



Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.



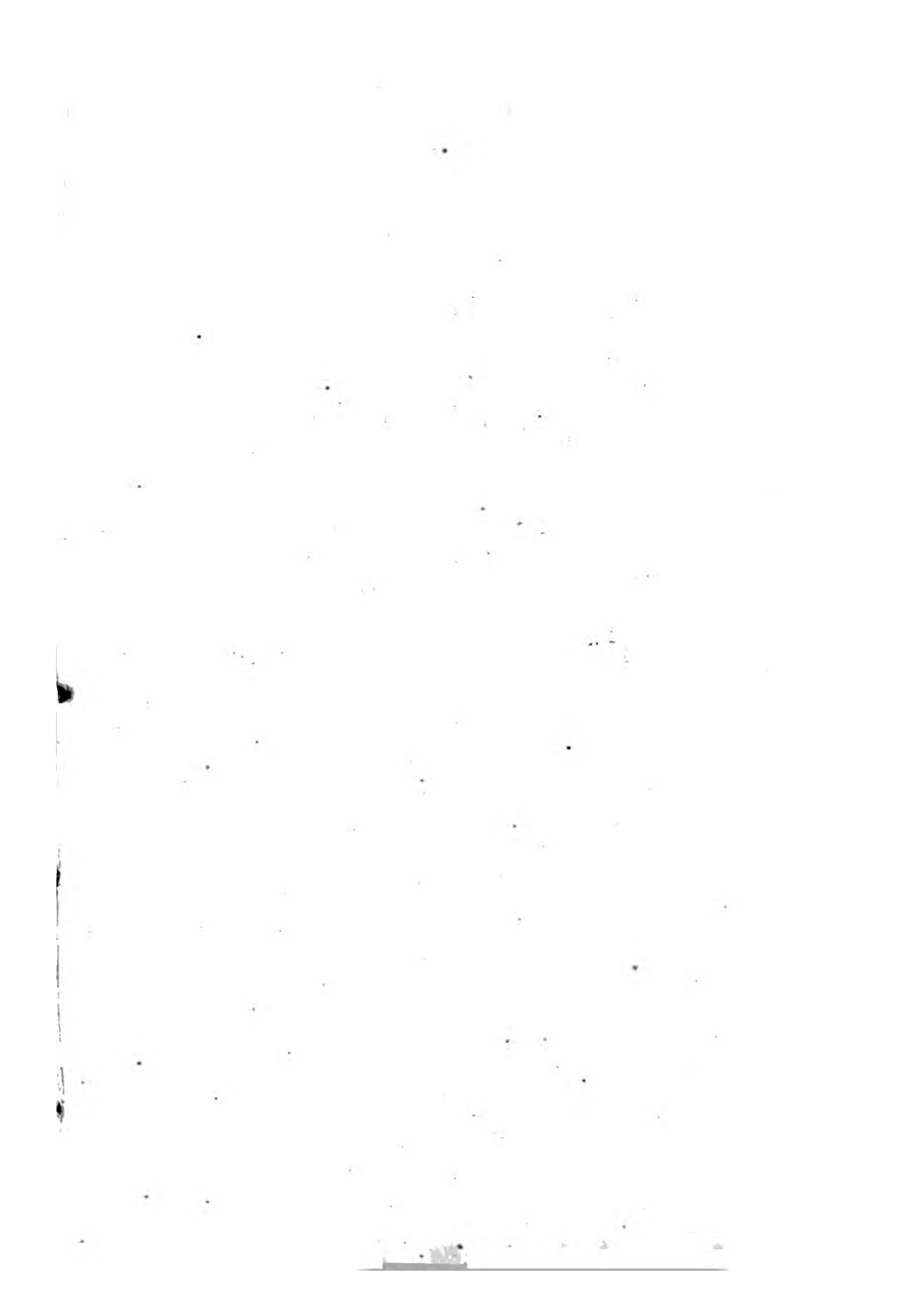
Relié par Bradet
Rue St. Louis en l'Isle
Hôtel de la France
PARIS

1670

~~55-48~~

31. 764.

= R. S. 638









RECHERCHES

SUR

LOUIS DE BRUGES,

SEIGNEUR DE LA GRUTHUYSE.

*On trouve chez les mêmes Libraires les ouvrages suivans
du même auteur.*

- Catalogue des Livres imprimés sur Vélin, de la Bibliothèque du Roi;
avec le Supplément. *Paris, 1822 et 1828, 6 tomes en 5 vol. gr.
in-8. br.*..... 47 fr. 50 c.
— Le même, le Supplément seul, *gr. in-8. br.*..... 7 fr. 50 c.
Catalogue des Livres imprimés sur Vélin, qui se trouvent dans des
bibliothèques tant publiques que particulières, avec le Supplément.
Paris, 1824 et 1828, 4 vol. gr. in-8. br...... 37 fr. 50 c.
— Le même, le Supplément seul, *gr. in-8. br.*..... 7 fr. 50 c.
— Les mêmes Catalogues, 10 tomes en 9 vol. *in-8. Gr. Pap. Vél. cart.*
tirés à très petit nombre..... 140 fr.
Notice sur Colard Mansion, libraire et imprimeur de Bruges en Flan-
dre, dans le xv^e siècle, par l'auteur du Catalogue des Livres impri-
més sur Vélin, de la Bibliothèque du Roi. 1 vol. *in-8. fig. cart.* 9 fr.
— La même, *Gr. Pap. cart.*... .. 15 fr.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET,
rue de Vaugirard, n^o 9.

RECHERCHES

SUR

LOUIS DE BRUGES,

SEIGNEUR DE LA GRUTHUYSE;

SUIVIES

DE LA NOTICE DES MANUSCRITS QUI LUI ONT APPARTENU, ET DONT
LA PLUS GRANDE PARTIE SE CONSERVE A LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI.

par Jan Vroel

A PARIS,

CHEZ DE BURE FRÈRES,

LIBRAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE DU ROI,
RUE SERPENTE, N° 7.

M. DCCC. XXXI.





Celui qui a été le sujet de ces Recherches est peu connu en France ; cependant son nom se trouve lié à plusieurs événemens de notre histoire au quinzième siècle.

Louis de Bruges fut un puissant et magnifique seigneur de Flandre , habile dans la guerre , habile dans les négociations . Si le temps et les révolutions ont détruit ou changé de destination les édifices élevés par lui dans son pays ; si son tombeau même , qu'on voyoit autrefois à Bruges , n'existe plus , la France possède un autre monument précieux de sa magnificence . Les manuscrits (il y avoit alors peu de livres imprimés) qu'il avoit rassemblés à grands frais , et qui passèrent après sa mort dans la bibliothèque de Louis XII , se conservent encore aujourd'hui , à un très petit nombre près , dans la Bibliothèque du Roi . La Notice que nous en donnons pourra peut-être offrir quelque

intérêt aux personnes qui sont curieuses de détails littéraires et bibliographiques.

Né dans la même ville que le seigneur de la Gruthuyse, de parens exerçant une profession qu'il protégea et encouragea à son origine, nous avons pensé qu'il nous appartenait plus qu'à un autre de faire revivre sa mémoire.

RECHERCHES

SUR

LOUIS DE BRUGES,

SEIGNEUR DE LA GRUTHUYSE.

LOUIS DE BRUGES, seigneur de la Gruthuyse, prince de Steenhuyse, comte de Wincestre, seigneur d'Avclghem, de Hamste, d'Oostcamp, de Beveren, de Thielt ten Hove, etc., étoit fils de Jean de Bruges et de Marguerite de Steenhuyse, et petit-fils de Guildolf d'Aa, dit de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, qui vivoit en 1293 (1), et d'Agnès de Mortagne. Le nom de Jean de Bruges son père est devenu célèbre dans les annales de l'ancienne chevalerie, par le tournoi qu'il donna à Bruges en 1392, le 11 mars (N. S.), et dans lequel fut déployée la plus grande pompe. Cent combattans environ y prirent part, et ce fut sans doute pour en conserver le souvenir, que cette ville institua ou renouvela, en 1417 (2), les joûtes ou tournois de la société dite *de l'Ours blanc*, dont le chef, ou plutôt celui qui y remportoit le prix de valeur et d'adresse, étoit pendant l'exercice de ses fonctions, qui duroit un an, qualifié

de Forestier, en mémoire des anciens gouverneurs de la Flandre, que les rois de France, qui les tenoient sous leur domination, avoient revêtus de ce titre.

Les chroniques du temps nous apprennent que ces joûtes avoient lieu tous les ans vers Pâques, et qu'elles ne cessèrent qu'en 1480.

Louis de la Gruthuyse fit ses premières armes dans la joûte du mois de mars 1443 (3), et il y obtint le prix du dehors, c'est-à-dire de la joûte en dehors de la barrière.

Le 23 avril 1447, il se signala dans une autre joûte, en présence d'Isabelle de Portugal, troisième femme de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Le soir cette princesse, accompagnée de son fils Charles, surnommé depuis *le Hardi*, se rendit à un magnifique banquet, que les combattans avoient fait préparer à l'Hôtel-de-Ville (4), et qui coûta à la ville de Bruges, suivant les comptes de 1447 à 1448 (fol. 15), 697 livres 7 sous parisis. Dans ces comptes, Gruthuyse est qualifié de jeune seigneur (jonkheer).

L'année suivante, le 7 avril, il remporta encore le prix du dehors, dans la joûte qui recommença le soir; car ce jour-là il y en eut deux très brillantes. (5)

Enfin, le 19 avril 1450, il eut le prix du dedans, et il paroît que ce fut la dernière fois qu'il prit part à ces beaux jeux militaires, dans son pays. (6)

Devenu échanson de Philippe-le-Bon en 1449 (7), il l'accompagna en cette qualité dans un voyage de ce prince à Cambrai, le 21 janvier 1450 (N. S.). (8)

En 1452, après Pâques (N. S.), le même prince voulant mettre les villes principales de la Flandre à couvert des entreprises des Gantois, dont l'esprit de mutinerie lui inspiroit des craintes continuelles, choisit des capitaines expérimentés pour en être gouverneurs, et chargea les seigneurs de la Gruthuyse et d'Escornay ou Escournay de la défense d'Oudenaerde (9) en cas d'attaque; mais ces deux commandans s'accordant mal ensemble, et d'ailleurs les Brugesois ayant demandé avec instance au duc, que Gruthuyse leur fût renvoyé pour être gouverneur de leur propre ville, celui-ci quitta aussitôt Oudenaerde, et vint prendre le commandement de Bruges, qui lui fut donné. Suivant les comptes de 1452 à 1453 (fol. 49), il recevoit en cette qualité une livre de gros par jour.

Deux mois après, il fit heureusement échouer le projet que les Gantois, révoltés contre leur prince, avoient conçu d'entraîner dans leur rébellion les habitans de Bruges. Déjà ils étoient arrivés en grand nombre devant la ville : à leur approche Gruthuyse en fait fermer les portes, et de dessus les murs il les harangue, et leur dit qu'il ne peut laisser entrer dans une place dont la défense lui est confiée, une si grande multitude de gens armés. Comme, sous prétexte de besoin de vivres, ils avoient ensuite cherché à avoir des communications avec les habitans, Gruthuyse leur offre de leur en faire passer au-dehors. Furieux de n'avoir pu réussir dans leur des-

sein, ils s'en retournent brûlant et saccageant tout ce qui se rencontre sur leur passage. (10)

En 1453, vers la Saint-Jean, il se trouve avec Jean de Foix, le comte d'Étampes (Jean de Bourgogne, depuis comte de Nevers), le seigneur de Rochefort, etc., au camp formé par le duc, près du village de Renaix, pour mettre fin à la guerre, et faire rentrer dans le devoir ses sujets rebelles. (11)

Le 22 juillet, il conduisit contre eux, avec Jacques de Saint-Pol et le seigneur de Lille-Adam, la troisième et dernière colonne de l'armée du duc, composée de la noblesse de Flandre, de Picardie et du Boulonnois. C'est à cette journée, appelée la *journée de Gavre*, où les Gantois perdirent près de seize mille hommes, qu'il fut armé chevalier par la main de son prince. (12)

Il se trouva à cette fameuse assemblée du Vœu du Faisan, laquelle se tint à Lille le 17 février 1454 (N. S.). Le motif de la réunion étoit d'exciter toute la chrétienté, et particulièrement les pays sous la domination du duc de Bourgogne, à aller combattre les Musulmans, qui venoient de s'emparer de Constantinople (13). Gruthuyse porta, dit Olivier de la Marche (14), le vœu suivant : « Messire Lois de « Gruthuse voa de servir Monseigneur audit voyage, « de son corps et de sa chevance, et ne l'abandonnera « jusques à la mort en tous les voyages où il sera, ou « en son lieu, monseigneur de Charolois ou mon- « seigneur d'Étampes (Jean de Bourgogne). »

Matthieu de Coucy (15), dans les détails qu'il donne de ce qui se passa à cette réunion, rapporte que le même jour, « joustèrent plusieurs chevaliers et nobles hommes bien en point, comme le seigneur de la Gruthuse, qui estoit couvert de velours cramoisy. »

Le 18 du mois suivant, il assista à une autre assemblée, dont les chefs étoient le comte de Charolois, fils de Philippe-le-Bon, David de Bourgogne, fils naturel du même prince, et l'évêque de Térouanne, chargés de recevoir le vœu des seigneurs flamands.

Il épousa, en 1455, Marguerite de Borssele, issue d'une ancienne famille de Zeelande, qui eut pour tige Lippold, comte de Souabe (16). Elle étoit fille de Henri de Borssele, amiral de Hollande, et chevalier de la Toison-d'Or, et nièce de Wolfart de Borssele, qui épousa en premières noces Marie, fille de Jacques I^{er}, roi d'Écosse, et en secondes noces, Charlotte de Bourbon, fille de Louis, comte de Montpensier.

L'an 1461, Philippe, dans l'intention d'empêcher le mariage du prince de Galles, fils du roi Henri VI, avec sa petite-nièce, fille de la reine d'Écosse, mariage dont il étoit question entre celle-ci et Marguerite, reine d'Angleterre, et que le duc voyoit de mauvais œil, parce qu'il étoit mal avec René, duc d'Anjou, père de cette dernière princesse, députa vers sa nièce, sous prétexte de négociations mili-

taires, le seigneur de la Gruthuyse (17), qui obtint d'abord, et sans peine, ce qui faisait l'objet de sa mission. Néanmoins, après son départ, cette alliance s'effectua.

Philippe, dont il étoit devenu conseiller et chambellan, voulant récompenser ses bons et nombreux services, le créa, dans un chapitre qu'il tint à Saint-Omer, le 2 mai 1461, le soixante et unième chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or, à la place de Jean de Vergy, seigneur de Fouvens, mort en 1460. (18)

L'année suivante, 1461, il fut un des seigneurs de la suite du duc de Bourgogne, chargés de faire les honneurs de Paris, à Louis XI, lors de son entrée dans cette ville, le 31 août, après son sacre, célébré à Reims le 13 du même mois. Pendant les fêtes données à cette occasion, il y eut des joûtes dans la grande rue Saint-Antoine, devant le palais des Tournelles : Gruthuyse s'y fit encore remarquer au milieu des joûteurs. (19)

Les registres de la confrérie de Saint-Georges, dite *des Arbalétriers*, établie à Bruges, nous apprennent qu'en 1462, à un défi au tir à l'oiseau, porté par les arbalétriers d'Audenaerde, aux arbalétriers de Bruges, accompagnés du comte d'Étampes (Jean de Bourgogne) et du héraut de Gruthuyse, qui ne put pas probablement les suivre, ceux-ci se rendirent à Audenaerde, et y passèrent huit jours dans les fêtes. (20)

La même année, lui et sa femme vendirent à Jean

de Bourgogne, évêque de Cambrai, bâtard de Jean duc de Bourgogne, pour un de ses bâtards, Arnoult, qu'il eut de Jeanne van Spontyn, la seigneurie de Rothuyn, et Helsmortel, située près Sysseele (21). En 1463, par lettres données à Bruges le 14 mai, le duc Philippe le nomme son lieutenant-général en Hollande, Zeelande et Frise, avec trois cents livres de gros de Flandre d'appointemens, pour tous gages, droits de robes, ustensiles d'hôtel, bois, tourbes, chariages, battelage et belle chère. (22)

Vers le commencement de 1466, il se réunit à l'armée qui se rassembloit, par ordre du duc, à Namur, et qui étoit destinée à faire le siège de Dinant (23), et le 28 du même mois il se mit en marche avec l'arrière-garde de l'armée contre la ville révoltée. (24)

Édouard, roi d'Angleterre, ayant signé, le 12 octobre, un traité d'amitié avec le comte de Charolois, à qui son père avoit cédé, depuis quelque temps, l'administration de ses États, Gruthuyse fut nommé par Philippe pour aller, avec plusieurs seigneurs flamands, conclure la paix, et régler les conditions du mariage de son fils avec Marguerite, sœur du roi. (25)

Le 15 juin 1467, le duc mourut à Bruges. Le 30, lorsque Charles-le-Hardi, son successeur, eut fait sa joyeuse entrée dans la ville de Gand, le peuple en émeute voulut exiger le rétablissement de quelques privilèges dont son père avoit privé les Gantois en punition de leurs fréquentes révoltes, Gruthuyse,

qui accompagnoit son nouveau souverain, fut assez heureux pour l'empêcher, dans cette circonstance critique, de se porter à des actes d'une rigueur déplacée dans le moment. Il calma l'effervescence de ces séditeux, et il parvint encore, par son esprit conciliant, à obtenir leur pardon. (26)

Le 9 avril de l'année suivante, après avoir reçu le serment de fidélité du magistrat et de la commune de Bruges, Charles envoya Gruthuyse avec une forte armée en Zeelande, où il se rendit lui-même le 22 pour faire prêter aux habitans le même serment. (27)

Le 7 mai, il tint à Bruges son premier chapitre de la Toison-d'Or. Pendant trois jours de suite, il se rendit à l'église de Notre-Dame, entouré de la noblesse et des chevaliers. Ceux-ci marchant deux à deux, au nombre de treize, avoient à leur tête Gruthuyse à cheval, en robe écarlate, garnie d'une bordure en or et doublée de satin blanc : son chaperon étoit de soie écarlate. Le second jour, ils allèrent de la même manière à vêpres. Le troisième, qui étoit un dimanche, ils entendirent la grand'messe. Le soir ils assistèrent, vêtus de deuil, aux vigiles, et le lendemain, à la messe des morts, qu'on étoit dans l'usage de dire pour le repos de l'âme des chevaliers décédés depuis la tenue du dernier chapitre.

Gruthuyse se trouva, le 25 juin suivant, aux fêtes célébrées à Bruges, à l'occasion du mariage de son souverain avec Marguerite d'York, sœur du roi

d'Angleterre, mariage qu'il avoit lui-même négocié, et il se mêla au pas d'armes, dont le tenant, sous le nom du chevalier de l'Arbre d'Or, étoit Antoine, bâtard de Bourgogne. On trouve, dans la *Chronique de Flandre* et dans Olivier de la Marche, un long et curieux détail de cette joute, qui dura depuis le dimanche 3 juillet jusqu'au samedi 9. (28)

En 1469, Gruthuyse et sa femme fondent à Bruges, et dotent le couvent des riches Claires, autrement nommées *Sœurs colettes*. Ils posent la première pierre le 3 septembre (29), après avoir obtenu, dès l'année 1466, la bulle du pape qui autorisoit cette fondation. (30)

Vers le mois de mai 1470, le duc de Bourgogne équipe à l'Écluse une flotte de trente-six voiles, destinée à combattre celle du comte de Warwick, qui s'étoit emparé d'un grand nombre de vaisseaux flamands richement chargés. Le commandement en est donné à Henri de Borssele, seigneur van der Veere, amiral de la mer, et aux seigneurs de la Gruthuyse et de Halewyn (31), qui, ne pouvant atteindre l'ennemi, mettent au moins à l'abri de ses insultes la navigation du pays.

Nommé depuis 1463 (32) gouverneur de Hollande, de Zeelande et de Frise, à la place de Jean de Lannoy, Gruthuyse eut, en 1470, le bonheur de sauver des mains des corsaires qui le poursuivoient, et de recevoir avec une magnificence presque royale, le même Édouard auprès duquel il avoit été ambas-

sadeur extraordinaire, et qui, chassé du trône par la faction de Warwick, venoit demander au duc de Bourgogne, son beau-frère, des secours contre ses ennemis.

Gruthuyse se trouvoit heureusement à Alckmaer lorsqu'Édouard s'y réfugia. Quand il apprit que le roi étoit dans la rade avec son frère le duc d'York, lord comte de Scales, frère de la reine, et sept à huit cents autres personnes de sa suite, il se jeta dans un bateau, et alla lui-même le recevoir. Il resta auprès du monarque depuis le 9 octobre jusqu'au 26 décembre, qu'ils partirent ensemble pour la ville d'Aerdenbourg (33). Le lendemain ils arrivèrent au château de Gruthuyse, situé à Oostcamp, village distant d'une lieue de la ville de Bruges. Après y être resté les deux jours suivans, le jeudi et le vendredi, le roi se mit en route le samedi pour Aire en Artois, où se trouvoit alors la belle-mère du duc. Celui-ci ne tarda pas à se rendre auprès de son beau-frère, à qui il promit les plus puissans secours, afin de l'aider à se remettre en possession de son royaume. Le roi revint à Bruges le 13 janvier 1470 (1471 N. S.), et alla prendre son logement, avec une partie de sa suite, à l'hôtel de la Gruthuyse, jusqu'au 19 du mois suivant, jour de son départ pour la Zeelande, où l'attendoient dix-huit vaisseaux que Charles lui avoit fait préparer, pour le conduire en Angleterre. Gruthuyse s'offrit de le suivre et de le seconder dans tout ce qu'il entreprendroit. Au moment de quitter

la ville, l'affluence du peuple qui se précipitoit sur le passage du roi, pour le voir encore une dernière fois, étoit si grande, que, touché de ce vif empressement des Brugeois, et voulant les satisfaire pleinement, il prit le parti d'aller à pied jusqu'à Damme, au lieu de monter sur un des vaisseaux pavoisés qui étoient à la porte dite *de Spey*, et destinés à le recevoir, et à le mener par le canal jusqu'à cette dernière ville.

Après son retour en Angleterre, et se trouvant affermi sur son trône, Édouard voulut donner au seigneur de la Gruthuyse et aux citoyens de Bruges des marques de sa reconnaissance, pour l'accueil honorable et cordial qu'il en avoit reçu, il fit créer celui-ci, par le Parlement d'Angleterre, comte de Wincester, et il écrivit aux Brugeois une lettre de remerciement, qui leur fut apportée par un envoyé extraordinaire, le 7 juin 1471. (34)

Il paroît que les beaux manuscrits qui se faisoient à cette époque à Bruges, excitèrent chez le roi le désir d'en posséder quelques uns, et d'autant plus vivement, peut-être, qu'il avoit pu en voir un grand nombre dans la riche bibliothèque de l'hôtel de la Gruthuyse, où il avoit logé : il en commanda donc plusieurs; et aujourd'hui encore on en trouve parmi les manuscrits des rois d'Angleterre, qui se conservent au Muséum britannique. (34 bis)

Le 26 mars de la même année 1471, le duc Charles étant alors en guerre avec Louis XI, fait Louis de

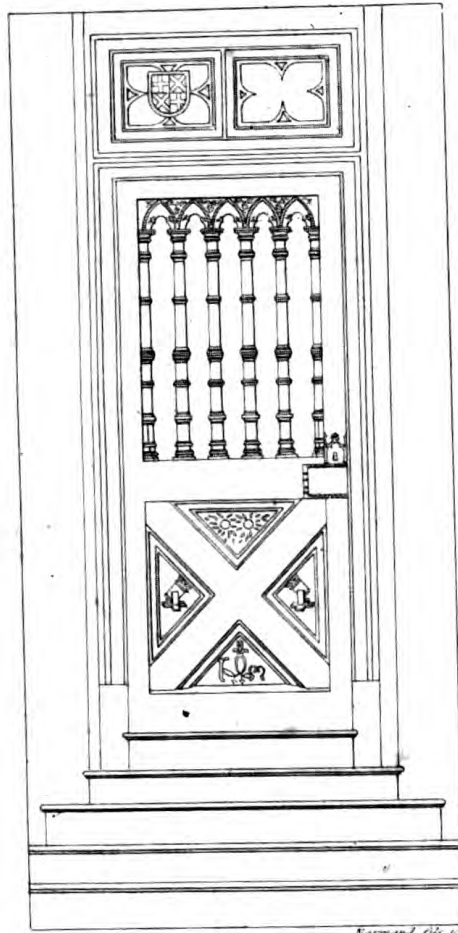
la Gruthuyse, Antoine, bâtard de Bourgogne, Adolphe de Clèves, fils de Marie de Bourgogne, sa tante, et Jacques de Luxembourg, généraux de ses armées (35). Le premier est un des seigneurs nommés par la *Chronique de Flandre* parmi ceux qui se distinguèrent le plus au siège d'Amiens, entrepris quelque temps après. (36)

C'est à peu près vers le même temps que Colard Mansion, connu déjà comme libraire et traducteur, devint l'objet d'une protection toute particulière de la part de ce seigneur, honoré lui-même de celle de deux souverains. Il fut parrain de l'un de ses enfans, et tout porte à croire qu'il lui facilita les moyens d'établir, vers 1474, le premier à Bruges, une imprimerie, dont les productions sont placées aujourd'hui au premier rang des curiosités typographiques. Nous avons eu occasion d'en parler en détail dans la Notice que nous avons publiée sur ce célèbre imprimeur.

En 1472, l'archiconfrérie de Saint-Georges, dite *des Arbalétriers*, choisit Gruthuyse pour son chef-homme. Cette société, qui existe depuis le quatorzième siècle, et qui, de militaire qu'elle étoit dans son origine, est devenue aujourd'hui une association civile et d'amusement, fut instituée pour former des hommes au maniement de l'arbalète, et fournir son contingent d'arbalétriers à l'armée du prince. (37)

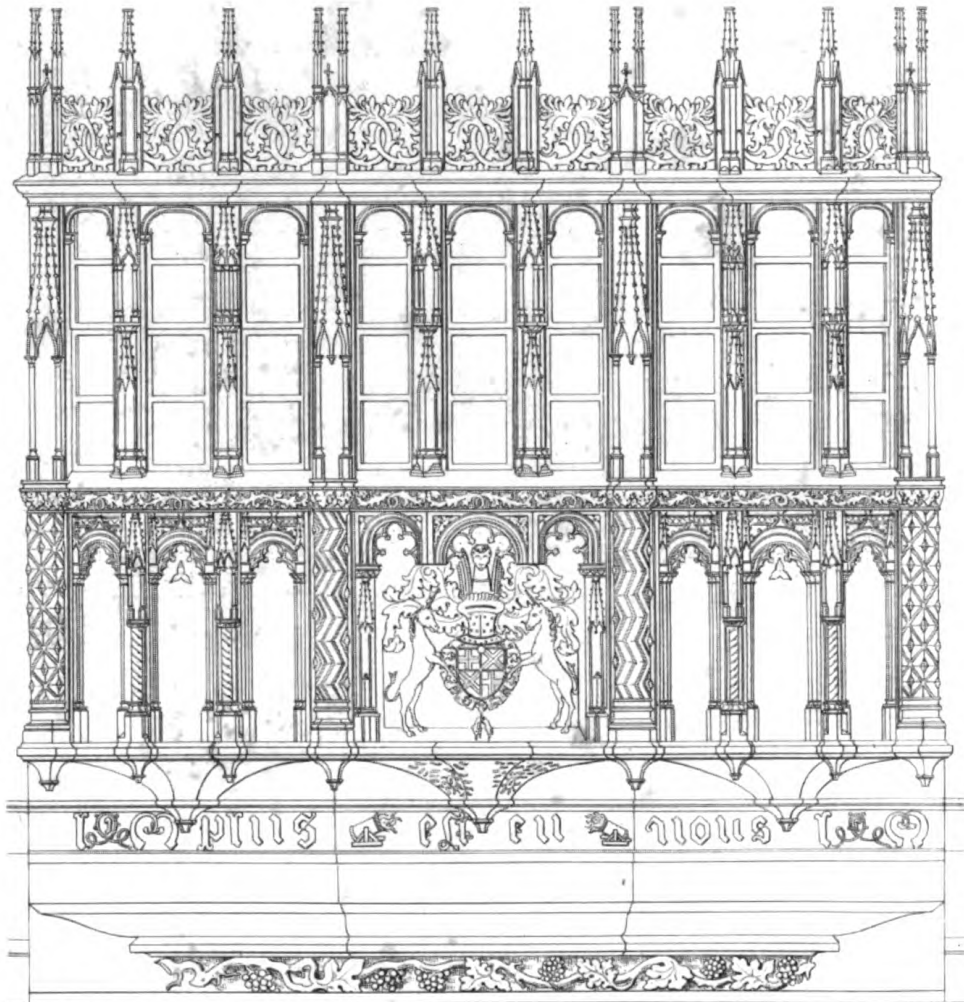
Le 7 janvier de la même année (1472 N. S.),





Normand, fils a.

PORTE DE LA TRIBUNE.



Fremy del

Normand, tit. 10.

TRIBUNE DE GRUUTHUYSE
dans l'Eglise de No. D.

Gruthuyse obtient par accord, du Chapitre et de la Fabrique de l'église collégiale de Notre-Dame de Bruges, la permission de reconstruire en pierre un ancien oratoire qui étoit en bois, et servoit à sa famille depuis un temps immémorial. (38)

En reconnoissance de cette concession, il donna à l'église les objets suivans :

1°. La propriété de la chapelle dite *de sainte Agnès*, appartenant aussi anciennement à sa famille.

2°. Deux riches crosses de chœur, armoriées de ses armes, valant 240 livres parisis.

3°. La somme de 600 livres parisis, pour maçonnerie à faire faire à l'endroit où se conserve la chässe de saint Boniface, premier patron de l'église.

4°. De riches et précieux ornemens servant à la décoration du maître-autel et du chœur, avec de belles tapisseries représentant *la Vie et le Martyre* du même saint, pour en orner et tendre le chœur les jours de grande fête (39); ce qui s'est exécuté jusque dans ces derniers temps.

5°. Une rente perpétuelle de 14 liv. et 8 escalins, sur laquelle somme le bedeau doit recevoir annuellement 48 escalins à la charge de fermer et d'ouvrir l'oratoire. (40)

Le 2 avril Édouard IV, roi d'Angleterre, envoya au duc Charles une ambassade, dont Stow (41), qui rapporte ce fait, ne dit point le motif. Les six personnes qui la composaient furent traitées

splendide­ment par Gruthuyse, à leur passage par Bruges.

Lui-même, au mois de septembre, va en Angleterre, chargé d'une mission auprès du roi, de la part de son souverain (42). Il est accueilli avec tous les honneurs que sa conduite généreuse envers Édouard fugitif lui méritoit à juste titre. La nation entière voulant lui donner des témoignages publics de sa gratitude, pour les services signalés qu'il avoit rendus à ce monarque dans la circonstance malheureuse où il s'étoit trouvé, le Parlement, par l'organe de son président, Guillaume Alynnton, pria le roi de lui accorder une marque particulière de la reconnaissance nationale (43). Ce fut alors qu'il reçut, le 13 octobre de la même année, le titre de comte de Wincester; et, afin qu'il pût honorablement soutenir cette nouvelle dignité, le roi y ajouta pour lui et pour ses hoirs mâles un revenu annuel de deux cents liv. sterl., à prendre sur ceux du comté de Southampton, et sur les droits perçus à l'entrée de son port, payables par moitié à Pâques et à la Saint-Martin. Il lui accorda de plus, par lettres-patentes, en date du 3 novembre, la permission de porter les armes des anciens comtes de Wincester, cantonnées de celles d'Angleterre. En 1500, la quinzième année du règne de Henri VII, et huit ans après la mort de Gruthuyse, les actes de cette donation furent rendus (44) à ce monarque, qui étoit alors à Calais, sans qu'on sache pourquoi.

En mars 1473, la Hanse lui confie le soin et le pouvoir de régler ses intérêts commerciaux avec l'Angleterre. (45)

Le 22 mai, il assiste au vingtième chapitre de l'ordre de la Toison-d'Or, tenu à Valenciennes. (46)

Le 18 mai 1474, lui et sa femme, Marguerite, comtesse de Borssele, font un testament où respirent la dévotion la plus pure et l'amour le plus charitable envers les pauvres. (46)

Nous voyons dans dom Plancher (47) que la même année il étoit au siège de Nuys, commencé le 5 août, et qu'il y fut chargé d'investir la porte de Tolle avec sept cents chevaux et trois cents piétons.

En 1475, il dote, conjointement avec sa femme, deux chapellenies à Notre-Dame de Bruges. (48)

Arrivé le 28 janvier 1477, de Gand à Bruges, avec plein pouvoir de la duchesse Marie, qui venoit de succéder à son père, tué devant Nancy, le 5 du même mois, il apaise, de concert avec Jean, seigneur d'Espières, son fils aîné, Asseline, Adornes et Jean Breydel, tous capitaines ou chefs-hommes de la ville, une révolte du peuple qui demandoit le rétablissement de ses anciens privilèges. (49)

Dans le courant de février, il est envoyé avec le chancelier Hugonet, Guy de Brimeu, seigneur d'Imbercourt, Ferry de Clugny, évêque de Térouanne, Pierre de Rauchicourt, évêque d'Arras, Wolfart de Borssele, comte de Grandpré, Roland de Wedergaet, premier échevin de Gand, Josse de Halewyn,

fils du bourguemestre de la commune de Bruges, et le grand-bailli d'Ypres, vers Louis XI, roi de France, de la part de Marie, seule et unique héritière du duc Charles, à l'effet de prêter en son nom, foi et hommage de ses États, renouveler la trêve de neuf ans conclue par son père, et annoncer à ce monarque qu'elle prenoit le gouvernement de ses États, et que Hugonet, Imbercourt, la duchesse douairière et Adolphe de Clèves, seigneur de Ravesteyn, formeront son conseil. (50)

Peu de temps après, il fut obligé de renoncer à ses fonctions de gouverneur de la Hollande, parce que n'étant pas né Hollandois, les États du pays, convoqués à La Haye le 28 janvier précédent, ne voulurent pas, en vertu d'un nouveau privilège qu'ils avoient obtenu, et qui excluait les étrangers des fonctions publiques, avoir égard aux lettres de Marie, par lesquelles il étoit maintenu dans un poste qu'il occupoit depuis 1463 (51); mais il put au moins, par son crédit (52), faire nommer pour son successeur Wolfart de Borssele, son beau-frère.

Le 5 mars suivant, Gruthuyse, Adolphe de Clèves, seigneur de Ravesteyn, Philippe de Horn, seigneur de Gaesbeke, et Jean, seigneur de Dadizeele, grand-bailli de Gand, sont envoyés de nouveau par la duchesse, en qualité de commissaires chargés de calmer les habitans de Bruges, qui avoient repris les armes, parce qu'ils venoient d'apprendre que le Franc de Bruges, en devenant quatrième membre des États

de Flandre, alloit jouir de certains privilèges, qui ne pourroient que leur porter préjudice. (53)

Gruthuyse et le grand-bailli de Gand parviennent, par leurs sages discours et l'annonce de l'arrivée prochaine d'une députation de l'empereur Frédéric, à leur faire entendre raison. Les envoyés de l'Empereur arrivèrent en effet le 16 avril au soir. Ils sont reçus en grande pompe. Gruthuyse et le grand-bailli les conduisent, à la lueur des flambeaux, au palais de la princesse, à qui ils font part qu'ils viennent au nom de l'Empereur demander sa main pour son fils Maximilien; et tout étant convenu des deux côtés, la cérémonie du mariage eut lieu par procuration le 21 suivant. (54)

Le 15 mai, la commune de Bruges ayant fait juger et condamner à mort, par le Magistrat, l'ancien bourguemestre des échevins Barbesaen, accusé d'avoir trahi les intérêts du peuple, Gruthuyse, accompagné d'un grand nombre de notables de la ville de Bruges, et des deux jeunes filles de ce malheureux, veut intercéder en sa faveur, mais en vain; Barbesaen est décapité le 17. sur le grand marché. (55)

Comme gouverneur de Bruges, Marie lui donne l'ordre de demander au Magistrat un nouveau secours d'hommes, à cause des nouvelles hostilités de la France.

Le 19 juin, ayant obtenu sa demande, il part dès le lendemain pour l'armée avec une nombreuse et brillante escorte de nobles hommes, tous bien équi-

pés. Le contingent des Brugeois et celui du Franc le joignent successivement. A peine arrivé à l'armée flamande, campée aux environs de Tournai, on le voit aussitôt, armé de toutes pièces, en parcourir les rangs, et aller d'une tente à une autre, afin d'encourager ses compatriotes. (56)

Cependant ceux qui se trouvoient déjà à Berghes, sous le commandement de son fils Jean, de Jean Breydel et de Jean van Nieuwenhove, mécontents de ce qu'il ne se trouve point à leur tête, comme on le leur avoit promis, demandent le père avec instance. (57)

Après la bataille de Guingate, Guinguette ou Quingate, livrée le 7 août, et où le fils aîné de Gruthuyse et quelques autres seigneurs flamands tombèrent au pouvoir de l'ennemi (58), on fit à Bruges, en actions de grâces des succès obtenus par les armes flamandes, une procession générale, à laquelle assista la duchesse, nu-pieds, tenant un cierge à la main. La *Chronique de Flandre*, qui rapporte cette dernière circonstance, observe que le seigneur de la Gruthuyse se tint constamment à côté de la princesse. (59)

Maximilien arriva le 18 du même mois à Gand, suivi d'un grand nombre de seigneurs du pays, qui étoient allés à sa rencontre jusqu'à Dendermonde. Parmi eux on distinguoit le comte de Chimay et Gruthuyse. Ces deux seigneurs eurent l'honneur de donner la main à la princesse pour monter à la

chapelle où elle devoit recevoir la bénédiction nuptiale. (60)

Les fêtes auxquelles cet événement donna lieu, et qui sont décrites au long dans l'*excellente Chronyke van Vlaenderen*, durèrent cinq jours, et elles ne furent interrompues que par le départ précipité de Maximilien pour l'armée, sur la nouvelle qu'il venoit de recevoir que les François s'étoient présentés en force devant la ville de Condé.

Le 31, Ferry de Clugny, évêque de Tournai, fait, en présence de Maximilien, de Marie, et au milieu d'un grand concours de peuple et de seigneurs, la consécration et la bénédiction de l'église et des quatre autels du couvent de Sainte-Claire fondé par Gruthuyse et sa femme, en 1466 : l'un et l'autre sont témoins de cette cérémonie. (61)

Conformément à d'anciens privilèges qu'avoient les habitans de Bruges, et à leur rétablissement accordé par Marie le 18 avril, le Magistrat de la ville fut renouvelé le 2 septembre. Gruthuyse fut un de ceux que Maximilien et Marie chargèrent de présider à cette opération. (62)

Les *Annales de Bruges* (63) nous apprennent, sous la date du 7 du même mois, qu'on fit sortir du pays plusieurs personnes, à cause de leur caractère turbulent, et, entre autres, un jeune homme de Malines qui avoit injurié Gruthuyse, et qu'on bannit pour dix ans, après leur avoir percé la langue.

Le 10, il eut l'honneur de recevoir à son château

d'Oostcamp, Maximilien et son épouse, qui, après y avoir pris deux repas, et passé la nuit (64), s'en retournèrent le lendemain très satisfaits de la magnifique réception qui leur avait été faite.

Le 30 avril 1478, jour de l'Ascension, Maximilien assista au premier Chapitre de la Toison-d'Or, qu'il tint dans l'église collégiale de Saint-Sauveur à Bruges, et s'y fit créer chevalier. Ravesteyn, comme le plus noble des chevaliers présens, lesquels n'étoient qu'au nombre de cinq, plusieurs étant prisonniers ou transfuges en France, donna à son souverain l'accolade, et de Lannoy, comme le plus ancien, le revêtit du collier de l'ordre. (65)

Le même jour, à la messe célébrée par l'évêque de Térouanne, Henri, cardinal de Lorraine, depuis évêque de Metz, chancelier de l'ordre, Gruthuyse, qui étoit chargé de représenter le roi d'Angleterre, alla pour lui à l'offrande (66). Le soir, les chevaliers entendirent les vêpres et vigiles, et le lendemain, 1^{er} mai, la messe qui fut dite pour les chevaliers morts depuis le dernier Chapitre. Ensuite, en vertu des statuts de l'ordre, on procéda à l'examen de la conduite, vie et mœurs de chacun des chevaliers présens ou absens. Engelbert de Nassau fut trouvé répréhensible pour ses dérèglements. Gruthuyse, alors en contestation avec Josse de Lalaing, seigneur de Montigny, fut invité à mettre fin à son différend avec ce seigneur. (67)

Le 7 mai 1478, il donna quittance du paiement

d'une partie de ses gages, en qualité de chevalier d'honneur de Marie (68), et la signa ainsi :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Louis de Bruges'. The script is highly stylized and cursive, with a large initial 'L' and a prominent flourish at the end.

Cette princesse étant accouchée le 22 juin de son premier enfant, Gruthuyse, et Martin Lem, pour lors bourguemestre des échevins, ordonnèrent aussitôt, en réjouissance de cet heureux événement, la cessation de tous les travaux, et firent jeter de l'argent au peuple dans tous les quartiers de la ville. (69)

Les réjouissances durèrent trois jours. Gruthuyse fut nommé chambellan du prince nouveau-né, et, en cette qualité, assista à la cérémonie du baptême, qui eut lieu le 29 du même mois, dans l'église de Saint-Donat. La duchesse douairière portoit l'enfant enveloppé dans un drap d'or, et Gruthuyse marchoit devant elle, tenant les bassins et la serviette. (70)

N'ayant pu se rendre, au jour marqué, au Chapitre de l'ordre de la Toison-d'Or, convoqué à Bois-le-Duc le 6 mai 1481, il fut condamné, malgré ses excuses et sa procuration, qu'on ne trouva pas valables, à une amende de cent écus, au profit de

quelques maisons religieuses, et à un souper à donner au souverain et à tous les chevaliers de l'ordre. Il fut en outre accusé d'avoir, par indiscretion, fait échouer (71) une entreprise que Maximilien méditoit contre les François. Le lendemain de son arrivée à Bois-le-Duc, un héraut d'armes de l'ordre lui fit la notification des plaintes dont il étoit l'objet.

Le 11 mars 1483, Gruthuyse, Adolphe de Nassau, archevêque de Metz, et Philippe de Bourgogne, seigneur de Beveren, fils d'Antoine, grand-bâtard de Bourgogne, fils de Philippe-le-Bon, intercèdent en vain auprès des Gantois, pour que la sentence par laquelle avoit été banni du pays pour cinquante ans, sous peine de mort, Philippe van Heurne, seigneur de Gaesbeke, fût rapportée (72). Le crime de ce seigneur étoit, aux yeux des Gantois, de s'être toujours montré leur ennemi déclaré, et d'avoir inspiré à Maximilien, contre eux et contre les Brugeois, une haine implacable. Ils en vouloient aussi à ce prince, dont il étoit le principal conseiller, de ce que l'assassinat commis le 3 octobre 1481, sur leur grand-bailli, le seigneur de Dadizeele, qu'ils regrettoient beaucoup, parce qu'il n'avoit cessé de combattre pour la conservation de leurs privilèges, étoit resté impuni, quoique l'on connût les auteurs, et même les instigateurs de ce meurtre (73). Ces trois seigneurs parvinrent cependant à déterminer les Gantois à envoyer des députés à Bruges, où étoit le prince, qui les reçut généreusement.

Le 24 du même mois 1482 (~~1485~~ N. S.), Gruthuyse, en qualité de membre de la noblesse de Flandre, et au nom de son souverain naturel, ratifie la paix faite à Arras en la même année, entre Louis XI, roi de France, et Maximilien.

Dans l'acte de ce consentement, en parlant de Louis XI, Gruthuyse appelle ce monarque son souverain seigneur, et Maximilien, son souverain naturel. Il avoit raison de faire cette distinction, parce que les comtes de Flandre devant au roi de France foi et hommage pour leur comté, n'étoient regardés par leurs sujets que comme leurs seigneurs suzerains. (74)

Trois jours après, la princesse Marie meurt des suites d'une chute de cheval. Gruthuyse est nommé, avec Jean de Lannoy, abbé de Saint-Bertin, et Jean Parmentier, son exécuteur testamentaire. Il assiste à l'enterrement le 2 avril, et marche, en grand deuil, avec un long manteau et un chaperon noirs, après Maximilien et Philippe son fils, qui n'avoit encore que deux ans et huit mois. (75)

La même année il signe un inventaire « de certains joyaulx jadis appartenans à feu madame Marie « la duchesse, que Dieu pardonne, trouvez à la cour, « en la ville de Gand, et rensegnez par certain inventaire signé de la main de monseigneur de la « Gruthuyse, l'an 1482. » (76)

En 1484, l'hôpital de Saint-Jean, à Bruges, lui paie trois livres de gros seize escalins pour trente-

six cuves de bière, à raison de deux sous par cuve ; droit qu'il prélevait à son profit sur toutes les bières qui se brassaient à Bruges. (77)

Dans le premier mois de l'année 1485, Gruthuyse, qui avait été un des chefs du parti qui voulait que la tutelle du jeune prince Philippe fût donnée à quatre personnes nommées par les trois États du pays, à l'exclusion de Maximilien (78), est arrêté et jeté en prison par ordre d'Engelbert de Nassau ; et du consentement des Brugeois, d'après une des conditions de la paix faite avec eux, tous ses biens sont confisqués, et donnés à celui qui s'étoit chargé de le faire arrêter (79). Mais ayant quitté la prison civile qu'il avoit d'abord choisie, pour se faire juger par le Magistrat de Bruges, son affaire est portée au tribunal des chevaliers de la Toison-d'Or, avec injonction à lui de se présenter au premier Chapitre qui sera tenu, pour rendre compte de sa conduite et pour s'y justifier. D'après cette décision, qui satisfit peu Maximilien, qui auroit voulu perdre Gruthuyse (80), il partit sur-le-champ pour Malines, lieu de sa nouvelle prison, sous la garde du maître-d'hôtel du prince, Olivier de la Marche, qui le laissa près de Dendermonde (81). Il resta à Malines avec ses deux fils (82) jusqu'au 15 février 1488, que la commune de Bruges, qui s'étoit de nouveau insurgée contre Maximilien, qu'elle faisoit étroitement garder, lui envoya un député pour l'engager à y revenir. (83)

A son arrivée le 20 du mois suivant, il se rend, avec Jean de Fontaine, chez le roi des Romains, et lui fait des ouvertures de paix de la part de Philippe de Clèves. Il se présente ensuite au peuple assemblé sous sa bannière, dans le grand marché, et l'engage fortement à restituer et à envoyer à l'Écluse les effets de ce seigneur, qui étoient sous le séquestre, dans la Halle, depuis le départ de Gruthuyse. Sur la réponse qu'il reçoit, que Philippe de Clèves pouvoit venir lui-même chercher ses effets, jugeant que sa démarche resteroit sans succès, il s'en retourne à Gand, transporté de colère. (84)

Il signe le 1^{er} mai, dans cette ville, un traité d'alliance et d'union entre les trois États du duché de Brabant, et les États de Middelbourg, Luxembourg, Flandre, etc., approuvé et confirmé par Charles VIII, roi de France. (85)

Par un des articles de l'accord fait le 10 du même mois, entre Maximilien et les États de Flandre, il est dit que Gruthuyse et les autres nobles qui avoient été décrétés d'arrestation, à cause de l'emprisonnement du monarque, seroient libres et dédommagés. (86)

Par un autre article de la paix conclue par les États de Flandre avec Maximilien, et arrêté en leur assemblée à Gand le 12 mai, Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, David, évêque d'Utrecht, Jean, duc de Bourbon, connétable de France, Jean, duc de Clèves, le seigneur de Brimeu, le comte de Cler-

mont, Adolphe de Clèves, seigneur de Ravesteyn, Philippe de Clèves, Antoine, bâtard de Bourgogne, seigneur de Beveren, sont invités, comme parens et amis de leur prince naturel, du côté de sa femme, à signer, par approbation et pour plus grande sûreté, tous les articles de cette paix, et à y apposer leur sceau. (87)

Les Flamands ayant repris les armes, Gruthuyse est envoyé le 18 juillet, de la part des trois États, avec Adrien Vilain, seigneur de Rassegem, et avec d'autres magistrats, vers Philippe de Clèves, qui étoit venu secourir les Flamands, et qui retournoit avec ses troupes en France, pour l'engager à s'arrêter dans sa marche, et à continuer de les défendre. (88)

Le 3 août il donne en son hôtel, aux frais de la ville de Bruges, un magnifique repas au comte François de Vendôme (89), que Desquerdes, qui se retiroit, emmenant les vingt mille hommes que Charles VIII avoit envoyés, sous son commandement, au secours des Flamands, leur laissoit pour la défense de leur pays, avec un détachement de trois mille hommes. (90)

A ce banquet, qui coûta douze livres de gros et huit escalins, assistèrent plusieurs nobles chevaliers, ainsi que les dames et demoiselles de distinction de la ville.

On remarque dans les comptes de 1489 à 1490 (fol. 157, 158 et 159), où il est fait mention de

pareils banquets donnés, soit à l'Hôtel-de-Ville, soit à l'hôtel de la Maison commune (de Poorterlyke loge), que le seigneur de la Gruthuyse, lorsqu'il se trouve au nombre des convives, est toujours nommé avant le bailli, l'écoutète et les bourguemestres.

Le 1^{er} septembre il se rend à Bruges, accompagné d'Adrien Vilain, seigneur de Rassegem, de Colard de Halewyn, seigneur de Bosinghen, de Jean de Nieuwenhove, et de Philippe de Sickele, chargés par les États du pays de renouveler, au nom du jeune prince Philippe, le Magistrat de la ville et celui du Franc. (91)

Vers la fin d'octobre, lui, Éverard d'Aremberg et l'écoutète Picavet, sont nommés pour commander, sous le seigneur Louis de Halewyn, les troupes du Franc contre celles de Maximilien. (92)

Ce monarque ayant conclu la paix avec Charles VIII, à Francfort, le 22 juillet 1489, et étant convenu, par un article du traité, de prendre le roi de France pour médiateur entre lui et les Flamands, les États de Flandre envoient en conséquence vers le Roi, le 20 du mois d'août, pour traiter de la paix, une députation de vingt-six membres, au nombre desquels se trouve Gruthuyse. Charles VIII étoit alors à son château de Montilz-lez-Tours; les députés de Maximilien s'y rendirent de leur côté.

Ces envoyés restèrent au Montilz jusqu'au 1^{er} octobre suivant, jour de la signature de la paix; mais ils ne furent de retour à Bruges que le 5 décembre;

Louis de Beauchamp, évêque de Paris, l'abbé de Saint-Denis, Jean de Groslaye, autrement de Villiers, cardinal de Sainte-Sabine, et plusieurs seigneurs françois, les accompagnèrent. (93)

C'est à ce voyage de Gruthuyse à Tours qu'il faut fixer l'époque à laquelle il fit hommage à Charles VIII du beau manuscrit qu'il avoit fait exécuter dans cette intention, et qui contenoit la description du tournoi dont son père, Jean de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, avoit donné le magnifique spectacle à Bruges en 1392, tournoi fameux, sur lequel nous entrerons dans de plus longs détails lorsque nous décrirons ce même manuscrit qui nous en a conservé la mémoire.

Le 6 avril 1490, sur la demande de Gruthuyse, on bannit du pays pour cinquante ans, sous peine de la vie, vingt-sept personnes, tant hommes que femmes, qui s'étoient prises de querelle avec quelques soldats de la garnison allemande de la ville de Damme, querelle qui auroit pu avoir des suites funestes. Un Anglois nommé Édouard Nicoles, se plaignant hautement de l'injustice de ce bannissement, et fort de l'appui des autres proscrits, court en armes à l'Hôtel-de-Ville, avec l'intention de se venger sur Gruthuyse, le grand-bailli, et tout le Magistrat. Les deux premiers étoient au moment d'être percés d'une lance que tenoit ce furieux, lorsque le bourguemestre de la commune, Antoine de Witte, en voulant détourner le coup, le reçut lui-

même, et tomba mort. On se met en défense aussitôt; deux des mutins sont tués, et les autres prennent la fuite. (94)

Le 7 mai, le duc Albert de Saxe nomme écoutète de Bruges Corneille Metteneye, à la place de Josse de Baenst, qui s'étoit enfui à Damme, parce qu'il n'avoit pu engager la commune à observer de point en point tous les articles de l'arrangement fait avec le duc, et qu'il avoit promis de faire adopter par le peuple; la commune refuse de reconnoître le nouvel écoutète. A cette nouvelle, le duc vient lui-même à Bruges, avec Engelbert de Nassau, convoque le Magistrat et la commune, leur demande, en présence des seigneurs de Gruthuyse et d'Uykercke, les motifs de leur refus, et pourquoi ils ne veulent point consentir à la diminution de la valeur des espèces, nécessité par le haut prix auquel l'argent étoit monté, diminution que beaucoup de villes avoient approuvée. A cette dernière question ils répondent qu'ils suivront les mesures que prendront à cet égard les Gantois; à l'autre, que le remplacement de l'écoutète ne leur paroît pas une affaire si urgente, attendu que les troubles cesseroient bientôt, si le duc vouloit éloigner de Damme, aussi-bien que de tout le pays, la garnison allemande qu'il entretenoit dans cette ville, et qui gênoit extrêmement, et même anéantissoit entièrement le commerce de la Flandre.

A une réponse si hautaine, les deux seigneurs

entrèrent dans une telle colère, qu'ils partirent immédiatement pour Ypres.

Cependant ils font accroire au Magistrat de cette ville qu'ils ont obtenu des Brugeois la diminution de l'argent qu'ils demandoient. Le peuple, ne se doutant point de la supercherie, ne fait aucune difficulté d'y adhérer. Munis de ce consentement, ils reviennent à Bruges, et requièrent la commune d'imiter celle d'Ypres. Mais Gruthuyse, qui avoit intérêt de s'opposer à cette mesure, mit tant de motifs en avant pour ne point l'admettre, qu'on ne décida rien; de manière que le duc et le comte furent obligés de s'en retourner. Celui-ci, en passant par Damme, y donne ordre de gêner de plus en plus l'approvisionnement et le commerce de Bruges, qui se faisoient par ce port; c'est ce qui donne occasion, au commencement du mois suivant, d'envoyer en députation au duc de Saxe, qui étoit alors à Malines, Gruthuyse, Grégoire Heyn, Cornéille van Doone, le pensionnaire Jean Beyts, pour le supplier de retirer de Damme la garnison allemande. Ils reçoivent pour réponse qu'il ne pourroit y consentir qu'autant que Philippe de Clèves éloigneroit celle qu'il tenoit à l'Écluse, et qu'on auroit accédé à la diminution des espèces.

Ces conditions nouvelles pour les députés les jetèrent dans un grand étonnement, et leur position devint extrêmement embarrassante à l'égard de leurs compatriotes, qui regardoient l'assurance de la di-

minution comme arrangée. Gruthuyse reste seul à Malines, et les laisse partir sans lui, parce qu'il ne désapprouvoit plus cette diminution, ayant dans l'intervalle de la négociation remboursé, suivant l'ancien taux, les rentes et redevances dont son droit de gruyte étoit chargé. (95)

Il faut croire que son luxe domestique, et de grandes dépenses occasionnées par un long et constant séjour à la cour des ducs de Bourgogne, l'avoient obéré, et qu'il fut plus d'une fois contraint d'avoir recours à des emprunts considérables.

Le 24 mai 1491, jour de la Pentecôte, Maximilien assemble à Malines le vingt-troisième Chapitre de la Toison-d'Or. Gruthuyse, qui redoutoit, sans doute, les reproches qu'il avoit encourus en prenant souvent parti pour les États de Flandre, et en défendant les privilèges de sa ville contre les entreprises de ce prince, n'y parut point.

Dans ce Chapitre furent produites plusieurs accusations contre quatre chevaliers qui avoient précédemment eu part aux mouvemens populaires des Flamands.

Gruthuyse fut accusé d'avoir, par suite des troubles qui agitoient le pays, et à la faveur du soulèvement du peuple, fait livrer aux François (96), avec lesquels on étoit en guerre, la ville d'Alost, et leur avoir rendu lui-même le château de Lille, dont il étoit capitaine; d'avoir, étant, par un des articles de la paix conclue avec Maximilien et le Magistrat de Bruges, devenu leur prisonnier, afin de se sous-

traire au jugement du tribunal de l'ordre de la Toison-d'Or, mieux aimé garder la prison commune, ce qui mettoit en sûreté ses biens, qu'on ne pouvoit confisquer à cause des privilèges dont jouissoit la bourgeoisie, et cela plutôt que d'être honorablement jugé par ses pairs; mais que, cependant, comme on lui avoit fait entendre qu'il ne pourroit pas toujours se soustraire à leur jugement, il s'étoit décidé à sortir de prison. On ajoutoit qu'ayant eu pour lieu de détention la ville de Malines, d'où il avoit cherché à s'évader, on avoit été obligé de le garder plus étroitement; et qu'enfin, après avoir trouvé le moyen de s'échapper et de se rendre à Bruges, il avoit pris part à la détention de Maximilien, que le peuple gardoit à vue dans une maison située sur le grand marché de cette ville. (97)

D'après ces motifs, plus ou moins fondés, au Chapitre suivant, convoqué à Bruxelles le 15 octobre 1516, long-temps après sa mort, les excuses qu'il avoit alléguées pour se dispenser d'assister à celui de 1491, et de répondre aux reproches dont sa conduite avoit été l'objet, furent discutées et trouvées non valables; en conséquence, un décret de Maximilien et du Chapitre ordonna, conformément aux statuts de l'ordre, que ses armes seroient enlevées de dessus la stalle où elles avoient été anciennement peintes, dans le chœur de l'église métropolitaine de Saint-Rombout de Malines, où s'étoit tenu ce Chapitre.

Pareil jugement fut porté contre Adolphe de Clèves, seigneur de Ravesteyn, et contre Wolfart de

Borssele, seigneur van der Veere (98); et pour le surplus, on s'en remettoit au jugement de Dieu. Mais à la prière des parens et des amis de Ravesteyn et de Gruthuyse, et à la sollicitation de messire de Belleville, envoyé par Louis XII à Philippe, pour engager ce prince à passer par la France en allant en Espagne par terre, les armes de ces deux seigneurs furent replacées au-dessus des stalles où elles étoient auparavant. (99)

Le 16 mars 1492 (N. S.), Gruthuyse voit mettre la dernière main au manuscrit de la *Consolation de la Philosophie*, de Boèce, traduite en flamand : il l'avoit fait exécuter à Gand; c'étoit le plus beau manuscrit de sa bibliothèque.

Le 14 novembre il arriva de Gand à Bruges, mais déjà tellement malade, qu'il mourut le 24 du même mois, âgé de plus de 70 ans. (100)

Le 27, vers les neuf heures du soir, son corps fut déposé dans le tombeau qu'il s'étoit fait construire dans l'église de Notre-Dame. A son convoi, qui fut très simple, il n'assista que douze ecclésiastiques en ceinture, chacun tenant à la main une torche ardente; il n'y eut qu'un très petit nombre d'autres assistans en deuil. Son cercueil, sans armoiries, fut porté par quatre chanoines. Au moment de l'inhumation il régnoit un si violent ouragan, que plusieurs arbres du cimetière de Notre-Dame furent déracinés. (101)

Ces détails s'éloignent un peu de ce qui se lit dans

un acte public rapporté par Dierix (102), et où Jean de Gruthuyse dit que son père termina ses jours dans une maison qu'il possédoit à Gand. Peut-être, pour accorder cette dernière version avec la nôtre, suffira-t-il de croire que le fils de Gruthuyse a voulu faire entendre que son père fut attaqué, dans cette maison, de la maladie dont il mourut à Bruges, onze jours après y avoir été transporté.

Gruthuyse jouit de toute la faveur de Philippe-le-Bon, de Charles-le-Hardi et de Marie de Bourgogne, ses souverains seigneurs, dont il étoit aimé. Il eut aussi l'affection des Brugeois, qui l'employèrent dans toutes les circonstances où leurs fréquens soulèvements les forçoient de recourir à la clémence de leurs princes. De son côté, il eut beaucoup moins d'attachement pour Maximilien, contre qui il se déclara après la mort de Marie, en faveur des États de Flandre, avec lesquels ce prince eut de grandes contestations, comme on a pu le voir.

Il aimoit les lettres. La riche bibliothèque qu'il s'étoit formée, et qu'on ne pouvoit comparer à aucune autre de son temps, si l'on en excepte celle des ducs de Bourgogne, en est une preuve incontestable. Il les protégeoit aussi dans ceux qui les cultivoient, témoin Colard Mansion, traducteur de plusieurs ouvrages en françois, et le premier imprimeur à Bruges, dont il tint un des enfans sur les Fonts baptismaux (103). Il étoit magnifique en tout. Le vaste hôtel (104) qu'il fit élever sur l'emplacement d'un

plus ancien, et qu'il orna de tout ce que les arts offroient alors de plus recherché, ses beaux et nombreux châteaux, ses dons multipliés, attestoient son goût et son opulence. Il fut en même temps religieux, sage et prudent, libéral, et charitable envers le pauvre; son esprit étoit orné, et il parloit bien (105). Il a laissé, dans divers monumens qui existent encore, des témoignages non équivoques de ses heureuses et brillantes qualités.

Son portrait se trouve peint dans plusieurs manuscrits qui lui ont appartenu (106). Le plus ressemblant doit être, sans contredit, celui qui le représente en pied, offrant à Charles VIII, roi de France, le livre du tournoi de son père. La statue de celui-ci, qu'il avoit fait exécuter en marbre blanc, de grandeur naturelle, ainsi que celle de sa mère, se voyoient encore avant nos derniers temps de destruction, placées, debout, derrière le maître-autel, et vis-à-vis l'endroit où se conservoit la châsse de saint Boniface, patron de l'église de Notre-Dame. (106 bis)

Il tiroit son nom de Gruthuyse, qui s'écrit diversement Gruythuyse, Gruuthuuse, Gruthuyse et Gruthuse, et qui signifie, en langue flamande, *maison de la gruyte*, ainsi appelée d'un droit ou impôt qui se prélevoit à son profit sur la fabrication et la vente de la bière, sous la dénomination de *gruyte*, sorte de drèche, et dont le produit s'appeloit *gruyte geldt* (argent de gruyte). Ce droit, qui consistoit en deux gros sur chaque tonneau de bière qui se

brassoit dans la ville de Bruges, avoit été accordé en 1200, à un de ses ancêtres, par Baudouin, comte de Flandre, au moment où, s'étant croisé contre les Infidèles, il étoit sur le point de partir pour Constantinople, afin que le produit pût mettre le seigneur de la Gruthuyse, capitaine de la ville, en état de secourir le seigneur de Ghistelles, à qui Baudouin avoit confié pendant son absence l'entretien des digues et la défense générale des côtes, depuis Calais jusqu'au port de l'Écluse, et auquel il avoit également accordé à cet effet un droit de sortie de quatre gros pour livre sur toutes les marchandises du pays (107). Il paroît que dans la suite les habitans purent, moyennant une rétribution pour le droit de gruyte, brasser avec leur propre mouture. Plus tard, la ville de Bruges prit à ferme, des seigneurs de la famille de la Gruthuyse, le fief de cette gruyte, qu'elle affermoit à son profit.

Louis de la Gruthuyse étoit prince de Steenhuyse, principauté à deux lieues de Grammont, que son père, Jean de Bruges, acquit à sa famille par son mariage avec Marguerite, fille et unique héritière de Félix, prince de Steenhuyse et seigneur d'Avelghem, grand-bailli de Bruges, mort vers l'an 1424.

Il fut créé, comme on l'a vu plus haut, comte de Wincester, par Édouard IV, roi d'Angleterre. Il étoit en outre seigneur banneret de Flandre, et possédoit les seigneuries :

1°. D'Avelghem, à deux lieues et demie de Cour-

traï, seigneurie de la châtellenie d'Audenaerde, que son père eut de sa femme, et dont l'antique château se voit gravé dans l'ouvrage de Sanderus. (108)

2°. De Hamste ou Haemstede, beau village et seigneurie dans l'île de Schouwen, qu'il acheta avec toutes ses dépendances, revenus, fermes et château, le 21 juin 1455, de Philippe-le-Bon. Par succession, cette seigneurie passa à Jean son fils, à qui la possession en fut confirmée par lettres de Maximilien et de Philippe son fils, datées du 20 novembre 1493.

Vers 1592, Catherine de Gruthuyse, fille de René, la vendit au seigneur Eewoutsen Teeling, conseiller des États de Zeelande, et à Jean Anthonissen de Jonge, bourguemestre de Ziericzee. Smallegang, dans sa *Chronique de Zeelande* (pages 682 et 689), donne les noms de tous les seigneurs de Hamste avant Gruthuyse; il a même porté le soin jusqu'à faire graver une vue du village.

3°. D'Oostcamp, fort village à trois quarts de lieue de Bruges. On ne peut à présent se faire une idée du beau château qui s'y trouvoit, que par la gravure qui est dans Sanderus (109), car on n'en voit plus aujourd'hui que quelques vestiges. C'est aujourd'hui la propriété de M. le duc d'Ursel.

4°. De Beveren, terre seigneuriale à quatre lieues de Courtrai, et dont les armes sont de gueules au sautoir d'argent.

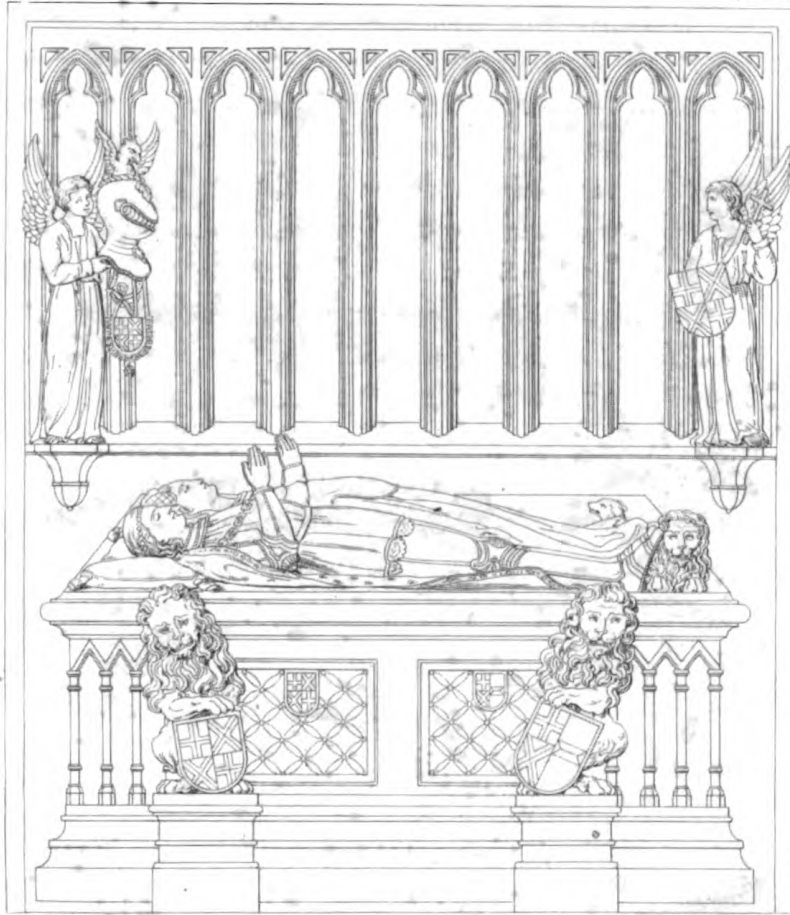
5°. De Thielt ten hove, autre terre à peu de distance de la ville de Thielt, qui est à quatre lieues et

demie de Bruges. Sanderus a donné la vue de ce bourg. Une dame de la Gruthuyse dont cet écrivain (tom. III, p. 38) ne rapporte pas le nom, a été enterrée dans l'église de ce village.

6°. D'Espierres, en flamand Spiere, seigneurie autrefois dans le Hainaut autrichien, et qui venoit du chef de sa grand'mère, Agnès de Mortagne, ville du Tournésis.

Gruthuyse ordonna par son testament que son corps seroit inhumé dans l'endroit où étoit le tombeau de ses ancêtres; et il laissa le plan de celui qu'il vouloit qu'on lui élevât. Ce tombeau, qui a été détruit en 1797, étoit dans le choeur de l'église canonique et paroissiale de Notre-Dame de Bruges, à gauche du maître-autel, et non loin de ceux de Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, et de Marie sa fille, lesquels occupoient le milieu du choeur; mais ils ont été déplacés depuis. Celui de Gruthuyse, au-devant duquel étoient deux lions de bronze, chacun placé sur un piédestal, l'un tenant les armes de Gruthuyse, et l'autre celles de sa femme, étoit en marbre noir, et les figures dont il étoit orné, en cuivre jaune.

On y voit ce noble Flamand couvert de son armure et décoré du collier de l'ordre de la Toison-d'Or, ayant les mains jointes, la tête posée sur un coussin, et les pieds appuyés contre un lion, couché tout de son long, à côté de sa femme, dans la même position, à chacune des deux extrémités d'une voûte



Fromy, del.

Normand, Als. sc.

TOMBEAU DE LOUIS DE BRUGES,
Seigneur de Gruuthuyse.



formée de huit arcades en ogive et soutenue par neuf colonnes en bronze cannelées. On avoit placé un ange à la tête et un autre aux pieds de ces deux figures. Le premier portoit le casque de Gruthuyse, son cimier et l'écu de ses armes, entouré de son collier, et surmonté de son chiffre ; l'autre tenoit une croix et les mêmes armes, mais sans décoration.

Au milieu d'une autre enceinte de colonnes d'ordre différent, et qui supportoient le monument, se voyoit représenté en pierre blanche, de grandeur naturelle, un homme couché, dont le corps étoit rongé par les vers ; c'étoit vraisemblablement le père de Gruthuyse, ou un de ses ancêtres dont il aura fait détruire l'ancien tombeau, pour y élever le nouveau. Sur celui-ci se lisoient les deux épitaphes suivantes :

« Hier light hooghe ende mogende heere m'er
« Lodewyck van Brugghe, heer van Gruuthuuse,
« grave van Wincestre, prince van Steenhuuse, etc.,
« eersten camerlinck van onsen geduchtigen heere
« en rudder van der ordene, ende in synen tydt
« gouverneur general van Hollandt, Zeelant ende
« Vriesland ende rudder van eeren van onse ge-
« duchtige et vrouwe Marie, die starf in 't jaer
« M. vierhundert xcij, den xxvj van nouembre. »

« Hier light vrouwe Marguriete van Borssele, ge-
« selnede van myn heere booven genoemt, dochter
« van myn heer Hendrick van Borssele, heere van

« Vere, grave van Granpré, die starf in 't jaer
 « duysent v^e tien den 25 dag van ougst, godt hebbe
 « de zielen. »

C'est-à-dire,

« Ci-gît haut et puissant seigneur messire Louis
 « de Bruges, seigneur de Gruuthuuse, comte de
 « Wincestre, prince de Steenhuyse, etc., premier
 « chambellan de notre redouté souverain, et cheva-
 « lier de l'ordre, et en son vivant gouverneur géné-
 « ral de Hollande, Zeelande et Frise, et chevalier
 « d'honneur de notre redoutée dame Marie, lequel
 « mourut en l'an mil quatre cent quatre-vingt douze,
 « le 26 de novembre. »

« Ci-gît dame Marguerite de Borssele, femme de
 « mondit seigneur, fille de monseigneur Henri de
 « Borssele, seigneur de la Vere, comte de Grandpré,
 « laquelle mourut en l'an mil cinq cent dix, le 25^e
 « jour d'août. »

« Dieu veuille avoir leur âme. »

La devise de Gruthuyse : *Plus est en vous*, en flamand *meer es in u*, accompagnoit ces inscriptions. Il se plaisoit à marquer de cette devise tout ce qui lui appartenoit, et ce qui étoit à son usage.

Si l'on peut s'en rapporter à une tradition populaire, il la prit à l'occasion d'une demande qu'il adressa à Philippe-le-Bon, qui lui répondit par ces

mots, voulant ainsi lui faire entendre que la grâce ou la faveur qu'il sollicitoit, étoit autant et peut-être plus en son pouvoir qu'en celui de son prince; mais il vaut mieux croire que cette devise étoit un effet de l'extrême modestie de Gruthuyse.

Dans son ouvrage intitulé *Description des Plans de la ville de Bruges*, pl. 20, M. Rudd a fait graver ce tombeau avec la plupart de ses détails, d'après un dessin exact qu'en avoit fait prendre M. van Heurpe, au moment où on alloit le détruire.

Gruthuyse portoit aux 1 et 4 d'or, à la croix de sable, qui est Gruthuyse, aux 2 et 3 de gueules au sautoir d'argent, qui est *van der Aa*. Son cimier étoit un bouc ou capricorne issant de sable, accolé d'azur et accorné d'or dans un vol d'hermine de trois rangs. Ses supports étoient deux licornes.

On ne sait pourquoi il accompagna, dans la suite, son écusson de deux mortiers posés sur leur affût, et lançant une bombe qui s'enflamme.

Cette machine de guerre, connue d'abord sous le nom de *bombarde*, et le projectile sous celui d'*engin volant*, paroît avoir été employée pour la première fois au siège de Bordeaux, en 1452.

Sa maison, qui fut construite après le milieu du quinzième siècle, se trouve également gravée dans le tome II, p. 148, du *Flandria illustrata*, de Sanderus. C'étoit un des plus beaux et des plus vastes hôtels qu'il y eût alors. La décoration de l'intérieur, dont on voyoit encore quelques restes il y a une

cinquantaine d'années, en faisoit un palais magnifique. Il est bâti en briques rouges, sur un canal, vis-à-vis d'un pont appelé *Gruthuyse-Brugge*, et communique par une tribune à l'église de Notre-Dame (110). Le terrain des jardins qui en dépendoient est maintenant couvert de maisons particulières; et on a établi dans cet hôtel, depuis 1628, un Mont-de-Piété.

Quoique M. Moke ait fait, de Louis de Bruges, le principal personnage d'un roman qui a eu quelque succès, intitulé *le Gueux de mer, ou la Belgique sous le duc d'Albe*, Paris, 1827, 2 vol. in-12, les faits qu'on y raconte sont tout-à-fait étrangers à ce seigneur, ainsi qu'au siècle où il a vécu.

GÉNÉALOGIE

DES

SEIGNEURS DE LA GRUTHUYSE.

LA généalogie que nous donnons ici a été dressée d'après cinq autres, plus ou moins complètes, de la famille de la Gruthuyse. Nous les avons trouvées :

1°. Dans un beau manuscrit du dix-septième siècle, rempli de blasons enluminés, et de généalogies, pour la plupart relatives aux grandes familles des Pays-Bas, et qui a passé de la bibliothèque de d'Hozier dans celle du Roi.

2°. Dans le tome II, page 110, des *Trophées du Brabant*, par Butkens, où l'on trouve aussi les généalogies des van der Aa et de Grimberge ou Grimberghe, dont un descendant épousa, au treizième siècle, l'héritière de la Gruthuyse.

3°. Parmi les généalogies de Scohier, conservées à la bibliothèque du Roi.

Feu M. le comte de Peelaert, de Bruges, nous en a communiqué une autre qu'il avoit tirée d'un manuscrit contenant plusieurs généalogies d'anciennes familles de Flandre; elle est plus détaillée et moins fautive que celles dont nous venons de parler. Notre

travail s'est donc borné à comparer entre elles ces différentes généalogies, à les corriger les unes par les autres, et à nous montrer, autant que cela nous a été possible, plus exact que nos prédécesseurs. Nous y avons fait entrer des faits et des détails de mœurs qui n'ont pu trouver place dans ces Recherches; peut-être rachèteront-ils la sécheresse inséparable de ces sortes de dénombremens.

La famille de la Gruthuyse, dite *de Bruges*, qui tire son origine des anciens châtelains de cette ville, et dont le premier connu, Érembold, suivit le comte Robert dans son voyage à Jérusalem en 1096, portoit, dans le principe, d'or à la croix de sable; et depuis qu'elle s'étoit alliée à celle de van der Aa, elle écarteloit aux 1 et 4 de Gruthuyse, aux 2 et 3 de gueules, au sautoir d'argent, qui est van der Aa.

On n'a pu jusqu'ici découvrir la filiation des individus de cette famille qui suivent, et dont il est fait mention par plusieurs historiens.

1°. Henri de Bruges XI°, échevin du premier banc de la Keure de Gand en 1303, rapporté par de l'Espinoxy. (*Recherche de l'antiquité des familles de Flandre*, p. 353.)

2°. Catherine de Bruges de la Gruthuyse, première femme de Guy de Ghistelles, chevalier, seigneur de Lacque (Laeken) en 1380 (le P. Anselme, t. 1, p. 161); et *Recueil généalogique des Familles originaires des Pays-Bas*, 1775, in-8°, p. 161.

Le manuscrit d'Hozier (p. 45) ne parle que de la

seconde femme de ce Guy, seigneur de Laeken, mort en 1429, laquelle étoit Agnès de Barlaimont, fille de sire de Ville, morte le 10 septembre 1429, et enterrée à Sainte-Catherine-lez-Bruges. (*Rec., ibid.*)

Le manuscrit de M. de Peelaert dit que Catherine de Bruges mourut religieuse de Sainte-Claire, le 14 décembre 1342, et qu'elle avoit épousé Jean, sire d'Axele, chevalier.

3°. Lysbette de Gruthuyse, femme de Huygens de Zierembeke, fille de Guy d'Oyenberghe, en 1355, et de Lysbette, fille de Huygens de Zierembeke. Celle-ci recueillit la succession de son père en 1416, et eut quelques contestations avec sa mère, au sujet d'une rente viagère. (*De l'Espinoy, p. 274.*)

4°. Marie, fille de messire Guildolf de Bruges, laquelle épousa par traité, en janvier 1459, Olivier d'Asschove, sire de Malines. Les armes de celui-ci étoient un lion. (*Ms. de M. de Peelaert.*)

5°. Léon, bâtard de la Gruthuyse, qui épousa, vers 1348, Ligarde Cortschoof, fille de Colard, bourguemestre de Bruges. (*Mss. particuliers de M. de Peelaert.*)

6°. N. de la Gruthuyse, qui épousa Sohier de Dudzeele, fille de Baudonin, sire dudit lieu, et de Marie de Bailleul, vers 1363, dont un enfant. (*Ibid.*)

I. LAMBERT DE BRUGES, sire de la Gruthuyse, chevalier, nommé en 1250, et mentionné, en 1248, en un registre de Saint-Donat, à Bruges.

Femme N.

1. GUILDOLF, qui suit :
2. GUILLAUME.

II. GUIDOLF OU GUILDOLF, sire de la Gruthuyse, vers l'an 1248. Sanderus (*Fland. ill.*, tom. II, p. 17) a trouvé mentionné, dans les archives des Dominicains de Bruges, un *miles* du nom de Guidolf.

Femme. GISELE OU GHISELLE. Le manuscrit d'Hozier la dit fille du sire de Ghistelle. Schohier l'appelle Marguerite, fille de Jean, seigneur de Ghistelles, lequel mourut l'an 1213.

1. GUILDOLF, qui suit :
2. JEAN, qui suit après son frère, art. IV.
3. JEANNE, qui épousa Jean de Ghistelles, sire de Formizeele, Motte, etc., mort en 1315, grand-chambellan de Flandre, fils de Jean et de Marguerite de Formizeele.
4. MARIE, qui épousa messire Gérard de Halewin, sire de Lichtervelde et de Molinet, dont il n'est fait nulle part mention, ni dans le Ms. d'Hozier ni dans le P. Anselme (tom. III, p. 908).

5. MARGUERITE, qui, selon le Ms. d'Hozier, épousa Roland, seigneur de Halewyn et d'Uytkerke.

III. GELDOLF ou GUILDOLF DE BRUGES, sire de la Gruthuyse, châtelain de Bruges, vivant en 1282, suivant d'Hozier, et aussi en 1282, suivant le Ms. de M. de Peelaert, et signant, au rapport de Beaucourt (*Jaerboeken van den Vrye*, p. 146), avec d'autres seigneurs un acte daté du 13 juin 1292, où il prend le nom de Guildolf, sire de la Gruthus de Bruges.

Femme. GERTRUDE, fille du sire d'Assche, en Brabant.

ANNE DE BRUGES, suivant le Ms. de M. de Peelaert; et, suivant Butkens, Catherine, héritière de la Gruthuyse. Elle épousa Gérard d'Aa, chevalier, sire de Grimberghe, dont la postérité, art. V.

IV. JEAN DE BRUGES, sire de la Gruthuyse, frère de Guildolf ci-dessus, art. III.

Femme. MARGUERITE DE GHISTELLE, fille de Jean II du nom, sire de Ghistelle, mort en 1257, selon l'auteur du *Recueil général des Familles des Pays-Bas*, 1775, in-8. tom. II, p. 155, et en 1289, gisant au champ de Ghistelle, selon le Ms. d'Hozier, p. 45, qui nomme cette fille Jeanne, et d'Isabeau de la Woestine

et de Formizeele, suivant le *Recueil général* (*Ibid.*), laquelle, dit le Ms. d'Hozier, renonça au douaire auquel elle pouvoit prétendre sur la terre de la Motte, tenue du sire d'Armentières, au profit de Gautier de Ghistelles, son fils mainé, suivant lettres datées de 1308.

1. JEAN DE BRUGES, sire de la Gruthuyse, qui épousa la fille de Percheval de la Woestyne, sire de Knesselaer, sans enfans.
2. MARGUERITE DE BRUGES.

V. GÉRARD VAN DER AA OU D'AA, fait chevalier à la bataille de Woeringe en 1288, mentionné en 1281, 1287, 1299, 1334, 1339 (*Table des Monumens anciens*, de M. de Saint-Genois, p. 9), mentionné sire de Grimberghe en 1292 et 1297 (Butkens, tom. II, p. 110; et Miræus (Lamire), *Donat. belg.*, lib. 4, p. 256), porte de gueules au sautoir d'argent.

Femme. ANNE OU CATHERINE DE BRUGES, héritière de Gruthuyse.

1. JEAN, qui suit :
2. GÉRARD D'AA, sire de Grimberghe, qui épousa Isabeau van Leefdaele, veuve de Willaume, sire de Petershem, chevalier, vivant en 1302 (*Recueil gén.*, tom. I, p. 326), et qui étoit mort en 1347. (Butkens, tom. II, p. 110.)

VI. JEAN D'AA, premier du nom, sire de Grimberghe et de la Gruthuyse, en 1322, 1329, 1336, 1339, et mort vers 1360.

Il signa le 3 décembre 1339, à Gand, avec un grand nombre d'autres seigneurs flamands, un traité d'alliance et d'assistance entre le duc de Brabant et le comte de Flandre (*Saint-Genois*, p. 205, et *Chron. van Vlaend.*, tom. II, p. 113). Il est mentionné par Miræus (*Donat. belg.*, p. 256) en 1350, et par Butkens (tom. II, p. 108) le 3 février et le 1^{er} octobre 1355. Beaucourt (*Jaerboeken van den Vryen*, t. III, p. 147) a trouvé dans un manuscrit l'énumération de ses fiefs, faite au bourg de Bruges, en 1351.

A son mariage il reçut de la ville de Bruges, pour présent de noces, une coupe pesant sept marcs, laquelle fut payée, suivant les comptes de la ville de 1367 à 1368, fol. 77, la somme de 6 livres de gros, ou 72 livres parisis.

1. Femme. La fille de JEAN DE STEELANDT, seigneur de Lophem, dont il eut Jean, suivant Sanderus (tom. II, p. 17), qui épousa Isabelle, dame d'Agimont, Aishove et Herines, et que Puteanus (*Prælium Woering.*, p. 106), fait vivre en 1384.
2. MARGUERITE DE DUTZEELE, vers 1360, fille de Baudouin, sire dudit lieu, et de Marie de Bail-

leul, morte le 5 mars 1363, et enterrée à Dutzele (Sanderus, tom. II, p. 218). Elle portoit d'argent au chevron de gueules.

1. JEAN D'AA, qui suit.
2. MARGUERITE. Butkens (tom. II, p. 111) et La Morlière (*Rec.*, p. 72) la nomment Marie. Le P. Anselme (tom. III, p. 908) lui donne pour mère Béatrix de Grimberghe. Elle épousa Roland, fils de Hugues, sire de Halewyn, Watervliet, etc., gouverneur, suivant le même, de Rethel, et décapité à Gand, par les mutins, et d'Isabeau, dame d'Uytkerke. Les Mss. d'Ho-zier et de M. de Peelaert n'en font nulle mention.
3. JEANNE DE LA GRUTHUYSE, qui épousa, vers 1376, Gilles Hoste (Ms. Peelaert), fils de Jean et de Marie Vande Walle, sans enfans.

VII. JEAN D'AA, deuxième du nom, chevalier, sire de Gruthuyse et de Grimberghe, drossaert de Brabant, nommé en 1374, 1376, 1378.

1. Femme. ISABELLE DE LOOZ, fille de Jean de Looz, sire d'Agimont, Walhain, et d'Isabelle de Gavre, dame d'Aishove, Herines, en 1372, 1376, héritière de Bruglettes, et veuve du sire de Rochefort, fils de Thierry et de la fille

Haneffe. Butkens la donne pour la première femme de Jean III son fils.

1. JEANNE D'AA, dame de Grimberghe, en partie, et Walhain, qui épousa Henri de Bautershem, sire de Berghes-sur-le-Zoom, veuf en 1408, mort en 1418.
2. JEAN, qui suit.
3. ROLAND DE LA GRUTHUYSE, tué à la bataille d'Azincourt, en 1415 (*Chron. van Vlaend.*, tom. II, p. 175), qui épousa Catherine Trions, dame de Stoxeghem (Sotteghem ou Stockem), sans hoirs. (*Registre des Parchons de Gand*, l'an 1414, fol. 47.)
4. AGNÈS DE LA GRUTHUYSE, dame de Heers, Walbrugge, Schothoucke. Butkens la dit fille d'une seconde femme de Jean III, et morte en couches d'un fils de Jean Vilain, sire de Hase.

Meyer (fol. 292, verso) parle d'Agnès de la Gruthuyse comme ayant rendu de grands services aux trente-sept Picards faits prisonniers sur les insurgés contre Philippe-le-Bon, en juin 1437, et que les mutins, le 12 février de l'année suivante, renvoyèrent au prince pour le fléchir et en obtenir leur pardon.

5. GUILDOLF DE LA GRUTHUYSE.

6. CATHERINE DE LA GRUTHUYSE, chanoinesse de Nivelles, inconnue à Butkens.

2. Femme. MARIE DE GHISTELLES. Butkens lui donne pour seconde femme Agnès de Mortagne, qui étoit celle de son fils, Jean III.

VIII. JEAN D'AA, troisième du nom, sire de la Gruthuyse, prend le nom, et armes de Bruges écartelées d'Aa, par traité du 25 janvier 1389.

Femme. AGNÈS DE MORTAGNE, dame d'Espières, en flamand Spiere, veuve de Gérard de Hallowyn, chevalier, sire de Lichtervelde et du Molinet, fils de Daniel, et fille de messire Alard, sire dudit lieu, et d'Anne de le Watines.

Jean de la Gruthuyse épousa Agnès de Mortagne le 18 mars 1389. Sanderus (*Fland.*, tom. II, p. 18) dit, par erreur, en 1437. Le Carpentier (tom. II, p. 814) la dit femme du châtelain de Furnes. Elle mourut le 23 juillet 1438, d'après l'épitaphe suivante, qui se lisoit sur son tombeau, aux Carmes chaussés, à Bruges.

« Hier vooren ligghet begraven Agnes van Mortaignen, vrauwe van den Gruuthuuse, ende van Spire, die starf in 't iaer M cccc xxxviii den iii daghe in Hoymaendt. » (98)

Son père étoit Jean, sire d'Espières, et sa mère, Agnès, fille de Baudouin de Pennes (Piennes), et d'Alix de Créquy (Le Carpentier, tom. II, p. 812). Son grand-père, Éverard ou Gérard Radoul, sire de Mortagne, mourut en 1391, et fut enterré avec grande pompe à l'abbaye de Saint-Martin de Tournai, dans un

tombeau où un seigneur de Mortagne étoit déjà enterré. On y lisoit les deux épitaphes que voici :

1. « Chy gist Gérard de Mortaigne, dit d'Espieres, chevaliers, sires
« de Kaurines, ky trespasa lan de grasse 1391, le 25^e jour du mois de
« julet. Priez adieu pour same. »

2. « Chy gist Marie de Warison, veufve de feu noble homme Mgr.
« de Caurines, qui trespasa lan de grasse 1418, le 11^e jour de sep-
« tembre. Priez pour same. »

Il sera question du cérémonial qui fut observé à l'enterrement de Gérard de Mortagne, dans la Notice des manuscrits de la bibliothèque de Louis de la Gruthuyse, son arrière-petit-fils, et qui possédoit un manuscrit où sont rapportés les détails de cet enterrement.

1. JEAN DE BRUGES, quatrième du nom, qui suit.
2. CATHERINE DE BRUGES, dite *de la Gruthuyse*, qui épousa Henri, sire de Wasse-naere, vicomte de Leyde, qui mourut en 1447. Elle, en 1460. (Butkens, p. 111.)
3. JEANNE D'AA, de la Gruthuyse, dame de Grimberghe, fille aînée, qui épousa Henri de Bautershem, chevalier, sire de Berghes-sur-le-Zoom.

IX. GUILDOLF DE LA GRUTHUYSE, sire de Proorslé, chevalier, bailli de Tenremonde, 1378, puis d'Alost, 1385. Porte brisé de Ghistelles sur le tout.

Femme. CATHERINE DE KEMPE (Butk.), Cremps, dame de Wellecomme, Piennes, fille (Butkens, veuve) de Jean de La Haye (van der Haghe), par traité, 1406.

Il est probable que c'étoit au faiseur de la grute (*grute makèr*) que cette dame, et peut-être pendant son veuvage, que la ville de Bruges, suivant ses comptes de 1417 à 1418, de 1418 à 1419, et de 1420 à 1421, paya différens salaires qui lui étoient dus.

1. CATHERINE DE LA GRUTHUYSE, qui épousa, vers 1334, messire Jean, sire d'Axeles, décédé en 1342, gisant à Sainte-Claire-lez-Gand, fils de Philippe, sire d'Axeles, et de N. de Steelandt.

2. LOUIS, bâtard de la Gruthuyse, procréé d'Agnès van Torre. (*Reg. des Parchons.*)

Femme, 1413. LIGARDE DE CORTSCHOOF, fille de Colard. (*Ibid.*)

1. LIGARDE DE LA GRUTHUYSE, qui épousa, vers l'an 1424, Jacques van den Heede (*Ibid.*), fils de Louis et de Catherine de Burcq, et qui eut, de Claire Lauwe-reyns, morte le 18 septembre 1529, François van den Heede, vicomte de Vive-Saint-Éloy, seigneur de Negreputte, mort le 27 mai 1537. (*Dict. de la Noblesse*, tom. XIV, p. 376.)

2. ALIX DE LA GRUTHUYSE, qui épousa Alexandre Schotte (*Reg. des Parchons*), dont Marguerite de la Gruthuyse, qui épousa Pierre van den Woestyne, dont enfant. (*Ibid.*)

X. JEAN DE BRUGES, quatrième du nom, chevalier, sire de la Gruthuyse, d'Espières, Oostcamp, Thielt, Avelghem, etc., grand-veneur de Flandre, 1382, capitaine du château de Lille.

Des malveillans ayant répandu, à Lille, des lettres anonymes, en flamand et en français, dans lesquelles on accusoit Jean de la Gruthuyse de trahir Louis, comte de Flandre, qu'on avertissoit de se tenir sur ses gardes, ce seigneur s'empressa d'aller trouver son souverain, et pour garans de sa fidélité, de mettre à sa discrétion, en présence d'un grand nombre de chevaliers et d'écuyers du pays de Flandre, sa personne et tous ses biens. Pleinement satisfait de cette démarche, le comte adressa au Magistrat de Bruges, des lettres patentes datées du 24 juin 1383, pour l'avertir du délit dont s'étoient rendus coupables des malveillans envers son fidèle chevalier et conseiller, le seigneur de la Gruthuyse, et pour déclarer qu'il le regardoit, et qu'on devoit le regarder, comme un loyal chevalier, tel qu'il avoit toujours été.

Voici la teneur de ces lettres, dont l'original en parchemin nous appartient.

« Wy Lodewyc grave van Vlaenderen, hertoghe van Brabant, graue van Artois ende van Bourgoengnen, Palatin, here van Salins, grave van Nevers, van Rethel ende here van Machline, doen te wetene allen lieden dat onsen gheminden capitein, bailliu, scouteten ende goeden lieden ghemeenlike van onser stede van Brugghe ende elken zouderlingen wien onse presente

letteren ghetoocht worden saluut : Vte dien dat ghisteren tilcke vele brieven vonden waren ghestroyt binen onser stede van Ryssele, inhoudende ende ghescreven an deene zide aldus in walsche : Conte de Flandres, wardez-vous bien ; le sire de Gruuthuse vous a trabit, ende an dandre zide aldus in vlaemsche, de here van den Gruuthuse heeft verraden den gravé van Vlaenderen, ende om dat men niet gheweten can wie de vorseide brieven ghestroyt oft ghemaect mach hebben, ende wel te peinsene es dat de zaken ghedaen zyn vte nide ende quader aertheden die yement ghepeinst heeft op onser ghetrauwen ruddre ende raed den here van den Gruuthuse vorseit, so eist dat onse vorseide getrauwe ruddre voor ons gecommen es, in de presentie van vele vremen ruddren, ende andren ruddren ende knapen van onsen lande van vlaendren, ende heeft ghepresenteert zyn lyf ende goed in honsen handen ; zegghende eist yement wie hi zy ute ghesteken seggheren van Ryssele of andre neutemakers ons contrarie wesende ende mainteneren wille dat hi eneghe zaken van aertheden of verranessen icghen ons of eneghen andren here ghedaen zoude hebben dat wille hi ende es vulvaerdich te verandwordene met sinen liue als een goed ende ghetrauwe ruddre sculdich es te doene. Eist voor ons of elre in wies lieñ hove dat zy vte ghesteken ons of yement van onsen bloede, ende waert dat yement van onsen bloede, de saken vors' op hem mainteneren wilde. Daerof stelt hi hem ter ordenanchen van ons. Supplyerende omoedelike dat wy de vorseide presentatie ontfanen wilden ende die in ghedinkenesse houden, want hi die altoos bereet ware te volcommene ende daertoe te doene al dat een goed ende ghetrauwe ruddre sculdich es te doene also vors' es, Wy anziende de ghewilleghe presentatie vorseidt bi onsen vors' ruddre voor ons ghedaen, in de presentie van den ruddren ende knapen vors' ende ooc ghemact dat wine altoos goed ende ghetrauwe tonswaert vonden hebben zonder eneghe faute, houden onsen vorseiden ruddre van den zaken vors' over onsculdich, euenverre dat in ons

enware dat yement quame die hem op de zaken vors' voor ons of elre alsoo behoerde anspreken wilden, twelke hi altoos bereert es te verandwoordene alsoo vors' es bi den oorconscience hier af van dese van onser letteren gheseghelt met onsen zeghele, ghegheuen te Ryssle den xxiiiij dach van wedemaend int jaer ons heren m. ccc. drie en tachtentich. »

Meyer (fol. 168, verso) fait mention, à l'année 1377, d'une réconciliation qui eut lieu par la médiation de la vertueuse Marguerite de France, fille de Philippe-le-Long, et mère de Louis de Mâle, comte de Flandre, entre Geldolphe de Gruthuyse, le seigneur de Gruthuyse (vraisemblablement Jean son frère, dont il est ici question) et la famille de ces deux seigneurs, et entre Jean Bonin ou Bovin, seigneur de Meulenbeke, d'une famille puissante et hautaine et ses proches parens. Ces deux familles se portèrent une haine qui alloit non seulement jusqu'aux provocations, mais tournoit souvent en rixes. Meyer ne rapporte ni le motif ni l'origine de cette animosité. Il ajoute simplement que Jean, seigneur de Ghistelles, chevalier, sans doute Jean IV du nom, dit *le grand Doigt*, avoit pris parti dans cette querelle pour les Gruthuyse.

Jean de la Gruthuyse étoit bailli d'Ypres en 1383 (Sanderus, tom. II, p. 268). La même année, lui et Jean de Ghistelles, gouverneur de Bruges, signent la paix faite avec les Gantois (*Idem*, tom. II, p. 251). Aux obsèques de Louis de Mâle, mort le 6 janvier 1384, ce fut lui qui porta l'écu de Philippe de Bourgogne, qui avoit épousé Marguerite, fille unique et héritière de Louis. Le 31 mars 1392, et non en 1382, ainsi que le dit Sanderus (*ibid.*), il se rendit sur le grand marché de la ville de Bruges, à la tête de cinquante chevaliers, pour combattre Wolfart, seigneur de Ghistelles, qui l'attendoit au même lieu avec un égal nombre de chevaliers. Ce tournoi est représenté, avec tous ses détails, dans un très beau manuscrit, dont nous aurons occasion de parler au long, par la suite.

On le voit, en 1395, conseiller de Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne (*Mém. pour servir à l'Hist. de France*, Paris, 1729, in-4°, tom. I, p. 14). A la même époque, le duc de Bourgogne, qui envoie une armée commandée par son fils Jean, comte de Nevers, au secours du roi de Hongrie, en guerre avec les Turcs, confie à Gruthuyse le pennon, ou bannière, de cette armée. (*Id.*, *ibid.*)

Les Brugeois partent, en 1436, au nombre de quatre cent cinquante, pour Calais, dont leur prince faisait le siège, et lui laissent le gouvernement de leur ville (*Ann. de Bruges*, tom. II, p. 23); mais il se démet, au bout de quelque temps, de cette fonction (*Tableau*, tom. II, p. 64; de l'Espinoy, p. 168; *Chron. van Vlaen.*, tom. II, p. 249), après avoir inutilement tenté de ramener par la persuasion et la douceur le peuple mutiné qui venoit de massacrer, sous ses yeux, l'écotète Eustache Brix.

Le 21 septembre ce même peuple le supplie, de concert avec le bourguemestre de la commune Louis van de Walle, et un dominicain, docteur en théologie, nommé Antoine Coen, de porter au comte des paroles de paix, et d'en obtenir le pardon de sa révolte (Meyer, fol. 286, verso; *Chron. van Vlaen.*, tom. II, p. 251). A force d'instances auprès du prince, il parvient à tout arranger, au gré de celui-ci, et à la satisfaction du peuple. (*Excell. chron.*, fol. lxxxviiij, recto.)

Il est nommé, en la même année 1436, un des commissaires chargés de renouveler le Magistrat de Bruges (Sand., tom. II, p. 26). La même commission lui est encore donnée le 7 avril 1438 (*Excell. Chron.*, fol. xcix, verso). Enfin, on le trouve parmi les confrères de l'archi-confrérie de Saint-Georges, dite *des Arbalétriers*, dans le registre des réceptions, commencé en 1437. (*Jaerb.*, p. 184.)

Femme. MARGUERITE, princesse de Steenhuyse et dame d'Avelghem, l'an 1415, fille et héri-

tière de Félix, prince de Steenhuyse, grand-bailli de Flandre, mort vers 1424, et de Marguerite de Stavele, fille de messire Guillaume, vicomte de Furnes, et de Marguerite, dame d'Isenghien. Félix étoit fils de Gérard, mort vers 1379, qui étoit fils de Halcard, vers 1300. (Van Ghistel, *Hist. arch. Mechel.*, tom. II, p. 229; de l'Espinoy, p. 86.)

1. LOUIS DE BRUGES, sire de la Gruthuyse, qui suit :
2. LOUISE, qui épousa Louis de Flandre, chevalier, sire van Praet et de la Woestyne, Ommelé (Omezée) Beveren, fils de Jean et de Jeanne de Reyghersvliet, et qui fut aussi gouverneur de Hollande, et descendoit d'un bâtard de Louis de Mâle, en 1381. Elle mourut le jour de la Saint-Barthélemi 1488, et gît à Altre, devant le maître-autel.
3. JEANNE DE BRUGES, dite *de la Gruthuyse*, qui épousa à Bruges, en 1455, Jean de Ghistelles, chevalier, sire d'Esclébeke, grand-veneur de Flandre, au rapport du P. Anselme (tom. III, p. 912).
4. CATHERINE DE BRUGES, morte en 1460, qui épousa Henri, baron de Wassenaere, mort en 1447, suivant le Ms. d'Hozier (pages 147 et 160). Butkens la dit soeur, au lieu de fille, de Jean IV.

5. **MARGUERITE**, dans Butkens; inconnue au généalogiste de M. de Peelaert, et ne se trouve point dans le Ms. d'Hozier; elle épousa en 1456, suivant un autre Ms. de M. de Peelaert, Pierre van den Woestyne, fils de Pierre et d'Isabelle Coene.
6. **ISABEAU**, religieuse à Galilée, à Gand, morte en 1491. Dans Butkens, mais inconnue aux auteurs des Mss. d'Hozier et de Peelaert.

XI. LOUIS DE BRUGES, seigneur de la Gru-thuyse, prince de Steenhuyse, seigneur d'Avelghem, Hamste, Oostcamp, Beveren, Thielt ten Hove, Espières, comte de Winchester, chevalier de l'ordre de la Toison-d'Or, marié, suivant Butkens, en 1465, mais plutôt en 1455; autrement son fils Jean n'eût eu qu'environ treize ans lorsqu'il fut fait prisonnier à la bataille de Guinegate, mort en 1492: c'est lui qui est l'objet de ces Recherches.

Femme. **MARGUERITE** (Sanderus l'appelle, par erreur, Jeanne; et Butkens, Marie) de Borssele, fille de Henri de Borssele, comte de Grandpré, seigneur de la Veere, Vlissingue, Westcapelle, Domburg, etc., chevalier de la Toison-d'Or, gouverneur de Hollande, mort en 1474, et de Jeanne de Halewyn, fille d'Olivier, troisième

filz de Roland, et de Marguerite de Bruges. Elle mourut en 1510.

Suivant les comptes de la ville de Bruges, de 1489 à 1490, fol. 168, il lui est donné par la ville 3 livres de gros, pour être distribuées par elle en aumônes. Aux mêmes comptes, on lui paie 4 livres de gros, somme qui lui est allouée tous les ans pour ses épingles; et, chose remarquable, c'est qu'on lui donne le titre de *Mer* (*Messire*) comme à un seigneur.

Voici ce qu'on y lit :

« Betaelt mer vrouwe van den Gruuthuuse ter cause van hueren spelle ghelde dat zoe jaerlicx heeft van den Gruute mynen heere van den Gruuthuuse toebehoorende, die dese stede Jaerlicx hem in pachte heeft, en dit van eenen jaer ghevalle, iiij. liv. gr.»

Nous devons cet extrait et quelques autres des mêmes comptes, à la complaisance de M. Scourion, bibliothécaire de la ville de Bruges.

1. JEAN, sixième du nom, qui suit.
2. MARGUERITE DE BRUGES, dite *de la Gruuthuyse*, morte sans avoir été mariée, gît à Cauberghe, à Bruxelles.
3. LOUIS DE LA GRUTHUYSE, sire d'Espières, mort, ayant toujours gardé le célibat, le 5 janvier 1461, gît à Oostcamp. Inconnu à d'Hozier et à Butkens.

4. JEANNE DE LA GRUTHUYSE, qui épousa Jacques II, comte de Hornes, seigneur d'Altena, en Hollande. (Duchesne, *Gén. de la maison de Montmorency*, p. 276; et le P. Anselme, tom. VII, p. 171.)

Lors de son mariage ou de celui de sa sœur Marie, le 1^{er} décembre (1476), la duchesse de Bourgogne étant à Gand, avec mademoiselle de Bourgogne, ordonna quatre plats de creue, c'est-à-dire de plus, pour les fiançailles de la fille du seigneur de la Gruthuyse; ce qui étoit une grande marque d'honneur (*Mém. de Comines, Brux.*, 1723, in-8°, tom. III, p. 404). Elle est enterrée aux Cordeliers de Malines, avec cette épitaphe :

« Dieu face mercy à noble dame, dame Jehanne de Bruges, « fille de messire Loys de Bruges, Sgr. de la Gruthuze, comte « de Winchester, etc., et de dame Marguerite de Borssele, et « femme de noble et puissant seigneur messire Jacques, comte « de Hornes, laquelle dame trépassa l'an 1502, le 5 de janvier. » (*Provincie stad ende district van Mechelen, Bruss.*, 1770, 2 vol. in-4°, tom. II, p. 15.)

5. MARIE DE BRUGES, qui épousa Adrien, sire de Gruninghen ou Cruninghen en Zeelande, Heenvliet.
6. JEAN DE BRUGES, dit *de la Gruthuyse*, seigneur d'Avelghem, Northou, etc., sénéchal d'Anjou, conseiller et chambellan du Roi. Il mourut en 1509. Portoit Borssele

sur le tout, et épousa Louise de Nesle, dame d'Offremont, Mello, Encre, Bray-sur-Somme, etc., fille héritière de Jean de Nesle et de Jacqueline de Croy. (*La Morlière*, in-4°, p. 262.)

Il succéda à son frère Jean dans la place de sénéchal d'Anjou, et fut reçu en cette qualité à la Chambre des Comptes de Paris, en juin 1498. L'ancienne Coutume de Senlis, de 1506 (Louvet, *Hist. de la Noblesse de Beauvoisis*, p. 752), le qualifie de seigneur chastellain et baron de Mello.

I. LOUIS DE BRUGES.

Louise de Nesle étant veuve de Jean de Bruges, elle donna, par contrat du 13 avril 1524, les terres d'Offremont, de Mello, d'Encre et de Bray-sur-Somme, à François de Montmorency, seigneur de la Rochepot, gouverneur de l'Île-de-France, et à Charlotte d'Humières, son épouse, en faveur de leur mariage, à condition que, venant à mourir sans enfans, les terres d'Offremont et de Mello demeureroient à la maison de Montmorency, et celles d'Encre et de Bray-sur-Somme, à la maison d'Humières.

D'après cette disposition, Moreri (*Paris*, 1759, tom. III, p. 757) a cru que Jean de Bruges n'avoit point eu d'enfans de Louise de Nesle. Mais à l'époque des arrangemens pris par cette dame, elle avoit perdu son fils, qualifié, dans Moreri, de messire Louis de la Gruthuyse, sire d'Offremont, Avelghem,

un tiers de la Gruthuyse, Bray, Encre, Mello, chevalier, mort en avril 1524, sans enfans.

Il avoit épousé Marie de Mouy, fille aînée de Nicolas, baron de Mouy, et de Françoise de Tardes. (*Maison d'Harcourt*, tom. II, p. 1112.)

Il donna, le 8 septembre 1522, quittance à Jean Testu, trésorier et receveur général des finances du Roi ez pays de Languedoc, Lyonnais, Forez, Beaujolois, de la somme de 240 livres, pour sa pension annuelle et entretenement au service du Roi. Il y prend le titre seul de *chevalier, seigneur d'Enformont*, et scelle de Gruthuyse, sur le tout de Borssele.

XII. JEAN DE BRUGES, sixième du nom, sire de Gruthuyse, prince de Steenhuyse, comte de Wincester, seigneur d'Avelghem, Espières, Oostcamp, Hamste, Berchem.

Dans le courant de juillet 1477, Jean, qualifié par l'excellente *Chronyke van Vlaenderen* (fol. cxj, recto), de *jonker*, c'est-à-dire de jeune seigneur, voulant, avec Jean de Luxembourg, apaiser, à Courtrai, une émeute excitée par les Gantois contre ceux que ces deux seigneurs y commandoient, sont blessés et poursuivis jusque dans leurs maisons, où, après avoir perdu six des leurs, ils s'étoient réfugiés; et dans lesquelles les révoltés les attaquèrent. (*Chron. van Vlaend.*, tom. II, p. 547.)

Vers le mois de juin 1478, la noblesse et les corps de métiers de la ville de Bruges, pour s'opposer aux progrès de l'armée de Louis XI, roi de France, laquelle commettoit les plus grands dégâts dans la West-Flandre, se mettent en armes sous le commandement de Jean d'Espières, Jacques de Raumont, Jean de

Nieuwenhove, fils de Nicolas, et Jean Breydel, auxquels viennent se joindre cinquante Espagnols levés aux frais du bourguemestre des échevins Martin Lem. (*Chron. van Vlaend.*, tom. II, p. 566.)

Jean étoit, à cette époque, châtelain de Ruppelmonde (De l'Espinoy, p. 236). Il fut créé chevalier par Maximilien d'Autriche, avant la bataille de Guinegate, qui se donna le 7 août 1479, et où il devint prisonnier des François avec un grand nombre d'autres seigneurs flamands, parmi lesquels se trouvèrent Louis de Walewyn, qui avoit épousé Jeanne de Ghisteltes, fille de Jeanne de Gruthuyse, tante de Jean; et Jacques de Halewyn, bailli de Bruges, oncle de Louis de Gruthuyse, père de Jean, qui y périt (*Christyn.*, Pars. I, p. 392, qui le confond avec Louis son père; *Chron. van Vlaend.*, tom. II, p. 586; *Mém. de Dadizeele, Messenger des Sciences*, 1829, p. 110; *Chron.*, tom. II, pages 586 et 588; *Chroniques de Molinet*, tom. II, pages 205, 209 et 218). Depuis lors, l'un et l'autre s'attachèrent au parti de Louis XI, qui sut les récompenser honorablement, en les faisant ses conseillers et chambellans, et en les comblant de pensions et de places (le P. Anselme, tom. III, p. 912). Jean surtout eut part aux plus grandes faveurs du Roi. Ce prince lui fit épouser Renée de Bueil, fille d'Antoine de Bueil, comte de Sancerre, chevalier de l'ordre du Roi, et son chambellan, et de Jeanne, bâtarde de Valois, fille naturelle de Charles VII et d'Agnès Sorel. Il la maria comme sa nièce, et lui donna pour dot les revenus des greniers à sel de Caen, de Caudebec, de Honfleur et de Lizieux. (Le P. Anselme, tom. VII, p. 850, et M^{lle} de Lussan, *Hist. de Louis XI*, tom. VI, p. 252.)

En 1483, Jean ratifie, comme un des membres de la noblesse des États de Flandre, et au nom de Maximilien son souverain naturel, la paix faite à Arras, entre Louis XI et ce prince (Godfroy, *Hist. de Charles VIII*, p. 344, et Dumont, *Corps diplomatique*, tom. III, part. II, p. 109), et il prend, dans l'acte de consentement rapporté en entier par les deux auteurs

qu'on vient de nommer, les titres de seigneur d'Espières, conseiller et chambellan du duc d'Autriche, grand-veneur de Flandre, et capitaine du chastel de Lille. A cette occasion on frappa une médaille à son effigie, avec cette légende : *Johannes de Gruthusa castellanus insularum*. Van Mieris l'a fait graver (*Hist. der Nederlandsche vorsten*, tom. I, p. 167), et a interprété l'initiale A, qui s'y trouve une fois à côté et deux fois au-dessous de la figure, par ces mots : *Arma armis arcenda*. Il étoit sénéchal d'Anjou, le 29 janvier 1484 (N. S.) (le P. Anselme, tom. VII, p. 850) (99), et il en prend la qualité.

En la même année 1484, il est nommé, par les Gantois, capitaine militaire de Lille, Douai et Orchies, afin de maintenir ces trois villes dans le parti des États de Flandre, qu'elles avoient embrassé, et qui vouloient avoir la tutelle des enfans de Maximilien. (*Chron. van Vlaend.*, tom. III, p. 21.)

A la même époque les Gantois l'envoient en députation, avec beaucoup d'autres nobles du pays, vers le roi Charles VIII, pour lui demander, au nom des États, des secours contre l'armée de Maximilien. Le roi de France leur fournit trente-six pièces d'artillerie à poudre, cinq cents lances, et six ou sept mille hommes d'infanterie, commandés par Desquerdes ou Descordes, seigneur de Crèvecœur (*Chron. de Molinet*, tom. II, p. 437). Mais celui-ci trouvant plusieurs villes peu disposées à le recevoir, et sachant d'ailleurs que les Flamands cherchoient à faire leur paix avec Maximilien, retourne presque aussitôt en France.

Par les préliminaires de cet accommodement, quelques seigneurs flamands sont mis hors de la paix, le père du seigneur d'Espières est condamné à perdre tous ses biens; cependant ce dernier, quoiqu'il eût livré la citadelle de Lille, conserve les siens, et obtient en outre du Magistrat de Bruges, la liberté d'aller où il voudroit, et une somme de trois mille lis d'or. (*Chron. van Vlaend.*, tom. III, p. 35; *Chron. de Molinet*, tom. II, p. 444.)

Le lundi 11 juillet 1485, à l'occasion de l'emprisonnement

de trois soldats allemands qui avoient tenté de violer la servante de leur hôte, et que leurs camarades, en forçant les portes de la prison, délivrèrent, les Gantois courent aux armes, sous les yeux même de Maximilien ; mais, dès le mardi, la révolte est apaisée par le supplice des sept principaux chefs de la sédition. Jean de la Gruthuyse, qui les avoit soutenus, paya, pour racheter sa vie, trois cent mille écus, dont cent furent donnés au duc de Nassau. (*Chron. de Molinet*, tom. II, p. 455.)

Retiré en France, où il prit du service, il donne quittance, le 14 mars 1486 (N. S.), à Jean Lallemand, receveur général des finances en Normandie, de la somme de cinq cents livres, faisant partie d'une pension de quatre cents livres que le Roi lui faisoit « pour avoir de quoi entretenir honorablement son état « au service du Roi ». (110)

Dans une quittance dont l'original en parchemin est conservé à la Bibliothèque du Roi, et qu'il délivra le 21 février 1488, à Antoine Bayard, trésorier et receveur général des finances de Languedoc, duquel il reconnoît avoir reçu douze cents livres, pour la pension de cette année, il prend le titre de sénéchal d'Anjou ; cette pièce est souscrite comme on voit ici :



Il conserva cet emploi jusqu'au 9 juin 1498, que son fils, à qui il passa, fut reçu en la même qualité à la Chambre des Comptes de Paris. (111)

Vers le mois de mars de la même année (V. S.), il arrive, avec le seigneur de Rossy et de Peene, en Flandre, comme envoyé

de France pour traiter de la paix, pendant la trêve qu'on venoit de conclure à Saint-Omer jusqu'au mois de mai. (*Chron. van Vlaend.*, tom. III, p. 75.)

Le 10 du même mois la paix est arrêtée entre Maximilien et les États de Flandre, mais l'Empereur n'en ayant pas voulu ratifier les articles, la guerre recommence bientôt après. Il entre dans le pays avec une armée de vingt mille hommes. Philippe de Clèves et Jean d'Espières se mettent à la tête des Gantois et des Brugeois, et parviennent, le 18 juin, à lui enlever quatre cents chariots de vivres, tuent trois cents cavaliers, et font prisonniers les trois cents fantassins qui les escortoient. (*Chron. van Vlaend.*, tom. III, p. 98; *Tableau*, p. 238.)

Le mois suivant, Jean d'Espières, Philippe de Clèves et Philippe de Bourgogne, seigneur de Beveren, vont au-devant de Philippe de Crèveœur, qui leur amène, de la part du roi de France, un secours de six cents chevaux; il étoit en outre chargé de les complimenter, et de se concerter avec eux. (*Id.*, tom. III, p. 100; *Tableau*, p. 238.)

Le 28, Jean est nommé écoutète de Bruges, à la place de Roland de Halewyn. Georges de Picavet, natif de Lille (*Tabl.*, p. 239), dans une affaire qui a lieu à Beestbrugge, près de Dixmude, le 13 juin 1489, entre les troupes allemandes et les Brugeois, ceux-ci, commandés par Daniel van Praet, ayant été mis en fuite, d'Espières vient à propos pour couper le chemin aux vainqueurs, et empêcher la déroute totale de ses compatriotes; il fait en outre prisonniers trois capitaines et treize soldats. (*Tabl.*, p. 246; *Chron.*, tom. III, p. 106.)

Les seigneurs Descordes, de Ravesteyn, de Beveren et d'Espières se réunissent, le 24 juin, pour aviser aux moyens de résister à l'armée de Maximilien; et à la suite d'un conseil tenu le 27, ils envoient à Bruges mille hommes de troupes. Ravesteyn s'y rend lui-même le 4 août, avec une suite nombreuse de généraux françois richement montés. A ses côtés étoient à cheval d'Espières et le capitaine des Écossois. (*Id.*, fol. ccl viij, recto.)

Cependant le 29 il reçoit ordre de Ravesteyn de rassembler tout ce qu'il peut de troupes, pour se porter sur Nieuport, et empêcher cette ville, qui le trahissoit, de recevoir celles du roi des Romains. (*Id.*, fol. ccl vij, verso.)

Il donne, le dernier jour de mai 1494, quittance à Antoine Bayard, trésorier et receveur général des finances du Roi en ses pays de Languedoc, Lyonnais, Forez et Beaujolois, de la somme de cinq cents livres, pour le parfait paiement de deux mille livres de sa pension de l'année précédente.

Le Heu de Rousseville, cité par le P. Anselme (tom. VIII, p. 108), rapporte qu'il étoit grand-maître des arbalétriers de France en 1498. Il l'appelle *seigneur de Fumechon*, seigneurie qu'il tenoit de sa première femme Marie d'Auxy.

Le P. Daniel (*Hist. de la Milice fr.*, tom. I, p. 198) ne le comprend pas dans la liste des grands-maîtres des arbalétriers de France. Peut-être succéda-t-il à son beau-père Jean, sire et ber d'Auxy, qui l'étoit en 1461.

Il est de la députation, avec Guy de Rochefort, chancelier de France, Philippe de Clèves, Ravesteyn, le seigneur de la Vernade, et Raoul de Lannoy, bailli du Vermandois, que le roi Louis XII envoie en 1499 à Arras, vers Maximilien, pour en recevoir l'hommage de ses comtés de Flandre, Artois et Charolois. (*Kelly*, tom. XXI, p. 108.)

Le Roi, par ses lettres patentes du 31 janvier 1500 (N. S.), lui ayant fait « un don annuel de vingt-quatre poinçons de vin « claret du crû d'Orléans, du meilleur, disent ces lettres, qu'on « pourra choisir aux vignobles dudit Orléans, pour qu'il ait tous « jours meilleures provisions et fourpitures de vin au château « du Louvre à Paris, dont il est capitaine, et aussi en reconnaissance des grands et recommandables services qu'il nous a « pu donner, faire et fait chaque jour. » D'Espières en donne sa première quittance le 12 février suivant, à Guillaume Viret, receveur des domaines du comté de Blois. (123)

En 1499, il avoit donné sa quittance de quatre-vingt-dix livres

tournois pour un quartier de solde de trente lances, fournies à raison de vingt sous par lance, ou pour six hommes d'armes à cheval.

En 1501, 1502, 1503, il donne de semblables quittances pour soixante lances, à raison de quatre-vingts livres pour un quartier. Il reçut encore, en 1507 et 1510, deux cent quarante livres par quartier pour quatre-vingts lances.

A sa mort il étoit un des capitaines, tous gens de qualité, des quinze compagnies d'ordonnance, composées de cent lances chacune, et chaque lance de six gens d'armes à cheval, créées par Charles VII, et formant ensemble une armée permanente de neuf mille chevaux.

En 1501, il tient un fief dont la redevance consistoit en sept mille cinq cents tourbes à fournir au comte de Flandre. (Beaucourt, *Beschr.*, *van den Proosche*, in-8°, p. 9.)

En 1502, il fait don d'une bannière armoriée de ses armes à l'hôpital des lépreux de Bruges, dit de *Sainte-Marie-Madeleine*, autrefois situé entre les portes de Boverie et des Maréchaux, et aujourd'hui réuni à celui de Nazareth. Cette bannière historique, qui faisoit partie des objets curieux de M. Deys (Voyez le *Cat. Bruges*, 1829, in-8°, p. 93, n° 66), a été acquise par l'auteur de cette Notice. (113)

Étant gouverneur et lieutenant-général du Roi en Picardie, poste auquel il avoit été nommé le 13 juin de la même année, il invite, au nom de son prince, les moines de Saint-Riquier d'Abbeville à élire pour leur premier abbé commandataire Théobalde de Bayencourt, d'une famille recommandable (*Chronicon centulense, operâ Victoris Cotron*, in-fol. Ms.) (114). On trouve dans l'*Histoire d'Amiens*, par le P. Daire (t. I, p. 256), que le cardinal Georges d'Amboise, passant à Amiens au mois de mai 1508, à son retour de Cambrai, où il étoit allé arranger les différends survenus entre le pape, l'Empereur et le roi de France, étoit accompagné de Charles d'Amboise, seigneur de Clermont, grand-maître de France, son neveu, et de Louis

DES SEIGNEURS DE LA GRUTHUYSE. 71

(Jean, et non Louis) de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, maréchal de France, gouverneur d'Abbeville. (*Id.*, p. 511.)

C'est enfin dans cette dernière ville qu'il meurt, en 1512; il est enterré à l'abbaye de Saint-Riquier, dans le chœur, du côté de l'Évangile.

Sa tombe, en marbre noir, élevée de quatre ou cinq pieds, et qui a été déplacée depuis, s'y voit encore, ainsi que l'épithaphe suivante, gravée sur une petite pierre bleue d'environ deux pieds de hauteur, et scellée dans un pilier derrière le chœur :

Ici gift
Messire Jehan de Bruges,
Prince de Stenneufe, seigneur
de la Grutuze, Chevalier de l'Ordre
Gouverneur et lieutenant-general
du Roy es pays de Picardie, etc.,
Capitaine de cent hommes
d'armes; il trespaffa à
Abbeville, en Lan Mille
v^e et xii, et fut grand et
redoutable feigneur.

Plusieurs historiens, tels que La Morlière (*Antiq. d'Amiens*, fol. 296), Jean le Feron (*Hist. des Connétables*, 1658, in-fol., p. 44 *des Maréchaux*) et le P. Anselme, le mettent au nombre des maréchaux de France, sans nous dire en quelle année il fut pourvu de cette dignité.

Il occupa, à Abbeville, le magnifique palais que Philippe Desquerdes, gouverneur de cette ville avant lui, et son beau-frère (ayant épousé Isabeau d'Auxy, sœur de sa femme), avoit commencé, et que Jean fit achever.

Cet hôtel, devenu la propriété de son fils Louis, les droits seigneuriaux en furent payés, en 1515, par Pierre de Bommi, son concierge, receveur et procureur, à dom Jean de Tiell, secrétaire de Saint-Pierre. (*Hist. du Ponthieu*, p. 596.)

Lorsque Charles VIII, au retour de son pèlerinage de Bou-

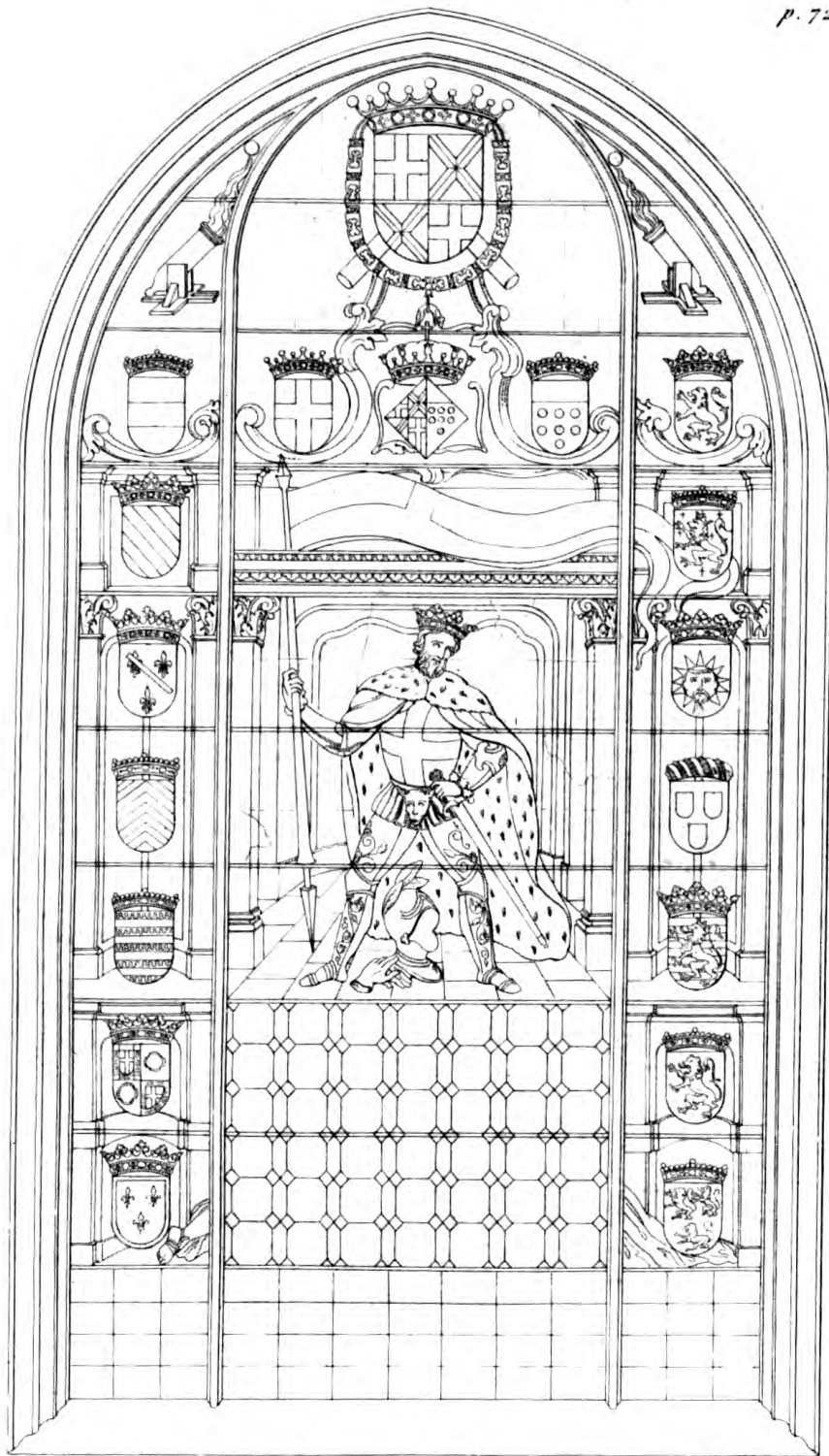
logne, passa par Abbeville, il admira la grandeur et la belle ordonnance de cet édifice, qui, après avoir reçu des changemens et des augmentations, devint, sous le nom d'*Hôtel de la Gruthuyse*, unê des demeures des rois de France. Louis XII y épousa, le 9 octobre 1514, Marie, sa seconde femme. Devenu depuis, et successivement, siège du bailliage, du présidial et de l'élection, il a été entièrement dévoré par les flammes dans l'hiver de 1795; et on ne peut aujourd'hui en avoir une idée, encore bien imparfaitement, que dans une ancienne topographie d'Abbeville, conservée au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque du Roi.

Outre les hôtels et seigneuries dont Jean de Gruthuyse avoit hérité de son père, il possédoit encore un hôtel à Gand, dans lequel celui-ci termina ses jours. (Dierix, *Continuation des Mémoires de la ville de Gand. Gand*, 1815, in-8°, p. 230.)

On lit, dans la Chronique manuscrite de Saint-Riquier déjà citée, que, le 6 septembre 1512, l'abbé de ce monastère racheta pour quatre cents francs, avec une partie de l'argent que Jean de Gruthuyse avoit laissé pour fonder plusieurs messes, de Jean Maliffa l'aîné, chevalier, le fief noble de la haute salle située au village de Millincourt. (115)

La même Chronique rapporte, sous l'année 1524, que le même abbé fit enfermer la tête de saint Riquier dans un buste de vermeil de grandeur naturelle, du plus beau travail, enrichi de pierreries, et soutenu par deux anges; et elle ajoute qu'on voyoit au cou de ce buste le collier de l'ordre de Saint-Michel qu'avoit offert à saint Riquier Jean de la Gruthuyse au moment de son décès. (116)

Après sa mort, pour conserver la mémoire de ce guerrier, enterré loin du lieu de sa naissance et de la sépulture de ses ancêtres, son fils René fit, en 1552, exécuter en vitraux de différentes couleurs, et d'un travail fini, dans une croisée haute de plus de six mètres, et large de plus de trois, à côté de la tribune, et vis-à-vis la tombe de sa famille, qui étoit à Notre-Dame



Fremy del.

Normand fils sc.

FENÊTRE EN VERRE PEINT
dans la Chapelle de Gruuthuyse.



de Bruges, un tableau cintré très curieux, qui le représentait debout dans une attitude guerrière, armé et cuirassé des armes de Gruthuyse, tenant d'une main sa bannière armoriée de même, et portant l'autre sur la garde de son épée. Il étoit couvert d'un long manteau d'écarlate, garni d'hermine, et avoit sur sa tête une couronne de prince; sa barbe étoit longue et touffue, son casque et ses gantelets se voyoient par terre entre ses jambes.

Au-dessus de sa tête, dans le haut du tableau, étoient les armes de son père, entourées du collier de la Toison-d'Or, écartelées de Gruthuyse et d'Aa, et deux bâtons de maréchal, posés en sautoir derrière l'écu, de chaque côté duquel étoit, en forme de supports, un mortier sur son affût, lançant une bombe enflammée.

Plus bas se trouvoient posées en losange les armes de sa troisième femme, qui portoit écartelé de Gruthuyse et d'Aa, mi-parti de Melun, d'azur à sept besans d'or, au chef de même.

Aux deux côtés étoient les mêmes armes non écartelées et non posées en losange.

A sa droite, et dans une partie de l'encadrement, il y avoit, au nombre de sept, à la suite l'un de l'autre, les blasons de la famille et des alliances de la maison de Gruthuyse; et à sa gauche, ceux en même nombre de la famille Melun. Ils étoient surmontés chacun d'une couronne différente, et placés dans l'ordre suivant :

A DROITE,

1.

De sable à la face d'argent, qui est *Borssele*, famille de la mère de Jean.

2.

D'argent, à trois bandes d'azur.

3.

D'azur à trois fleurs de lis d'argent au bâton de gueules, qui est *la Chambre*. Son fils René épousa Béatrix de la Chambre, mais long-temps après la mort de celui-ci.

4.

D'argent à quatre chevrons de gueules.

5.

Vairé de gueules et d'argent.

6.

Écartelé aux 1 et 4 d'argent à la croix de sable, aux 2 et 3 de gueules, à un anneau d'argent.

7.

D'azur à trois fleurs de lis d'argent, à la bordure de gueules.

A GAUCHE,

1.

D'argent au lion de gueules, qui est *Luxembourg*. Isabelle de Luxembourg étoit mère de Marie de Melun.

2.

D'azur au lion d'argent.

3.

De gueules à un soleil d'argent, qui est *Beaux*. Son grand-père, Jean de Melun II, avoit épousé Marguerite de Beaux.

4.

D'argent à trois écussons de gueules, bordés d'argent, qui est *Abbeville*. Son aïeul, Jean de Melun I^{er}, avoit épousé en secondes noces Jeanne d'Abbeville.

5.

Burelé d'argent et d'azur, au lion de gueules brochant sur le tout, qui est *Luxembourg*. La fille de son aïeul, Philipotte de Melun, avoit épousé Thibaut de Luxembourg.

6.

D'azur au lion d'argent.

7.

D'azur à trois lions d'argent.

Au bas se lisoit, en lettres capitales, une inscription qui n'of-
froit plus, dans ces derniers temps, que les mots suivans, dont
quelques uns seulement ont pu être restitués ainsi :

Messire Jean de Bruge, seigneur (de la) Gruthuse, (prince)
de Steenhuse —
Co(n)te (de) Winchester, baron..... et de Westterca(pelle) —
Seigneur..... Doiscamp..... bras bernés et c —
gouverneur lieutenant (ca)pita(ine) lieutenant
(gene)ral du Roi de Fransse —
en son pais de Picardie..... et..... chevalier
..... de son ordre —
capi(ta)ine de cent homme..... gouverneur.....
dabbeville etc.

NN.....DE
VEROSSCHE

Ces vitraux, détruits en 1788, et dont M. van Heurne de
Puyenbeke avoit eu l'heureuse idée de faire faire un dessin très
exact, viennent d'être gravés dans la troisième livraison de la
Collection des Plans de la Ville de Bruges, par M. Rudd.

Ainsi, grâce au zèle de deux Brugeois, ces précieux monu-
mens ne seront pas tout-à-fait perdus ni pour l'art ni pour
l'histoire, qu'ils intéressent également, et nous en avons nous-
même fait faire une nouvelle gravure, afin d'en enrichir cette
Notice.

1. Femme. MARIE, dame héritière d'Auxy, Châ-
teau-Flavy, Fontaine-sur-Somme, Bazentin,
Fumechon, Froheux, Maisière, Bulles, Lamet,
1479 (*Le Carpentier*, tom. II, p. 146). Son
père, Jean IV, chevalier de la Toison-d'Or,
gouverneur du Ponthieu, vivoit encore en 1470.
(*Le P. Anselme*, tom. VIII, p. 106; *Le Car-
pentier*, tom. I, p. 144.)

1. MARGUERITE DE BRUGES, dite *de la Gru-thuyse*, dame d'Auxy, Château-Flavy, Bazentin, Leanne, Avrèdoing, etc. Elle épousa Jacques de Luxembourg, comte de Gavre, sire de Siennes (Piennes), Sotteghem, d'Arquenghien (peut-être Arqueneghem), d'Armentières, etc., chevalier de la Toison-d'Or, par traité du 15 juin 1494, sans hoirs. (Maurice, p. 122; Le Carpentier, tom. I, p. 144; La Morlière, Recueil in-4°, p. 109.)
2. RENÉE DE BUEIL, fille d'Antoine et de Jeanne, bâtarde de Valois, fille naturelle de Charles VII, roi de France, et d'Agnès Sorel. Il l'épousa le 18 mars 1479 (1480) (le P. Anselme, tom. VIII, p. 850). Thaumass de la Thaumassière (*Hist. de Berry*, p. 438) l'appelle *de la Gruture*, et Souliers (*Noblesse de Touraine*, p. 30), *de la Grature*. Aucune des trois généalogies ne parle de ce second mariage.
3. MARIE DE MELUN, dame de Montmirail, d'Antoing, qu'il épousa le 30 novembre 1505 (le P. Anselme, tom. VIII, p. 106, et tom. VII, p. 132; Moreri, tom. X, *Suppl.*, p. 37). Elle survécut à son second mari, et vivoit encore en 1536. Elle s'étoit mariée en secondes noces à Jacques de Chabannes, deuxième du nom, seigneur de la Palice, maréchal de France.
 1. LOUIS DE BRUGES, etc. (Sanderus, t. III,

p. 18; Le Carpentier, p. 146). Le premier le dit mort célibataire en 1528, à l'armée d'Italie, commandée par le maréchal de Lautrec. Butkens le fait naître du premier lit, et le Ms. de M. de Peelaert, à la cour de Naples.

2. RENÉ, qui suit.
3. ANNE DE LA GRUTHUYSE, religieuse aux Annonciades de Béthune, 1534.
4. CHARLOTTE DE BRUGES, bâtarde de la Gruthuyse, qui épousa Jean Quieret, sieur d'Iseux.

Inconnue à d'Hozier et à Butkens.

XIII. RENÉ DE BRUGES, sire de la Gruthuyse, prince de Steenhuyse, etc., baron de Montmirail, seigneur d'Anthoing, Hamstede, Avelghem, Oostcamp, Berchem, mort à Bruges en 1572. Il est qualifié de chevalier sieur de Brac (Bray), par les Coutumes de Montdidier, de l'an 1567. (Louvet, *Hist. de la Noblesse de Beauvoisis*, p. 250.)

Il fonde, jeune encore et en tutelle, en 1531, dans sa seigneurie de Berchem, près d'Audenarde (*Christyn. jurisp.*, tom. I, p. 241), un hôpital desservi par cinq religieuses. Les lettres de fondation sont rapportées par Miræus. (Lemire, *Dipl.*, tom. IV, p. 653.)

Femme. BÉATRIX DE LA CHAMBRE, fille de Jean,

comte de la Chambre, en Savoie, et de Barbe d'Amboise.

1. CATHERINE DE BRUGES, dame de la Gru-thuyse, princesse de Steenhuyse, etc., principauté qu'elle vendit en 1595, fille unique, baronne d'Espières, Hamstede, Montmirail, Anthoing, Avelghem, Oostcamp, etc.

En premières noces elle épousa, le 9 juin 1574, Louis de la Baulme, dit *de Lorgenon-de-Poupet*, comte de Saint-Amour, chevalier de l'ordre de Savoie, qui succéda à Guillaume de Poupet, qui l'avoit institué son héritier (*Hist. de Poligny*, tom. II, p. 463). En 1575, il augmenta de plusieurs bonniers de terre les revenus de l'hôpital de Berchem, fondé par son beau-père. (Miræus, *Dipl.*, tom. IV, p. 655.)

En secondes noces, en 1615, Achille de l'Hospital, baron de Cordoux, mort sans enfans, fils de Jacques de l'Hospital et de Madelaine de Cossé, mariés le 19 mai 1578. (Le P. Anselme, tom. VII, p. 435.)

En troisièmes noces, Charles de Messey, sire de Montiomient.

En quatrièmes noces, Scipion de Champier, seigneur de Saint-Hilaire, capitaine des cent gentilshommes de la maison du

DES SEIGNEURS DE LA GRUTHUYSE. 79

Roi, sans enfans. (Guichenon, *Hist. de Bresse*, continuation de la III^e Partie, page 78.)

En cinquièmes noces, le 30 avril 1621, René de la Haye, seigneur de Reyseux.

2. MARGUERITE, bâtarde, ou MICHELLE, suivant le Ms. d'Hozier.
1. EMMANUEL-PHILIBERT, fils de Catherine de Bruges et de Louis de la Baulme, qui suit.
2. GUILLAUME, mort jeune, en 1579.
3. CHARLES-EMMANUEL, seigneur de Cacheux, mort sans hoirs en 1584.
4. PHILIPPE, prieur de Vaux, puis abbé de Luxeul.
5. ANTOINE, baron de la Chaux, qui a fait branche, et qui épousa Jeanne de Richardot.
6. FRANÇOISE-CATHERINE.

EMMANUEL-PHILIBERT, de la Baulme, dit *de Poupet*, de Bruges et de Corgenon, comte de Saint-Amour, marquis de Saint-Genis et d'Yenne.

Femme. HÉLÈNE PERRENOT DE GRANVELLE, fille de Frédéric Perrenot, seigneur de Champagne, baron de Renais, gouverneur d'Anvers, chef des finances des Pays-Bas, et de Marie Bercan.

80 GÉNÉAL. DES SEIGN. DE LA GRUTHUYSE.

1. JACQUES-NICOLAS, qui suit.
2. PHILIBERT, seigneur de Perès, baron de Beaujeu, bailli d'Aval, au comté de Bourgogne, marié à Dorothee de Rye, fille de Claude, baron de Balançon, et de Claudine Prospère de la Baulme-de-Montrevel.
3. JEAN, mort jeune.
4. CATHERINE, femme de Jean-Claude de Lévis, baron de Maumont, marquis de Château-Charlus, et de Diane de d'Aillon.
5. CAROLINE, femme d'Emonfroy-François, deuxième du nom, baron d'Oyselet.
6. GENEVIÈVE, morte jeune.

JACQUES-NICOLAS DE LA BAULME, comte de Saint-Amour, marquis de Saint-Genis, chevalier d'honneur au Parlement de Bourgogne, gouverneur de Dôle, et gentilhomme de la chambre du Roi catholique, vivant en 1661.

Femme: MARIE DE PORCELET-DE-MALLIANE, fille d'André de Porcelet, seigneur de Malliane, maréchal de Barrois, et d'Élisabeth de Cernay.

1. PHILIPPE, marquis de Saint-Genis.
 2. CHARLOT-ANTOINE, baron de Montmirail.
 3. MARIE.
-

BIBLIOTHÈQUE

DE

LOUIS DE LA GRUTHUYSE.

LA bibliothèque de Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, étoit, après celle des ducs de Bourgogne, la plus belle et la plus nombreuse de toute la Flandre. Il avoit fait exécuter lui-même, à Bruges et à Gand, par des écrivains et des enlumineurs habiles, qui se trouvoient en grand nombre à cette époque dans ces deux villes, la plus grande partie des manuscrits qu'elle renfermoit. La grandeur des volumes, la beauté du vélin et de l'écriture, la richesse et la quantité des miniatures et des ornemens dont ils sont décorés; le luxe des reliures, qui, à en juger par celles que l'on voit encore, étoient généralement en velours de diverses couleurs, garnies de coins, de clous et de fermoirs de cuivre doré, attestent que rien de ce qui pouvoit rendre un livre précieux n'avoit été épargné par le seigneur de la Gruthuyse. Après sa mort, cette magnifique bibliothèque, dont il avoit été le créateur, passa à son fils Jean de Bruges. Plus tard, Louis XII la réunit à celle que son père et lui-même avoient formée dans leur château de

Blois : il seroit difficile, aujourd'hui, de dire à quelle condition et en quelle année précisément tant de beaux livres devinrent la propriété des rois de France. Nous n'avons trouvé, ni dans les Archives des anciennes Chambres des Comptes, ni dans celles de la Bibliothèque du Roi, rien qui ait pu nous procurer le moindre renseignement à cet égard. Est-ce un hommage pur et simple que Jean de Bruges aura voulu faire à la France, au service de laquelle il étoit depuis le règne de Louis XI? Il faudroit alors avouer que l'on mit un peu trop d'empressement à faire oublier l'origine de ces nouvelles richesses, en enlevant de chaque volume tout ce qui pouvoit rappeler le premier possesseur. Afin de laisser à la postérité des monumens de son amour pour les livres, le seigneur de la Gruthuyse avoit fait peindre, sur un grand nombre de feuillets, ses armes et sa bannière, avec son chiffre et sa devise. Lors de la réunion des deux bibliothèques, ces emblèmes, ces écussons, etc., furent effacés ou recouverts par les armes du Roi. Heureusement que cette détérioration n'a pas été exécutée assez complètement pour qu'on ne puisse retrouver encore les traces des premières marques distinctives; il suffit, pour cela, de présenter au jour et de regarder au travers du vélin, le feuillet sur lequel d'ailleurs, en les faisant disparaître, on a laissé subsister les deux licornes qui en sont les supports, et les deux mortiers ou hombardes qui les accompagnent. La devise : *Plus est en vous*, en

flamand *Meer is in u*, n'est pas non plus effacée dans toutes les bordures où elle se lisoit. Mais le plus grand dommage qu'on ait fait à une miniature très curieuse et très belle, qui orne une géographie latine de Ptolémée, où Louis de la Gruthuyse étoit représenté, à genoux, sur un prie-dieu, placé devant un autel, c'est d'avoir mis sur les épaules de ce seigneur la tête de Louis XII, et d'avoir semé d'L couronnées et de fleurs de lis un tapis et une tenture qui portoient vraisemblablement le chiffre avec la devise, ou les armes de l'ancien possesseur.

Dans l'inventaire de la bibliothèque de Blois, dressé en 1544, lorsque François I^{er} la fit transporter à Fontainebleau, les livres de Gruthuyse furent confondus avec ceux de Louis XI, de Charles VIII et de Louis XII. Cet inventaire ou catalogue, qui existe en original à la Bibliothèque du Roi, décrit chaque volume, en indique le contenu et la reliure, et en fait connoître la forme, la qualité et les ornemens, de manière qu'il est aisé de distinguer ceux du seigneur flamand. Quelques mots écrits sur un feuillet séparé, placé à la tête du volume, nous apprennent aussi le lieu qu'il occupoit au château de Blois, et la tablette sur laquelle il étoit placé.

NOTICE
DES MANUSCRITS

DE LA
BIBLIOTHÈQUE DU ROI
QUI PROVIENNENT DE CELLE DE LA GRUTHUYSE.

THÉOLOGIE.

I.

LA Bible moralisée. Petit in-folio, couvert de velours violet, figuré, n° 7268 des Mss. françois de la Bibliothèque du Roi.

Manuscrit sur vélin du milieu du quinzième siècle, écrit en ancienne petite bâtarde, sur 2 col. de 40 lignes chacune. Les deux premiers feuillets contiennent la table des Livres du texte, lequel commence au troisième. Le premier feuillet est enrichi d'une jolie miniature monochrome, représentant l'*Ouvrage des six Jours*, et le *Jugement dernier*, et en outre il est orné d'une bordure au bas de laquelle on voit les armes de la Gruthuyse recouvertes de celles de France.

Cette miniature a 129 mm. (4 p. 9 l.) en hauteur, sur 147 mm. (5 p. 5 l.) en largeur. Soixante-trois autres petites miniatures de 63 mm. (2 p. 4 l.) environ et en carré, exécutées de la même manière, décorent les autres

feuillet, chiffrés depuis i jusqu'à cc xxviij, non compris les deux de table, dont la première porte en tête :

Cy apres senfuient les livres qui sont contenus en ce volume selon les hystoires de la Bible moralizee et premierement....

Sur un feuillet séparé est écrit :

Des hystoires et liures en françoys pult^e 3^e a la cheminee.

Le texte commence ainsi :

In principio creavit deus celum et terram, etc.; au commencement dieu crea le ciel et la terre et dieu dist lumiere soit faite et lumiere fut faite la creation de lumiere emporte la creation des anges car ils ont lumiere dentendement. *Texte.* Et dieu regarda que lumiere estoit bonne et la diuisa des tenebres et appella la lumiere jour et les tenebres nuit et fut celle vespree et la matinee en suivant contre pour le premier jour la diuision des tenebres emporte la diuision des bons anges et des mauuais et signifie la diuision des vertus et des vices. *Expositiōn.* Les docteurs dient que lomme est comme le petit monde car la creation du grant monde peut estre figuree de la creation et regeneration du petit monde cest a dire de lomme lequel a sept eages dont le premier est appelle enfance ce qui dure jusques a sept ans duquel nous pouons dire que dieu au commencement de lomme crea le ciel et la terre cest a dire lame et le corps car le ciel signifie lame laquelle est pardurable comme le ciel et la terre signifie le corps lequel finalement en terre comme en sa mere retourne toufiours....

Le dernier feuillet finit au verso par ces mots :

Ce que lespoux et lespouse dient dieu signifie que toute la trinite et saincte eglise nous ammoneste que nous ayons memoire de la resurrection de Jhesucrist et que nous entendons la saincte escripture selon ce quelle dist laquelle chose nous ottroye celles qui est benoit pardurablement.

Fin de la bible moralisee en francois.

Cette Bible historiée n'est pas celle de Comestor, traduite, en 1291, par Guiard Desmoulins. Le P. Lelong (*Bibl. sacra*, tom. I, p. 314) soupçonne que cette traduction est celle qui fut commandée à Nicolas Oresme par le roi Charles V.

Ce monarque avoit, dans sa bibliothèque du Louvre, plusieurs manuscrits de la Bible traduite en françois; mais le plus curieux et le plus intéressant, sans contredit, étoit celui qui lui fut présenté, en 1372, par Jean Vaudetar, *son servant*.

Il étoit enrichi de très jolies miniatures, attribuées mal à propos, dans une description latine placée à la tête du volume, à Jean de Bruges, inventeur de la peinture à l'huile, qui n'étoit pas né en 1372, et auroit pu tout au plus en être le fils.

L'inscription et la première miniature, exactement copiées d'après l'original, se trouvent dans le portefeuille IV des dessins de Gaignières, au cabinet des Estampes de la Bibliothèque du Roi, et la gravure de la miniature seule, dans le tome III, pl. XII, des *Monumens de la Monarchie françoise*, du P. de Montfaucon.

Cette miniature représente Jean Vaudetar, un genou en terre, offrant à Charles V, assis sur son pliant ou fauteuil, placé sous un dais, le manuscrit de cette Bible ouvert au commencement de la Genèse, où est une autre miniature qui offre le Créateur tenant le globe du monde dans sa main.

A la fin du livre sont les vingt-deux vers suivans, qui sont aussi rapportés par Lelong, ainsi que par le rédacteur du Catalogue de Gaignat, tom. I, p. 18 :

A vous Charles roy plain donnour
 Qui de sapience la flour
 Estes sur tous les roys du monde
 Pour le grant bien quen vo⁹ habonde
 Presente & donne cestui liure
 Et a genolz cy le vous liure
 Jehan Vaudetar votre seruant

Qui est cy figure deuant
 Conques je ne vi en ma vie
 Bible dhyftoires si garnie.
 Dune main pourtraites et faites
 Pour lesquelles il en a faites
 Pluseurs alees & venues
 Soir & matin parmy les rues
 Et mainte pluye sur son chief
 Ains quil en soit venu a chief.
 Si fu au prince susnome
 Ce liure baille & donne
 Par le dit Jeh. que je ne mente
 Lan Mil ccc xij & foixante
 De bon cuer et vaulfist mil mars
 Xxviiij jours du mois de mars.

L'inscription, qui paroît être postérieure à l'exécution
 du manuscrit, dont l'écrivain, au rapport du P. Lelong,
 est un nommé Raoul d'Orléans, est ainsi conçue :

ANNO DOMINI MILLESIMO
 TRECENTESIMO SEPTU-AGESIMO
 PRIMO ISTUD OPUS FACTŪ FUIT
 AD PRECEPTŪ AC HONORĒ ILLUSTRIS
 PRINCIPIS KAROLI REGIS FRANCIE
 ETATIS SUE TRICESIMO QUINTO ET
 REGNI SUI OCTAVO ET IOHĀNES
 DE BRUGIS PICTOR REGIS PREDICTI
 FECIT HANC PICTURĀ PROPRIA
 SUA MANU.

Ce Vaudetar étoit peut-être le père de Guillaume Vau-
 detar, valet de chambre du roi Jean II, et l'un de ceux
 qui furent chargés d'inventorier les deniers qui se trou-
 voient dans les coffres de ce monarque, en la tour de son
 hôtel, le 3 juillet 1357, trois mois après qu'il eut été
 conduit prisonnier à Londres, malheureux résultat de la

bataille de Poitiers. (Voyez l'*Auditeur des Comptes*, in-8. p. 68.)

Cette Bible n'est point portée dans l'inventaire de la bibliothèque de Charles V, qui eut lieu en 1373, mais elle est décrite, ainsi qu'il suit, dans celui qui fut dressé en 1423, après la mort de son fils Charles VI :

Item. Une tres belle Bible en françois que Jehan de Vaudetar donna au Roy tres parfaitement bien efcrite et historiée a ij col. couuert de foye azuree a fleurs de lis dor de brodure garnie dune grande chemise azuree et de iiij ferm. et une pipe dor (estimee xv livres paris). .

Elle a eu depuis pour propriétaires connus, d'abord, en 1667, un avocat de Paris, nommé Bluet; ensuite, les Jésuites de la Flèche, qui en firent présent à Nicolas-Joseph Foucault. Après la mort de celui-ci, arrivée en 1721 (*Mém. de l'Acad. des Inscript.*, tom. V), on ne sait pas si elle resta dans sa famille jusqu'en 1764 environ, que le receveur général des consignations des requêtes du Palais, Gaignat, en fit l'acquisition; enfin, MM. Meerman père et fils; le premier l'acheta à la mort de Gaignat (Voyez le Cat., tom. I, p. 18, n° 18). Le dernier la possédoit encore en 1814, comme nous le tenons de lui-même. Elle ne s'est point trouvée parmi les livres de sa bibliothèque qui furent vendus en 1824, et on ignore à présent ce qu'elle est devenue.

M. Parison, à qui nous avons déjà eu occasion, dans le Catalogue des Livres imprimés sur Vélín, et dans la Notice sur Colard Mansion, de témoigner notre reconnaissance, pour les divers renseignemens qu'il a bien voulu nous donner, vient de nous communiquer encore une des nombreuses pièces manuscrites dont il a enrichi

sa bibliothèque, qu'il a formée avec autant de goût que de connoissance. Cette lettre constate que la Bible de Charles V a réellement appartenu, au commencement du siècle dernier, comme l'assure le P. Lelong, aux Jésuites de la Flèche. Elle est adressée au P. Souciet, et datée de la Flèche le 9 septembre 1708, et lui annonce que ce monument littéraire et national fut donné avec quelques autres livres assez rares par le P. de Lafarre, alors recteur du collège de la Flèche, à M. Foucault, intendant de Caen, lors de son passage dans cette ville.

Après la mort de Charles VI, la Bible de son père partagea le sort de tous les manuscrits qu'il avoit rassemblés, au nombre de plus de neuf cents, dans une des tours de son château du Louvre, d'où ils furent enlevés par ordre du duc de Bedford, régent du royaume, et maître de Paris, à qui Garnier de Saint-Yon, qui en avoit la garde, en fit la remise le 15 octobre 1429 (1117) : c'est ainsi qu'un prince anglois donna le premier, parmi les modernes, l'exemple de ces spoliations littéraires faites en pays conquis, exemple que suivirent plus tard d'autres vainqueurs. Pour réparer, autant que possible, la perte de la bibliothèque du Louvre, Charles VIII et Louis XII s'emparèrent par représailles, l'un, en 1491, de celle des Sforce et Visconti, qui étoit à Pavie; l'autre, en 1495, des livres de la famille royale de Naples, et les firent transporter en France.

Après la prise de Bruxelles, en 1746, Louis XV, usant des mêmes droits, envoya également à sa bibliothèque de Paris, tous les manuscrits qui avoient appartenu aux anciens ducs de Bourgogne.

Plus d'un siècle auparavant, le pape Grégoire XV ne

s'étoit fait aucun scrupule de recevoir ceux de la fameuse bibliothèque de Heidelberg, que lui avoit envoyés Maximilien I, duc de Bavière, après que le général de Tilly se fut emparé de cette ville, en 1622. Ce qui fut consigné par l'inscription suivante, qui se lisoit dans tous les volumes venant de cette bibliothèque :

Sum de Bibliotheca, quam Heidelbergga
capta spoliū fecit, &
P. M.
Gregorio XV.
trophæum misit
Maximilianus utriusque Bavariae dux, &c.
S. R. I. archidapifer et princeps elector.
Anno Christi 1622. xxii.

En 1795, la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, qui doit sa première origine aux livres pris en Courlande et dans d'autres provinces conquises, reçut une augmentation considérable de ceux de la bibliothèque que les deux frères André-Stanislas et Joseph-André Zaluski avoient fondée à Varsovie, pour l'usage de leurs compatriotes; noble institution, que l'impératrice Catherine ne fut pas assez grande pour respecter. La bibliothèque Zaluski étoit de 262,640 volumes (*Essai sur un nouvel Ordre bibliographique de la Bibl. imp. de Pétersbourg*, par le chevalier Olenin). Et tout récemment un des petits-fils de Catherine, l'empereur Nicolas, n'a-t-il pas dépouillé d'environ 300 volumes, tant manuscrits qu'imprimés, la bibliothèque d'Ardebil, et celle de la mosquée d'Ahmed à Akalzikh. On en trouve la liste détaillée dans la *Gazette littéraire de Leipsick*, du mois d'avril 1830, p. 729 — 736, et p. 777 — 783.

En 1799, la Compagnie angloise des Indes, après la destruction de l'empire du Mysore, s'appropriâ tous les livres de Typoo-Saib, et les plaça dans son hôtel à Londres, où ils sont encore maintenant.

Enfin, en 1798, l'Autriche, dans le peu de temps qu'elle occupa le territoire de Venise, choisit les quatre plus précieuses éditions que possédoit la bibliothèque de Saint-Marc, et les plaça dans celle de Vienne, où on les expose aujourd'hui à l'admiration des étrangers.

Après tant de conquêtes littéraires, dont plusieurs eurent lieu avant la révolution française, du consentement et avec la participation de plusieurs souverains de l'Europe, il étoit bien permis à la France nouvelle de se glorifier de semblables trophées, obtenus par les mêmes moyens, c'est-à-dire par la victoire; elle en jouiroit encore, elle et les étrangers eux-mêmes, si, au mépris des stipulations du traité de Paris de 1815, et malgré les observations et les remontrances du prince Talleyrand, alors ministre des affaires étrangères, adressées, au nom du Roi, à lord Castelreagh, ce ministre, par un acte de violation de la foi promise, ne les eût fait enlever de force. (M. Montveran, *Hist. critique de la Situation de l'Angleterre*, tom. VIII, p. 635.)

where are they?

II.

La Bible, en français, énorme volume in-folio, en m. r., autrefois couvert de velours violet figuré, n° 6701.

Manuscrit du quatorzième siècle, sur vélin, en lettres de forme, sur 2 colonnes, de 61 lignes chacune, enrichi

de miniatures. Prél. 2 feuillets, contenant la table des livres. Texte, fol. j — ccccxiiij.

Le premier, qui est orné d'une bordure, dans laquelle on voit les armes de Gruthuyse recouvertes, commence ainsi au recto, première colonne :

El commencement crea dieu ciel et terre la terre a decertes estoit uain et uoide et tenebres estoient sur la face de abifme et lespit de dieu estoit porte sur les eawes et dist dieu foit fait lumiere et fait est lumiere

L'Apocalypse, qui occupe plusieurs feuillets, est imparfait à la fin.

Le P. Lelong (*Bibl. sacra*, tom. I, p. 314) entre dans quelques détails sur cette traduction ancienne de la Bible en françois, qu'il croit antérieure à celle que fit faire Charles V par Nicolas Oresme. (*Voyez*, sur quelques traductions françoises de la Bible, le *Cat. des Manuscrits de la Bibl. de Genève*, p. 293 et suiv.)

III.

Les Épîtres et Évangiles. Petit in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours violet figuré, n° 7269.

Manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne bâtarde, sur 2 colonnes, de 37 lignes chacune. Il devoit être enrichi de miniatures, mais les endroits qui leur étoient destinés sont restés en blanc.

Prél. 10 feuillets, contenant la table des chapitres, qui porte pour sommaire :

Cy commence la table des rubriques de ce liure pour trouuer les espitres et les euangilles du nouuel testament par toute lannee commenchant au premier dimanche de laduent.

Texte, fol. j — ccxcij. Au bas du premier sont les armes de Gruthuyse recouvertes, il commence ainsi :

Cest le liure de la lignee ihesu crist filz de dauid filz dabraham et abraham engendra ysaac.

Plusieurs Mss. de cette traduction se trouvoient dans la bibliothèque de Charles V, en 1373.

IV.

L'Apocalypse représenté par figures. In-folio en m. r., autrefois couvert de velours ciselé, n° 7013.

Manuscrit sur vélin, du treizième siècle, en lettres de forme, sur 2 colonnes; contenant 47 feuillets, avec 90 figures coloriées.

Sur un feuillet séparé est écrit :

Des hystoires et liures En françoys Pulto (Pulpito) 3° A la cheminee.

On lit au haut du premier, qui n'offre que des figures, et au bas duquel on aperçoit les armes recouvertes, ces mots en écriture ancienne :

Apocalipf' in Pictura facti karolo Magno.

Le texte commence ainsi, au verso du 3° feuillet :

Apocalipfis christi jesu

jesu crist fu en ile que est apelee pade tesmoigne ihesu crist qui fu en esprit apres moi une grant uoix ausi dist escriuez en livre ceo ke nos ansaint Johan sant signifie li bon prelat de seinte eglise qui unt la uoie del euangile ce entendent.

Il finit de cette manière :

en jhucrist en terre qui fu p nos escrite en la croiz.

C'est le même livre qui a été imprimé en planches de bois, avant et depuis la découverte de l'imprimerie, et dont il y a beaucoup d'autres manuscrits.

V.

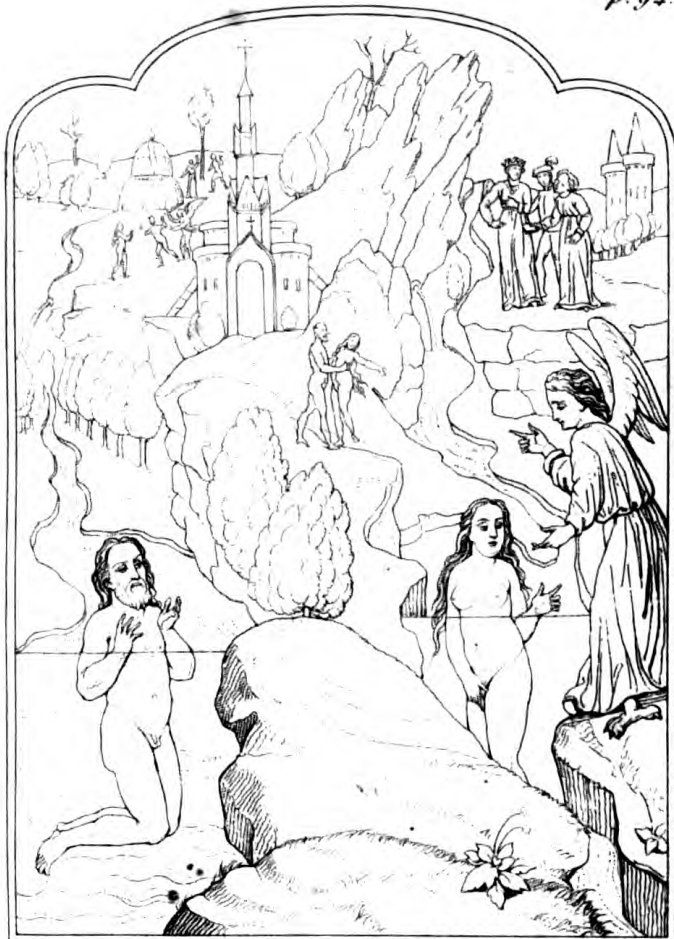
La Pénitence d'Adam, traduite de latin en français, par Colard Mansion. Petit in-4°, relié en maroquin rouge, autrefois couvert de velours noir pelé, n° 7864.

Cette rêverie rabbinique n'a jamais été imprimée; elle ne le sera probablement jamais. Nous allons en donner un extrait suffisant pour faire connoître cet ouvrage, et nous y joindrons la gravure de la miniature dont le manuscrit est orné, et que nous avons déjà décrite dans la Notice sur Colard Mansion.

Après que Dieu eut fait Adam du limon de la terre, au champ de Damas; il le transporta dans le Paradis terrestre, lieu de délices, planté par lui-même.

Adam ne jouit pas long-temps de l'état de bonheur où Dieu l'avoit placé; il mangea du fruit défendu, à l'instigation d'Ève, trompée elle-même par le diable, qui, pour la mieux séduire, avoit pris la forme de la bête la plus aimable, celle du serpent; ils furent chassés *en terre basse au val d'Ebron*, et condamnés à souffrir, pour peine de leur désobéissance, des douleurs mortelles.

Les premières qu'ils éprouvèrent furent celles de la faim et de la soif; ils cherchèrent en vain pendant quatorze jours les moyens de se soulager. Ce fut alors qu'Ève voyant les funestes suites du péché qu'elle avoit fait com-



Fremy del. et sc.

MINIATURE DU MANUSCRIT
de la Penitence d'Adam.



mettre à Adam, le pria, dans son désespoir, de la tuer. Peut-être, lui dit-elle, Dieu te replacera dans le Paradis terrestre.

Cependant, pour apaiser la colère de Dieu, l'un et l'autre songèrent à faire pénitence. Adam se condamna à quarante jours de jeûne, et à rester soixante jours dans le fleuve Jourdain, debout sur une pierre, ayant de l'eau jusqu'au cou. Dès qu'il y entra; les poissons l'environnèrent, et l'eau resta immobile jusqu'à la fin de la pénitence. Ève, par le conseil de son mari, s'en alla au fleuve du Tigre, et s'y tint de la même manière. Elle devoit y rester pendant trente-trois jours sans proférer une seule parole.

Elle supporta courageusement, durant vingt-huit jours, les rigueurs de cette pénible situation; mais Satan, poursuivant sans cesse cette créature malheureuse, et craignant que, par sa persévérance, elle ne trouvât grâce devant le Seigneur, résolut de la tromper une seconde fois. A cet effet, il prit la forme d'un ange, et sous ce déguisement il se présenta devant elle; il lui dit que Dieu s'étant laissé émouvoir, lui avoit commandé d'aller à son secours, et de la retirer du fleuve. Elle crut aux paroles trompeuses du diable; elle sortit de l'eau, et conduite par son perfide séducteur, elle alla trouver Adam, qui, à son approche, reconnut aussitôt le démon. Il commença à pleurer amèrement sur cette seconde foiblesse de sa femme. Dans l'excès de sa douleur, il s'adressa à l'esprit malin, et lui demanda quel cruel plaisir il trouvoit à les poursuivre

sans relâche, en les poussant d'abîme en abîme. Alors le diable lui répondit en gémissant, qu'il lui porteroit une haine éternelle, parce qu'il étoit la cause de son expulsion du Paradis, n'ayant pas voulu le reconnoître pour l'image du Seigneur qui l'avoit créé.

A ces mots, Adam pria Dieu avec ferveur d'éloigner de lui cet ennemi attaché à sa perte. Sa prière fut exaucée, le diable disparut, et ne s'offrit plus à ses yeux.

Adam continua sa pénitence, en restant dans l'eau le temps qu'il s'étoit prescrit.

Ève, bien déterminée à ne point porter obstacle au salut de son mari, alla en Occident, où « elle fist et char-
« penta au mieulx qu'elle put un petit habitacle; car elle
« avoit conçu de son seigneur un fils; et quant le temps
« de parturer ou d'enfanter aprocha, elle se commença
« à troubler et avoir moult grant douleur, pourquoy elle
« adressa sa prière envers son Seigneur. »

Cependant Adam tournant sa pensée vers Ève, et se ressouvenant que Dieu la lui avoit donnée en garde, commença à s'inquiéter sur l'état où elle pouvoit être réduite. Il partit de l'Orient, arriva au lieu qu'elle habitoit, et la trouvant dans les douleurs de l'enfantement, il se jeta à genoux, en suppliant le Seigneur de délivrer promptement sa malheureuse épouse. Ses vœux furent exaucés. Dieu lui envoya aussitôt douze Anges accom-

pagnés de douze Vertus, qui touchèrent Ève, et lui annoncèrent qu'elle avoit trouvé grâce devant le Seigneur. *Lieve sus, lui dirent-ils, et te prépare à te délivrer de ton fruit, duquel descendra le Sauveur du monde. Ève, de ces paroles moult reconfortée, s'acoucha prestement d'un beau fils, qu'elle nomma Cayin, lequel tantost qu'il fu nez il s'en courut arracher une poignée d'herbe, qu'il apporta à sa mère.*

Après son retour en Orient avec sa femme et son enfant, Dieu leur envoya l'archange saint Michel pour leur enseigner à semer et à cultiver la terre. Ève eut un second fils, nommé Abel. Un jour elle vit en songe que celui-ci tuoit son frère. Ce songe se vérifia (ce qui est contraire, comme on voit, à ce que dit l'Écriture). Lorsqu'Adam fut parvenu à l'âge de cent trente ans, il eut un troisième fils, et successivement trente fils et trente filles, qu'il engendra dans l'espace de 700 ans. Il apprit à Seth tout ce qui étoit arrivé à lui et à Ève; ainsi que les maux et les biens qui adviendroient à sa race dans les siècles à venir; enfin il lui prédit le déluge et la naissance du Sauveur, événemens que Dieu lui-même lui avoit fait connoître.

Ayant atteint l'âge de 1030 ans, et sentant sa fin approcher, il assembla tous ses enfans, et leur dit que la cause de la mort qu'en lui l'homme alloit subir pour la première fois, provenoit de la désobéissance de leur mère aux ordres de Dieu. Dans l'instant Ève et Seth le quit-

tèrent pour aller chercher, à l'entrée du Paradis terrestre, l'huile de miséricorde afin d'en oindre Adam et de le guérir. Ils trouvèrent en leur chemin le serpent, qui attaqua Seth et le mordit. Arrivés aux portes du jardin, ils couvrirent leur tête de poussière en signe d'humilité, se prosternèrent la face contre terre, et poussèrent de longs gémissements, en suppliant le Seigneur d'avoir pitié des souffrances d'Adam. Dieu leur envoya l'archange saint Michel, qui leur dit que l'huile de miséricorde qu'ils demandoient ne seroit accordée que dans 5020 ans, lorsque Jésus-Christ viendrait sur la terre en oindre ceux qui croiront en lui.

Ils s'en retournèrent accablés de tristesse, emportant avec eux, des environs du Paradis terrestre, des plantes odoriférantes, quelques parties d'un arbre précieux, nommé *nardui*, du safran, de la cinnamome, de la graine de paradis et du calamentum, et allèrent rejoindre Adam, à qui ils racontèrent ce qui leur étoit arrivé. Adam, après avoir reproché une seconde fois à Ève son péché, qui devoit peser sur tout le genre humain, expira. Au même moment le soleil, la lune et les étoiles s'obscurcirent. Ce phénomène dura sept jours. Au bout de ce temps, saint Michel eut ordre de Dieu d'ensevelir Adam en présence de son fils Abel, pour apprendre aux mortels à enterrer leurs semblables. Six jours après la mort du premier homme, Ève, près aussi de rendre le dernier soupir, assembla ses fils et ses filles, au nombre de soixante, et leur annonça qu'à cause de sa désobéissance, le monde périroit une fois par l'eau et une fois par le feu. Elle leur commanda de faire deux tables : l'une de pierre, et l'autre d'argile, et d'y inscrire les événemens

de la création, sa vie, celle d'Adam, et tout ce qu'ils avoient vu et entendu, afin que le genre humain en fût exactement instruit. La table d'argile devoit résister au feu, celle de pierre, à l'eau, dans le cas où le monde périroit par l'un ou par l'autre de ces deux élémens.

Quand les enfans d'Ève eurent pleuré leur mère pendant quatre jours, saint Michel leur apparut, et leur dit de ne pleurer désormais leurs morts que six jours, parce que Dieu s'étoit reposé le septième de ses travaux.

Seth ayant cessé ses larmes, suivant l'ordre de l'archange, se mit en devoir d'exécuter les derniers commandemens de sa mère. Il fit les deux tables, et les plaça dans l'endroit où son père avoit l'habitude de se retirer pour prier. On les trouva après le déluge; mais personne ne put ni les lire ni les comprendre jusqu'au temps de Salomon. Ce Roi, soupçonnant qu'elles contenoient quelques mystères, pria tant le Seigneur de les lui découvrir, qu'il lui envoya, par saint Michel, l'ordre de construire un temple dans l'endroit même où elles s'étoient trouvées.

Dans la copie ancienne de cet ouvrage, qui est à la bibliothèque de l'Arsenal, on a fait quelques changemens; les chapitres sont autrement disposés, et au lieu de seize qu'offre l'original, il s'en trouve trente-deux. Le vingt-troisième contient un résumé des précédens, et ceux qui suivent, jusqu'au trente-deuxième, continuent la vie d'Adam comme il suit :

Lorsque l'ange Chérubin vit arriver Seth aux portes du Paradis terrestre pour chercher l'huile de miséricorde, et qu'il sut pourquoi il étoit venu, il lui dit de regarder à l'entrée. Seth fut ravi d'admiration à l'aspect de toutes

les merveilles qui s'offrirent à sa vue, au nombre desquelles étoit une fontaine éclatante, d'où s'échappoient quatre fleuves appelés *Phison*, *Sion*, *Tigris* et *Euphrates*, et qui se répandoient par tout l'univers. Au près de cette fontaine étoit un arbre dépouillé de son écorce et de ses feuilles, mais ayant un grand nombre de branches. Se doutant que c'étoit à cause des péchés de ses premiers parens que l'arbre se trouvoit dans cet état de dénuement, il retourna vers l'ange lui raconter ce qu'il avoit vu. Chérubin lui ordonna encore deux fois de se présenter à la porte du jardin, et lui dit qu'il y verroit de plus grands mystères. En effet, la première fois Seth aperçut un serpent au pied de l'arbre, et la seconde fois il vit l'arbre s'élever à une telle hauteur que sa cime touchoit au ciel. Sur le sommet étoit un enfant nouveau-né enveloppé de langes. Dans son étonnement ayant baissé les yeux, il trouva les racines de l'arbre descendues jusqu'aux enfers, où il découvrit l'âme de son frère Caïn. L'ange lui développa ce mystère, et lui apprit que l'enfant qu'il avoit vu étoit le fils de Dieu, qui pleuroit déjà sur les péchés du premier homme, qu'il les rachèteroit quand le temps en seroit venu, et que c'étoit lui qui étoit l'huile de miséricorde, promise à ses parens et à leur postérité.

Seth, au moment d'aller rejoindre son père et sa mère, reçut de l'ange trois graines du pommier dont ils avoient mangé, et il lui prédit en même temps que trois jours après son retour son père mourroit. De plus, l'ange lui ordonna aussitôt après qu'il seroit mort, de mettre les trois graines dans sa bouche, ajoutant que de ces trois graines sortiroient trois rameaux en forme d'arbre, dont l'un sera cèdre, l'autre cyprès, et le troisième pin; que

par le premier, qui est le plus haut des arbres, est figuré le Père; par le second, qui est l'emblème des souffrances et de la douleur, on doit entendre le Fils; et par le dernier, qui porte un fruit utile, le Saint-Esprit.

La mort d'Adam arriva au jour prédit. Seth, en l'ensevelissant, lui mit les trois graines dans la bouche, d'où il sortit très promptement trois vergettes d'une aune de long; elles restèrent toujours vertes jusqu'aux temps de Noé, d'Abraham et de Moïse. Celui-ci, après avoir mené le peuple d'Israël au travers de la mer Rouge, vint au val d'Ebron, arracha les vergettes de la bouche d'Adam, et il s'écria devant le peuple, d'un ton prophétique, qu'elles représentoient la sainte Trinité. Ces vergettes répandirent une odeur si douce, que le peuple croyoit déjà être dans la terre promise. Moïse les porta au désert, et s'en servit miraculeusement pendant quarante-huit ans, pour guérir le peuple d'Israël, toutes les fois qu'il fut mordu par les serpens et autres bêtes venimeuses. Ce fut aussi par leur vertu qu'il fit jaillir l'eau de la roche. Avant de mourir il les planta au pied du mont Thabor : elles restèrent dans ce lieu l'espace de mille ans. David, averti par le Saint-Esprit de les aller chercher, et ayant employé neuf jours à ce voyage, les apporta à Jérusalem, et les coupa. L'odeur suave qu'elles exhalèrent le transporta de joie; il se mit à danser, à chanter, et à jouer de divers instrumens, en glorifiant le nom du Seigneur. Tous les malades qui allèrent à sa rencontre et qui touchèrent les vergettes furent à l'instant guéris, par la vertu de la sainte croix, dont elles annonçoient le mystère à venir.

A son retour il les mit dans une citerne, en attendant qu'il pût les planter dans un endroit plus convenable. Le

lendemain il les trouva élevées et verdoyantes. Enchanté de ce nouveau miracle, il les laissa dans la citerne, qu'il fit entourer d'un mur. Elles restèrent dans un état de croissance pendant quarante ans. Après son adultère, David alla faire pénitence sous leur ombrage; ensuite il commença à faire construire le temple du Seigneur, auquel il fit travailler pendant vingt-quatre ans, et dont il ne put, à cause de l'énormité de ses péchés, voir l'achèvement. Salomon, qui lui succéda, finit l'édifice en trente-deux ans. Pour sa construction on coupa le saint arbre, quoiqu'il fût d'une coudée plus long qu'il ne falloit; mais quand on le mit en place, il se trouva être plus court.

Un jour une femme nommée Manilla étant venue au temple avec une multitude innombrable de peuple pour adorer Dieu et le bois du Seigneur, s'étant assise sur le bois, elle sentit aussitôt ses vêtemens s'enflammer, et s'écria, comme inspirée : Dieu ! mon Dieu ! Les Juifs l'entendant proférer le nom de Jésus-Christ, l'accusèrent de blasphème, la traînèrent hors du temple, et la lapidèrent. Elle devint ainsi le premier martyr qui mourut pour le nom de Jésus.

Les Juifs, furieux des miracles opérés par le saint fust, l'enlevèrent du temple, et le jetèrent dans une piscine; mais Dieu, pour empêcher cette indigne profanation, envoya un ange remuer l'eau de la piscine, qui eut sur-le-champ la vertu de guérir les malades qui y descendirent. Ce dernier miracle ne fit qu'accroître leur fureur, au point qu'ils tirèrent le saint fust de la piscine, et en firent un pont sur le torrent de Siloë, espérant qu'à la longue il seroit usé par les pieds des passans. Il resta en

cet état jusqu'à l'arrivée de la reine de Saba à Jérusalem, qui, en le traversant, l'adora. Dans la suite les Juifs le prirent pour en faire la croix sur laquelle ils crucifièrent Jésus-Christ.

La Bibliothèque du Roi vient de se procurer un exemplaire de l'original latin de cette vie d'Adam, imprimé sans date, sans nom d'imprimeur ni de ville, mais, à en juger par les caractères, sorti des presses d'Arnoldus de Bruxella, qui exerçoit son art à Naples en 1472. Aussi cette édition ne ressemble à aucune des trois mentionnées aux pages 96 et 99 de la *Notice sur Colard Mansion. Paris, 1829, in-8°*. Elle doit être regardée comme la première de ce petit ouvrage. En voici la description :

Elle est petit in-4°, en lettres rondes, à longues lignes, de 28 à la page, et contient 8 feuillets, dont les premières lignes sont :

De creatione Ade et formatiõe Eue
ex costa eius. Et quomodo decepti
fuerunt a serpente.

Ost casum luciferi q̄ superbia inflatus ait
potam sedem meā in aquilonem zero simil'
altissimo. Deus autem summe bonitatis
uolens hominem esse participem regni fui. Adā

Elle finit au verso du dernier feuillet, qui a aussi 28 lignes, par les deux suivantes :

sed regnabūt per infinita secula seculoꝝ. Amē.
¶ Vita Ade & Eue absoluta ē feliciter.

VI.

Le Miroir de l'humaine saluation. In-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours incarnat, n° 6848.

Manuscrit sur vélin du milieu du quinzième siècle, écrit en ancienne bâtarde, sur 2 colonnes, de 40 lignes chacune. A la tête de chaque colonne est une miniature qui a 81 mm. (3 p. de haut) sur 95 mm. (3 p. 6 l. de large). Il y en a 192 en tout. Il contient liij feuillets chiffrés, et il commence ainsi :

Ci commence le miroir de l'umaine saluation. Le prologue de ce present liure ouquel sont compris et designes soubz briefte les chapitres et matieres desquelles ledit liure fait mencion.

Le texte :

Comme doncques le present traitie miroir de l'umaine saluation soit appelle ouquel appert le cas de l'ome et la maniere de sa reparaciō.

Fin :

Par ceste septiesme joye mere tres glorieuse ie te supplie tres humblement que il te plaise estre mon aduocate et interceder vers nostre dit faulueur ton benoist filz ihūcrift que apres ce mortel exil il me daigne recepuoir et logier au trosne de son royaulme auecques les sains anges et archanges et aultres bienheureux auecq lesquels le puisse contempler et loer son sainct nom par tous les siecles auenir amen.

A la suite se trouve :

Senfient les lignies des roys de france et comment les generations sont descendues lune de lautre et comment elles sont faitties et si parle en brief de leurs fais et en quel temps ilz ont regne et com. longuement et ou ilz gisent et quelz enfans ilz ont eu et en quel temps la cite de luteffe fut commencie et comment elle fut nomme paris et comment le royaume de gaulle fut nomme france.

La traduction du Miroir de l'humaine Salvation, contenue dans ce manuscrit, a subi, dans les éditions qu'on en a publiées à Lyon et à Paris, des changemens considérables. Elle a été faite par Jacques Mielot en 1448 (ce que nous apprend l'original qui se conserve à Bruxelles); il en reçut l'ordre de Philippe-le-Bon.

En tête du volume on lit ces mots :

Des histoires et liures en francoys. Pult^e 1^o à la cheminee.

VII.

L'Horloge de Sapience; traduit du latin de Henri de Souhan (de Sèws), 2 vol. in-folio, en peau de mouton rougie, aux armes de Béthune, nos 7041 et 7042.

Beau manuscrit sur vélin, exécuté après le milieu du quinzième siècle, en ancienne grosse bâtarde, sur 2 col., de 29 lignes chacune; il est divisé en deux volumes.

Le premier a en tête ix feuillets chiffrés, qui contiennent la table des chapitres. Le x^e est enrichi d'une belle miniature, qui a 189 mm. (7 p. de haut sur autant de large). Elle représente l'intérieur d'un appartement où l'on voit une grande horloge, devant laquelle Louis de la Gruthuyse est debout, et paroît étonné en voyant cette merveilleuse mécanique. Il est vêtu d'une longue robe de tissu d'or, et il a la tête découverte : le collier de la Toison-d'Or est passé autour de son cou. Sa suite se compose d'un seigneur et de plusieurs dames. Le cadre qui orne cette page renferme ses armes entourées du collier de l'ordre dont il étoit chevalier.

Le texte commence ainsi au même feuillet :

Hanc amavi et equisiui a juventute mea et quesui eam michi assumere sponsam. Ce sont les paroles que Salomon le Sage dist en son liure de Sapience ou iiiij^e chappitre en quoi il dist jay aime esapience et si lay quise des en ma jeunesse pour de elle faire mon espouse. Ou temps passe fut un homme qui en la fleur de son eage se donna moult fort a la iolite et a la vanite du monde.....

Le tome second, commençant au fol. clxvij, et finissant au fol. ij^c lxxvij, est aussi enrichi d'une miniature de la même grandeur, où de la Gruthuyse, habillé comme dans la première miniature, se voit debout, couvert d'un bonnet, et accompagné d'un seigneur et de trois dames.

Dans une pièce de vers qui termine ce manuscrit, il est dit que la traduction fut faite en l'année

Que le miliaire couroit
Q' proprement cōpter vouroit
Mil trois cēs iiiij^{xx} dix neuf.

Par ordonnance de maistre dominique dit de port

Faite fu la translation
En lan de lincarnation
Deuāt au iour xxvij^e
Du mois dauril enuiron p^{me}
Priez adieu le createur.

Il y a d'autres manuscrits de cet ouvrage à la Bibliothèque du Roi. Dans celui qui a appartenu aux ducs de Bourgogne, il est dit que l'Horloge de Sapience fut traduit en françois par un Franciscain en 1389, et écrit en 1458 par Jean Dardenay, natif de Paris, et demeurant à Lille.

Dans celui qu'on voyoit aux Feuillans de Paris, le traducteur est nommé père Jean de l'ordre des Mineurs, du couvent de Neufchâteau en Lorraine. La première

édition de cette traduction porte le nom de Verard et la date du 10 mars 1493. L'original latin parut à Venise, chez Jean de Guarengis, en 1492.

Il en a été fait une traduction allemande, imprimée à Augsbourg par Antoine Sorg, en 1482, et une autre en anglois, imprimée à Londres, sans date, par Guillaume Caxton.

VIII.

Le Jardin de vertueuse Consolation. Enseignemens de divine Sapience à l'ancelle et ame devotte. Petit in-folio, m. citron, anciennement recouvert de velours noir pelé, n° 7324.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, en ancienne grosse bâtarde, à longues lignes, au nombre de 16 sur les pages entières, contenant 46 feuillets.

Il est enrichi d'initiales peintes en or et en couleurs, et de trois jolies miniatures, qui ont 135 mm. (5 p.) de haut sur 104 mm. (3 p. 10 l.) de largeur. Dans la bordure en arabesques du premier feuillet sont les armes de Gruthuyse recouvertes. Il commence ainsi :

En labbeye de deuote religion fondee en ce mondain defert est le iardin de vertueuse consolation ou le vray dieu damours habite cest le iardin gracieux ou demeure le doulx ihesus 2 ouquel il appelle sa mie quant il dist ou liure des canchonnettes amoureuses vieng dist il en mon iardin ma deuote douche sœur et ma chere espeuse. Cette douchette voix cette canchonette amoureuse chante melodieusement ihesu-crist le loyal amant en appellant a foy la sainte ame qui est dieu enamouree par ardent charite et le nomme sa sœur et son espeuse sa sœur par consanguinite de nature et son espeuse par affinite de grace.

Ce traité est terminé au recto du 28^e feuillet. Le second commence ainsi au verso du même feuillet :

Enseignemens de diuine sapience a l'ancelle et ame deuotte.

Cy apres dit et recite comment la pardurable sapience enseigne son ancelle a patiamment viure.

La première miniature représente un pèlerin entrant dans le jardin de vertueuse Consolation, à la porte duquel il est reçu par dame Obedience, accompagnée de quatre femmes. Il est, dans la seconde miniature, à genoux devant un arbre, auquel est attaché un christ; et la troisième offre divine Sapience enseignant l'ancelle et l'âme dévote.

Cet ouvrage a été imprimé pour la première fois, sans date, par Colard Mansion, qui le donne pour la première production de son imprimerie. (*Notice sur Colard Mansion*, in-8°, p. 25.)

XI.

Le Retour du Cœur perdu, et autres Traités ascétiques. Petit in-folio, en m. r., autrefois couvert de velours vert, n° 7313.

Beau manuscrit sur vélin, du milieu du quinzième siècle, en ancienne grosse bâtarde, avec sommaires en rouge, à longues lignes, au nombre de 20 sur les pages entières; contenant 93 feuillets. Le premier porte ce titre en rouge :

Cy commence un petit traittie intitule le Retour du Cœur perdu composé par un de nos religieux nomme Alexandre.

Au bas du second feuillet, qui est enrichi d'un cadre et d'une jolie miniature qui représente un pèlerin conduit par une religieuse, et prosterné devant un Christ mort que soutient et lui présente un pontife, sont les armes de Gruthuyse.

Ce premier traité commence ainsi :

1. Sire dieu misericors et iustes qui pour avous courouchiez a nous poures pescheurs que nous voelz veoir retourner a toy et oyr merchi criez. Vueilles recepuoir moy ton raffinant et oyr merchi et moy qui perdu me suis par toy eslongier par voie retournant....

Fol. 14, verso :

2. Senfieut une moult bonne et profitable confession a nostre seigneur.

Fol. 17, verso :

3. Piteufe complainte a jhefucrist.

Fol. 21, verso :

4. Senfieut une deuote meditation sur la passion nostre seigneur et primes a matines.

Fol. 23, verso :

5. Meditation a primes.

Fol. 24, verso :

6. Meditation a tierce.

Fol. 27, verso :

7. Meditation a midy.

Fol. 29, verso :

8. Meditation a nonne.

Fol. 33, recto :

9. Cy parolle tant lomme a son ame comme a son corps et premierement commence a nostre benoïst fauteur.

Fol. 36, verso :

10. Comment on doit penser a la mort au iugement et aux paines denfer.

Fol. 48, verso :

11. Des grans biens qui sont en paradis appareilliez a ceulx qui la font glorifiez.

Fol. 54, recto :

12. Des trois douaires de lame et premierement du premier douaire.

Fol. 56, recto :

13. Du second douaire de lame glorifiée.

Fol. 58, recto :

14. Le tiers douaire de lame.

Fol. 62, recto :

15. Des quatre douaires du corps.

Fol. 77, verso :

16. Oraison pour maniere de complainte a la vierge marie.

Fol. 83, verso :

17. Autre oraison a la vierge marie mere de dieux aduocate.

Fol. 90, recto :

18 Autre oraison a la vierge marie.

Cette dernière oraison finit par ces mots :

Que en fais lassus gloire de dame ainfi esleuee par occasion de
pecheurs vezz mercy recepez moy a merchy.

On lit au commencement du volume :

Des histoires et liures en francoys pult^o 1^o a la cheminee. Bloys.

X.

Les Fleurs de toutes Vertus. Petit in-folio, relié en m. r., autrefois couvert en velours, n° 7521.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne bâtarde, à longues lignes, au nombre de 28 sur les pages entières, et orné d'une miniature de 124 mm. (4 p. 7 l.) de haut, sur 120 mm. (4 p. 5 l.) de large. La totalité du volume est de 63 feuillets. Sur le premier, où se trouve cette miniature, on voit les armes de Gru-thuyse recouvertes. Il commence ainsi :

En ce prêtēps q̄ les humains espris
Sont plus agus en science ē espris

Et en vertus que nulle aulī faison
En mon refueil fus de desir surpris
A translater aulcun liure de pris
Non trop haultain mais moiē par raison
Lors me fouins quauoie en ma maison
Ung liure grec lequel auoit este
A ung empereur Constantin presente
Sy me louay estant en ce propos
Sans arrester ni prendre aucun repos
Pour prestement querir apres le liure
Veillant mettre mon entente a deliure
Quant ieux trouue le liure dessudit
Je le lus tout et y vy maint beau dit
Combien quil fust couchie et fait en prose
Dun lez le texte et dautre part la glose.
Sy perchus hien quun ouurier excellent
Lauoit traittie de cuer sans estre lept
Et quil auoit en valere et justice
Veu maint beau point puis de seint augustin
Et domere traittoit enfinement
En demōstrant maint bel enseignement
Des costumes et meurs q̄ lome humain
Doit par raison obtenir soir et matin
Pour complaire au vray dieu de droiture
Seul createur de toute creature
Affin donqs quaucuns peussent auoir
De ce liure moult proufitable auoir
Le tranflatoit a mon entendement
Au mieulx que peulx mais assez rudement
De grec langaige en langaige francois
Et pour cause quil estoit a mon chois
Fleurs de toutes vertus lay mis a nom
A celle fin que plus en fust renom
Pour tant supply a ceulx qui lorront lire
Ou qui voudront desdites fleurs eslire
Qui say failly en aulcun obscur pas
Supportes moy grec langaige nest pas
Doux au francois aincois est assez rude
Dur est au clerccq changier nouvelle estude
Cy fine le prologue du tranflateur.

Amour bienveillance delectation et plaisir est presque une meisme chose.

A la fin :

Saint yfidoré dist qu'il voudroit mieulx a lomme deſtre avecques vng muet quil ne feroit de oir dire parolles qui len neu peuft entendre.

Explicit les fleurs des vertus.

Cet ouvrage existe aussi en italien, sous le titre de *Fiore di Virtù*. Il s'en trouve beaucoup d'éditions imprimées dans le quinzième siècle. La première est de 1474.

XI.

La Vertu du Sacrement de Mariage. Petit in-folio, relié en veau marbré, autrefois couvert de velours bleu, n° 7393.

Manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, en ancienne bâtarde, à longues lignes, au nombre de 34 sur les pages entières, orné de quelques miniatures; contenant f. 1 — 189. Au premier sont les armes recouvertes. Les onze premiers renferment, 1°. le prologue, qui porte le sommaire suivant :

Le prologue du liure de la vertu du sacrement de mariage
Et du reconfort des dames mariees.

Ensuite :

Entre les sainctes doctrines de nostre redempteur Jefucrist il est escript en leuangile hoc est preceptum meum vt diligatis inuicem sicut dilexi vos c'est a dire que par cōmadement espécial et singular du doux ihu nous deuons amer lun lautre si cōme il nous a ame et saint Jehan leuangeliste en confirmant ledit cōmandement escript en ses es.

2°. La table des chapitres des quatre livres.

Le dernier feuillet finit par ces mots :

Benois foyes tu qui es venus ou nom de dieu roy difrahel ofanna in excélsis ayes pitie de moy amen.

XII.

Le Livre des Quatre dernières Choses à venir. Petit in-folio, en m. r., autrefois couvert de velours incarnat ciselé, n° 7310.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, en ancienne grosse bâtarde, à longues lignes, au nombre de 25 sur les pages entières; contenant 98 feuillets. Les trois premiers contiennent la table et le prologue. Il est enrichi, au quatrième, au bas duquel on voit les armes de Gruthuyse recouvertes, d'une jolie miniature qui précède le texte, dont le commencement est conçu en ces termes :

Cy commence la premiere partie des quatre desrenieres chofes qui font a aduenir.

La memoire retrait lomme des pechie. Cest la mort presente en temporelle et pour ce dit saint bernard en miroir des moyennes la fouueraine philosophie est toufiours penser a la mort.

Il finit ainsi :

Or pleust dieu quilz fussent bien sages et bien entendans et quilz pourueiffent aux chofes desrenieres dont la frequente memoire et recodation rappelle des pechiez a couple des vertus et confirme en bonnes oeuvres parquoy ont paruiēt a la gloire eternelle amen.

Explicit liber de quatuor nouiffimis.

On lit sur un feuillet séparé au commencement du volume :

Des histoires et liures en francoys pult° 1° a la cheminee.

C'est la traduction faite en 1455, par J. Mielot, de

l'ouvrage latin de Denis Rikel, intitulé *Cordiale de quatuor novissimis*, dont il existe un grand nombre d'éditions du quinzième siècle, ainsi que de traductions en plusieurs langues.

La plus ancienne imprimée en français, paroît être celle d'Audenaerde, par de Keyser, sans date, d'environ 1490.

XIII.

Le secret Parlement de l'Homme à son Ame, et de l'Ame à l'Homme. In-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours, n° 6850.

Très beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne grosse bâtarde, sur 2 colonnes, de 28 lignes chacune, et enrichi de cinq très jolies miniatures, qui ont 108 m. (4 p.) de hauteur, sur 70 m. (2 p. 7 l.) de largeur. Les feuillets où elles se trouvent sont ornés de cadres. Au fol. 1, armes de Gruthuyse recouvertes, cinq devises, dont deux effacées, et deux mortiers. Au fol. cij, armes recouvertes, deux devises : *Plus est en vous*, deux mortiers. Au fol. cxliij, armes recouvertes. Au fol. ciiij^{xx} iij, armes recouvertes, devise *Plus est en vous*. Au fol. ccvij, armes recouvertes, mortier, devise.

Prél. 7 feuillets, contenant la table des chapitres. Texte, fol. j — cc xxxviij.

Le premier commence ainsi :

Cy commence le secret parlement de l'homme contemplatif a son ame et de lame a l'homme sur la pourete et mendicite esprituele pour apprendre recourir a dieu et a ses saints par oraïson deuote et pour receuoir les aumosnes de grace et de vertus et pour venir auffi a la

science des affections qui proprement se nōme s'apience cest a dire fauereuse science et contient deux parties. La premiere fait questions et respones diuerses de lhōme a son ame et de lame a lhōme. La seconde p̄tie contient oroisons diuerfes et meditations que fait lame en guise d'une poure mēdiant qui se pourechace et quiert son pain.

A la fin :

Et ainfi fine icy le liure de lame contemplatiue.

A la suite, fol. ciiij^{xx} iij :

Cy cōmence le liure de seneque qui parle des quatre vertus principaulz.

Au verso du dernier feuillet :

Cy fine le liure de seneque des quatre principales vertus tranflata du latin en cler francois par maistre jehan Trouffeu en la cite de Bourges en Berry lan de grace mil trois cēs lx et douze.

Au fol. 207, recto :

Cy senfient ung petit traitie de moralite de philozophie et premierement prologue de lactē.

L'auteur est le traducteur de l'ouvrage précédent ; il dédie ce traité au même prince.

Le livre des quatre Vertus de Sénèque se trouve imprimé à la suite de l'histoire d'Orose, traduite en francois, et mise deux fois sous presse pour Verard, en 1491 et vers 1503.

Cette traduction est celle que fit, au commencement du quinzième siècle, Laurent de Premierfait. Il en existe un manuscrit dans la bibliothèque du Muséum de Londres, parmi ceux des rois d'Angleterre. (*Casley*, p. 302.)

Le Secret Parlement de l'Homme est de Jean Gerson. Il s'en trouve un autre beau manuscrit dans la bibliothèque de Bruxelles. Il a appartenu à Marguerite d'York, femme d'Édouard IV, roi d'Angleterre. Sa signature se voit sur un des feuillets.

XIV.

Le Miroir de l'Ame. Petit in-folio, en basane rouge, n° 7315.

Manuscrit du quinzième siècle, sur papier, écrit en ancienne bâtarde, à longues lignes, au nombre de 24 sur les pages entières; contenant 67 feuillets. Le premier contient la table des chapitres, qui commence ainsi :

Cy commence le miroir de lame lequel ung chartreux fist a la requeste dun sien cordial amy.

Le premier chapitre parle *de la grant vilete et misere de l'homme.*

Le second, *du pechie en general.*

Le troisième, *de penitance.*

Le quatrième, *du mesprisement du monde.*

Le cinquième, *de la vaine gloire du monde.*

Le sixième, *de la mort.*

Le septième, *des joyes de paradis et des paines de lenfer.*

Au second feuillet, au bas duquel sont peintes les armes de la Gruthuyse entourées du collier de la Toison-d'Or, commence le prologue, précédé d'une figure coloriée qui représente l'auteur composant son livre, par les mots suivans :

Cy commence le prologue de ce present traitie :

Vanitas vanitatum et omnia vanitas dixit ecclesiastes. Le sage roy Salomon escript ceste auctorite au commencement de son liure qu'on appelle ecclesiastes disant que en ce monde est la vanite des vanites et que tout quanques y est cest vanite comme dist l'excellent docteur monff. saint Gregoire. Il n'est nul sacrifice plus agreable a Dieu que lamour et la jalouffie du falut des ames.....

Les premiers mots du texte, qui commence au quatrième feuillet, sont ceux-ci :

De la grant vilete et misere de lhomme. Pourquoi suis-je failli hors du ventre de ma mere affin que je veisse labeur et douleur et que mes jours fussent degostes en confusion.....

Et il est terminé de la manière suivante :

Je ne scay qui tu es laquelle dure chose tourne arriere deuant jescrist nostre doulx sauueur qui vit et regne eternellement par fiecles infinis amen.

Cy fine le miroir de lame pechereffe lequel ung chartreux fist a la requeste dun sien cordial amy lequel a este extrait et escēpt lan mil iiije foixante et treize en la ville dabbē leql fut parfait la nuit de la ñre dame mi oust les jours et an deffd'.

Scriptor qm sepeit cum x^o viuere possit pro pena sua detur sibi dei glā.

C'est vraisemblablement à Abbeville que ce manuscrit a été exécuté. L'ouvrage qu'il contient est d'un frère Laurent, de l'ordre des frères Prêcheurs. Il le composa en 1279, pour Philippe-le-Hardi. Les manuscrits en ont été très multipliés. Il s'en trouve plusieurs à la Bibliothèque du Roi, et dans celle des ducs de Bourgogne à Bruxelles : les uns sont intitulés *la Somme le Roi, des Vices et des Vertus*; les autres, *Traité du Monde, Miroir du Monde, etc.* Beaucoup offrent des différences. A la suite de celui de la bibliothèque de Bruxelles, il y a un autre traité qui porte pour titre : *le Livre du Jeu de la Paulme moralise a jouer, et spirituellement*, composé par un marchand de draps de Bruges, en 1435.

L'ouvrage du frère Laurent a été imprimé en français pour Verard, vers 1501, in-4°. Il l'a été également en flamand, et imprimé à Delft en 1478.

Le P. Échard (Bibl., tom. I, p. 386) cite plusieurs

manuscrits en espagnol et en catalan comme existant à la Bibliothèque du Roi.

XV.

Le Livre des Saints Anges, de François Ximenès, traduit de la langue catalane en françois. In-folio, m. r., autrefois couvert de velours violet, n° 6846.

Très beau manuscrit sur vélin, d'environ l'an 1460, écrit en ancienne grosse bâtarde, sur 2 col., de 30 lignes chacune, avec initiales et ornemens peints en or et en couleurs, et cinq jolies miniatures, dont quatre ont 99 m. (3 p. 8 l.) de haut, sur 77 m. (3 p. moins 2 l.) de largeur. Les 8 premiers feuillets contiennent la table des chapitres, qui porte l'inscription suivante :

Cy commence la table des rubriques de ce présent liure qui se nomme le liure des anges lequel liure contient chincq parties et premier commence le prologue.

Le neuvième, coté ix, est orné d'un cadre, dans lequel on voit les armes de la Gruthuyse recouvertes de celles de France, et d'une belle miniature de 180 m. (6 p. 8 l.) de hauteur, sur 176 m. (6 p. et demi) de largeur, et représentant Dieu dans sa gloire, assis sur un trône d'or, et tenant le globe du monde dans la main.

Le texte commence ainsi, au même feuillet :

Moult saige et honnorable seigneur mon seigneur pierre dartes maistre racional de tres hault et puissant prince jehan par la grace de dieu roy darragon le sien seruiteur frere francoys examinez de lordre des freres mineurs a foi meismes avec toute reuerence en celui eternal dieu qui est pere de tous les fains et bienneurez esperilz en gloire....

Ce prologue ou dédicace est terminé par l'indication de la division de l'ouvrage, dont le premier Livre traite

de la haultesse et nature excellente des anges; le second, de leur ordre reverend; le tiers, de leur service diligent; le quart, de leur victoire feruent; le cinquième, de leur honnorable presidence.

Le dernier, qui est chiffré cclv, finit ainsi :

Achene donques est le liure des anges selon ma ygnorance compose des ditz des saints peres et docteurs ne reste si non faire graces a dieu tout puissant en loffrant a moult honnorable et sage cheualier messire Pierre dartes maistre racional et chambellan de moult hault prince et seigneur jehan Huy par la grace de dieu Roy darragon regnant qui comptons M iiijc iiij^{xx} et vij. Suppliant a vostre bonte quil vous plaife prendre cestui petit service de ma simpleffe a la reuerence de monseigneur saint michiel et des fains anges aufquelz il scay que auez especiale devocion....

Explicit le liure des anges.

Le nom de l'auteur de cette traduction est inconnu. Elle a été imprimée à Genève en 1478. L'original parut à Burgos en 1490, in-fol.

XVI.

Vita Christi, traduit du latin de Ludolphe Chartroux (par Jean Mansel). Grand in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours, n° 6844.

Très beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne grosse bâtarde, sur 2 col., de 32 lignes chacune, et enrichi de seize superbes miniatures en camaïeu gris, dont onze ont 156 m. (6 p. moins 3 l.) de haut, sur 169 m. (6 p. 3 l.) de large, et les autres 115 m. (4 p. 3 l.) de haut, sur 74 m. (2 p. 9 l.) de large.

La bordure du fol. 1 offre deux fois les armes de la Gruthuyse recouvertes; celle du fol. xv, les armes recou-

vertes, et bannière effacée; du fol. 1, les armes recouvertes; du fol. lxxij, les armes recouvertes, trois devises, dont deux effacées; du fol. iiij^{xx} xvij, deux écussons recouverts; du fol. cij, quatre écussons effacés, et deux fois la devise *Plus est en vous*; du fol. cvij, quatre écussons effacés; du fol. cxvj, écusson effacé, et autour duquel on lisoit la devise, qui est aussi effacée; du fol. cliij, deux *idem*, autour la devise non effacée; du fol. ciiij^{xx} xij, deux écussons effacés, mortier autour duquel on lit la devise.

Prél. 12 feuillets, contenant le prologue et la table des sommaires.

Texte, fol. j — ciiij^{xx} xvij.

Cet ouvrage a été traduit deux fois en françois par Jean Mansel de Hesdin, compilateur de la *Mer des Histories*, et traducteur de Valère Maxime, et par Guillaume le Menand.

La première, qui n'a jamais été imprimée, est celle qu'offre notre manuscrit.

La Bibliothèque du Roi possède un autre magnifique manuscrit des deux premiers volumes, qu'elle a acquis chez le duc de La Vallière (le Cat., tom. I, p. 42, n° 146). Le troisième volume du même manuscrit, qui contient la troisième et la quatrième partie, étoit chez M. Desroches, à Bruxelles, en 1776; il se trouve maintenant à Londres dans la bibliothèque d'un particulier.

On en a une traduction portugaise, qui a été imprimée pour la première fois à Lisbonne en 1495, en quatre volumes in-folio, par Nicolas de Saxe et Valentin de Moravie.

Une Vie de Jésus-Christ, qui vraisemblablement est la même, et dont le manuscrit a été exécuté à Gand en

1479, se conserve dans le Muséum Britannique, parmi les livres des rois d'Angleterre (Casley, p. 290). Cet auteur le dit enrichi de belles peintures, et écrit par David Aubert, habile calligraphe, dont la même bibliothèque (Casley, p. 292) possède les anciennes chroniques de la Grande-Bretagne.

Parmi les manuscrits du Roi, à Paris, n° 6766, il existe une chronique de Naples, écrite par le même Aubert, pour Philippe, duc de Bourgogne, à Hesdin, en 1463; parmi ceux de Bruxelles, les Faits de Charles Martel, exécutés en deux volumes in-fol. en 1465; et à l'Arsenal, à Paris, le Roman de Perceforest, en plusieurs volumes in-folio.

XVII.

Les Dix Commandemens de la Loi. In-4°, en veau, dos de m. r., autrefois relié en velours violet, n° 7284.

Manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, en lettres de forme, sur 2 colonnes, de 25 lignes chacune, enrichi de deux miniatures qui ont 72 m. (2 p. 8 l.) de haut, sur 108 m. (4 p.) de large. Au bas de la page où se trouve la première, on aperçoit les armes de la Gruthuyse recouvertes.

La totalité du volume est de 170 feuillets. Le premier commence ainsi :

Le premier commandement qui dieux commande est ceulx tu ne aouras mie diuers dieux.

A la fin on lit :

Cest liure compila et parfist uns freres de lordre des freres precheurs a la requeste de Philippe le Roy de France en lan de lincar-

nacion M. cc lxxix deo gracias. Copie et double fu cest present liure jusques a la fin commence a dieu a la vierge marie et a tous les sains et saintes de paradys sur la vigile de la Penthecouste en lan de grace mille quatre cens trente et huit.

Autrefois, sur un feuillet séparé, au commencement du volume, on lisoit :

Liure des dix Commandemens de la loy des histoires et liures en francoys pult^e 2^e a la cheminee.

C'est le même ouvrage que celui qui est annoncé sous le n^o XIV.

XVIII.

Traité du péché de Vauderie. Petit in-4^o, couvert de velours figuré jaune, n^o 7294.

Très beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne grosse bâtarde, à longues lignes; au nombre de 16 sur les pages entières, enrichi d'une belle et curieuse miniature qui a 117 m. (4 p. 4 l.) de haut, sur 95 m. (3 p. 6 l.) de large. La totalité du volume est de cxx feuillets chiffrés.

Il commence ainsi, après la table des chapitres :

Par lenuie du diable la mort print entree ou mondé et se sensuiuent ceux qui tiennent son party. Cest la parolle du saige ou second liure de sapience. Dieu tout puiffant createur du monde uniuersel fist et crea tous les celestiens esperis.

Ce livre est un traité contre les hérétiques qu'on appelloit alors vaudois, et qu'on accusoit de fréquenter le sabat; aussi on a représenté, dans la première miniature qui orne ce manuscrit, le lieu où se tient le sabat. On y voit un bouc, devant lequel treize hommes et femmes sont prosternés, tenant chacun un petit cierge à la main.

Un d'eux lève en l'air la queue de l'animal. Des hommes et des femmes, à califourchon sur des balais, sont enlevés par des diables. Parmi les médaillons qui décorent la bordure, il s'en trouve un qui représente un animal dont un diable fait baiser le derrière à différens personnages qui sont à genoux devant lui.

Colard Mansion a imprimé cet ouvrage sans date et sans nom, mais avec son monogramme. (Voyez *Notice sur Colard Mansion*, in-8°, p. 45.)

XIX.

La Forteresse de la Foi (par Alphonse de Spina, traduite par Pierre Richart), 3 vol. grand in-folio.

Manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne bâtarde, à longues lignes, enrichi de cinq grandes et belles miniatures, et d'autant de riches bordures. Dans la première on aperçoit les armes du seigneur de la Gruthuyse entourées du collier de la Toison-d'Or.

L'abbé Rive a donné, de ces cinq miniatures, qui ont 235 m. (8 p. 8 l.) de haut, sur 217 m. (8 p.) de large, des copies informes. (Cat. La Vallière, tom. I, *Suppl.*, p. 86.)

Ce beau manuscrit a été acquis par la Bibliothèque du Roi à la vente des livres du duc de La Vallière. (Le Cat. tom. I, p. 266, n° 815, et *Add.*, p. 32.)

Ce duc l'avoit trouvé parmi les livres de la famille d'Urfé, qu'il acquit en 1777 : ce qui prouve que tous les manuscrits de la Gruthuyse ne sont pas entrés anciennement à la Bibliothèque du Roi.

La souscription suivante, qui termine le manuscrit du

même ouvrage que possède la Bibliothèque de Berne, nous apprend le nom du traducteur. On y lit :

Le present volume a este tranflate de latin en francois par Pierre Richart dit IOifelet prestre et curé de Marques.

Il en existe deux autres manuscrits d'une égale beauté dans la bibliothèque des ducs de Bourgogne à Bruxelles, et dans celle des rois d'Angleterre (Casley, p. 241). Un troisième manuscrit, mais des quatre premiers Livres seulement, est indiqué par le même Casley, p. 300.

On a deux éditions du quinzième siècle de l'original latin; l'une et l'autre ont été imprimées sans date et sans nom d'auteur. On attribue la plus ancienne à Mentelin, de Strasbourg, et la seconde à Bernard Richel, qui a imprimé à Bâle avec les mêmes caractères, vers 1474, une Bible latine.

XX.

Histoire en brief prinse sur le Dialogue de saint Grégoire. Petit in-folio en m. r., autrefois relié en velours vert, n° 7271.

Très beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne grosse bâtarde, à longues lignes, au nombre de 28 sur les pages entières; cont. 295 feuillets. Il est enrichi de sept miniatures très jolies, lesquelles ont 122 m. (4 p. 6 l.) de largeur, sur 167 m. (6 p. 2 l.) de hauteur. Elles sont peintes sur les fol. 7, recto; 31, recto; 66, recto; 86, verso; 89, recto; 94, recto; 220, recto; 270, verso, feuillets qui sont en outre ornés d'encadrement.

La première représente saint Grégoire écrivant ses Dialogues dans l'intérieur d'une belle église gothique; au

bas du cadre s'aperçoivent les armes de la Gruthuyse recouvertes de celles de France. Dans la bordure de la troisième miniature on voit un homme sonnante d'une trompette, à laquelle est attaché l'étendard de la Gruthuyse, aussi recouvert. Un autre étendard se trouve dans la bordure de la cinquième miniature.

Sur un feuillet séparé on lit :

Des hystoires et liures en francois pult^o 2^o a la cheminee. Bloys.

Les six premiers feuillets renferment le prologue et la table des chapitres.

Le septième commence ainsi :

Cy commence l'histoire en brief du dialogue saint gregoire et premierement sur le premier liure proheme, etc.

Dialogue cest a dire parole de deux hommes et le liure qui a nom dialogue que saint gregoire pope fist fu ainsi appele parceque le diacre de mon seigneur saint gregoire lequel auoit nom pierre lui dist un jour comme par admiration quil se donnoit grant merueille quil auoit eu si peu de saintes gens en italie au regard des aultres nations du monde et pour ce que saint gregoire auoit congneu plusieurs saintes personnes comme par reuelation des notables gens dignes de foy plusieurs saintes personnes et de grant merite il respondy par son dialogue a l'admiration de pierre son diacre et lui remaint a memoire les merueilleux fais et miracles de ceulx dont il parle par lesquels fais peut aparostre clerement que ceulx estoient sains pour qui dieu faisoit tels œuvres et departy son dialogue en quatre parties ou premier ou second et ou tierche il touche plusieurs exemples par lesquels il donne a congnoistre que les ames viuent apres quelles sont yssues des corps et pour ce que le second liure dicellui dyalogue ne parle que de la vie et des miracles de saint Benoit et l'histoire est touchie cydessus en l'histoire des sains sur ce je ne procederay icy que sur le premier le tierche et le quart et primes.

Sensieuent les exemples du premier liure.

Cette traduction n'est pas celle qui a été imprimée pour Verard en 1509, in-4°.

XXI.

La Cité de saint Augustin, traduite du latin en françois par Raoul de Praelles, énorme volume in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours incarnat, n° 6712.

Superbe manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, sur 2 colonnes, de 41 lignes chacune, et orné de dix très belles et curieuses miniatures de 244 m. (9 p.) de haut, sur 207 m. (7 p. 8 l.) de large.

Dans les cadres qui ornent les fol. i et ix, les armes de Gruthuyse sont recouvertes. Le volume est composé de 506 feuillets, numérotés depuis i jusqu'à v° vj.

Le premier commence ainsi :

Cy commence le liure intitulé de la cite de dieu de monseigneur faint augustin. Vous tres excellent prince Charles le Quint Roy de France je Raoul de Praelles vostre humble seruiteur et subiect tout vostre et tout ce que ie scay et puis faire a vostre commandement.

On lit au recto du dernier :

Cy fine le x^e liure et derrenier de ce premier volume de monseigneur faint augustin de la cite de dieu.

Sur un feuillet séparé, au commencement du volume, est ce qui suit :

Des histoires et liures en francoys.

Au premier pult° par terre devers les fossez bloys.

On trouve des manuscrits de cette traduction dans beaucoup de bibliothèques, mais il y en a peu d'une exécution aussi belle que celle de Gruthuyse.

Ceux des rois d'Angleterre, au Muséum Britannique (Casley, p. 294), et de M. de Mac-Carthy (le Cat.,

tom. I, p. 88, n° 547), méritent d'être distingués. Il y en a quatre plus ou moins ornés dans la bibliothèque des ducs de Bourgogne, à Bruxelles. On en compte plus de dix-huit dans celle du Roi.

La première édition de cette traduction a été faite à Abbeville, en 1486, par Jean Dupré et Pierre Gérard, in-folio.

XXII.

La Cité de Dieu de saint Augustin, traduite en françois par Raoul de Presles, liv. XI — XXII. Grand in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours incarnat figuré, n° 6836.

Beau manuscrit du commencement du quinzième siècle, écrit sur vélin, en ancienne bâtarde, sur 2 col., de 46 lignes chacune. Il y a une grande et belle miniature sur le premier feuillet du texte, qui est enrichi d'une bordure dans laquelle on voit les armes de Gruthuyse recouvertes. Une petite miniature décore le commencement de chaque Livre.

Sur un feuillet séparé se trouvent ces mots :

Des histoyres et liures en francoys.

Au pultre premier devers les fosses.

Prél. 2 feuillets, contenant la table des chapitres du XI^e Livre, par lequel ce volumè commence.

On lit sur le recto du dernier :

Ceste translacion 2 cõpoficion fu commencee par mestre Raoul.

Au verso :

de praelles a la touffains Lan de grace Mil trois cens foixante 2 onze
Et fu acheuee Le premier jour de Septembre Lan de grace mil ccc. lxiv.
Deo gracias.

Au bas, et d'une écriture différente :

Des liures de Marcouffy po^s mōsg de Guienne mis au louure en garde.

J darfonual.

Ce volume ne contient que les Livres XI à XXII de la Cité de saint Augustin. Avec le précédent il complète l'ouvrage. Les deux volumes sont de grandeur inégale, et écrits dans des temps très éloignés l'un de l'autre. Ils n'ont point été exécutés pour Gruthuyse; mais les ayant acquis, il y a fait peindre ses armes.

JURISPRUDENCE.

XXIII.

Les Décrétales de Grégoire IX, traduites en françois. In-folio, relié en velours bleu figuré, n° 7053.

Manuscrit sur vélin, du quatorzième siècle, en lettres de somme, avec miniatures, sur 2 colonnes, de 48 lignes chacune; contenant 210 feuillets.

On lit sur un feuillet séparé :

Bloys.

Des hyftoires et liures en francoys Pult^o 3^o contre la muraille deuers la court.

Les deux premiers feuillets renferment la table des chapitres. Au troisième, sur lequel on voit les armes de France cachant celles de la Gruthuyse, commence le texte par ces mots :

Ci commencent les decretales en frâcois. Ci commence li prologues sur la nouele compiloifon Gregorius. Gregorius euefqs fers a touz les ferâ³ dame dieu et ses chrs fuilz 2 aus mestrē 2 a tous les escoliers demoranz a paris falut 2 fa beneicon.

On lit à la fin :

Ci finiffent les decretales en francois.

Il y a cinq Livres, qui sont numérotés : Liv. I, fol. i — lxiiiij ; Liv. II, fol. i — liij ; Liv. III, fol. i — lxiij ; Liv. IV, fol. i — xx ; et Liv. V, fol. i — lj.

Le traducteur est inconnu.

XXIV.

Les Institutes de Justinien, traduites en françois. Très petit in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours bleu ; n° 7343.

Manuscrit sur vélin, du quatorzième siècle, en lettres de forme, sur 2 colonnes, de 33 lignes chacune, avec quelques figures ; contenant 85 feuillets.

Le premier, sur lequel on voit les armes recouvertes, commence ainsi, première colonne :

El non del pere et del fil et del saint espit. Ci contiennent les Institutes au st empereor justinian.

Il conuient que la maieste lempereor soit aornee ne mie tant solemt darmes mais de lois si que li uns et li autres tens ce et cil de pes et cil de guerre puiz se estre gouvernee par droit 2 li empereres de rome soit vainqueur ne mie tant solement es bataillez quil a contre ses ennemis : Ainz bout arriere par la force des lois.

Le dernier finit au verso, colonne première, par ces lignes :

Vous en fera donnes en liures de digeste se deu plaift.

Ci failent les institutes a lempereur iustinian en francoiz.

Sur la colonne seconde on trouve la signature de *Charles.*

Le traducteur est également inconnu, ainsi que celui des quatre ouvrages suivans.

XXV.

Les Institutes du Justinien : les trois Livres du Code. Grand in-folio, couvert en velours bleu figuré, n° 7057.

Manuscrit sur vélin, du quatorzième siècle, en lettres de forme, sur 2 colonnes, de 42 lignes chacune, avec miniatures; contenant 232 feuillets.

Sur un feuillet séparé est cette inscription :

Bloys.

Des hiftoyres et liures en francoys Pult° 3° contre la muraille devers la court.

Le texte commence ainsi, au recto du premier feuillet, sur lequel on aperçoit les armès de France recouvrant celles de la Gruthuyse :

Il conuient que la mageste lempereor soit aournee ne mie tant feulement de armes mes de lois. Si que lun et lautre temps cest cil de pes et cil de guerre puift estre gouuerne par droit.

Le dernier finit de cette manière :

Ses offices cera punis de paine de xxx lv. dor.

Ci finissent les trois liures du code de lempereour iustinien Et furent fes lan mil iij cens quarante 2 ij. le famedy apres quasimodo par .p. le francois qui lemlera pendu fera.

XXVI.

Le Digeste, en françois. In-folio, relié en velours bleu figuré, n° 7054.

Manuscrit sur vélin, du quatorzième siècle, en lettres de somme, sur 2 colonnes, de 48 lignes chacune, avec miniatures; contenant 282 feuillets.

On lit au commencement, sur un feuillet séparé :

Des histoires et liures en francoys Pult^o 3^o contre la muraille de devers la court.

Le premier, sur lequel on voit les armes de France qui couvrent celles de la Gruthuyse, commence ainsi, au recto :

Ci commence li premiers liures de digeste vielle au gloriex empeur justiniã. Cest tytres est de iostife a de droit ulpians dit. Il conuient que tuit cil qui ueelent doner entente a fauoir droit sachent premierement dont la nefiance de nostre droit deffent.

Le dernier finit ainsi :

Chose que eles aient doeres poruoefier en fauz a por emplir en la terre.

Ci finist La digeste vieille en francois deo gracias amen.

EXPLJÇJT.

XXVII.

Le Code Justinien, en françois. In-folio, couvert de velours bleu figuré, n^o 7055.

Manuscrit sur vélin, du quatorzième siècle, en lettres de forme, sur 2 colonnes, de 48 lignes chacune; contenant 347 feuillets.

Sur un feuillet séparé sont ces mots :

Des liurés et hystoires en francois Pult^o 3^o contre la muraille de devers la court.

Les six premiers feuillets renferment la table des cha-

pitres. Le septième, sur lequel sont les armes cachées de la Gruthuyse, commence ainsi :

El non del pere ⁊ del fui ⁊ del feint esperit Ci commence li premiers liures del code au tres feint princè justinian l'empereur. Ceste constitution est d'ordener le nouuel code justinian.

A la fin, les dernières lignes sont :

Soit les moinz non pas del dampnement mes de la paternel douceur. Ci finist li codes au tres saint empereur justinian.

XXVIII.

L'Ordinaire de maître Tancrez. Petit in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours tanné, n° 7347.

Manuscrit sur vélin, du quatorzième siècle, en lettres de forme, sur 2 colonnes, de 40 lignes chacune, avec figures coloriées; contenant i — cxxj feuillets.

On lit sur un feuillet séparé :

Des hyistoires et liures en francoys Pult° 3° contre la muraille devers la-court.

Les deux premiers renferment la table des chapitres, qui a pour sommaire :

Cy commence la table des chapitres de ce present volume intitulé l'ordinaire de maistre Tancrez qui traite comment toute perfonne le doit auoir en iustice Et contient quatre liures dont les rubriques du premier sensuiuent.

Au troisième feuillet, où sont les armes recouvertes, commence ainsi le texte, première colonne :

Ci commēce li ordinaires mestre tancrez Li compagnon uos nous estes grant pieca entre mis q̄ ie uos fisse vn liuret par quoi li demandietres fust enseigneur comment il doit demander ⁊ comment li deffendietres se doit deffendre et li iuges.

Le dernier finit ainsi au recto, première colonne :

Loenge en foit a la benoite trinite pere filz et saint esperit. Amē.

Un semblable manuscrit est annoncé dans l'inventaire de la bibliothèque de Charles V; c'est la traduction de l'ouvrage de Tancredus de Corneto, jurisconsulte qui vivoit dans le treizième siècle, intitulé *Apparatus ordinarii tam juris canonici quam civilis*, ouvrage qui est resté manuscrit. La traduction n'a pas été publiée non plus.

XXIX.

La Somme rurale, par Jean Bouteillier, 2 vol. grand in-folio, en m. r., autrefois reliés en un volume, couvert de velours vert, n° 6857.

Très beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, à longues lignes, au nombre de 29 sur les pages entières, en ancienne grosse bâtarde.

Tome I. Table des chapitres, fol. j — viij. Texte, fol. ix — ccciiij.

Le premier est enrichi d'une très belle miniature, qui a 196 m. (7 p. 3 l.) de haut, sur 167 m. (6 p. 2 l.) de large. Elle représente un vestibule d'architecture gothique, où l'on voit le seigneur de la Gruthuyse assis dans un fauteuil, placé sous un dais tendu en drap d'or. Il est habillé d'une longue robe rouge; il a sur la tête un chaperon noir, et autour du cou le collier de la Toison-d'Or. L'écrivain, vêtu d'une longue robe grise, son chaperon noir rabattu sur l'épaule, et à genoux aux pieds du seigneur de la Gruthuyse, lui présente son volume, dont la couverture est en velours vert, avec des clous dorés. On lit deux fois, sur les marches du fatteuil, en

lettres d'or, les deux derniers mots de sa devise, *en vous*. À côté sont quatre personnages debout, et on en voit d'autres dans le fond de la salle. Dans l'encadrement de ce feuillet s'aperçoivent les armes de la Gruthuyse recouvertes, un mortier, la même devise, et une bannière effacée.

Le premier feuillet du texte commence ainsi :

Prologue declairant l'intention de ce present volume.

Tous princes ou seigneurs qui pour leurs vertus sont enclins aux fais anciens auoir richement descript et fournez en tres sumptuelx liures ne se doiuent deporter que entre maint autres volumes ils naient le double de ce tres-recommande liure intitule comme par la premiere rubrique apparoist la somme rural lequel liure par le commandement et ordonnance de mon tres redoubte et honnoure seigneur monseigneur de Gruthuse prince de stenhuse a este groffi et mis en deux volumes comme en cestui et au second ensueuant appert par jehan Paradis-fon indigne escripuaïn lan de grace mil cccc. soixante et onze.

In nomine domini amen soit commenchie ce liure appelle la somme rural collegiez somme par moy jehan Bouteillier homme rural et toutes-uoies enclin a la noble pratique et patrocination de fülle de court laye considerant memoire humaine mesmement en moy tres abile et fraisle ay voulu redigier et mettre en ceste somme rural ce que jay peu retenir des sages clerics e droit ciuil et canon de plusieurs costumiers et en plusieurs lieux et cours tant de parlement comme dehors sy prie humblement a tous que en ceste somme lisant le ueillent supler et corrigier et moy auoir pour excuse se ruralement lay mis par somme selon mon petit entendement comme il soit par le philosophe.

Tome II. Table, fol. i—viij; texte, fol. ix—ccciij. Le premier est enrichi d'une belle et curieuse miniature, représentant l'arbre consanguinité. Le cadre offre les armes recouvertes, supportées par un homme et une femme sauvages, et accompagnées d'un mortier.

On lit sur un feuillet à la tête de chaque volume :

Des histoires et liures en francoys pult^o 3^o contre la muraille devers la court. blbys.

Jean Paradis, qui a écrit ces deux beaux volumes, étoit d'Hesdin, et membre de la confrérie des libraires de Bruges, aux frais de laquelle il contribua en 1470. Son nom se trouve porté sur les registres pour avoir payé, comme les autres confrères, sa part des frais d'entretien de la société en cette année. On y lit : *Item, Paradys scribere van Hesdin.*

Il a encore écrit, en 1473, pour le même seigneur de la Gruthuyse, le manuscrit intitulé *la Chronique de Courcy.*

La première édition de la Somme rurale a été imprimée à Bruges, en 1479, par Colard Mansion (Voyez la *Notice sur Colard Mansion*, p. 38). Plusieurs autres éditions ont paru dans le même siècle et dans les suivans. Il en existe une traduction hollandoise, imprimée à Harlem en 1484, in-folio.

X X X.

Nicolai Oresmii tractatus de Mutatione monetarum. Petit in-4°, couvert de velours bigarré à carreaux, n° ancien 10377, nouveau 8733

A.

Manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, à longues lignes, et en ancienne bâtarde; contenant 44 feuillets. Le premier est enrichi d'une jolie miniature, représentant un atelier de monnaie, où l'on voit plusieurs ouvriers qui travaillent. Dans l'encadrement de ce feuillet on aperçoit, en trois endroits différens, les armes de la Gruthuyse recouvertes. Sa devise *Plus est en vous* est effacée deux fois, et deux fois conservée. Le mortier sur son

affût, un des supports de Gruthuyse, est pareillement effacé, et on a ajouté dans la bordure deux porcs-épics, emblème de Louis XII.

Le premier feuillet commence ainsi, par le prologue de Nicolas Oresme :

Quibusdam videtur quod aliquis Rex aut Princeps auctoritate propria possit de jure vel priuilegio libere mutare monetas.

Il finit par ces mots :

Explicit tractatus De mutatione monetarum.

Ce traité n'a été imprimé, pour la première fois, que vers le commencement du seizième siècle, et déjà, vers 1475 environ, une traduction française étoit sortie des presses de Colard Mansion. (Voyez *Notice sur Colard Mansion*, p. 63.)

Lacroix du Maine en possédoit un beau manuscrit (tom. II, p. 192 de sa bibliothèque).

SCIENCES ET ARTS.

XXXI.

Les Livres des Secrets d'Aristote. Le Miroir de l'Âme, grand volume in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours violet, n° 7062.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, à longues lignes, au nombre de 25 sur les pages entières, écrit en ancienne grosse bâtarde, et enrichi de deux minia-

tures, qui ont 147 m. (5 p. 5 l.) de haut, sur 174 m. (6 p. 5 l.) de large. Dans la bordure de la première page les armes sont effacées.

Prél. 4 feuillets, renfermant la table des chapitres, avec cette inscription :

Cy commence la table des rubriques de cestui present volume nomme le liure des secrets d'Aristote traittant premierement des fais des princes et en apres de plusieurs belles autoritez seruans a la sante du corps.

Après la table :

Cy commence le liure appelle les secrets de aristote seruant a tous princes et nobles hommes prologue.

Jehan filz patrice sage en toutes manieres de langaiges trouua en la terre de grece repost en ung temple du soleil que Eustapidus auoit fait faire le liure des secrets daristote et le translata de grec en calde et puis a la requeste du Roy darabe le translata de calde en arabie et apres longtemps ung grant clerck appelle Philippe le translata de arabie en latin et lenuoia a tres reuerend pere en dieu sage noble et honeste personne guy de Valence euesque de Triple et fi cōme tesmoigne ung grāt philosophe... et pour ce fist et composa aristote et le enuoia a alexandre et depuis par vng venerable il a este translate en francois...

La table du second traité occupe un feuillet; celui qui le suit commence de cette manière :

Cy commence le prologue de ce present traitie intitule miroir de lame lequel fist et composa un notable religieux de lordre des chartreux pour introduire tous prince a desfer le monde et ses vanites.

La traduction du *Régime des Princes* est d'un auteur inconnu; elle n'a point été imprimée.

XXXII.

Les Économiques d'Aristote, traduites par Laurent de Premierfait. Petit in-4°, relié en m. r., autrefois couvert de velours, n° 7351.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne grosse bâtarde, à longues lignes, au nombre de 21 sur les pages entières, et enrichi de deux jolies miniatures, qui ont 61 m. (2 p. 3 l.) de large, sur 81 m. (3 p.) de haut. Au bas de la bordure du premier feuillet du texte sont peintes les armes de Gruythuyse recouvertes. Le volume est composé de 76 feuillets. Les deux premiers renferment le prologue et la table des chapitres ; ils commencent ainsi :

Cy commence le liure intitule yconomiques cest de gouverner hostel et mefnage.

Aristote prince des Philosophes peripatetiques et jadis maistre du grand alexiandre baille et declare en cestui liure de yconomiques aux hommes la forme et maniere de honnestement et prouffitablement gouverner la chose domestique.

Le texte commence de cette manière, au troisième feuillet :

Scyence économique et politique pas seulement ne different tant comme different une prince maison et une cite commune :

Le dernier finit par cette souscription en rouge :

Cy fine le liure de yconomiques compose par aristote philosophe qui fut ramene en langaige francois par maistre Lorent de Premierfait lan mil iiij^e xvij le premier jour de feurier. Collationne par Giles hoste de lescu de france.

A la tête du volume, sur un feuillet séparé, on lit :

Des histoires et liures en francoys pult^e 4^e contre la muraille deuers la court.

Nicolas Oresme avoit traduit, avant Laurent de Premierfait, *les Économiques* d'Aristote. Il en existoit deux manuscrits, avec *les Politiques*, dans la bibliothèque de Charles V.

La traduction de Laurent de Premierfait existe en manuscrit dans plusieurs bibliothèques; on en connoît trois dans celle de Bruxelles.

XXXIII.

Sénèque, des Remèdes de Fortune, traduit en françois par Jacques Bauchant. — Mélibée et Prudence, in-4°, relié en m. r., autrefois couvert de velours, n° 7354.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne grosse bâtarde, à longues lignes, au nombre de 17 sur les pages entières, et enrichi de trois jolies miniatures, qui ont 117 m. (4 p. 4 l.) de haut, sur 104 m. (3 p. 10 l.) de large. Le volume est composé de 94 feuillets. Le premier, dans l'initiale duquel se trouvent les armes de Gruthuyse recouvertes, commence ainsi :

Vous tres noble tres excellēt et tres puiffant prince et en verite la fleur et la merueille de tous princes terriens charles le quint de ce nom roy de france digne de regne et de régner jacques hauchant de sainct Quentin en vermandois votre petit et humble seruiteur et sergent d'armes.....

Au verso du fol. 28 se trouve un autre traité commençant par ces mots :

Un jouencel appelle melibée puiffant et riche eut une femme appelée prudence, et cętte dame auoit une moult belle fille.

Sur un feuillet séparé on lit :

Des histoires et liures en francoys pult° 4° contre la muraille de deuers la court.

Cette traduction du livre de Sénèque, *des Remèdes de Fortune*, a été faite avant celle de Laurent de Pre-

mierfait, auteur d'autres traductions de quelques livres du même philosophe, qu'il entreprit pour Charles VI, Jean, duc de Berri, et Louis, duc d'Orléans. Elles sont imprimées dans un petit in-folio, intitulé *les OEuvres de Sénèque, translatez de latin en françois par Laurent de Premierfait. Paris, pour Antoine Verard, vers 1500.* Il en existe un manuscrit dans la bibliothèque de Bruxelles.

La traduction de Jacques Bauchant est restée manuscrite, ainsi qu'une autre traduction des *Révélations des Voyes de Dieu de sainte Élisabeth*, faite également par le même pour Charles V, et dont un manuscrit se trouve indiqué dans l'inventaire de 1373, que nous avons de la bibliothèque de ce monarque.

Le second traité renfermé dans ce manuscrit est de Christine de Pisan; il n'a point été imprimé, non plus que la traduction en vers du même ouvrage mentionnée dans le même inventaire.

XXXIV.

Boèce, de la Consolation, traduit en vers françois, moralisé du jeu des échecs, par Jean de Vignay. — Le Roman de la Rose. — Les Dits des Philosophes, traduits du latin en françois par Guillaume de Tignonville. In-folio, m. r., autrefois relié en velours tanné, n° 7204.

Manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, en ancienne bâtarde, sur 2 colonnes, de 38 lignes chacune. Il est enrichi de cinq miniatures, qui ont 108 m. (4 p.) de haut, sur 88 m. (3 p. 3 l.) de large, et il contient 319 feuillets, sur le premier desquels sont les armes

recouvertes. Il renferme les ouvrages suivans : 1°. Boëce.

Il commence ainsi :

Celuy qui bien bat les buiffons
Est digne d'auoir les moissons
Je repute lengien pour vil
Qui est de lui cler et subtil.

Cette traduction est différente de celle de frère Regnault de Louens. Elle est aussi tout en vers, et elle a été imprimée, sans date, avec des caractères dont on se servoit à Lyon en 1490.

Les bibliographes ne l'ont point connue.

2°. Le Roman de la Rose (par Guillaume de Lorris et Jean de Meun) :

Maintes gens dient quen fonge.

3°. La Moralité du jeu des Échecs, traduite (du latin de Cessoles) par Jean de Vignay, qui est représenté dans la miniature ayant une croix blanche sur sa robe, marque de l'ordre de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, dont il étoit religieux :

Entre touz les mauuaiz signes qui peuvent estre en nul homme cest quant homme ne doubttes a couroucier par pechie jhucrist nostre pere qui nous forma.

4°. Les Dits des Philosophes :

Cy commence les dis moraux des Philosophes tranflates de latin en francois par noble homme messire Guillaume de Tygnouille et premierement sensuient les dis de fidechias philosophe.

La première édition a été donnée par Colard Mansion, vers 1475. (Voy. *Notice sur Colard Mansion*, p. 44.)

Il se trouve des manuscrits de ce même ouvrage dans différentes bibliothèques. Dans l'ancienne bibliothèque

des ducs de Bourgogne, à Bruxelles, il en existe quatre, dont quelques uns avec de belles miniatures.

La Bibliothèque du Roi en conserve aussi plusieurs, comme des trois autres ouvrages que renferme ce volume.

X X X V.

De Vyf Boeken Boetii de Consolatione. Très grand in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours vert, n° 6810.

Magnifique manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit sur 2 colonnes, le texte latin avec la traduction flamande en grosses lettres de forme, et les commentaires en ancienne bâtarde. La totalité du volume est de 392 feuillets. A la tête de chacun des cinq Livres se trouvent une miniature très curieuse et une bordure de la plus grande beauté. Les miniatures ont 316 m. (11 p. 8 l.) de haut, sur 406 m. (12 p. 3 l.) de large.

Dans la première bordure sont trois écussons recouverts des armes de la Gruthuyse, la devise *Plus est en vous*, et un mortier dans la première initiale.

Dans la seconde bordure on aperçoit les armes recouvertes, sept devises, dont deux effacées, et deux mortiers. Les initiales liées ensemble de Louis et de Marguerite ornent la lettre initiale, mais de la lettre M on a fait un A, initiale d'Anne de Bretagne.

Dans la troisième, on voit deux écussons recouverts, deux mortiers, quatre devises, dont deux effacées, quatre fois les initiales L M (Louis — Marguerite), dans les ornemens de la miniature.

Dans la quatrième se trouvent les armes recouvertes,

deux mortiers, six devises, dont trois effacées; on voit un mortier dans l'initiale, entouré de la devise *Mee es in u.*

Dans la cinquième, armes recouvertes, quatre devises, dont deux effacées, le mortier avec la devise *Mee es in u* dans l'initiale.

Après la table le texte commence ainsi :

Hier beghint die prologhe angaende den excellenten bouke gheñaamt boetius de confolatione filosofhie allen ende fonderlinghe.....

Il est terminé par cette souscription :

Hier endt desen weerdeghe bouc boetius de confolatiõe filosofhie ten troofte leeringhe ende confoorte aller menschen in desen drucke der wereld zynde ghescreuen om hoghe edele ende moghendē heere mer Lodewyc heere van den guthufe graue van Wincestre prinche van Steenhufe heere vā auelghē van Hamste, van oorscamp, vā Beueren van Thielt ten houē, et^a. bi mi jan van kriekenborch under danich dienare des voorū heere int jaer ons heeren 1491 den 16^m. In Maerte.

C'est-à-dire,

Cy finit ce digne livre de Boëce de la Consolation de la Philosophie pour la consolation, l'instruction et aide de tous les hommes qui sont dans la misère de ce monde; écrit pour noble et puissant seigneur Mgr. Louis seigneur de la Gruthuyse, comte de Wincestre, prince de Steenhuyse, seigneur d'Avelghem, d'Hamste, d'Oostcamp, de Beveren, de Thielt ten Hoven, etc., par Jean van Kriekenborch, humble serviteur dudit seigneur, l'an de notre Seigneur 1491, le 16 mars.

C'est un des plus beaux manuscrits de la bibliothèque de la Gruthuyse, et en même temps un des derniers que ce seigneur, qui mourut en 1492, ait fait exécuter.

Le même Jean Kriekenborch a écrit en 1485, à Gand, pour le même seigneur, le magnifique *Ptolémée*, qui sera décrit ci-après.

Cette traduction flamande de Boëce, dont l'auteur est inconnu, a été imprimée à Gand, en 1485, par Arnaud de Keysere (l'Empereur).

XXXVI.

Le Livre de Pétrarque, de l'une et l'autre Fortune, traduit en françois. Petit in-folio en bois, autrefois couvert de velours noir, semé de larmes de fil d'or, en un sac de cuir blanc, n° 7078.

Manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, sur 2 col., de 40 lignes chacune, en ancienne bâtarde.

Sur un feuillet séparé sont ces mots :

Des histoires et liures En francoys pult° 5° contre les murailles de devers la court.

Il contient 101 feuillets, enrichis de deux miniatures en camaïeu gris. Le premier, sur lequel sont les armes recouvertes, commence ainsi, à la première colonne :

Cy commence le prologue de maistre francois petrarce ou second liure de lune et lautre fortune qui traite De aduerfites que on se repute auoir en ce monde Aussi cōme fait le p̄mier des prosperites.

De toutes les choses qui oncques me pleurent a lire ou a escouter oncques a bien pou ne sen affist a ne adioint pl⁹ parfondement ne plus fermement.

Cette traduction passe pour être de Nicolas Oresme, évêque de Lisieux, qui l'entreprit par ordre de Charles V; cependant il ne s'en trouve aucun exemplaire indiqué dans l'inventaire de sa bibliothèque : à la vérité, le duc de Berry, son frère, l'avoit dans la sienne. C'est en 1523 qu'elle a été revue et mise sous presse pour la première fois, par Gaillot Dupré, in-folio.

XXXVII.

Les Dits des Philosophes. Petit in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours tanné, n° 7362.

Manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne bâtarde, sur 2 colonnes, de 36 lignes chacune. Prél. 2 feuillets, contenant la table. Dans la première initiale sont les armes recouvertes. Texte, fol. j—cviiij. Au bas du premier se trouvent les mêmes armes recouvertes. Il commence ainsi :

Sedechias fut phylofophe le premier par qui de la volonte de dieu fut loy receue et sapience entendue.

Sur un feuillet séparé il y a :

Des histoires et liures en francoys pult° 4° contre la muraille devers la court.

Cette traduction est de Guillaume de Tignonville, prévôt de Paris sous Charles VI. La plus ancienne édition, comme on l'a dit ci-dessus, p. 141, a été faite par Colard Mansion, sans date, vers 1475.

XXXVIII.

Le Secret des Philosophes. In-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours vert, n° 6866.

Très beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne grosse bâtarde, sur 2 colonnes, de 28 lignes chacune, et enrichi d'une superbe bordure au premier feuillet, où sont peints des fleurs, des fruits, des oiseaux, dans une grande perfection. Au bas sont les armes de Gruthuyse recouvertes.

Prél. 13 feuillets, contenant la table des chapitres.
Texte, fol. j — cxliiij.

Le premier commence ainsi :

Cy commence le liure intitule le secret aux philosophes et premiere-
ment le prologue du compillateur.

Aristote dit'en son liure de natures ou commencement dun liure
lequel est appelle le liure de methafique que tous les hommes naturel-
lement defirent et convoitèrent a fauoir iadis contenant les secrets
de nature et encoires auiourd'huy verite moult ilz defirent a les com-
prendre et fauoir auffi nul fol ou ygnorant iamais ne mettroit son
entendement a ce enquerre car bien haulte matiere et moult soubtille
est a le bien incorporer et entendre et pourtant ie iehan Bonnet prestre
docteur en theologie natif de Paris a la requeste dun mien bon seigneur
et amy ay volentiers mis dilligence et cure de conqueillier en plus
briefs mots que il ma este possible.

Sur un feuillet séparé, en tête du volume, on lit :

Des histoyres en francoys pult° 4°.

XXXIX.

Othea, de la droite Chevalerie de la Vie humaine.
Petit in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de
velours bleu, n° 7599.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit
en ancienne grosse bâtarde, à longues lignes, au nombre
de 23 sur les pages entières, et enrichi d'une jolie minia-
ture, de 122 m. (4 p. 6 l.) de haut, sur 115 m. (4 p.
3 l.) de large. Sur le premier feuillet, où est peinte cette
miniature, se trouvent les armes recouvertes. La totalité
du volume est de 97 feuillets; le premier commence ainsi :

Othea deesse de prudence
Qui les bons adresse en vaillance
A toy Hector noble prince puissant
Qui en armes es fleurissant.

Sur un feuillet séparé on lit :

Des hystoires et liures en francoys pult^o 4^o contre la muraille devers la court.

Rithme.

Ce poëme est de Christine de Pisan. C'est un traité d'éducation qui paroît avoir été composé pour le fils aîné du duc d'Orléans, qui fut assassiné en 1407.

Il en existe plusieurs manuscrits dans la bibliothèque de Bruxelles, ainsi que dans celle du Roi.

Il a été imprimé, sans date, par Philippe Pigouchet, petit in-folio, sous le titre des *Cent Histoires de Troye*.

Dans cette édition il y a une dédicace en vers à Charles V, roi de France, qui ne se trouve point dans le manuscrit.

XL.

L'Instruction d'un jeune prince pour se bien gouverner envers Dieu et le monde. Petit in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours noir, n^o 7418.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle. écrit en ancienne grosse bâtarde, à longues lignes, au nombre de 20 sur les pages entières, et enrichi de deux miniatures, qui ont 117 m. (4 p. 4 l.) de haut, sur autant de large. Il contient 88 feuillets. Le premier renferme la table. Dans la première initiale du second sont les armes de la Gruthuyse recouvertes. Ces mêmes armes se retrouvent encore au deuxième feuillet, qui est en outre orné d'une miniature. Elle représente un personnage de distinction debout, sous un dais parsemé de deux L enlacés, décoré du collier de l'ordre de la Toison-d'Or; il est vêtu d'une longue robe pourpre brochée d'or. C'est

ou le seigneur de la Gruthuyse, ou Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne. Les dix premiers feuillets contiennent un prologue où l'auteur raconte qu'un chevalier picard se trouvant à Dantzig, et voulant retourner dans son pays, éprouva en mer une si violente tempête, qu'il fut jeté sur la côte de Norwége; là, en allant visiter un jour le prieuré de Saint-Ohohe, son secrétaire y découvrit un cahier écrit en allemand, et en mauvaise lettre, lequel contenoit de beaux enseignemens, qu'après son retour il fit traduire en françois.

Il commence par ce sommaire :

Comment ung jeune prince doit sur toutes chofes aimer dieu qui luy a dōne auctorite et feigneurie sur le peuple.

Et finit ainsi :

Cy fine le liure intitule linstruction dun jēne price por se hū gouverner envers dieu et le monde.

A la suite est le même traité que celui qui se trouve dans le manuscrit suivant, n° 7419, et qui commence par *tres chier et tres aime filz*.

Lacroix du Maine (tom. I, p. 264) donne à Georges Chastelain un ouvrage portant le même titre d'*Instruction d'un jeune Prince*. Il le dit contenu en huit chapitres, comme celui-ci.

XLI.

Avertissement ou Songe adressé à Charles, duc de Bourgogne, pour son instruction. In-4°, relié en m. r., autrefois couvert de velours incarnat, n° 7419.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit

en ancienne grosse bâtarde, à longues lignes, tantôt au nombre de 22, et tantôt de 17 sur les pages entières, et enrichi de deux jolies miniatures, qui ont 142 m. (5 p. 3 l.) de haut, sur 95 m. (3 p. 6 l.) de large.

Le volume est composé de 107 feuillets. Au bas de la première page, dans le haut de laquelle est la première miniature, se voient les armes effacées.

Sur un feuillet séparé on lit :

Des hyftoires et liures en francoys pult^e 3^e contre la muraille de deuers la court.

Ce manuscrit contient deux traités : le premier est un songe allégorique, qui a pour objet de donner de bons conseils à Charles, duc de Bourgogne, et la manière de bien gouverner ses États, dont il venoit d'hériter par la mort de son père Philippe-le-Bon. Il commence ainsi :

Comme nouvellement me feye troue en paroles et en angoiffeux foup-piremens par la mort du tres excellent prince lauguste duc de Bourgoingne le pilier de lonneur de france et la perle des princes xpiens.

Le second traité est une instruction d'un père à son fils, lequel commence de cette manière :

Tres chier et tres ame filz pour la grant affection et amour paternelle que a toy jay je me vueil traueiller defcripre aucunes petites remonfrances et enfeiguemens.

XLII.

Le Livre des bonnes Mœurs. Petit in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours, n^o 7290.

Manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, à longues lignes, au nombre de 34 sur les pages entières, écrit en ancienne bâtarde, et orné de quatre miniatures, qui ont 108 m. (4 p.) de haut, sur 135 m. (5 p.) de large. Il

contient 65 feuillets. Les deux premiers renferment la table, qui porte pour sommaire :

Cy commence la table des Rubriques du liure intitule de bonnes meurs lequel est diuise en cinq parties dont la premiere porte du remede qui est contre les sept pechiez mortels.

Le troisieme feuillet, au bas duquel sont les armes de la Gruthuise recouvertes, commence de cette maniere :

Tous orgueilleux se veullent a dieu comparer en tant quilz se glorifient en eulx mesmes et es biens quilz ont desquelles choses la gloire est deue principalement a dieu.

Le dernier finit par ces mots :

Parquoy il appert que peu vout le sperance de ceulx qui dient que le monde durera moult longuement.

Cy fine le liure des bonnes meurs explicit.

Sur un feuillet separé, au commencement du volume, on lit :

Des histoires et liures en francoys pult^o 2^o a la cheminee. Bloys.

Ce traité a pour auteur Jacques Legrand, religieux de l'ordre des Augustins.

Il en existe plusieurs éditions : la premiere porte la date de 1478 ; elle a été imprimée à Chablies par Pierre le Rouge.

Quant aux manuscrits, il s'en trouve dans plusieurs bibliothèques, entre autres dans celle du Roi et dans celle de Bruxelles.

XLIII.

Introductorium Alcabitii, glose de Haly sur le Quadripartite de Ptolémée, traité d'Astrologie judiciaire. In-folio, relié en m. r., n^o 4776.

Très beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle,

en ancienne grosse bâtarde, sur 2 colonnes, de 36 lignes chacune; contenant 163 feuillets chiffrés. Il est enrichi de très grandes et belles miniatures aux fol. i, liij et clxxiij. Les pages sur lesquelles elles sont peintes ont chacune une bordure: la première offre les armes recouvertes; aux quatre coins de la bordure est la devise en couleurs *Plus est en vous*.

La seconde est également avec les mêmes armes recouvertes, et supportées par deux licornes. Elles sont répétées trois autres fois, et composent, avec deux mortiers et la devise, également répétés trois fois, mais effacés, les ornemens de la bordure.

La troisième est de même décorée des armes recouvertes, et accompagnées de deux licornes, d'un mortier, et de trois devises, dont deux ont été effacées.

On lit sur un feuillet :

Alcabitij
jntroductorū Albumafar
Cū glofa Haly fr 4driptito Ptolemej en francoys.

Le premier feuillet commence ainsi, au recto :

P Ostulata a do
 minio prolixita
 te vite ceysan
 dadaha 2 gau
 dij regni et du
 rabilitatis sui honoris custo

Le fol. liij, recto, première colonne, commence de cette manière :

S Auoir et enten
 dre est glorieu.
 se chose toute fa
 grace est dieu
Et lame de lui est glorieuse

Et le fol. clxxiiij :

Y pocras le tres
fage et le pl⁹
esprooue de
tous les mede
cins dist ainfi Quiconc

Le dernier finit au recto, première colonne, par ces mots :

Gens fil commence a tō
ner deuers aquilonne il
seignifie mortalite de
Rapine.

Ce dernier traité est enrichi de treize petites miniatures avec des bordures, dans plusieurs desquelles on lit la devise du premier possesseur.

Cette traduction n'a point été imprimée.

XLIV.

Phébus, des Déduits de la Chasse des Bêtes sauvages et des Oiseaux de Proie (par Gaston Phœbus, comte de Foix), in-folio.

Ce manuscrit, enrichi de très belles miniatures, et aux armes de la Gruthuyse entourées du collier de la Toison-d'Or, est dans la bibliothèque publique de Genève. (Cat. des Mss. de la ville de Genève, par Sennebier, in-8°, p. 425, n° 169.) Il n'étoit pas parmi les livres de ce seigneur quand sa bibliothèque vint enrichir celle du roi de France. Ce traité de Gaston Phœbus a été imprimé pour la première fois sans date, mais vers 1500, pour Antoine Verard.

Dans beaucoup d'ouvrages, entre autres dans les

Éclaircissemens du Catalogue de de Selle, l'École de la Chasse, par le Verrier de la Conterie, 1763, 2 vol., tom. I, p. lxxxij, et les Mémoires de M. de Sainte-Palaye, sur l'*ancienne Chevalerie*, tom. III, p. 236, on trouve de curieux détails au sujet de cet ouvrage.

Le manuscrit qui a appartenu à Jean, duc de Berry, frère de Charles V, fait partie des manuscrits de la maison de Condé.

Dans ce manuscrit sur papier il est dit :

Le Roman des deduis composé par Gace de la Bigne jadiz p̄mier chapellain de tres excellent Roy p̄h. de France q̄ dieux affoille cōmenca ce Romant des deduis a Herefort en Angleterre lan mil ccc lix de commandement dudit seigneur affin q̄ messire Phe son quart filz et duc de gine qui adonques estoit jofnes aprist des deduis pour le pechie doifeuse et quil en fust mieux enseigniē en meilleurs vertus et depuis le dit Gace le parfist a paris.

On lit à la fin :

Ce liure est au duc de Berry et dauuergne conte de poitou et dauuergne.

Signé Jehan
avec paraphe.

Neuf autres manuscrits du même traité se trouvent dans la Bibliothèque du Roi.

XLV.

Le Livre de Modus et de Ratio, qui parle des Déduits de Vénèrie. In-folio, couvert de velours bleu, n° 7460.

Manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, à 2 colonnes, de 30 lignes chacune; contenant 245 feuillets.

Sur un feuillet séparé on lit :

Des histoyres et liures en francoys. Pult° 2° contre la muraille de vers la court.

Le premier, sur lequel sont les armes recouvertes, commence ainsi :

Au temps du Riche Roy modus fu bien le mōde en paix ten^s qui auoit le gouvernement sur toute maniere de gent.

On lit au verso, première colonne, du dernier :

Que celle de pechie A ramaine A la voie de fainnement. Amen.

Explicit le liure du Roy modus et de la royne racio qui parle des deduis et de pestilences du monde.

Ce traité de la Chasse est d'un auteur inconnu ; il a été pour la première fois imprimé à Chambéry en 1486, édition qui a été suivie de plusieurs autres.

Le Verrier de la Conterie (*l'École de la Chasse*, 1763, 2 vol., in-8°, tom. I, p. lxxix), de Sainte-Palaye (*Mém. sur l'ancienne Chevalerie*, 3 vol. in-12, tom. III, p. 207) et M. Sennebier (Cat. des Mss. de Genève, p. 420), ont longuement parlé de cet ouvrage, dont il existe quelques beaux manuscrits dans différentes bibliothèques, et entre autres dans celle du Roi et des ducs de Bourgogne à Bruxelles.

XLVI.

De la Chose de Chevalerie en faits d'armes, traduite en françois de Végèce. Petit in-folio, autrefois couvert en bois, n° 7076.

Manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, en ancienne bâtarde, sur 2 colonnes, de 33 lignes chacune ; contenant 123 feuillets. Les cinq premiers renferment la table des chapitres, avec ce sommaire :

Cy commencent les tables des rubriques dun chascun chapitre de ce pūt volume intitule de la chose de cheualerie en fait darmes compose

par vegece tres souuerain clerz 2 experz en droit 2 loix de frontin 2 plusieurs autres.

Le sixième, sur lequel sont les armes recouvertes, commence ainsi :

Pour ce que hardement est tant necessaire a haultes choses entreprendre que sans lui jamais emprise.

Au dernier feuillet, seconde colonne, recto :

Deuises prises par hauctesse des le temps tres ancien.

Fin de ce pnt volume intitule les droits darmes.

Sur un feuillet séparé se lisent ces mots :

Des hystoires et liures en francoys. Pult° 3° contre la muraille devers la court.

Il y a quatre miniatures aux fol. vj, xxxix, lxxiiij et c, lesquels ont chacune une bordure.

On attribue cette traduction à Jean de Meun; elle a été imprimée à Paris en 1488 pour Antoine Verard. Il s'en trouvoit plusieurs manuscrits dans la bibliothèque de Charles V : il y en a trois dans celle de Bruxelles.

BELLES-LETTRES.

XLVII.

Les Métamorphoses d'Ovide. Grand in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours tanné historié, n° 6803.

Très beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, en ancienne grosse bâtarde, à 2 colonnes, de 38 lignes chacune.

Sur un feuillet séparé se lit :

Des histoyres et liures en francoys au p̄mier pul^{re} par terre du couste devers la court. Bloys.

Prél. 7 feuillets, contenant la table des chapitres. Il y a sur le huitième, coté j, une très belle miniature avec une bordure, dans laquelle sont les armes recouvertes.

Le texte commence ainsi au même feuillet :

Cy commence le liure intitule ouide de methamorphose qui contient en somme quinze liures. Et senfiet le prologue.

Toutes escriptures soient bonnes et mauuaïses sont pour nostre prouffit et doctrine faites.

Les fol. xiiij, xxix, xliij, lxxiiij, c, cxvj, cxxxij, c xlviij, clxv, ciiij^{xx} x et cc xxiiij, sont également décorés d'une grande miniature, outre un grand nombre de petites. Beaucoup d'initiales sont peintes en camaïeu gris.

Le texte finit au fol. cc xxxviij par ces lignes :

Lire cestui mon liure fil est portez la ou on face verite retraire. Amen.

Cet ouvrage est celui qu'a imprimé, en 1484, Colard Mansion à Bruges, avec la différence que l'imprimé contient des prologues qui ne sont pas dans le manuscrit. (Voyez la *Notice sur Colard Mansion*, p. 40.)

XLVIII.

Le Vœu du Paon. La châtelaine de Vergy. Petit in-folio, en m. r., autrefois en velours, n° 7973.

Manuscrit du quatorzième siècle, sur vélin, en lettres de forme, à longues lignes, au nombre de 30 sur les pages entières, contenant 153 feuillets. Le premier, sur lequel

on voit les armes de la Gruthuyse, entourées du collier de l'ordre de la Toison-d'Or, commence ainsi :

Après ce qualexandres
Ot de defur conquis
Et a force despee ocift
Le duc Melchis.

Au recto du 138^e feuillet finit ainsi le Vœu du Paon :

Explicit li roumans des veuz plus nen ya.

Au recto du 139^e commence le roman de la Châtelaine de Vergy, ainsi qu'il suit :

Une maniere de gens font
Qui desloyal semblant font
Et de fi bien conseille celer
Quil ne couvient en euls fier
Et quant revient con fi desceure.

Il finit, au verso du dernier, par ces mots :

Explicit la chaftelaine de vergi.

Le premier poème contient la suite et le complément du roman d'Alexandre, en vers, composé, partie dans le douzième siècle, et partie dans le treizième. C'est aussi l'ouvrage de plusieurs poètes, dont les principaux sont maître Eustache, Alexandre de Paris ou de Bernai, et Pierrot de Saint-Cloot.

Le Vœu du Paon a été composé dans le quatorzième siècle, et n'a point été imprimé. Les manuscrits n'en sont pas rares.

La Châtelaine de Vergy a été publiée dans la nouvelle édition des Fabliaux de Barbazan, donnée par Méon (*Voyez* tom. IV, p. 296), et on en trouve l'analyse dans le tom. III, p. 196, des Fabliaux de Legrand.

XLIX.

Le Vœux du Paon. Petit in-4°, de la bibliothèque de Saint-Germain, n° 2727.

Manuscrit sur vélin, du quatorzième siècle, à longues lignes, au nombre de 33 sur les pages entières, en lettres de forme; contenant 158 feuillets. Sur le premier on voit le nom du poète *Ph. Desportes*, et les armes de la Gruthuyse entourées du collier de l'ordre de la Toison-d'Or. Il commence ainsi :

Après chou kalixandres
 Ot de dephur conquis
 A force despee
 Ocis le duc melchis
 Noridas en mena
 Maries fu dauris
 Cheuauca li boins roys
 Lies et gais et iolis.

Le dernier finit ainsi, au recto :

Et que en tous endrois le dit empfèra
 Et du bien dois on bien dire coi dire pieca.

Explicit du veus du paon.

C'est un autre manuscrit du même Vœu du Paon.

L.

Le Roman d'Anseis de Carthage. Le Roman d'Atis et de Prophelias ou Porphelias, en vers. In-folio, couvert autrefois en velours vert figuré, n° 7191.

Manuscrit du commencement du quatorzième siècle, sur vélin, en lettres de forme, à 2 colonnes; contenant

192 feuillets. Le premier, au bas duquel se voient les armes recouvertes, commence ainsi :

Seignours oies que diex vous beneie
Li glorieus li fiez fainte marie
Canchon moult bonne et de grant feignorie
Elle nest pas faite de gaberie
Ains est destoire de vielle anchiferie.

Ce roman finit, au verso du 72^e feuillet, par ces vers :

Sois beneois qui le vers a efcris
Et vous auffi qui les auéz ois.

Explicit li romans danseis de Cartage.

Le second roman commence, au recto du 73^e, par ces vers :

Li sages est
De sapiēche
Dieu doit
Espandre
Sa demēche
Que teus la
Doie recuel
Lir dont

Boins exemple puiſt venir.

Il finit ainsi, au verso du dernier :

Dataines faut ici lestoire
Que li efcris tefmoigne avoir.

Explicit datis et de pphelias.

Le roman d'Anseis de Carthage, neveu de Charlemagne, et couronné roi d'Espagne, est un roman d'amour et de chevalerie, composé d'environ 11,578 vers, dans lequel Charlemagne et les Sarrasins ne sont que des personnages secondaires.

Celui d'Athis et de Prophilyas, ou le Siège d'Athènes,

est d'un auteur nommé Alexandre, peut-être le même que celui qui se donne, dans un autre poëme en vers, le surnom de *Paris*. Il dit qu'il a entrepris son *Athis* pour qu'après sa mort son nom restât dans la mémoire des hommes.

Il est d'environ 19,100 vers.

Ni l'un ni l'autre de ces romans n'a été imprimé. Il se trouve à la Bibliothèque du Roi un deuxième manuscrit de l'*Atis*, sous le n° 6987.

LI.

Recueil de Pièces de Vers et de Prose chrétienne. Petit in-4°, fonds de Saint-Germain-des-Prés, n° 1856.

Manuscrit de la fin du treizième siècle, sur vélin, en ancienne petites lettres de forme, sur 2 colonnes; contenant 202 feuillets. Les armes de la Gruthuyse, entourées du collier de la Toison-d'Or, décorent le premier feuillet, lequel commence par la vie de saint Laurent, en vers, dont voici les deux premiers :

Maistre a cest besoinge vous drecier
Et moi cūme deciple aidier.

Il renferme d'autres vies de Saints.

Ce manuscrit a appartenu à Philippe Desportes, dont la signature se voit sur le premier feuillet.

LII.

Anticlaudianus et plusieurs Fabliaux. In-folio, couvert de velours noir, n° 7632.

Manuscrit sur vélin, du quatorzième siècle, en an-

cienne bâtarde, à longues lignes, au nombre de 30 sur les pages entières. Texte, fol. j — cix.

Sur le premier feuillet se trouvent les armes de la Gruthuyse recouvertes.

L'Anti-Claudianus commence ainsi :

Aucunes gens vont arguant aucuns clers si font transuiuant
Latin en roumant pour entendre le laie gent pour eaus apprendre.

À la fin :

Ci fine Anticlaudianus Ens ou quil lire ne peut nuls
Sil y veut de bon cuer entendre Quil ny puist moult de bien aprendre.

Explicit Anticlaudianus.

On trouve, tom. V, p. 546, des *Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibl. du Roi*, un extrait de l'*Anti-Claudian*, traduction libre de l'*Anti-Claudianus*, poëme latin d'Alain de Lille, dont il existe plusieurs éditions, et sept manuscrits à la Bibliothèque du Roi. Legrand-d'Aussy, auteur de l'extrait, met au-dessus de l'original cette copie, quelque imparfaite qu'elle soit. Elle n'a jamais été imprimée. Le même dit que ce beau manuscrit vient de la bibliothèque de Charles V; il a raison, car il se trouve porté dans l'inventaire des livres de ce monarque.

A la suite de l'*Anti-Claudianus* sont quatorze fabliaux dans l'ordre suivant :

1°. Ci commencent li dit Baudouin de Conde, et primièrement des preudoumes :

Je neq mefise contredit
De raconter aucun biau dit.

2°. Cest li contes dou vuarde cors :

Pour ce que trop ai guit en mue
Mest pris talent q̄ men remue.

3°. Cest le conte dauarise.

Cil qui trouua du vuarde cors
Nous raconte quen tous les cors.

4°. Cest li contes de lolifant :

Je naurai ma langue aprestee
A dire oeure manifestee.

5°. Cest li conte du Preudomme :

On dit moult quen taifier a fens
Mais je ne voi de nul a fens.

6°. Cest li contes de gentillece :

Selon ce que dieus mapreste
De fens lai ie tout apreste.

7°. Cest li contes dou Bacheler :

Jai maintefois oit retraire
Quofî bñ se peut on trop taire.

8°. Cest li contes du dragon qui enuenime au lecher :

Selonc le siecle qui est ore
Ne puis trouuer de bone escole.

9°. Cest li contes dou mantiel :

Qui des bons est mete sentente
A bon estre quar de bone entè.

10°. Cest la uoie de paradis que Rustebues fist :

Ou mois de mars en ce termine
Que defous terre it la uermine.

11°. Ce sont li uers de droit bauduin de Conde :

Drois mensengne que ie doi dire
Du mauuez siecle qui empire.

12°. Cest li dis que hanris de loon fit des hyraus :

Cuisque nose riens enteprendre
Puet peu fauoir et peu aprendre.

13°. Un dit damours.

Merueilles est que ne fenist
Li mons aincois que lon veist.

14°. Le dit du corps.

Cors en toi nas point de fauoir
Car tu desires trop auoir.

Aucun de ces fabliaux, dits ou contes, n'a été imprimé parmi ceux qu'ont publiés Barbazan et Méon.

Une chronique des évêques de Liège termine le volume ; elle commence ainsi :

On treuve es enchiennes escriptures que mefires saint Pierres quant il fu Apostoiles de Rome envoia moult de ces disciples par le monde pour annoncer la foi de jehucrist entre les autres il envoia es parties doccident saint Euquaire et lordena euesque et envoia avec lui saint Valier et lordena a diaquene et saint Materne quil ordena a foudiaquene et lor commanda quil alassent a treues et a coulongne et a tongres et effaufacent la le nom de jehucrist.

Et finit de la manière suivante :

Après lui fu lxxiiij^e euesques jehans fuis le comte guyon de flandres lan de lincarnacion nre seigneur Mil cc et iiij^{xx} il estoit eflus demes cil fu moult preudoms et de bone vie. Il tint le siege xiiij ans et trespassa en lan de lincarnacion nre seigneur mil cc iiij^{xx} et xiiij et fu ensevelis en labaye de felines.

LIII.

Le Livre des quatre Dames. Petit in-4°, relié en m. r., autrefois couvert de satin noir, n° 8011.

Petit in-4°, manuscrit du quinzième siècle, sur vélin, en ancienne bâtarde, à longues lignes, au nombre de 25 sur les pages entières ; contenant 73 feuillets. Il est enrichi d'initiales peintes en or, et d'une miniature au premier feuillet. Ce feuillet est orné d'une bordure dans laquelle sont les armes de France entourées du collier

de l'ordre de Saint-Michel, ce qui feroit douter que ce manuscrit eût appartenu au seigneur de la Gruthuyse.

On lit sur un feuillet séparé :

Des liures en francoys aux armoyres deffoulz le pulpistre de la cronique dangleterre.

Sur un second feuillet est la signature de Charles VIII, à moi *Charles*.

Le premier feuillet du texte commence de cette manière :

Pour omb'lier merencolie
Et pour faire chere plus lye
Ung doulx matin aux chāps.

Le dernier finit ainsi :

Faictes du vostre a vostre guife
Et me prenez.

Explicit
le liure des quatre dames.

Cette pièce de vers est d'Alain Chartier, et se trouve imprimée pour la première fois dans l'ouvrage intitulé *les Faiz de maistre Alain Charetier*. Paris, Pierre Lecaron, vers 1500, petit in-fol., au verso du 99^e feuillet.

LIV.

Le Débat de Félicité, par Charles Soillot. L'Épître de saint Bernard, de la Règle et Manière comment le Ménage d'un bon Hôtel doit être gouverné, trad. par Charles Solliot. Petit in-folio, en m. r., autrefois couvert de velours, n^o 7383.

Manuscrit sur vélin, exécuté vers l'an 1480, en ancienne bâtarde, à longues lignes, au nombre de 26 sur les pages entières; contenant 92 feuillets.

La miniature dont la première page est décorée, et qui a 072 m. (2 p. 8 l.) de haut, sur autant de large, représente Gruthuyse assis sous un dais, en robe d'écarlate tissée d'or, ayant un bonnet de velours noir sur la tête, et portant autour du cou les insignes de l'ordre dont il étoit chevalier. Derrière lui sont deux personnages debout, et à ses pieds est prosterné l'auteur, lui offrant son livre, relié en velours vert. Il est tête nue, et vêtu d'une robe bleue. Charles Soillot, contrôleur de l'audience des sceaux de Maximilien d'Autriche, et auparavant secrétaire du comte de Charolois, devenu ensuite Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, le dédia d'abord à ce dernier prince, qui avoit été son parrain, et pour qui il avoit traduit dans sa jeunesse, du latin en françois, *le Hiéron* de Xénophon, sous le titre de *Destruction de Tyrannie*.

Étant écolâtre de Sainte-Gudule de Bruxelles, il fut nommé, conjointement avec le doyen Martin Steenberch, par ordonnance de Maximilien, et par ordre de l'abbé de Saint-Bertin, chancelier de l'ordre de la Toison-d'Or, commissaire à l'effet d'inventorier les livres et volumes qui se trouvoient dans la chambre des joyaux de l'hôtel du Roi à Bruxelles.

Cet inventaire, qu'il signa le 15 novembre 1487, se conserve aujourd'hui dans les archives du département du Nord, à Lille. M. Barrois, ancien député, l'a publié, avec les éclaircissemens nécessaires, dans un ouvrage intitulé *Bibliothèque protypographique, où Librairies des Fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens*. Paris, 1830, in-4°, p. 120.

Les armes, au bas de la page, sont recouvertes par celles de France.

Sur un feuillet séparé, au commencement du volume, est écrit :

Des hystoires et liures en francoys pult^e 3^e entre la muraille de deuers la court.

Cet ouvrage est mêlé de prose et de vers. Il commence par une épître dédicatoire au seigneur de la Gruthuyse, conçue en ces termes :

Hault et puissant mon treshonneur et redoubte seign̄r Messire loys seign̄r de la gruthuse cōte de vincestre prince de scoenhoue 2ceñ. Cheuallier du tres noble et irreprochable ordre du thoison dor et cheuallier dhonneur de tres haulte et tres excellente princheffe et ma tres redoubtee dame madame daulriche de Bourgoingne et de Brabant contesse de flandres 2ceñ. Charles Soillot jndigne secretaire et contre-rolleur de laudice des sceaulx de tres hault et tres excellent prince mon tres redoubte et souuerain seign̄r Monff. Maximilien par la grace de dieu duc daulriche de Bourgoingne 2ceñ. seul filz et heritier de tres illustre et tres victorieux prince frederic le tiers empereur des Romains pour vos tres grandes vertus naturellement affecte a vous et pour le regard de vostre estat ades prest et appareillié a vous seruir et complaire honneur auęuc tout eur et felicite.

Il dit ensuite qu'il a composé cet ouvrage dans sa première jeunesse, et qu'en le relisant dans un âge plus mûr, il y a trouvé beaucoup de choses à reprendre. Il ajoute qu'il en avoit fait hommage, dans cet état d'imperfection, à Charles, comte de Charolois, et que depuis qu'il a eu le malheur de le perdre, ne pouvant plus le lui offrir revu, corrigé et amélioré,

Si le vous presente et adresse hault et puissant mon tres honneur et redoubte seigneur bien meü certainement cōme il me semble car soit de la matiere dont il traicte ou de la disposition et forme dicelle qui en poeult mieulx jugier que vous. De premiers de poly langaige raifons ou sentences a chuñ propos pertinentes me plaife user quele chose plus polie que les mots qui partent de vostre bouche que les raifons plus pertinentes que celles dont vfe vostre langue ne quels dicts parlers ou

escrpts plus substancieux plus nets plus propres plus gens ou aornez que les vostres quant le moindre et plus familier nest que tous ou prouerbe ou facecie. Se de felicite mondaine dont touche mon premier liure vueil parler qui plus en a veu et cogneu que vous ne qui plus en voit et cognoit presentement qui non seulement apres les feus ducs de Bourgoingne Phelipe et Charles mais comme seul apres eulx auez regne et gouuerne moult glorieusement commē encoires par vostre grant sens et prudence faittes aujourduy autour de mondit seignr Maximilien et maintesfois nabez seulement este en cours dautres ducs et princes mais de Roys et de cardinaulz dempereurs et de papes qui vous en ont distribue comme encoires journallement font la dieu merchi vostre part.

Se de misere ou infelicite qui est la seconde partie de icellui mon traictie me convient touchier qui en a plus non seulement veu mais meismes en ce souffert que vous. Nabez vous pas et non seulement vous mais toute vostre maison et lignye lui meismes dont nauiez apres dieu chose plus chiere veu miserablement abatre et trebuchier pour lui tollir la vie voz parens cousins et amis les aucuns occire les autres naurer et les autres prendre et detenir prisonniers. Pareillement plusieurs vos subgets pour tenir le party dicelle les aucuns tuer les autres emmener et en oultre vos chasteaux villes et fortresses bruler et abatre et demolir.

Se de la tierce et derreniere partie qui est de vraie felicite je consens peracheuer mon oeuvre qui la quiert ou investigue plus que vous qui en chemine les voies ou sentiers plus que vous, Foy esperance et charite qui en font les degrez vous font tris et cogneus comme le pain pitie devocion et purite qui en font les passets iamaiz ne vous habandonnent justice attemprence et aultres vertus qui en font les moiens sont voz principales richesses et parent. Vostre vie est toute religieuse vos fais justes et sains voz dicts edificians et fructueuz comme de personne saincte. Prenez le doncques en gre a vous supplie et se y trouuez aucune chose ou trop attenee ou superflue ou trop graue ou trop legiere ou mal polie ou peu aornee ne vueillies desdaignier la corrigier ou amender car en y mettant vostre decret comme de chose passee par le lambicq plus ne craindray ne enuieux ne obtrecteur quelconque.

Ce témoignage si touchant de la reconnoissance de Soillot pour son ancien maître, et de respect pour le seigneur de la Gruthuyse, a été également adressé, avec

quelques changemens, à Philippe, comte de Chimay, chevalier de la Toison-d'Or, et premier chambellan de Maximilien, mort à Bruges en 1483. Nous l'avons rapporté, en l'abrégéant toutefois, parce qu'il peut servir à compléter la Notice que Legrand-d'Aussy a donnée du *Débat de Félicité*, d'après un manuscrit qui n'est plus aujourd'hui à la Bibliothèque du Roi, mais à Bruxelles, dans la Bibliothèque royale. (Voyez *Notice des Mss. de la Bibliothèque du Roi*, tom. V, p. 542.)

A la suite de cette dédicace l'auteur a joint celle qu'il avoit offerte à Charles, duc de Bourgogne.

LV.

La Danse aux Aveugles. Petit in-folio, relié en maroquin citron, autrefois couvert de velours tanné, n° 7675.

Manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, en ancienne bâtarde, à longues lignes, avec miniatures en couleur grise; contenant 43 feuillets. Le premier, sur lequel on voit les armes recouvertes, commence ainsi :

Chy cōmēce la danse aux auegles.

Actain au cuer par ung corroux terrestre
Ou point secrect dune nuyt nette 2 clere
Penfoye seul que tout conuient terre estre
Ce qui a eu ou aura en terre estre.

On lit au verso du dernier :

Qui lentende 2 life auffi
Il prie non pas commande
Au tresorier de Souffi.

LVI.

La Danse aux Aveugles. L'Abusé en cour. Petit in-4°. en m. r., autrefois en velours incarnat, n° 7912.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, en ancienne bâtarde, à longues lignes, au nombre de 21 sur les pages entières; contenant 155 feuillets. Il est enrichi de vingt-trois jolies miniatures et d'autant de bordures : dans celles-ci on voit des armes qui varient presque toujours. Les premières sont celles de France; mais il est douteux qu'elles recouvrent les armes de la Gruthuyse. Le texte du premier commence ainsi :

Actain au cuer par
ung corroux terrestre
ou point secret dune
nuit nette et clere

Penfoie feul que tout conuient terre estre.

Et le second traité finit, au recto du dernier feuillet, par ces vers :

Peu de faiges personnes au dangier
Et pour ce se garde qui faimera.

Explicit Labufe En Court.

Ce manuscrit est ainsi spécifié dans l'inventaire de la bibliothèque de Blois :

« Le livre de la *Dance des Aveugles et de l'Abusee en court*, couvert de velours rouge, ferré de cuivre doré. »

Lambert Douxfils a fait imprimer à Lille, en 1748, format petit in-8°, la *Danse aux Aveugles*, avec quelques autres poésies du quinzième siècle, d'après un manuscrit de la bibliothèque des ducs de Bourgogne.

L'auteur se nommoit Michault; il étoit secrétaire du comte de Charolois, fils de Philippe, duc de Bourgogne.

L'*Abusé en Cour* que renferme le même manuscrit, et dont on a plusieurs éditions anciennes, est ici mal à propos attribué à René d'Anjou, roi de Sicile.

LVII.

Les douze Dames de Rhétorique, par Georges Chastellain. In-folio, couvert de velours incarnat, n° 7392.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne bâtarde, à longues lignes, au nombre de 33 sur les pages entières, et orné de quatorze jolies miniatures, qui ont 142 m. (5 p. 3 l.) de haut, sur 115 m. (4 p. 3 l.) de large. Le volume est composé de 47 feuillets. Dans l'encadrement, au premier feuillet, se voyoient anciennement les armes de la Gruthuyse, mais elles ont été recouvertes de l'écu de France. On y remarque encore un héraut avec sa trompette.

Il y a écrit sur un feuillet au commencement du volume :

Des histoires et liures en francoys pult° 4° contre la muraille de deuers la court.

Ce manuscrit, outre *les douze Dames de Rhétorique*, contient une correspondance de Georges Chastellain avec Jean Robertet, secrétaire du duc de Bourbon, et le seigneur de Montferrant, gouverneur de Jacques de Bourbon. Ce ne sont que des lettres de compliment.

Les douze Dames de Rhétorique y portent le nom de Science, Éloquence, Profondité, Gravité de Sens, Vieille

Acquisition, Multiforme Richesse, Flourrée Mémoire, Noble Nature, Clere Invention, Précieuse Possession, Déduction Loable, et Glorieuse Achevissance.

Un feuillet, avec une miniature qui le décoroit, a été enlevé de ce manuscrit, dont il se trouve une Notice par M. de Keralio, dans le tom. V, p. 167, *des Notices et Extraits des Manuscrits de la Bibl. du Roi.*

LVIII.

Le livre de Merveilles. Le Roman des Sept Sages de Rome. Grand in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours vert figuré, n° 6849.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, en ancienne grosse bâtarde, sur 2 colonnes, de 28 lignes chacune.

On lit sur un feuillet séparé :

Des histoires et liures en francoys Au pult^e troyfyeme par terre du couste de vers la court.

Prél. 4 feuillets, contenant la table des chapitres du premier traité. Texte, fol. i — iij^e xxxv.

Le premier est décoré d'une grande miniature partagée en quatre sujets, qui ont 153 m. (5 p. 8 l.) de haut, et d'une bordure dans laquelle on voit les armes recouvertes.

Le sommaire, en rouge, est conçu en ces termes :

Ci commence le volume intitule de merueilles. Et premierement Du prologue.

Le texte commence ainsi :

En tristesse et en langueur estoit ung homme en terre estrange forment sefmerveilloit des gens de ce monde.

Et finit ainsi, au recto du ii^c iiiij^{xx} xviii, recto :

Reiment pou le doubtent laschement le seruent et qui faintement lonnourent.

Ci fine le liure intitule de merueilles.

Ensuite, au verso, se trouve le commencement de l'autre ouvrage :

Ci enfuit le Romant des sept saiges.

Romme eut jadis ung enpereur qui eut a nom deocliteus il auoit femme.

Le dernier finit, au recto, par ces mots :

Après la mort de l'empereur possessa le noble filz realement l'empire en paix 2^e tranquilete.

Ci fine le Rommant de vij sages de Rome.

Le premier ouvrage est un traité de moralité chrétienne.

Le second, composé par un moine du douzième siècle, sous le titre de *Dolopathos*, titre qu'il a gardé, tire son origine de l'Inde. Hébers, surnommé *le Clerc*, le traduisit à la même époque en rimes françaises. M. Dacier dit que le manuscrit, peut-être unique, de cette traduction, qui étoit anciennement dans la bibliothèque de Sorbonne, ne s'est pas retrouvé lorsqu'on l'a cherché (*Notice d'un Manuscrit grec de la Bibl. du Roi*, tom. XLI, p. 546, *des Mém. de l'Acad. des Inscript. et Belles-Lettres*); mais il s'en trouve deux autres manuscrits à la Bibliothèque du Roi, sous le n° 7595 et le n° 27, fonds de Cangé. Le roman en prose du *Dolopathos*, ou *des Sept Sages de Rome*, remonte à la même date à peu près. Il a été imprimé plusieurs fois, mais dans un style renouvelé. Il en existe en outre beaucoup de manuscrits, et on l'a traduit dans presque toutes les langues.

LIX.

Le Roman des Sept Sages. Petit in-folio, relié en velours bleu, n° 7519.

Manuscrit sur vélin, du treizième siècle, en lettres de forme, sur 2 colonnes, de 30 lignes chacune; avec miniatures; contenant 96 feuillets.

Sur un feuillet séparé on lit :

Des histoires et liures en francois. Pult^o 1^o contre la muraille de devers la court.

Le premier, sur lequel sont les armes recouvertes, commence ainsi, au recto, première colonne :

Rome ot. i. empereur qui auoit a non dyoclecion. Il ot fame ene. De cele fame li fu reines. i. hors masles. Li empereres fu uieulx et li enfes ot iu. vii auz J. iour apela li empereres les vij fages.

Il finit, au verso du vingt-cinquième, par ces mots :

Li cors fu en petit deure finez. lame ait ce que ele a descrai.

Explicit le Rouman des vij. fages.

Ce manuscrit offre l'ouvrage précédent dans un langage plus ancien.

Une traduction nouvelle, d'une rareté extrême, a été imprimée à Genève en 1483, in-fol. On en conserve un exemplaire à la Bibliothèque du Roi.

LX.

Le Recueil des Histoires Troyennes, par Raoul Lefèvre. Très grand volume in-folio, relié en m. r., autrefois couvert en velours bleu, n° 6737.

Très beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle,

écrit en ancienne grosse bâtarde, à longues lignes, au nombre de 32 sur les pages entières, et enrichi de quarante-quatre belles miniatures, qui ont 217 m. (8 p.) de haut, sur 189 m. (7 p.) de large. Prél. xj feuillets, contenant le prologue et la table des chapitres.

Il commence ainsi :

Cy commence le volume intitule le recueil des histoires de Troyes, composé par venerable homme raoul lefeure prestre chappellain de mon tres redoubte feigneur monfeigneur le duc Philippe de Bourgogne en lan de grace mil iiii^e lxiiij.

Quand je regarde et congnois les opinions.

Texte, fol. j. — cccxxv.

Sur un feuillet séparé, au commencement du volume, se trouvent ces mots :

Des histoyres et liures en francois. Au fecond pult^e par terre du couste devers la court. Bloys.

Dans les bordures des fol. i, armes de Gruthuyse recouvertes; fol. xxv, *idem*; fol. lxj, *idem*; fol. iiiij^{xx} vij, deux *idem*; fol. cij, un *idem*; fol. cxxxvij, armes effacées; fol. ccxxxviiij, *idem*.

On a plusieurs éditions de ces histoires de Troyes, dont une entre autres, excessivement rare, a été imprimée par Guillaume Caxton, avec les caractères qu'il avoit employés à l'impression de la traduction qu'il avoit faite de ce roman, laquelle dut paroître à Cologne vers 1471. (Voyez *Notice sur Colard Mansion*.)

Il a été aussi traduit en hollandois, et imprimé à Hâerlem en 1485, in-folio.

Le manuscrit original, enrichi de miniatures, est conservé dans la bibliothèque des ducs de Bourgogne, à Bruxelles:

LXI.

Histoire de la Conquête de la Toison-d'Or. Grand in-folio, en m. r., autrefois couvert en velours noir, n° 6953.

Très beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne grosse bâtarde, à longues lignes, au nombre de 27 sur les pages entières, et enrichi de dix-huit grandes et belles miniatures, qui ont 135 m. (5 p.) de haut, sur environ 189 m. (7 p.) de large, avec autant de bordures remplies de figures grotesques.

Dans celles du fol. i sont les armes recouvertes; du fol. ij du texte, quatre écussons presque entièrement effacés, dont un palé d'or et de gueules; un autre, de gueules à la croix de sable; un troisième, de gueules au croissant d'or; du fol. xx, écusson palé d'or et de gueules; du fol. xxxv^{xx}, armes recouvertes, et quatre écussons effacés; du fol. lij, armes recouvertes et mortier; du fol. iiij^{xx} ij, armes recouvertes et mortier; du fol. iiij^{xx} xij, armes recouvertes dans l'initiale; du fol. cvj, quatre écussons effacés; du fol. cxxxij, un mortier; du fol. cliij, six écussons, dont trois recouverts; du fol. clviij, écusson effacé.

Prél. 3 feuillets, contenant la table des chapitres, avec cette inscription :

Cy commence la table des rubriques ou sommaires de ce present livre nomme lhistoire de la conqueste du noble et riche Thoison dor faite iadis par ung vaillant Prince de grece et filz de Roy appelle Jason de Mirmidoine a layde dune haulte dame que lon nommoit Medee comme cy apres est bien ou long declaire.

Texte, fol. i — clxij. Il commence par ces mots :

Cy commence le Prologue de l'acteur de ce present liure :

La gallee de mon engin flottant na pas longtemps en la profondeur des mers.

Sur un feuillet en tête du volume, et qui a été enlevé, se lisoient ces mots :

Des histoyres et liures en francoys Pult^o 2^o contre les murs de deuers la court.

Ce roman est du même Raoul Lefèvre que le précédent. L'imprimeur anglois Caxton en a fait, sur le continent, et vraisemblablement à Cologne, sous le nom de *Livre de Jason*, une édition qui est d'une rareté extrême, et qui a été suivie de plusieurs autres, moins rares.

Il existe aussi une traduction angloise, faite à Londres par Caxton lui-même, et une traduction hollandoise imprimée à Haerlem en 1485.

LXII.

Histoire de la Toison-d'Or, par l'évêque de Tournai. Deux vol. grand in-folio, reliés en m. r., autrefois couverts en velours bleu, n^{os} 6805 et 6806.

Très beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, en ancienne grosse bâtarde, sur 2 colonnes, de 35 lignes chacune.

Sur un feuillet séparé, on lit :

Des histoyres et liures en francoys. Au p^mier pul^{tre} par terre du couste deuers la court. Bloys.

Prél. 3 feuillets, contenant la table des chapitres. Le fol. iij est orné d'une belle miniature, représentant

Charles, duc de Bourgogne, tenant un chapitre de la Toison-d'Or; elle a 225 m. (8 p. 3 l.) de haut, sur 180 m. (6 p. 8 l.) de large. Dans la bordure dont est ornée la page on voit les armes recouvertes.

Le texte commence ainsi :

Tres excellent, et tres puiffât prince et mō tres redoubte feigneur monfeigneur Charles par la grace.

Au fol. xx se trouve une autre belle miniature.

Le fol. ccc xxiiij, verso, première colonne, est terminé par ces mots :

Cy fine le present liure leq̄l traicte la vertu de magnanimité.

Tom. II. Prél. 5 feuillets, contenant la table des chapitres.

Au fol. vj, belle miniature et bordure, où se voient les armes recouvertes. Il commence ainsi :

Tres excellent prince et tres reluisant en puiffance et vertu et mon tres redoubte feigneur monfeigneur.

Au fol. xvj, autre miniature.

Au fol. cccc xxvj, recto, colonné première :

Explicit le second volume de la thoison. lequel liure traicte de toutes les vertus de justice.

L'auteur est Guillaume Filâtre, évêque de Tournai, chancelier de l'ordre de la Toison-d'Or sous Philippe-le-Bon. L'ouvrage a été imprimé deux fois, par François Regnault en 1516, et par Jean Petit en 1530, in-folio. (Voyez, au sujet de ce livre, un *Mémoire sur l'Origine de l'ordre de la Toison-d'Or*, dans les œuvres du prince de Ligne, tom. XXX, p. 1 — 272.)

Le manuscrit original, avec de belles miniatures, se conserve dans la bibliothèque de Bruxelles.

LXIII.

Gyron le Courtois. Deux grands volumes in-folio, reliés en m. r., nos 6976 et 6977.

Manuscrit sur vélin, exécuté après le milieu du quatorzième siècle, en lettres de forme, sur 2 colonnes, de 52 lignes chacune, et enrichi de trois grandes et très belles miniatures, qui ont environ 207 m. (7 p. 8 l.) de haut, sur 217 (8 p.) de large, et de 139 petites de 99 m. (3 p. 8 l. environ) en carré. Il y en a 61 dans le premier volume, et 78 dans le second.

Dans le bas de la bordure qui orne les pages où se trouvent les grandes miniatures, on voit les armes de Mortagne, de gueules à la croix d'argent.

Le tom. I, contenant 259 feuillets, commence ainsi :

Cy commence un tres noble liure nomme Guyron le courtois translate de latin en francois par meffire Lūces cheualier seigneur du chafel Dugat voisins prouchains du sire de Cavlieres par le commandement de tres noble et puiffant prince monseigneur le Roy Henry jadis Roy dangleterre lequel liure parle de la courtoisie et bonte des haultz faiz des bons et vaillans cheualiers et nobles hommes anciens et de leurs auentures de la table ronde du temps passe.

Le dernier finit ainsi :

Cy fine le premier liure de Guyron le courtois.

Le tom. II, contenant deux Parties et 376 feuillets, commence par ce sommaire :

Cy commence la seconde partie du liure de guyron le courtois qui fait mencion de maintes belles auentures et premierement parleront du roy melyadus comment il seiournoit au chafel avec ij seroux pour oyr aucunes nouuelles de monf. Lac.

Le dernier finit par cette souscription :

Cy finit le tiers et dernier liure de guyron le courtois translate de

latin en françois par meffire Lucas cheualier seigneur du chafstel dugat a la requeste dun tres noble et puiffant prince monf. le Roy Henry jadis Roy dangleterre lequel liure parle de la courtoisie et bonte des hauts fais des bons et vaillans cheualiers de la table ronde du temps passe.

Ces deux volumes n'ont pas fait partie de la bibliothèque de Blois; voilà pourquoi les armes de la Gruthuyse n'en ont pas été effacées.

Un autre beau manuscrit en quatre volumes, provenant de l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne, est actuellement dans celle de l'Arsenal.

Le roman de Gyron le Courtois a été imprimé deux fois, mais avec quelques changemens dans le texte primitif, dont il existe un grand nombre de manuscrits du quatorzième siècle. La première édition a été faite pour Antoine Verard vers 1500, in-folio.

LXIV.

Gyron le Courtois, 6 vol. in-folio, reliés en maroquin citron, autrefois couverts de velours bleu figuré, nos 6978 à 6983.

Très beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne bâtarde, sur 2 colonnes, de 32 lignes chacune, enrichi de sept belles miniatures, qui ont 189 m. (7 p.) de haut, sur 95 m. (3 p. 6 l.) de large, et de cinq petites de 95 m. (3 p. 6 l.) de haut, sur 81 m. (3 p.) de large. Les pages sur lesquelles elles sont peintes ont de très jolis encadremens.

Tom. I. Prél. 6 feuillets, contenant la table des chapitres, qui porte pour sommaire :

Cy commence la table des rubriques de ce premier volume de l'histoire

de guyron le courtois dont le premier chapitre traite comment le roy diodicias se maria par le conseil de ses barons et du nombre de ses filles.

Texte, fol. i — ccc xxxj, avec une grande miniature au fol. i. Dans la bordure sont les armes de France substituées à celles de Gruthuyse, et supportées par deux licornes, un mortier, deux banderoles avec la devise, et une bannière effacée. Au fol. xiiij, autre; au fol. xxxj, autre petite; au fol. iiij^{xx} iij, *idem*; au fol. cxix, *idem*; au fol. clxviiij, *idem*; au fol. cclxxj, *idem*.

Le texte commence ainsi :

Au temps que le preu Hercules et Theseus regnerent en grece et estoit juge du peuple.

Tom. II. Prél. 4 feuillets, contenant la table des chapitres. Texte, fol. i — cccxxxj. Au fol. i, une grande miniature; dans la bordure, armes recouvertes, supportées par deux licornes, quatre autres effacées, deux banderoles, avec la devise *Plus est en vous*.

Le texte commence ainsi :

Dieu qui ma donne pouoir engen et memoire de definir honnourablement le liure dou Bret qui parle des fais et de la naiffance de guiron le courtois.

Tom. III. Prél. 4 feuillets, contenant la table des chapitres. Texte, fol. i — cccxxix. Au fol. i, grande miniature; dans la bordure, armes recouvertes, et pour supports les mêmes licornes, deux mortiers, deux devises effacées; dans l'initiale, la devise *Plus est en vous*.

Tom. IV. Prél. 3 feuillets, contenant la table des chapitres, qui porte pour sommaire :

Cy commence la table de la premiere partie de ce tiers volume de guiron le courtois lequel pour la grosseur dicellui il a este necessaire de le mettre en deux volumes.

Texte, fol. i — cccxiiij. Au fol. i, grande miniature; dans la bordure, armes recouvertes, deux banderoles et quatre bannières effacées.

Tom. V. Prél. 4 feuillets, contenant la table des chapitres. Texte, fol. i — ccclv. Au fol. i, grande miniature; dans la bordure, deux écussons recouverts, dont un supporté par deux licornes; la devise *Plus est en vous* sur une banderole, trois autres effacées; dans l'initiale, un mortier.

Le dernier feuillet finit ainsi :

Cy fine la II^e partie de ce tiers volume de guiron le courtois lequel pour la grandeur dicellui la conuenu partir et mettre en deux volumes.

Tom. VI. Prél. 3 feuillets, contenant la table des chapitres. Texte, fol. i — ccc iiij^{xx} xiiij. Au fol. i, une grande miniature; dans la bordure, armes recouvertes, avec les deux licornes pour supports, deux mortiers et deux bannières effacées.

On lit à la fin du dernier :

Si prie et requier tres affectueusement a tous ceulx qui prenderont la paine de tous ces iiij volumes lire que silz y treuent aulcunes faultes quilz me vueillent tenir pour excuse car ce feroit plus par ygnorance que par faulte de bon volloir.

Cy fine le quart et derrenier volume de meffire guiron le courtois.

A la tête de chacun de ces six volumes on lit, sur un feuillet séparé :

Des hystoires et liures en francoys pult^e 3^e entre les premiere et seconde croyees contre la muraille vers les fosses. Bloys.

Dans ce manuscrit l'ancien langage a été moins altéré que dans le précédent.

LXV.

Histoire du saint Greaal, qui est le premier livre de la Table ronde, traduite par Robert de Borron, assez grand in-folio, autrefois couvert de velours noir, n° 7171.

Manuscrit sur vélin, du treizième siècle, en lettres de forme, sur 2 col., avec miniatures; cont. 330 feuillets. Le premier, au bas duquel sont les armes recouvertes, commence de cette manière :

Chil qui se tient et iuge au plus petit et au plus pecheour du monde mande salut au commencement de ceste hystoire et a tous chaus qui leur cuers ont et leur creance.

Il manque à la fin quelques feuillets.

Ce roman, qui a subi des changemens dans le langage, a été imprimé à Paris en 1516, par Jean Petit, pour Galliot Dupré, et en 1523, par Philippe Lenoir. Il en existe un grand nombre de manuscrits.

LXVI.

Le Roman de Lancelot du Lac, 3 volumes très grand in-folio, reliés en m. r., autrefois recouverts en velours violet, nos 6792, 6793 et 6794.

Manuscrit sur vélin. Le premier volume, du quinzième siècle, est en grosse bâtarde; et les deux autres, du quatorzième siècle, sont en lettres de forme.

Le tome I est sur deux colonnes, de 40 lignes chacune.

On lit sur un feuillet séparé :

Bloys.

Des hystoires et liures en francoys Pult° 4° entre la premiere et seconde croyees contre la muraille vers les fosses.

Le premier feuillet, qui est orné d'une grande et belle miniature et d'une bordure, au bas de laquelle sont les armes recouvertes, commence ainsi au recto, colonne première :

En la marche de Gaule et de la petite bretagne auoit anciennement deux Roys qui estoient freres germains et auoient femmes.

Le tome II est aussi sur 2 col., de 50 lignes chacune. Sur un feuillet séparé il y a :

Des histoires et liures en francoys Pult^o 4^o entre la premiere et seconde croisees contre la muraille vers les fosses.

Il est enrichi de quantité de miniatures, grandes et petites; dans la bordure du premier feuillet, au bas, sont les armes recouvertes. Il commence ainsi :

Chi deuise li maîtres commentancelot ala ou Royaume de gorre pour restrouvee la Royne genieure Et comment il passa le pont des espee qui estoit fait si tranchant de tous costes que nulle chose plus etancelot passa outre a genous a moult grand paine.

Or dist li contes que quant li chevaliers de la charete se fu partis de la Cymentiere si cheuauca avec la puchelle qui moult le requeroit de fauoir son non. Et tant queancelot li dist si comme par anui Dont ne vous ay iou dit que iou fui dou Royaume de logres.

On lit à la fin :

Explicit dou roumantancelot et dou faint greal et dou roumant de la mort au roi artus qui sot dedens cest liure font definez et accomplis outre cuient et contient lxxij coijers et fu definez le lundï prochain deuant le iour de pasques flories en mars lan mille. ccc. xliij.

Le tome III est d'une autre écriture. Les colonnes sont aussi, comme dans le précédent, de 50 lignes.

Sur un feuillet séparé on lit :

Des histoires et liures en francoys Pult^o 4^o entre la premiere et seconde croisees contre la muraille vers les fosses. Bloys.

Les deux premiers feuillets renferment la table des chapitres. Le troisième, sur lequel on voit les armes recouvertes, commence ainsi :

Meleagaunt auait une forour dont li contes a parle ca en arrieres a kiancelot dona la teste dun cheualer kil ocist. E cele damoifelle auait mout graunt doel.

Il finit au dernier par ces lignes :

Edefine son liure fi outrement be apres ceo non porreit nus raconter chose ki nen mentift.

Cy faut la mort le reis artus.

Ce vers est le premier de seize autres qui suivent.

Ce roman fut d'abord composé en latin, et ensuite traduit en prose françoise par Robert de Borron. On l'appelle le *grand Artus*, pour le distinguer du suivant. Il en a été fait diverses éditions, dont la plus ancienne est de Rouen; Jehan le Bourgeois, et Paris, Jehan Dupré, 1488, en 3 tomes in-folio.

LXVII.

Le Roman d'Artus le Restoré. Assez grand in-fol., autrefois relié en cuir tanné, n° 7180.

Manuscrit sur vélin, du quatorzième siècle, sur 3 col., avec figures coloriées; contenant 143 feuillets.

On lit sur un feuillet séparé :

Des histoires et liures en francoys Pult° 1° contre la muraille vers les fosses.

Il commence ainsi au recto, première colonne, du premier feuillet, au bas duquel on aperçoit les armes recouvertes :

Après la mort le bon Roy artu qui tant fu nobles Roys et gentilz et en tour qui fu et regna.

Le verso du dernier finit par ces mots :

Nulz ne vit lautre fi furent tout esbahis dont ce venoit et ainfi se depolirēt cil du pays.

Explicit le romans dartus le reftore.

C'est le roman du petit Artus de Bretagne, qui a été imprimé pour la première fois en 1493, petit in-folio.

LXVIII.

Le Romant de Tristant et d'Yseult. Grand in-fol., en m. r., autrefois couvert en velours incarnat, n° 6776.

Manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, sur 2 col., de 40 lignes chacune, en ancienne grosse bâtarde; contenant 431 feuillets.

Sur un feuillet séparé on lit :

Cest pour le Roy.

Des hystoyres et liures en francoys Pult° 5° entre la première et seconde croyses contre la muraille vers les fosses.

Le premier feuillet, orné d'une miniature et d'une bordure dans laquelle les armes sont recouvertes, commence par ces mots :

Après ce que je vous ay par maintes fois contee histoire du saint grial moult me merueil que aucun ne vient que translate.

Le dernier finit ainsi au verso, première colonne :

Et vesquirent ensemble tant que dieu les vould prendre a fa part. Si face il de Meus. Amen.

Cy finit le Roumant de tristan et yseult.

Il existe plusieurs éditions de ce Roman de chevalerie; la plus ancienne est celle qui a été faite avant l'année

1500, en 2 volumes in-folio, pour Antoine Verard, demeurant sur le pont de Notre-Dame, qui s'écroula en 1499, au mois d'août.

Dans les quatorzième et quinzième siècles on fit grand nombre de copies de ce roman.

LXIX.

Le Roman de Perceforêt, 3 vol. in-folio, reliés en m. r., n^{os} 6966, 6967 et 6968.

Manuscrit sur papier, du quinzième siècle, écrit en ancienne grosse bâtarde, sur 2 colonnes, de 36 lignes chacune.

Tom. I. Prél. 7 feuillets, contenant la table des chapitres. Texte, fol. i — cccxli. Au premier est une miniature sur vélin, et autour de la page se trouve une bordure dans laquelle on aperçoit les armes de la Gruthyse non effacées, un mortier, et la devise *Plus est en vous*.

Le texte commence ainsi :

Pour mettre en escript ou langaige de france une ystoire celle dun gentil Roy qui jadiz regna en la grant Bretagne tellement men vueil entremetre par quoy elle viengne a la congnoissance de tous preudomes elle fu celee entre les fais des Bretons et mise au neant.

Tom. II. Prél. 6 feuillets, contenant la table, qui a pour sommaire :

Cy commence la table du second liure du Roy Percheforest.

Texte, 206 feuillets. Au bas du premier, qui est en vélin et orné d'une miniature, se trouvent les armes de la Gruthyse entourées du collier de l'ordre de la Toison-d'Or.

Tom. III. Prél. 3 feuillets. Texte, fol. i — ccxvj. Au premier, une miniature en grisaille, avec un encadrement dans lequel sont les armes de la Gruthuyse supportées par deux sauvages.

On lit au verso du dernier feuillet :

Cest le liure de Perceforest de la librerye du Roy.

Tom. IV. Manque.

Tom. V. Manque.

Tom. VI. Cont. 337 feuillets. Le premier a été enlevé, sans doute à cause de la miniature dont il étoit orné.

Le dernier est terminé par ces mots :

De ceste fi taist pour le present l'istoire laquelle vouldra parler ou fixieme et derrain voulume du preu galafur dit la tout passe pour racompter partie de ses aduentures.

Ce manuscrit ne paroît pas avoir fait partie de la bibliothèque de la Gruthuyse au moment où elle fut acquise par Louis XII.

Le roman de Perceforest a été plusieurs fois imprimé : la première édition est de Paris, 1528, 3 vol. in-fol.

L X X.

Le Jouvencel, par Jean de Bueil, amiral de France. In-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours jaune et blanc, n° 6852.

Magnifique manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, à longues lignes, au nombre de 21 sur les pages entières, en ancienne grosse bâtarde, et enrichi de cinq superbes miniatures, qui ont 185 m. (6 p. 10 l.) de haut, sur 158 m. (5 p. 10 l.) de large.

Cinq bordures, pareillement de la plus grande beauté, ornent les feuillets où se trouvent les miniatures.

Dans celle du fol. i sont les armes de la Gruthuyse recouvertes, deux mortiers, et trois devises *Plus est en vous* ;

Du fol. xxxvj, trois armes recouvertes, et deux devises effacées ;

Du fol. lxxvij, deux armes recouvertes, deux mortiers, une devise, une bannière armoriée d'or à la croix de sable, qui est *Gruthuyse* ;

Du fol. clxxvij, armes recouvertes, deux mortiers, deux bannières armoriées, l'une de gueules à la bande d'argent, accompagnée de six merlettes de même ; autres de gueules au sautoir d'argent, qui est *Vander Aa* ; autres de gueules, bandées de trois pièces ;

Du fol. ccxxvj, une devise *Plus est en vous*, un écusson de gueules à la croix d'argent, et un autre effacé.

Les sept premiers feuillets contiennent la table des chapitres, le texte occupe les feuillets numérotés i à cclxxvij. L'avant-dernier est terminé par ces mots :

Explicit le liure mon^s Dubueil nōme le Jeuencel.

Et le dernier, recto, finit par cette souscription :

Cy fine le liure du Jeuencel cōpile par ung descrit et honnorable cheuallier pour introduire et donner couraige et hardement a tous jeunes hommes qui ont desir et vouldente de seruyr le noble stille et exercite des armes esquelles on puet bien faire et acquerir son fauement qui fī scet bien conduire et gouverner en droit et bonne justice.

L'auteur de ce roman, dont il a déjà été question au tome II, p. 203, du *Catalogue des Livres imprimés sur Vêlin, qui sont dans des Bibliothèques publiques*, à l'occasion d'une édition qui en a été faite en 1493, est Jean de Bueil, amiral de France sous Charles VII. Il le composa pour l'éducation de son fils Antoine de Bueil,

qui épousa Jeanne, bâtarde de Valois, fille naturelle de Charles VII et d'Agnès Sorel, et qui en eut Renée, que Louis XI maria à Jean de Bruges de la Gruthuyse, fils de Louis, ancien propriétaire de ce manuscrit.

Un semblable manuscrit, qui fut vendu 300 livres, se trouvoit dans la bibliothèque d'Anet. (Le Cat., p. 14.)

Un troisième, mais sans miniatures, est dans celle de Genève. (Le Cat., p. 449.)

Un quatrième se conserve dans celle des rois d'Angleterre. (Casley, p. 290.)

Un cinquième, avec miniatures, fait également partie de la même bibliothèque. (*Idem*, p. 292.)

Ces cinq manuscrits ne contiennent que trois Livres, au lieu de quatre, ce dernier Livre, qui est une continuation du roman, n'ayant été composé que plus tard.

Les deux seules éditions qui ont été faites de ce roman à Paris, en 1494, par Verard, in-folio, et en 1529, par Philippe Lenoir, in-4°, sont imparfaites et tronquées. Après le Mémoire sur le Jouvencel que Sainte-Palaye a inséré dans le tome XXVI des *Mém. de l'Académie des Belles-Lettres*, on lit encore avec plaisir la nouvelle analyse qui a paru dans la *Revue française* du mois de mars 1829, n° VIII, p. 204.

L X X I.

Les Constitutions et Ordonnances de Gage de Bataille, par Jean de Villiers, sire de Lille-Adam. Petit in-4°, relié en m. r., autrefois en velours, n° 7910.

Manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, en ancienne bâtarde, à longues lignes, au nombre de 27 sur les pages

entières ; contenant neuf feuillets. Sur le premier se trouvent les armes recouvertes ; sur un autre séparé, on lit :

Des hystoyres et liures en francoys Pult° 5° cõtre la muraille de deuers la court.

Le texte commence ainsi :

Tres hault et tres puissant prince et mon redoubte feigneur phelippe par la grace de dieu duc de bourgoingne et de lembourg conte de flandres dartois et de bourgoingne palatin de hayneau de hollande de zellande et de namur. Marquis de saint empire feigneur de frize de falins et de malines. Pour ce que je jehan de villiers cheualier sire de Lille Adam votre tres humble feruiteur conseiller et chambellan ay sceu que desires auoir un escript pour quelles causes selon les constitutions et ordonnances de france gage de bataille est adiuee.
 jen ay diligemment enquis et trouue ce qui en est escript en ce petit liure.

Il finit, au verso du dernier, par ces mots :

Ce comme serez Ainsy a chascun son droit.

Jean de Villiers, sire de Lille-Adam, fut tué à Bruges, le 22 mai 1437, dans une émeute populaire.

Son livre fait partie d'un ouvrage intitulé *Traitez et Advis de quelques Gentils-hommes françois, sur les Duels et Gages de Bataille*, imprimé à Paris en 1586, in-8°, fol. 17 — 83.

LXXII.

Traité de Noblesse, composé par Jacques de Valère, traduit d'espagnol en françois par Hugues de Salve, et autres traités de chevalerie. Petit in-folio, en veau, reliure ancienne, n° 7451.

Manuscrit sur vélin, exécuté après le milieu du quin-

zième siècle, en ancienne bâtarde, à longues lignes, au nombre de 26 sur les pages entières.

Les onze premiers feuillets contiennent :

1°. Le prologue, enrichi d'une miniature de 117 m. (4 p. 4 l.) de haut, sur 108 m. (4 p.) de large, et d'un encadrement, au bas duquel on trouve les armes de la Gruthuyse, mais recouvertes, et accompagnées de deux mortiers sur leur affût, d'où part une bombe. On y voit la devise de ce seigneur, *Plus est en vous*, répétée deux fois. Ce prologue commence ainsi :

A la loenge de dieu nostre benoît createur a lhonneur des prince et a lexaulcement de vertu et de noblesse je qui pour ma petiteffe nomme ne me doy ay en ce petit volume rassemble et mis ensemble aucuns petis traittiez ausquelz iay adiousté plusieurs choses seruant a tous disirant fauoir quelle chose est noblesse dont elle prift sa naissance et commencement. . . .

2°. La table des chapitres.

Le texte commence de cette manière, au fol. coté i, qui est décoré d'une seconde miniature de la même grandeur, avec un encadrement dans lequel on voit les armes recouvertes et la devise presque entièrement effacée :

Cy commence vn petit traittie de noblesse compose par Jaques de Valere en langue despaigne et nagaires tranflaté en francois par maistre Hugues de Salue prevoit de furnes.

Lorsque ie me trouuay a par moy et deliure de toutes penseez et occupations mondaines remis en memoire un dict de Seneque. . . .

Ce traité a été imprimé à Paris, pour Antoine Verard, en 1497, in-folio, sous le titre de *Trésor de Noblesse*, mais les autres traités qui suivent ne l'ont point été.

Au fol. xlvij, verso :

Cy commence la table des xii chapitres de blafon darmes et premierement prologue.

Au fol. lx, verso :

Comment on fait un nouuel empereur par election.

Avec une petite miniature.

Au fol. lxxvj, verso :

Cy apres senfieut la maniere de faire champ a outrance felon lordonnance faite par les roys dangleterre et le fist et composa monff. Thomas duc de clocestre conneftable dangleterre.

Thomas, duc de Gloucester, était fils d'Édouard III. Il mourut dans la vingt-unième année du règne de Richard II, à qui ce traité est dédié.

Avec une miniature représentant un champ clos, de 4 pouces en carré.

Au fol. iiij^{xx} vij :

Senfieuient les ordonnances gaiges de batailles en champ fermé felon la coustume du Royaume de france.

Cette ordonnance de Philippe-le-Bel, roi de France, est datée de Paris, le mercredi de Pâques 1306, et imprimée dans le *Recueil des Ordonnances des Rois de France*, tom. I, p. 435.

Au fol. c :

Cy apres senfieut la premiere institution des Roys darmes et heraulx et des fermens et promesses quilz font a leur creation.

Avec une petite miniature.

Au fol. cxj, verso :

Senfieut la maniere de faire tournois et behours quele chose et comment se doit maintenir les roys darmes et heraulx en iceulx et de leurs drois.

Avec une miniature de 108 m. (4 p.) en carré, représentant un champ clos entouré de tribunes.

Au fol. cxviiij, verso :

Senfieut lordonnance que soloient anciennement faire les parens des nobles hommes trespassez.

L'auteur de ce petit traité dit à la fin :

Quil lescript au commandement de son bon fiz sage et prudent gilles Roy darmes de flandres soubz tres illustre et tres excellent prince maximilian duc dostrice de Bourgogne, etc.

Au fol. cxxij et suivant on lit ce qui suit :

Exemple au propos des exeques.

Depuis l'accomplissement de cestui traittie ma este baillie de hault et noble seigneur monfr. le conte de wincestre fgr. de la gruthufe prince de steenhufe etc. pour exemple des obseques dont cy dessus a este traittie dun son preceffeur nomme monfr. gyrard de Mortaigne dit despierres fgr. de caurines qui trespassa de ce siecle lan de nostre seigneur M. iiii^{xx} et xj lesquelles furent faites et acheueez en la forme et maniere qui senfieut non obstant que la plupart de ses plus prochains parens ny furent point semons ne evoquez et ce pour cause de briefte. Car toutes les solennitez furent faictes en l'espace de quatre jours.

Senfuiuent les ordonnances et solennitez qui furent faictes aux obseques de feu de noble memoire monfr. gyrard de mortaigne seigneur despierres et caurines.

Cette relation que nous rapportons ici est d'autant plus curieuse, que plusieurs seigneurs des plus nobles et des plus anciennes familles de Flandre, assistèrent aux cérémonies funèbres de ce Gérard de Mortagne, dont il a déjà été question dans la généalogie de Gruthuyse, p. 52, où nous avons rapporté son épitaphe et celle de sa femme.

Cellui sire Gyrard trespassa en labbaye de st Martin a Tournay le vendredi xxviiij^e jour de juillet en lan de grace mil quatre vings onze enuiron quatre heures apres nonne et fut enseuelis la nuitie en suivant en ladicte abbaye en une chapelle delez le cuer la ou un frere dung seigneur en son viuant fgr de mortaigne et despierres gifoit en une grande tombe leuee hors de terre lequel fut ave dudit feu monfr. de caurines et furent le lundy en suivant en ladicte abbaye dictes les

vegiles et lendemain la messe par labbe de sainct nicholay dehors Tournay.

Item les nuitties desdis vendredy samedi dimanche. et dudit Lundy fist on veilles en laditte eglise delez la sepulture dudit deffunct par plusieurs religieux et autres.

Item le lundy qui fut le derrenier jour de juillet environ trois heures apres midy les prochains amis et parens dudit deffunct vestus de noir et en dueil alerent devers la chambre de madame la vefve et puis la convoyerent alant devant elle jusques a ladicte chapelle delez ladicte sepulture et illec fut assise sur une platte couche couverte de noir a doffiere et tapis par deuant la couche pareil accompagnee dune sienne dame et de viij damoilles dhonneur tant seulement a cause que les dames prochaines dudit deffunct ny puerent estre pour le brief temps et pourtant fut ordonne que tant plus simplement ladicte dame la vefve feroit accompagnee laquelle tant lun jour comme lautre fut tousjours adestree de deux cheualiers et la dame sa compaigne dun cheualier seul et estoient tous iceulx chevaliers vestus de noir.

Item en ladite chapelle sur laditte sepulture fut un grant blanc drap de soye a une croix noire tendu plat et aux quatre cornes atachie un escu de ses armes et au chief et aux piez auoit mis deux chierges de cire pesant chacun xv liures ou environ sur chandeliers semez de ses armes.

Item ou grant cuer deuant le grant autel fut tendu plat un piet de hault un tres beau drap dor fait de quatre draps dor paraulx et a chascun corne des quatre debout fut assiz ung tres grant chierge sur un chandelier seme de ses armes.

Item partout entour ledit cuer et en ladicte chapelle fut mis grant luminaire de chandailles en nombre dentre deux et trois cens liures et avec xvij torfes aufdittes vegilles tenues par povres gens noirs vestus a tout escus devant et derriere des armes dudit deffunct.

Item au fenestre coste du cuer et autel furent assis en dueil chevaliers et escuiers en grant nombre tant aux vegiles comme lendemain a la messe et dictes deux vegiles audit lundy en ladicte abbaye lune par le colliege de nostre dame de Tournay et lautre par le couvent de ladicte abbaye.

Item lendemain a la messe fut augmente le luminaire par toute leglise et cuer et xxxij torfes tenues par povres gens noir vestus comme dessus.

Item devant loffertoire vindrent deux escuiers armes lun de guerre et lautre de tournoy assiz sur deux destriers couvers et deux autres escuiers a cheual deuant eulz noirs vetus et embrouchiez lun portant

le penon de la guerre et l'autre le penon du tournoy jusques a lhuis du moustier et les autres demourant toujours sur leurs chevaux.

Item a loffrande fut premierement delivre lescu de guerre a Gyrard de Lichtervelde et a Jehan de Twingheem escuiers auquel escu furent attachies xij chandeilles et a chacune ung blanc denier gros et fut par les deux escuiers porte la pointe deffeuze depuis le debout de leglise jusques auz de lautel et la le receurent messeigneurs d'Antoing et de Briffueil et puis loffrirent a lautel.

Item pareillement fut porte et tenu lescu de tournoy par Clais de Duerwaerderè et Pierre de Raiffe escuiers et offert par messire Henry de Melun et monff. le Haze de Flandres.

Item apres fut tenue et portee lesee de guerre par Oliuier de Wingheem et offert par monff. de Robais.

Item apres fut tenue et portee lesee du tournoy par clais Scaec et offerte par messire Pierre de Delft.

Item apres fut porte le heaume de la guerre a tout le tymbre par le Borgne de Berfeis et offert par monffr. de Campighem.

Item apres fut porte le heaume du tournoy par Jehan de le Wale et offert par monseigneur Jaques de Lichtervelde.

Item apres fut mene le destrier de la guerre et larme par Jehan de Raiffe et Guillaume de le Gracht et offert par monffr. de Steenbuerch et messire Henry de Beaufart hault bailli de Tournefis.

Item apres fut mene le destrier du tournoy et larme par Garin de Halewin et Zegher Scaec. escuiers et offert par monseigneur de Roulers et le seigneur de Beaurain.

Item apres vint lescuier noir vestu qui portoit le penon de la guerre et le porta et mist sur lautel et pareillement fist lescuier qui portoit le penon du tournoy nomme Rogier de Boulogne.

Cellui qui fut arme du harnois de la guerre auoit nom Olivier de Croix.

Cellui qui fut arme du harnois du tournoy auoit nom Huart de Mandes.

Cellui qui porta le penon de la guerre fut nomme Jaquemart de Farnaques.

Cellui qui porta le penon du tournoy fut nomme Gille de Busquel.

Item apres la deffusdicte offrande des penons offry Robert Despiere fils dudit deffunct et ses plus prochains.

Item apres les deffusdits de dueil offry madame la vefve accompagnee de ses deux cheualiers noirs vestus et apres sa dame de compagnie adestree dung cheualier et ainsi fina loffrande. Senfient les vestus de

dueil premierement Pierre Robert messire Rolant et messire Henry Despierres.

Messire Olivier de Hallewin seigneur dHeinferode.

Monseigneur de Hallewin messire Guillaume et messire Percheval de Hallewin.

Le sire de Potes le sire de Chin et le sire du Quesnoy.

Item le sire de Zweueghem le sire de le Vlichte messire Wautier de Heinfrode.

Item le sire de Harchies le sire de Lannoy messire Hue et messire Guillebert de Lannoy.

Item messire Colart de Fosseux Jehan le Courtrisien Rolland de Hallewin Daniel de Hallewin.

Guillaume de Nyvelle et Percheval de Lannoy.

Item Girard Rogier et Ernould dAuterive et xij ou xvj des plus notables bourgeois de Tournay et avec aultres de l'ostel dudit defunct et escuiers et nobles hommes.

Somme des chevaliers de dueil vestus xvij et des escuiers tant des denommez comme de non nommez environ xxiiij.

Item y pouvoit avoir a la messe liiiij chevaliers en tout.

Item au dîner yl y eut environ iijc plas de viandes tant dedens l'abbaye comme dehors et en la ville.

Le lendemain dudit service qui fut le merquedy second iour daoust apres ce que on auoit tout conte et paye les dispens et mises dudit service et obseques et aussi que on avoit fonde pour ledit defunct et pour ses predecesseurs et succeffeurs une chappelle de xl frans par an en ladicte abbaye et bien dottee et decoree daornement monta apres dîner ladicte dame la vefve en un chariot couuert de noir et le convoierent les prochains de dueil et plusieurs autres environ le nombre de xl cheuaux jusques en son hostel en la ville de Tournay et apres congie pris chascun en retourna en son hostel.

Et fut toute cette ordonnance faite et parfaite dedens quatre jours continuels apres le trespas dudit defunct qui dieu pardoint pour laquelle haste ne furent euocquez ne appelez a ces obseques faire fors ceux que cy dessus sont nommez.

Ce récit est terminé par un épilogue dont la fin est comme suit :

Non obstant que pou ou gares foient aujourd'hui qui selon le contenu des regles icy notez gouvernent leur noblesse mais il le fault imputer

au temps qui regne de present lan mil quatre cens quatre vingtz et ung un autre se vendra se dieu plaist qui la releuera par vertu hors de la fange est aucuns tout longuement tenue.

LXXIII.

Le livre appelé Trésor par Brunetto Latini. In-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours, n° 6851.

Très beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, sur 2 col., de 28 lignes chacune, écrit en ancienne grosse bâtarde, et orné de trois belles miniatures, qui ont 185 m. (6 p. 10 l.) de haut, sur 180 m. (6 p. 8 l.) de large.

Dans la bordure qui orne le fol. 1 on voit les armes de la Gruthuyse recouvertes, un mortier, une devise et une bannière effacés; dans celui du fol. cxix, armes recouvertes, mortier, devise et bannière effacés; et dans celui du fol. ccxxxix, armes recouvertes, mortier, devise et bannière non effacés.

Sur un feuillet séparé on lit :

Des hystoires et liures en francoys pult^o 1^o contre la muraille devers la court.

Il commence ainsi :

Cy commence la table des rubriques de ce liure appele tresor lequel est diuise en trois parties comme il apert par la proffecution du present traitie.

Cette table est de seize feuillets.

Le fol. verso ccxxvj est terminé par ces mots :

Et a tant prent fin le liure du tresor par jan du quesne de sa main.

La première miniature représente, à genoux, l'écrivain Jean du Quesne, vêtu d'une longue robe noire, offrant à deux mains sa copie au seigneur de la Gruthuyse,

qui est debout, environné de quatre personnages, ses amis ou les officiers de sa maison. Il est vêtu d'une longue robe bleue, et décoré du collier de l'ordre de la Toison-d'Or; dans sa main droite est une canne, et il a la tête couverte d'un bonnet blanc.

Cette présentation a lieu dans une espèce de rotonde, et la partie droite de la miniature représente la création.

Jéan du Quesne ou Duchesne, l'écrivain, étoit de Lille en Flandre, ainsi que nous l'apprend un autre très beau manuscrit de lui, intitulé *la Fortresse de la Foi*, enrichi de cinq belles miniatures, lequel on conserve parmi les manuscrits des anciens rois d'Angleterre. (Casley, p. 241.)

Cet ouvrage, qui a subi bien des altérations dans les copies nombreuses qui en ont été faites, et surtout dans celle-ci, où le nombre des Livres est réduit à trois, et où même le nom de l'auteur, Brunet latin, se trouve supprimé partout, n'a jamais été imprimé; mais il en existe une traduction italienne de Buono (ou Giacomo) Giamboni, imprimée à Trévisé par Gérard de la Lys ou de Flandre, en 1474, in-folio.

L X X I V.

Le Dyalogue des Créatures, traduit du latin en françois par Colard Mansion. In-folio, rel. en velours cramoisi.

Manuscrit sur vélin, de 147 feuillets écrits sur 2 col., en gros caractère gothique, avec 121 miniatures représentant diverses figures d'hommes et d'animaux analogues aux différentes fables qui composent l'ouvrage. La première page est entourée d'un beau cadre de fleurs, au

milieu duquel on voit une grande miniature qui occupe la largeur des deux colonnes, où l'on a représenté l'intérieur d'une chambre avec l'auteur à genoux, offrant son livre à un seigneur décoré du collier de l'ordre de la Toison-d'Or, et qui est entouré de cinq personnages. Un autre cadre de même dimension, qui se trouve au fol. 7, entoure une miniature représentant l'intérieur d'une école avec le maître et deux disciples. Les autres 119 miniatures sont plus petites, et n'occupent que la largeur d'une colonne.

En tête de la première on lit :

Ce liure appartient a mon fils Francisque de Bethencourt son pere le lui at done le 28 decembre 1628. Bethencourt a cherse que mourant sans (et au bas de ladite page) hoirs legitimes iceluy livre sera rendu a lheritier de la maison de Bethencourt.

L'ouvrage commence par l'intitulé suivant :

Cy commence le traittie intitulé Le dialogue des creatures translate du latin en francois par Colart Mansion a Bruges a la contemplation de tres hault et tres puissant s^r. monfr. le conte de..... en lan M. cccc. lxxxij.

Le luxe et les soins avec lesquels ce beau volume est exécuté, ne permettent pas de douter que ce ne soit là le manuscrit original.

Lorsque, dans la *Notice sur Colard Mansion*, nous annonçâmes la traduction française du *Dialogue des Créatures*, faite par cet imprimeur-libraire, de plus traducteur, nous ne connaissions ni l'original ni l'époque où cette traduction fut achevée et publiée; mais le manuscrit qui existe dans la précieuse bibliothèque de M. le comte D. de Boutourlin, à Florence, et qui est décrit sous le n° 77 des Mss. de son Catalogue, dressé avec beaucoup de soin par M. Audin, libraire de cette ville,

description que nous avons reproduite ci-dessus, nous apprend qu'elle avoit déjà vu le jour à Bruges dès 1482, et, par la note dont ce libraire instruit a accompagné l'annonce du manuscrit, que ce fut après l'avoir décoré des plus curieuses et des plus belles miniatures que Colard Mansion en fit hommage à son illustre protecteur, le comte de Wincestre, nom qui s'y lisoit autrefois, et qui maintenant est effacé.

Dans un autre manuscrit que possède la bibliothèque impériale de Vienne, et dont on trouve une description exacte à la page 20 de la *Notice sur Colard Mansion*, cette traduction est dédiée, par le même auteur, à Philippe de Crèvecœur, seigneur Desquerdes, lieutenant du Roi en Picardie; mais il est à croire que les deux manuscrits offrent la même dédicace, et qu'on n'a fait que substituer dans celui-ci, au nom du comte de Wincestre, celui de Desquerdes, beau-frère de Jean de Bruges, fils aîné de Louis.

Ces deux seigneurs avoient épousé les deux sœurs; le premier, Isabeau; et le second, Marie d'Auxy.

HISTOIRE.

• L X X V.

Claudii Ptolemæi *Cosmographia* latinè a Jacobo Angelo. Très grand vol. in-folio, couvert de velours bleu, n° 4804 des Mss. latins.

Magnifique manuscrit sur vélin, du quinzième siècle,

à 2 colonnes, en ancienne grosse bâtarde; contenant 160 feuillets. Les quatre premiers offrent :

1°. Au verso du premier, une très belle miniature qui occupe toute la grandeur de la page, qui a 575 m. (21 p. 3 l.) de haut, sur 402 m. (14 p. 10 l.) de large : elle fut faite en l'honneur de Gruthuyse, car c'est lui qui est représenté dans son oratoire, à genoux sur un prie-dieu placé devant l'autel, avec deux personnages de sa suite, debout par-derrière. Dans la riche et large bordure de cette peinture étoient aussi les armes du premier possesseur; elles ont été effacées. On a laissé subsister néanmoins les trois mortiers sur leur affût, et deux fois seulement la devise.

2°. Au recto du second, une autre très large bordure, dans laquelle sont au bas de grandes armes effacées, et accompagnées de deux licornes. Aux quatre coins se voit un mortier; à l'entour de la bordure on aperçoit encore les traces des anciennes armes, ainsi que celles de la devise, qui se lisoit auparavant cinq fois, et qui ne se lit plus que deux.

3°. Au verso du quatrième, en regard du texte, une autre belle miniature, représentant, à ce que nous croyons, le château d'Oostcamp, qui étoit au seigneur de la Gruthuyse. Il est entouré d'eau, et placé au milieu d'un paysage qui se prolonge dans le lointain. Du château il sort un homme armé de pied en cap, sur le bonnet duquel est écrit en lettres d'or le mot *Léal*. Aux ouvertures de la tour sont attachés quatre étendards, qui portoient autrefois différens blasons, aujourd'hui effacés. Au-dessus de la porte d'entrée est un écu tenu par un lion.

La bordure contient un grand mortier, deux plus petits, trois écussons effacés, et quatre devises, dont deux le sont également.

Le texte commence au cinquième feuillet, qui est coté iij. La bordure qui décore cette page renferme encore les grandes armes et trois plus petites également détruites, six devises, dont trois effacées.

On lit au folio verso clij :

Explicit johannes
de kriekenborch sriptor jn Gandauo Anno a natali xpiano
M cccc lxxxv.

Le volume est terminé au fol. clx.

Jean de Kriekenborch est le même qui a exécuté pour le même seigneur, en 1491 (v. s.), le superbe manuscrit de *la Consolation de la Philosophie*, de Boëce, en flamand, que nous avons décrit ci-dessus, p. 142.

En entrant dans la bibliothèque de Louis XII, ce manuscrit a été altéré en plusieurs endroits. Outre la disparition des armes de la Gruthuyse, ainsi que d'une partie des devises, comme nous l'avons dit, c'est la tête du Roi qu'on a mise sur les épaules du seigneur flamand. La tenture et le tapis de l'oratoire, qui étoient parsemés de la devise *Plus est en vous*, n'offrent plus que des L couronnés; cependant on a laissé subsister la première initiale.

Cette traduction latine de la *Géographie de Ptolémée* a été imprimée pour la première fois à Vicence, en 1475, in-folio.

LXXVI.

Orose, traduit du latin en françois. Très grand volume in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours bleu, n° 6730.

Superbe manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, à 2 colonnes, de 42 lignes chacune, et enrichi d'une belle et grande miniature, qui a 223 m. (8 p. 3 l.) de haut, sur 203 m. (7 p. 6 l.) de large, et de dix-neuf petites, de 99 m. (3 p. 8 l.) de large, sur 108 m. (4 p.) de haut.

Dans la large bordure du feuillet xv, où se trouve la grande miniature, on voit six blasons de Gruthuyse, recouverts de porcs-épics, emblèmes de Louis XII. Les noms qui étoient à côté sont, pour la plupart, grattés : on ne lit plus que ceux de Gruthuyse, d'Avelghem et d'Espieres. Il y avoit dans le bas de grandes armes, qui sont aujourd'hui cachées par celles de France. On y voyoit aussi deux bannières, dont l'une présente aujourd'hui le porc-épic, et l'autre les armes de France. On n'aperçoit plus rien sur la banderole qui portoit la devise.

Les autres miniatures sont : au fol. xlj, recto, avec armes effacées, pendantes à un arbre ; au fol. lvij, recto, armes effacées, chiffres L M en or, initiales des noms de Louis et de Marguerite ; au fol. lxxvj, verso ; au fol. lxxiiij, verso, sur une bannière, on a peint *vive le Roy* ; au fol. iiij^{xx} xj, verso, un mortier ; au fol. iiij^{xx} xv, recto un E ; au fol. cx, verso, un autre E ; au fol. vj^{xx} ix, verso, un mortier ; au fol. vij^{xx} viij, verso, une banderole, sur laquelle on lit, en gros caractères, *Plus est en vous* ; au fol. viij^{xx} iij, verso, un mortier ; au fol. viij^{xx} ix, recto, bannière effacée ; au fol. ix^{xx} xiiij, verso, armes effacées

suspendues à un arbre; au fol. ix^{xx} xvij, verso, bannière effacée; au fol. ix^{xx} iij, verso; au fol. ix^{xx} xvij, recto, armes effacées suspendues à un arbre; au fol. xj^{xx} xvij; au fol. xij^{xx} ix, recto, une banderole avec la devise en gros caractères; au fol. xij^{xx} xix, verso, armes effacées; au fol. xiiij^{xx} iij, verso, devise *Plus est en vous* en caractères rouges et noirs.

Prél. fol. i — xiv; table des chapitres. Texte, fol. xv — xiiij^{xx} ij. Il commence ainsi :

Quant dieu le createur eut fait le ciel et la terre et les eaues et il eut a chascun commande ouurer selon son ordre.

Et il finit ainsi :

Quant Pompee fu lors venu a Romme toutes les guerres furent abaiffes si comme Eutropius racompte et ce fut lan vj^e iiiij^{xx} et viij. que la cite de Romme auoit este fondee.

Cy fine le premier liure de Orofe.

On lit sur un feuillet séparé, au commencement du volume :

Des histoyres et liures en francoys Au premier pulpistre par terre devers les fosses. Bloys.

Cette traduction est anonyme; il est douteux qu'elle ait été faite pour Charles VIII, ainsi qu'on l'apprend dans la dédicace qui précède l'édition de 1491, imprimée pour Antoine Verard, à Paris. Elle paroît être beaucoup plus ancienne. L'éditeur, qu'on croit être Claude Seyssel, a vraisemblablement substitué le nom de Charles VIII à celui pour qui, dans le principe, elle fut entreprise.

Il y a toute apparence que ce traducteur est Sébastien Mamerot, dont il sera parlé ci-après dans la Notice du Romuléon et du Josèphe.

L'inventaire de Blois indique deux volumes; il ne s'en trouve plus que le premier à la Bibliothèque du Roi.

LXXVII.

Le Miroir historial, traduit du latin de Vincent de Beauvais, par Jean de Vignay. Quatre très grands volumes in-folio, reliés en m. r., autrefois couverts en velours, nos 6930 — 6933.

Magnifique manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne bâtarde, sur 2 colonnes, de 44 lignes chacune, et enrichi d'un grand nombre de très jolies miniatures en camaïeu gris, rehaussé d'or, avec des bordures et autres ornemens d'une délicatesse extrême.

Tom. I, n° 6930, contenant 391 feuillets, avec une grande et belle miniature en or et en couleurs, de 176 m. (6 p. 6 l.) de haut, sur 180 m. (6 p. 8 l.) de large, et 131 en camaïeu, dont la dimension n'excède pas 81 m. (3 p.) en carré.

On aperçoit dans l'encadrement de la grande miniature, qui est au douzième feuillet, les armes de Gru-thuyse recouvertes.

Prél. 11 feuillets, contenant la table, qui porte pour inscription :

Cy commence le premier volume du miroir historial translate de latin en francois par la main de jehan du Vignay felon l'opinion frere vincent qui en latin la compila a la requeste de monfeigneur saint Loys Roy de france. Prologue pour ce que oyseuse est chose nuifant.

On lit à la fin :

Cy fine le premier volume du miroir historial qui contient xv livres.

Tom. II, n° 6931, contenant 392 feuillets, avec 89 petites miniatures. Au second feuillet se trouvent les armes recouvertes, à côté un porc-épic, et trois fois les chiffres

L M, initiales de Louis et de Marguerite de Borssele, que Gruthuyse épousa l'année où ce manuscrit fut exécuté. De la dernière lettre M on a fait un A, initiale du nom d'Anne de Bretagne.

Le premier feuillet commence de cette manière :

Cy commence le prologue de la table du premier liure du second volume du miroir historial qui est le x^e.

Tom. III, n° 6932, contenant 406 feuillets. Le second est enrichi d'une grande miniature en couleurs, et de 50 petites en camaïeu, avec les armes recouvertes.

Le premier commence par ces lignes :

Cy commence le prologue de la table du xviii^e liure du mirouer historial qui est le premier liure de ce tiers volume.

Tom. IV, n° 6933, contenant 482 feuillets, avec 22 petites miniatures.

Le premier commence ainsi :

Cy commencent les rubriques du quart volume du miroir historial qui est le xxvj^e liure du present euure.

Au bas du second se trouvent les armes recouvertes, avec un mortier, et les initiales L A. Ce dernier chiffre étoit autrefois un M. Les mots suivans terminent la page :

Cy fine le miroir historial et fut accompli lan M cccc liij le vj^e jour de septembre.

La traduction de cette volumineuse compilation a été imprimée pour la première fois à Paris, pour Antoine Verard, en 5 volumes in-folio. Le premier volume, le 29 septembre 1495, et le dernier, le 7 mai 1496.

On en a fait autrefois de nombreux et beaux manuscrits. Charles V en possédoit plusieurs dans sa bibliothèque du Louvre.

LXXVIII.

La Chronique dite de la Bouquechardière. Deux grands volumes in-folio, reliés en m. r., autrefois couverts de velours violet, n° 6742.

Ce manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, en ancienne grosse bâtarde, sur deux colonnes, de 36 lignes chacune, est enrichi de très belles miniatures et d'ornemens peints en or et en couleurs.

Tom. I. Prél. 3 feuillets, contenant la table des chapitres: Texte, fol. iij — cclxvij, avec trois grandes miniatures, de 221 m. (8 p. 2 l.) de haut, sur 203 m. (7 p. 6 l.) de large.

Dans l'encadrement de la première étoient les armes de la Gruthuyse, qui ont disparu sous celles de France; on voit encore un mortier; dans celui de la seconde, au fol. clxxviii, se trouvent, aux deux côtés, des armes qui sont effacées; et dans la grande initiale, le chiffre L M. On y lit aussi, sur une bannière, la devise *Plus est en vous*.

L'encadrement du fol. cclxxix offre les mêmes armes, les mêmes initiales L M, et le mortier.

Le premier feuillet commence ainsi :

Cy commence la table des rubriques de ce present volume nomme de la Bouquechardiere lequel contient six liures parciaux lesquelz pour la grandeur diceulx il a convenu partir ces six livres en deux volumes. Cest assavoir les trois premiers liures en ce premier volume et les trois autres au second comme en ensieuant ceste matiere vous le pourez veoir.

Après vient le texte :

Cy commence le premier volume de la Bouquechardiere lequel con-

tient en soy *iiij^x xij* chappitres et commence premier le prologue lequel parle du fait des gregois et de plusieurs histoires de Poetrie.

Au nom du benoist pere du glorieux filz et du saint esprit trois personnes en une substance moy Jehan de Courey cheualier normant plain de jours et widie de jeunesse desirant lestat de paix et de repos contens a dieu des biens de sa grace de ceulx de nature et des dons de fortune en lui rendant graces louenges et mercis et pour eschiuer a vie oyseuse et moy occuper en aucun labour me suis remembre des anciens faiz en estudiant les vieilles histoires ay commence compilations prinfes sur le tour des contrees de grece en lan de la benoiste incarnation mil quatre cens et xvj et depuis celui temps me suis entendu a traitier les matieres selon l'intention que jay entreprinse parce que mon pouoir na pas este si fort que iaie peu mon corps exposer ou fait de la guerre comme de tous estats et toutes manieres se doit on occuper en cest mondain labour chascun selon ce quil est ordonne ainsi que dit st augustin les cheualiers pour gouuerner la guerre les clerics pour leglise les Lays pour le labour....

Le prologue se termine ainsi :

Lefquelz six liures deffusdits ont este grosses et mis en deux volumes cest a scaoir au premier volume les trois premiers liures et au second les trois liures ensieuant par le commandement et ordonnance de mon tres hault et tres redoubte seigneur monseigneur le conte de Wincestre seigneur de la Gruthuse prince de Steenhuse conseiller et chambellan de mon tres redoubte seigneur monseigneur le duc de Bourgoingne par moy Jehan Paradis son indigne escripuain lan mil quatre cens soixante treize.

Et le volume finit par ces mots :

Cy finist le tiers et derrauet liure de ce present volume.

Tom. II. Prél. 2 feuillets, contenant la table des chappitres du quatrième Livre. Texte, fol. v — ccclxiiij.

Dans l'encadrement de la miniature qui est au fol. v, et qui représente la tour de Babel, sont les armes effacées, un mortier, et les chiffres L M dans l'initiale.

L'encadrement de la miniature du fol. cxxj présente les mêmes armes et le même mortier. L'initiale renfer-

moit le chiffre LM, mais l'M ayant été changé en un A, ce n'est plus cet ancien chiffre qu'il faut voir, mais celui de Louis XII et d'Anne de Bretagne.

Même changement dans l'encadrement de la miniature du fol. cclxix, où l'on voit aussi les armes effacées et le mortier.

Le volume est terminé par ces mots :

Cy fine le derrain liure de la Bouquechardiere.

On trouve sur un feuillet séparé, au commencement de chaque volume :

Des histoyres et liures en francoys au pulpistre second par terre vers les fossez. Bloys.

L'écrivain Jean Paradis, qui étoit de Hesdin, et qui fut reçu, en 1470, dans la communauté des Libraires de Bruges, avoit déjà exécuté pour le même seigneur, en 1471, *la Somme rurale* de Bouteiller.

Cette chronique de Jean de Courcy, seigneur de Bourg-Achard en Normandie, n'a point été imprimée. Son nom de Bouquechardière ou Bouquassière vient de celui d'une seigneurie que possédoit l'auteur, qui mourut à Caudebec en 1431.

Il existe encore d'autres beaux manuscrits de la *Chronique de Jean de Courcy*. Celui du duc de la Vallière a été acquis par la Bibliothèque du Roi, quoiqu'elle en eût déjà un que Labbe (*Nova Bibl.*, Mss. in-4°, p. 308) indique sous le titre *des Gregeois et de plusieurs Histoires de poeterie*.

Un second est dans la bibliothèque de Genève (le Cat., par Senebier, p. 332). Un troisième, avec de superbes miniatures, dans celle du feu prince de Condé.

Trois autres, d'une exécution magnifique, se trouvoient dans la bibliothèque d'Anet (le Cat., p. 9); un étoit daté de 1426; un second de 1431.

Il y en avoit également un dans celle de l'amateur Pâris (*Bibl. Parisina*, n° 497); celui-ci y est annoncé comme provenant de d'Urfé, et c'est par erreur; il appartenoit autrefois à un Clermont-Tonnerre, ainsi que tous les autres livres qu'on dit, dans ce Catalogue, sortir de la bibliothèque de d'Urfé. Ce fut en 1611 que Henri de Clermont, comte de Tonnerre, donna les livres de sa famille aux Minimes de cette ville. Ces moines en vendirent les plus précieux, en 1788, à l'archevêque de Sens, et celui-ci, en 1791, au libraire anglois Edwards, qui les confondit avec les livres de Pâris qu'il étoit chargé de vendre publiquement.

LXXIX.

Les Antiquités des Juifs, traduites de Josèphe en françois. Six grands volumes in-folio, reliés en m. r. dentelles, autrefois couverts de velours, nos 6706 à 6712.

Manuscrit du quinzième siècle, de la plus grande beauté, sur vélin, écrit en ancienne bâtarde, à 2 colonnes, de 39 lignes chacune, et orné de 24 grandes miniatures d'une exécution parfaite, et qui ont pour la plupart plus de 162 m. (6 p.) de haut, sur 189 m. (7 p.) de large. De riches bordures et des initiales peintes en or et en couleurs y ajoutent encore un nouveau prix.

Tom. I, Part. 1. Prél. 14 feuillets, contenant la table des chapitres. Texte, fol. i — cx, avec des miniatures au fol. i. Dans la bordure, parsemée de fleurs et d'oi-

seaux, sont les armes de Gruthuyse recouvertes, un mortier, et trois banderoles, sur lesquelles on lit *Plus est en vous*.

Au fol. iij, verso, dans la bordure, les armes recouvertes et accompagnées de deux mortiers, deux banderoles avec la devise, un lion supportant des branches d'arbre, auxquelles sont attachés dix écussons divers de Gruthuyse, dont une partie est effacée; on aperçoit ceux qui étoient de gueules à la croix d'argent, qui est *Spiere*; d'or au chevron effacé; un autre de sable au chevron d'argent; un troisième de gueules à la croix ancrée d'argent.

Au fol. xxxij, verso, dans la bordure, oiseaux, fleurs, trois mortiers, trois devises, armes recouvertes.

Au fol. lxiiij, recto, dans la large bordure, armes recouvertes et accompagnées de deux mortiers, trois devises.

Au fol. iiij^{xx} x, recto, armes recouvertes et accompagnées de deux mortiers, trois devises.

Ce premier volume commence ainsi :

Cy commence le premier des deux volumes des anciennetez des juifs selon la sentence de jofephus et contient en foy quatorze liures partiaulz.

Et après le prologue :

Dieu nostre seigneur qui est le createur de toutes choses visibles et non visibles fist au commencement ciel et terre mais quant la terre n'avoit pas lumiere pourquoy on la peult veoir.

A la fin :

Cy finit le quart liure de l'anciennete des juifs selon la sentence de jofeph.

Tom. I, Part. II, fol. cxj — ccxxix, avec miniatures :

Au fol. cxxxv, dans la bordure, les armes recouvertes, et accompagnées de deux mortiers et trois devises.

Au fol. clxv, les armes, les mortiers, trois devises, fleurs et papillons.

Au fol. ciiij^{xx} xix, les armes, les mortiers, trois devises, dont deux effacées.

Et à la fin du volume :

Cy fine le huitiesme liure de jofephus intitule de l'anciennete des juifs.

Tom. II, Part. III, fol. ccxl — ccciiij^{xx} iiij, avec miniatures :

Au fol. ccxl, armes recouvertes, deux mortiers, deux devises, dont une effacée, fleurs et papillons.

Au fol. cclxvj, armes recouvertes, deux mortiers, une devise, un singe touchant l'orgue.

Au fol. cciiij^{xx} viij, armes recouvertes, deux mortiers, trois devises, fleurs.

Au fol. ccviiij, recto, quatre devises, dont deux effacées, deux mortiers, fleurs, papillons.

Au fol. cccxxxiiij, trois devises, dont une effacée, deux mortiers, deux fois les chiffres L M, armes recouvertes, et fleurs.

Au fol. ccclxij, armes recouvertes, quatre devises, dont deux effacées, les chiffres L M, fleurs.

Ce volume finit par cette souscription :

Cy finist le xiiij^e liure particulier de l'anciennete des juifz selon la sentence jofephus et le volume de xiiij premiers liures lequel au commandement de hault et puiffant prince et mon très redoubte seigneur Loys conte de Vincestre prince de steenhuse seigneur de la gruthuse etc. et capitaine general de Bruges et des chastelnies et^a. A este escript et paracheue en la ville de Bruges lan nostre seigneur mil cccc iiij^{xx} et trois.

Tom. II, Part. I. Prél. 19 feuillets, contenant la table des chapitres, avec cette inscription :

Cy commence la table des Rubriques de la seconde partie du liure intitule *Josephus des anciennetez des juifs contenant en soy treze liures particuliers.*

Au fol. xx, une grande miniature représentant six différens sujets. Dans la bordure, armes recouvertes, deux devises; dans l'initiale, un mortier avec la devise.

Au fol. xxvij, autre, armes recouvertes, avec deux mortiers, une devise.

Au fol. lj, autre, neuf écussons effacés, trois devises.

Au fol. lxxxij, autre, armes recouvertes entre deux mortiers, quatre devises, dont deux effacées.

Tom. II, Part. II. Au fol. cvij, une autre belle miniature, deux armes recouvertes, six devises, dont trois effacées; dans l'initiale, un mortier, avec une devise effacée.

Au fol. cxxxix, autre, avec les armes recouvertes, accompagnées de deux mortiers, et trois devises, dont une effacée.

Au fol. clvj, autre, deux armes recouvertes, deux mortiers, deux devises, dont une effacée.

Au fol. ccvij, autre, armes recouvertes, deux mortiers, une devise.

Tom. II, Part. III. Au fol. cclij, autre, armes recouvertes, deux mortiers, quatre devises, dont deux effacées.

Au fol. colxxix, autre, sept écussons effacés, un mortier, quatre devises, dont deux effacées.

Au fol. cciiij^{xx} xiiij, autre miniature, qui représente la ville de Jérusalem. On y voit l'église du Saint-Sépulcre

peinte d'après l'église du même nom de Bruges, laquelle a été élevée sur le modèle de celle qui existoit au quinzième siècle à Jérusalem, par Pierre Adornes, bourgmestre de Bruges, à son retour de Jérusalem, en 1445; armes recouvertes, avec deux mortiers et six devises.

Au fol. cccxxij, autre très curieuse, sept écussons effacés, un mortier, trois devises, dont une effacée; un autre mortier dans l'initiale, avec la devise en flamand *Meer es in u.*

On lit, au fol. ccclxvij, recto, cette autre souscription, en rouge :

Cy fine le xxvj^e et dernier liure des anciennetez des Juifs selon la sentence de josphus acteur de ceste besoigne :

Lequel par lordonnance et commandement de hault et puiffant prince et mon redoubte seigneur Loys seigneur de la Gruuthuse conte de Vincestre Prince de Steenhuse et^a. cheuallier dhonneur de ma tres redoubte dame daultrice de Bourgoigne de Brabant et^a. contesse de flandres dartois et^a. a este ordonne en la ville de Gand comme il appert lan de grace mil. cccc et quatre vings.

La traduction offerte à Charles VIII, et imprimée pour Verard en 1492, est la même revue par Claude Seyssel.

L'inventaire de la bibliothèque de Charles V et de Charles VI fait mention d'une plus ancienne traduction qui fut envoyée, avec d'autres livres, le 7 janvier 1409, au duc de Guienne, fils aîné de Charles VI. Le manuscrit est annoncé de cette manière :

Josphus escript en fūcois en līe de note couvt de veluyau (velours) a ij fmoirs de cuivre dorez a tiffus de foie.

Dans un manuscrit remarquable par la beauté de la première miniature, la seule qui reste de dix-neuf dont il étoit enrichi, lequel appartient aux héritiers du prince de Condé, l'auteur anonyme, le même qui a traduit

Orose en françois, dit avoir fait la traduction de Josèphe, à Reims, lieu de sa résidence, le 12 octobre 1460. Elle paroît être de Sébastien Mamerot, qui a également mis en françois dans la même ville, en 1466, *le Romuléon*. Il est aussi auteur des versions faites, en 1458, de la *Chronique Martienne*, qui a été imprimée, et en 1472 des Passages d'outre-mer, dont il existe un beau manuscrit à la Bibliothèque du Roi.

Sous le n° 6891 de la même bibliothèque, se trouve un autre manuscrit de Josèphe de la plus grande beauté, à la fin duquel on lit cette note, d'une main qui n'est pas celle du copiste :

« En ce livre a douze ystoires les troys premieres de lenlumineur du duc Jehan de Berry et les neuf de la main du bon peintre et enlumineur du Roy Louis XI. Jehan Foucquet natif de Tours. »

A côté est cette autre note :

Ce Liure de Josefhus de antiquite est A monfeigneur Pierre deux de ce nom duc de bourbonnoys et dauergne conte de clermont de fourefitz de la marche de gien viconte de carlat et de murat seigneur de beaujoulays et de chafstelchinon de boubon lanceys et de nonay per et chamberier de france lieutenant et gouuerneur du pays de Languedoc. Robertet.

Celui qui a appartenu au duc de Berry se conserve aujourd'hui, avec sa signature originale, parmi les Mss. des ducs de Bourgogne, à Bruxelles.

La bibliothèque d'Anet (le Cat., 172, p. 3, 4 et 10) en possédoit trois d'une beauté incomparable.

LXXX.

La Légende dorée. In-folio, relié en m. r., autrefois couvert en velours incarnat, n° 7020.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit

en ancienne bâtarde, sur 2 colonnes, de 37 lignes chacune, et enrichi d'une grande miniature de 162 m. (6 p.) de haut, sur environ autant de large, et de 78 petites en camaïeu gris rehaussé d'or, ayant pour la plupart 68 m. (2 p. 6 l.) de haut, sur 54 m. (2 p.) de large.

La totalité du volume est de 418 feuillets. Les trois premiers renferment, 1°. le prologue, qui commence ainsi :

Monfeigneur saint jerosme dit ceste autorite fait toufiours aucune chose de bien que le diable ne te treuve oyfeulx.

2°. La table des noms des saints :

Sur le premier feuillet on aperçoit, dans la bordure, les armes de Gruthuyse recouvertes. Le dernier est terminé par ces mots :

Cy finift la vie des saints nommee la legende doree le famedy après la natiuite nostre dame iiij^e et iiij.

Rogo lectorem christum roget ore fideli ut det scriptori prospera gaudia celi.

On lit sur un feuillet séparé, au commencement du volume :

Des histoyres et liures en francoys Pult^e 2^o a la cheminee.

Cette traduction de l'ouvrage latin de Jacques de Voragine, nom de sa ville natale, est de Jean de Vignay, de l'ordre de Saint-Jacques-du-Haut-Pas, qui l'entreprit après l'an 1333. On en trouve des manuscrits dans les grandes bibliothèques, entre autres dans celle de Genève (Cat., p. 318), et six ou sept dans celle du Roi.

Il y en avoit deux dans la bibl. d'Anet. (Le Cat., p. 3.)

Après avoir été corrigée par Jean Batallier, jacobin de Lyon, elle fut mise pour la première fois sous presse en cette ville, par Barthélemy Buyer, en 1476, in-folio.

L X X X I.

La Légende de saint Hubert, par Hubert le Preuvost. Petit in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours incarnat figuré, n° 7025.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne grosse bâtarde, à longues lignes, au nombre de 24 sur les pages entières, et enrichi de neuf belles miniatures, qui ont 135 m. (5 p.) de haut, sur 117 m. (4 p. 4 l.) de large. Il contient 67 feuillets.

Les sept premiers renferment, 1°. le prologue avec une miniature et les armes de Gruthuyse recouvertes.

Commencement du prologue :

Comme ainsi que dit l'apostre nous n'ayons icy nulle cite permanable mais en querons une autre auenir cest a scaoir la supernele en laquelle le roy des Roys est seigneur des seignourissans dieu tout puissant reside en chayere glorieusement.....

Par cette confideration doucques un Hubert le Preuost en lan mil cccc lix ayant en monseigneur saint Hubert son especial parein et intercesseur tres singuliere deuotion et desirant en ses saintes ceures et doctrinés par exemple et amendement de vie prouffiter et obtenir grace enuers nostre seigneur a ses jours passez a lonneur de lui aussi adfin quil soit par ses merites a lui plus enclin prins et mis paire diligence de trouuer sa legende et apres plusieurs parquisions il a trouue une partie delle et la moindre ou monastere ou quil son saint corps gift et repose en Ardenne une autre partie a Thielemont une autre a Bruxelles et une autre en ceste ville de Bruges.....

Cette légende de saint Hubert n'a point été imprimée.

LXXXII.

La Vie et les Miracles de Saint-Louis. In-4°, m. r., autrefois relié en velours jaune à fleurs d'argent, n° 9647.

Manuscrit sur vélin, du quatorzième siècle, en lettres de forme, à 2 col., contenant 213 feuilles. Sur le recto du premier sont les armes de Gruthuyse recouvertes.

Sur un feuillet séparé on lit :

Des histoires et liures en francoys Pult° 2° a la chemine. Bloys.

Il commence ainsi au recto, première colonne, du premier feuillet.

Ci çm̄ce li plogues en la uie m̄o feigñ faint loys iadis roi de frāce :
Gloire loenge 2 enneur foient rendues en humble reuerence a.

On trouve à la fin du volume et à la suite du texte, la note suivante, écriture du quinzième siècle :

This book of the life of seynt loys kyng of fraunce gafe and beqwatli the Daikijesse of feynt margareĭ I westm̄ to tho..... (mots effacés) xxiiij day of octobre the yere of his regne xij deo gracias.

D'après cette note, il paroît que ce manuscrit fut donné par de Sainte-Marguerite à Westminster, à Tho...., dont le nom, ainsi que deux lignes qui suivent, est effacé, la douzième année du règne, ou de Henri VI, roi d'Angleterre, commencée en septembre 1434, ou de celui d'Édouard IV, en 1473.

Cette Vie de Saint-Louis est imprimée à la suite de l'édition de l'*Histoire de Saint-Louis*, par Joinville, donnée par Melot en 1761, in-folio, et c'est ce manuscrit qui en a fourni le texte.

Gruthuyse l'avoit sans doute rapporté d'un de ses voyages en Angleterre.

L X X X I I I .

La Légende de sainte Catherine de Sienne. Petit in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours, n° 7336.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, à longues lignes, au nombre de 23 sur les pages entières; contenant 125 feuillets, dont les quatre premiers renferment la table des chapitres, qui porte pour inscription, en rouge :

Cy commence la legende faincte katherine de seyne qui fut de la penitence fainct Dominique qui a este translatee de latin en francois par le maindre frere de lordre des freres prescheurs lequel a un chascun lifant ceste legende prie humblement que il vueille nostre sauueur jhesucrist pour le salut de son ame prier.

Le texte commence au cinquième feuillet, qui a été enlevé avec la miniature dont il étoit orné. Il en reste encore une au fol. 65, qui a 81 m. (3 p.) de haut, sur 99 m. (3 p. 8 l.) de large.

On croit que ce manuscrit, par sa forme et son exécution, a appartenu à Gruthuyse; quoiqu'il ne porte aucune marque.

Cette *Vie de sainte Catherine* a été traduite du latin, en 1467, par J. Mielot, secrétaire de Philippe, duc de Bourgogne, à qui il le dédia.

Le manuscrit original se trouve à la bibliothèque de Bruxelles.

Sur un feuillet séparé, en tête du volume, est écrit :

Des hiftoires et liures en francoys Pult° 2° a la cheminee.

A la fin on lit :

Exaudi nos deus salutaris noſter ut ſicut de beate katherine virginis tue commemoracione gaudemus ita apud te patrocinia ſenciamus et pia deuocione erudiamus per xpriftum dñm nřm amen.

L X X X I V .

Quinte-Curce, traduit de latin en françois par Vasque de Lucène. In-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours vert, n° 6899.

Très beau manuscrit ſur vélin, du quinzième ſiècle, en ancienne bâtarde, ſur 2 colonnes, de 35 lignes chacune, et enrichi de dix grandes et ſuperbes miniatures, de 189 m. (7 p.) de haut, ſur 162 m. (6 p.) de large, et de trente-cinq petites, qui ont environ 81 m. (3 p.) de haut, ſur 72 m. (2 p. 8 l.) de large. Les pages où ſe trouvent les grandes miniatures ſont entourées de larges bordures. Au bas de celle où le traducteur eſt représenté offrant ſon livre à Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne, on ſ'aperçoit que les armes de Gruthuyſe ont été remplacées par celles de France.

Prél. 10 feuillets, contenant la dédicace et la table des chapitres. Texte, fol. i—ccix. Il commence ainſi :

Comment es hyſtoires d'Alexandre puet apparoir que les Royaumes croiffant par vertu et diligence et declinent pour vicieufe laſchete et illec ſe preue a eſte conquiſt tout orient.

Regardant les difcours et infelicitez des feignouries et Royaumes et veillant monſtrer que en leur maſturetez a torts ſe excuſent les roys ſur faulte de bon peuple.

Sur un feuillet ſéparé, en tête du volume, on lit ce qui ſuit :

Des hiſtoires et liures en francoys Pult° 5° contre la muraille de devers la court.

Cette traduction, faite en 1466, au château de Nieppe, ainsi que nous l'apprend une note d'une autre main à la fin du manuscrit original qui se conserve à la Bibliothèque du Roi, et qui est répétée dans quatre ou cinq autres manuscrits, est de Vasque de Lucène, Portugais, qui la dédia à Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne.

Un second manuscrit, très beau, et qui doit être aussi regardé comme original, fut exécuté par ordre du même prince, pour une de ses autres bibliothèques. Il se trouve maintenant dans celle du Roi. Celui de la bibliothèque de Genève ne paraît pas être d'une moindre beauté, et celui de la bibliothèque d'Anet étoit aussi d'une exécution parfaite (le Cat., p. 7), ainsi que deux autres des rois d'Angleterre, au Musée britannique. (Casley, p. 292 et 304.)

La première édition de cette version a été imprimée pour Antoine Verard, demeurant alors à Paris près le Petit-Pont, où il étoit établi au commencement du seizième siècle.

Vasque de Lucène a également traduit en français, et dédié en 1470, au même prince, la *Cyropédie* de Xénophon. Cette traduction n'a jamais été imprimée, mais il s'en conserve un très beau manuscrit dans la bibliothèque publique de Genève (le Cat., page 340). Vasque de Lucène ou Vasco de Lucina, fut sans doute attiré à la cour du duc de Bourgogne par Isabeau de Portugal, mère de Charles-le-Hardi.

Un jacobin portant le même nom, composa, après le milieu du seizième siècle, une Vie latine de saint Éloi, qui est restée manuscrite (Barbosa, Bibl. lusit., tom. III, p. 776), et dont on trouve deux manuscrits dans la

bibliothèque de Iéna, et des rois d'Angleterre, au Musée britannique. (Casley, p. 291.)

L X X X V.

Le Livre intitulé : *Éracles traitant de la Conquête de la Terre Sainte*. Très grand in-folio, relié en m. r., autrefois couvert en velours, n° 6744.

Très beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, à 2 colonnes, de 39 lignes chacune, enrichi d'une miniature de 165 m. (6 p. 1 l.) de haut, sur 217 m. (8 p.) de large; elle représente l'empereur Héraclius assis sur son trône; à sa droite sont les officiers de sa cour, au nombre de sept, et à sa gauche deux autres personnages, l'un ayant un genou en terre, et le second se tenant debout derrière lui, se découvrant la tête. Il y en a vingt-six autres, de 88 m. (3 p. 3 l.) de haut, sur 99 m. (3 p. 8 l.) de large, toutes en camaïeu gris rehaussé d'or. Dans la bordure de la première page on voit les armes de France substituées à celles de Gruthuyse, un mortier, et le nouveau chiffre L A, initiales de Louis et d'Anne, remplaçant l'ancienne M, initiale de Marguerite.

Prél. 12 feuillets, contenant la table des chapitres. Texte, fol. i — cccc lxiiij.

La table porte cette inscription :

Cy commence la table des rubriques de ce present liure intitule Eracles lequel parle de la conqueste de la terre sainte de jerusalem contenant plusieurs guerres et beaulx faiz darmes faitz en icelluy Royaume et es pays voyfins ensemble maintes merueilleufes befoingnes aduenues tant de ca que oultre mer a ce temps pendant et comment le vaillant duc Godefroy de Buillon conquist a lespee le dit royaume et y fut Roy.

Le texte commence ainsi :

Comment en ce premier chapitre peut apparoir que Eracles conquift Perse occift Cofdree et rapporta en jherufalem la vraye croix.

Les anciennes ystôires dient que Eracles en fut moult bon chrestien et gouuerneur de l'empire de Romme mais en son temps Mahomet auoit ia este qui fut messagier du diable et il fist entendant quil estoit prophete envoye de nostre seigneur ou temps d'Eracles estoit ia la desfloiate et la fausse loy quil semina espendue par toutes les parties d'orient.

Il finit de cette manière :

L'Empereur et les cheualiers de la terre lui firent volentiers ce quil deuifa si comme ilz auoient en conuenant et le roy a tant sen tint.

Sur un feuillet séparé, en tête du volume, est écrit :

Des hystoires et liures en francoys Au pul^{tre} fecond par terre devers les fossez. Bloys.

C'est la traduction, faite par un anonyme, de l'*Histoire Sainte* de Guillaume, archevêque de Tyr, intitulée ici *Eracles*, du nom de l'empereur Héraclius.

Cette version n'a point été imprimée, mais on en trouve plusieurs autres manuscrits à la Bibliothèque du Roi, un dans celle des rois d'Angleterre, au Muséum britannique (Casley, p. 292), et un autre dans celle des ducs de Bourgogne, à Bruxelles.

LXXXVI.

Description du Siège de Rhodes, traduite du latin de Guillaume Caoursin. Petit in-folio, relié en m. r., autrefois couvert en cuir brun, n° 10268.

Manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne bâtarde, et enrichi, au premier feuillet, d'une miniature qui représente le traducteur offrant son livre à

Jacques Calliot, chevalier de l'ordre de Jérusalem, commandeur de Brabant et de Liège, seigneur de Chantemire, pour qui il dit avoir fait la traduction de l'ouvrage de Caoursin. Notre manuscrit consiste en 54 feuillets. Les quatre premiers renferment la dédicace et la table des chapitres. Le texte commence au cinquième, ainsi qu'il suit :

Le premier chapitre monstre les causes qui meurent le turc d'entreprendre la guerre contre les Rhodiens.

Quant que ie escriue la obsidion et siege de la noble et ancienne cite de Rhodes Il mest necessaire descrire et raconter les causes.

Sur le premier feuillet se trouvent les armes de Gru-thuyse recouvertes. On lit en tête :

Des histoyres et liures, en frâcoys Pult^o 1^o contre les murailles de deuers la court.

Il ne paroît pas que cette traduction ait jamais vu le jour. Il en existe une en anglois imprimée par Caxton, sans date.

On connoît de l'original plusieurs éditions anciennes, dont la première est de 1480.

LXXXVII.

Titus Livius, traduit de latin en françois par Pierre Berchoire. Grand in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours noir, n^o 6719.

Très beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, en ancienne grosse bâtarde, sur 2 colonnes, de 37 lignes chacune.

Prél. dédicace et table des chapitres, fol. i — viij. Texte, fol. ix — iiij^o lxxvj.

Outre les belles miniatures qui sont au commencement de chacun des dix Livres dont est composé ce manuscrit, on en voit encore 95 autres de moindre dimension; elles ont 131 m. (4 p. 10 l.) de haut, sur 115 m. (4 p. 3 l.) de large, et les autres 226 m. (8 p. 4 l.) de haut, sur 207 m. (7 p. 8 l.) de large.

Dans la bordure de la première, qui représente le traducteur offrant son livre au roi Jean, on aperçoit les armes de Gruthuyse cachées par celles de France.

La dédicace commence par ces mots :

Prince tres souuerain excellence jehan Roy de france par la grace diuine frere Befleure son petit seruiteur prieur a present de saint Eloy de Paris toute humble reuerence et sa benediction.....

Le texte commence ainsi, au fol. ix :

Cy commence titus liuius tranflate de latin en francois a la requeste de tres noble et souuerain Prince Jehan par la grace de dieu Roy de france par frere Pierre Berteure a present pri. de saint Eloy de Paris lan mil ccc lx deux.

Le dernier feuillet finit par ces mots :

Cy fine le x^e liure et darrenier de la premiere decade de Titus liuius.

L'original de cette traduction se trouvoit dans la bibliothèque de Charles V : l'inventaire qui en fut fait en 1373 l'indique ainsi :

Loriginal de Titus Livius en fñcois la p^e translaõn q̄ en fu fait escript de mauuaise lrē mal enlumine et point ystorie.

En marge est écrit :

A Monff. de Bourbon xij dottob. iiij^{xx} et xij.

Le même inventaire fait mention d'un autre manu-

scrit plus beau, à en juger par la manière dont il y est annoncé :

Titus livius en un gūt volume couv̄t de foie a deux gñs fñmoirs darḡt esmailles de fñce.

Ce manuscrit, qui avoit été donné au duc de Guienne, fils aîné de Charles VI, fut rétabli dans la bibliothèque le 7 janvier 1409, ainsi que le porte l'inventaire dans un autre endroit :

Titus liivius en frācois en très grant vol^e couv^t de cuir qui auñfois fu au Roy a ij fñmoirs darḡt esmaillie a fleurs de Lis tres bñ ystorie et esc̄pt.

Enfin il en existoit un troisième, qui y est enregistré sous l'annonce suivante :

Un Titus Livius de la tranflacion du Prieur de S. Eloy de Paris contenant xxix liures en trois decadès et est signe *Charles*. Petit vol. gros court.

Les manuscrits de cette traduction de Pierre Berceure, Berseure, Bertheure ou Berthoire, en latin *Berchorius*, ont été très multipliés dans les quatorzième et quinzième siècles. Entre plusieurs, celui de la bibliothèque de Genève doit être distingué à cause de la beauté de son exécution. Dans la bibliothèque des héritiers du prince de Condé doit se trouver celui de Jean, duc de Berry; on y lit :

Ce liure est du duc de Berry.

Signé Jehan avec paraphe.

A la fin de la seconde década il y a ces mots :

Ce liure de la seconde decade de titus liivius est a Jehan filz du Roy de france duc de Berry et dauergne conte de Poitou destampes de Boulongne et dauergne.

Signé Flamel avec paraphe.

LXXXVIII.

La première Guerre Punique entre les Romains et les Carthaginois, compilée par Léonard de Aretio, et traduite du latin en françois. In-folio, relié en veau marbré, et autrefois couvert de velours vert, n° 7158.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne grosse bâtarde, à longues lignes, de 20 sur les pages entières, avec sept miniatures, de 162 m. (6 p.) de haut, sur 135 m. (5 p.) de large.

Prél. 4 feuillets, contenant la table des chapitres. Texte, fol. i — clxiiij. Au premier est une miniature où l'auteur est représenté offrant sa traduction à Charles VII. Dans la bordure sont les armes de Gruthuyse effacées.

La dédicace commence ainsi :

A tres hault et souuerain Prince Charles le septiesme de ce nom par la diuine pouruance Roy de france paisible seigneur foit donnee de celui qui pour cause de sa petiteffe ne se doit nommer offerte et presentee honneur et reuerence et obeissance en tous ses commandemens sans contredit. . . . Certes ces choses considerant ce noble orateur et historien Leonard de Aretio qui est une cite de Ytalie et ayant grant compassion que entre les œuures et labeurs que fist escrire tres grant et renomme historien Titulius Pere et lauteur de lhistoire romaine cette partie ou il auoit escript la premiere guerre que les rommains auoient menee contre les Cartagiens des long temps estoit perdue et nen estoit plus aucune ou tres petite memoire entre les hommes de son temps a de nouuel et par son grant engin trait des anciens auteurs tant grecs comme latins. ce que trouuer en a peu et de tout fait ung petit traictie en latin que il a nomme de bello punico primo. . . .

Aucuns ont voulu dire que titulius fist cent et quarante quatre liures de lhistoire romaine dont il fist quatorze decades et quatre liures et autres dient quil en fist trente decades contenant chacune decade de dix liures parciaulx dont nous auons seulement trois decades contenant trente liures.

On lit au fol. v, recto :

La translation en françois de la dicte premiere guerre punique que fist et compila ung noble clerc nomme maistre Leonard de Aretio et fut ladicte translation faite en lan mil quatre cent et cinq.

Au fol. vj est le commencement du texte :

Certes je doute fort que aucun ne cuident moy enfiure trop les choses anciennes se en ce present nostre eage je entrepris descripre les comment de la premiere guerre punique.....

Au fol. clxiiij, verso :

Cy fine la translation de la premiere bataille ou guerre punique entre les romains et les carthagiens.

Sur un feuillet séparé, en tête du volume, est écrit :

Des histoires et liures en francoys Pult^o 4^o contre la muraille de deuers la court.

Cette traduction françoise de la *Guerré Punique*, de Léonard Bruni d'Arezzo, est imprimée dans le tom. III de la version françoise de *Tite Live*, par Pierre Berchoire (édition faite pour Ant. Verard, en 1487), à la suite du IX^e Livre de la troisième Décade.

Du Verdier (tom. II, p. 528) donne cette traduction à Jean le Vesgue, greffier de la Chambre des Comptes, en disant à tort qu'elle n'a jamais été imprimée; il s'en trouve deux beaux manuscrits dans la bibliothèque des ducs de Bourgogne à Bruxelles. On y apprend que cette traduction de le Vesgue fut dédiée, en 1447, à Charles VII, roi de France.

L X X X I X.

Les Commentaires de Jules César, traduits de latin en françois. Très grand in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours vert, n^o 6722.

Manuscrit d'une grande beauté, sur vélin, du quinzième siècle, en ancienne grosse bâtarde, à 2 colonnes, de 39 lignes chacune, et enrichi d'une grande et belle miniature, divisée en compartimens, formant quatre médaillons, de 120 m. (4 p. 5 l.) de haut, sur 102 m. (3 p. 9 l.) de large chacun. Il y en a dix autres de la même grandeur. Les pages où ils se trouvent ont des bordures, dans lesquelles on voit les armes recouvertes portées par un porc-épic, une licorne, un chien et un singe.

Au fol. i, aux quatre coins, un mortier et une devise; cinq autres, dont une effacée, une *Plus est en vous, Grutuse*; une troisième, *Meer es in u*; deux bannières effacées, deux recouvertes des armes de France, celles de Gruthuyse, de même, à l'entour il y a plusieurs blasons, ceux de Ghistelle, de gueules au chevron d'hermine, de Mortagne, de gueules à la croix d'argent, un autre de gueules à deux bandes d'azur.

Au fol. lxi, armes de Gruthuyse recouvertes et accompagnées de deux mortiers, et des devises *Plus est en vous*, et *Meer es in u*.

Au fol. liij^{xx} xij, verso, armes recouvertes, avec deux mortiers.

Au fol. cv, verso, armes recouvertes, quatre mortiers, deux devises en flamand et en françois.

Au fol. cxvij, recto, armes recouvertes, deux mortiers, deux devises, dont une effacée.

Au fol. cxxxij, verso, armes recouvertes, quatre mortiers, deux devises en flamand et en françois.

Au fol. clxij, armes recouvertes, six mortiers, quatre devises en flamand et en françois, dont une effacée.

Au fol. clxxiiij, armes recouvertes, quatre mortiers, quatre devises en flamand et en françois.

Au fol. ccxij, cinq armes recouvertes, un mortier, trois devises, dont deux en flamand, effacées.

Au fol. ccxiiij, armes recouvertes, quatre mortiers, quatre devises, dont deux effacées.

Au fol. ccxxxij, armes recouvertes, quatre mortiers, cinq devises, dont trois flamandes, effacées.

Prél. 20 feuillets, contenant la table des chapitres, avec ce sommaire, en rouge :

Cy commence la table des rubriques de ce volumé intitule les Commentaires de Cesar et contient en foy dix liures partiaulx.

Texte, fol. i — cciiij^{xx} viij. Le premier feuillet commence ainsi par la dédicace :

Cy commence le prologue du translateur de ce traitie contenant en foy les dix liures particuliers des Commentieres de Julius Cesar premier empereur de Romme.

A tres hault tres puiffant tres excellent tres crestien et victorieux prince et mon redoubte seigneur Charles par la grace de dieu duc de Bourgoingne.

Il est terminé par cette souscription, en rouge :

Atant prent fin ce present volume lequel au commandement de hault et excellent prince et mon redoubte seigneur loys seigneur de la gruthuse et^a. et chevallier dhonneur de ma tres redoubtee dame madame la duchesse dautriche de bourgongne de Brabant et^a. a este escript et parachiefue a gand en lan de grace Mil cccc iiiij^{xx} et deux.

Il existe plusieurs autres manuscrits de cette traduction de César, à Bruxelles, dans la bibliothèque des ducs de Bourgogne. On en compte plus de six dans celle du Roi.

X C.

Le second Livre des anciennes Histoires Romaines, translattées de Lucain, Suétone et Salluste. Grand in-folio, relié en m. r., autrefois couvert en velours vert, n° 6723.

Magnifique manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, sur 2 colonnes, de 28 lignes chacune, en ancienne grosse bâtarde, enrichi d'une grande miniature, qui a 232 m. (8 p. 7 l.) de haut, sur 194 m. (7 p. 2 l.) de large, et de vingt-six petites, de 99 m. (3 p. 8 l.) de haut, sur autant de large.

La première miniature offroit de chaque côté quatre blasons, qui marquoient les alliances de Gruthuyse; ils ont été recouverts par les armes de France; un autre l'a été par un porc-épic, emblème de Louis XII.

Ceux qui portent les noms d'Hoestene (Woestyne) et de Spiere paroissent encore; ceux de Gruthuyse et de Ghistelle n'ont plus que le nom.

Dans le cadre étoit la devise sur une banderole.

Dans les ornemens qui relèvent les petites miniatures, on voit, aux fol. xvj; un mortier; fol. xix, verso, armes effacées; fol. xxij, bannière effacée; fol. xxxix, *idem*; fol. l, armes de la Gruthuyse non effacées; fol. lxxvj, mortier; fol. lxxvj, la devise *Plus est en vous*; fol. lxxij, armes recouvertes; fol. iiij^{xx} j, *Plus est en vous*; fol. iii^{xx} xvij, mortier; fol. vj^{xx} v, armes effacées; fol. xvij^{xx} iij, étendard effacé.

Les fol. i — iij contiennent une table très brève des chapitres; la voici :

Cy comméce la table des rubriques du liure de Julius Cefar.

Cy commence la table du second liure des anciennes hystoires des rommains tranflatees de latin en francois felon Lucain Suetone et Saluste.

Au fol. v l'auteur entre en matière par ces mots :

Chacun homme a qui dieu a donne sens et entendement se doit primer et auiser quil ne gaste le temps en oyseuse.

Et il finit ainsi, au fol. ccxx :

Mouroient de leurs griffes mefmes dont ilz eurent cesar occis.

Cy fine le liure des faitz de Julius Cefar.

A la tête du volume, sur un feuillet séparé, on lit :

Des hystoyres et liures en francoys. Au premier pulpistre par terre deuers les fossés.

C'est une traduction libre des *Commentaires de César*, à laquelle on a ajouté deux Livres. Le premier et le dernier comprennent les premières et les dernières actions de ce grand capitaine, tirées des histoires romaines. Elle est attribuée, par quelques auteurs, à un Jean Duchesne ou Duquesne, de Lille en Flandré, qui paroît n'en être que l'écrivain, et on est d'autant plus porté à le croire, que le même copiste a écrit, non seulement ce manuscrit, mais encore trois autres : un *Quinte-Curce*, un *César*, et la *Fortresse de la Foi*, lesquels sont dans la bibliothèque des rois d'Angleterre, au Muséum Britannique. (Casley, pages 286, 287 et 295.)

Il existe de beaux manuscrits de cette traduction de César dans la bibliothèque des rois d'Angleterre. (Casley, pages 286 et 291.)

Il y en avoit trois à Anet (le Cat., p. 7), et un chez M. de Mac-Carthy. (Le Cat., tom. II, p. 75, n° 4357.)

Elle a été imprimée, pour la première fois, par Pierre le Rouge, pour Antoine Verard, le 22 octobre 1490, sous le titre de *Lucain, Suétone et Salluste*.

XCI.

Les Commentaires et Chroniques de César. Grand in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours vert, n° 6909.

Manuscrit de la plus grande beauté, sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne grosse bâtarde, sur 2 colonnes, de 28 lignes chacune, et enrichi d'une grande miniature, qui a 180 m. (6 p. 8 l.) de haut, sur 185 m. (6 p. 10 l.) de large, et de vingt petites en camaïeu gris rehaussé d'or; elles portent 99 m. (3 p. 8 l.) de haut, sur 72 m. (2 p. 8 l.) de large. Dans le cadre de la première de toutes, sont les armes de Gruthuyse recouvertes; on y voit le mortier.

Prél. 16 feuillets, contenant la table des chapitres. Texte, fol. 1 — 270.

Sur le premier feuillet on lit :

Cy commencent les Commentaires et Cronicques de Cefar et premiers comment Pompeyus le grant qui estoit retournes dorient a plaine victoire Craffus et Julius Cefar furent ordonnes ditateurs de tout le peuple de Romme et contiennent trois cens lxxvij chapitres.

Après ce que Pompeyus fu retourne dorient ainsi comme vous auez ouy dessus establirent les senateurs les conseillers et les haultz princes de la cite de Rome que Craffus Pompees et Cefar seroyent ditateurs du Peuple de Romme.

Le verso du dernier feuillet est terminé par ces mots :

Icelluy philippe fu frere a la contesse de hainau ihehane laqle fe rendi puis nonne a fontenelles de lez Vallencefnes apres le trespas de son mari le noble fage et vaillant comte guillaume de hainau deffufdit.

Ce manuscrit, ainsi qu'une grande partie de ceux que nous avons décrits, vient de la bibliothèque de Blois : la place qu'il y occupoit est indiquée sur un feuillet séparé, au commencement, ainsi qu'il suit :

Des hystoyres et liures en francoys. Au pulpistre second par terre du couste devers la court. Bloys.

Ces trois volumes, qui sont une suite l'un de l'autre, ont été traduits et composés par le même auteur, dont le nom est resté inconnu. Dans sa dédicace à Charles-le-Hardi, il lui rend un compte détaillé de son travail. Le troisième volume est entièrement de lui; c'est l'histoire des empereurs depuis Jules César, ainsi que des papes, des rois de France et des ducs de Bourgogne, jusqu'en 1325.

On lit à la fin d'un autre beau manuscrit du même ouvrage, appartenant aux héritiers du prince de Condé, et qui porte pour titre *Gayus Julius César*, selon ce qu'ont écrit Suétone, Lucain et Salluste :

Ce present liure fut escript et acheue a hefdin lan mil iiij^e iiij^{es} le dernier jour doctobre par lordonnance de Anthoine de Chourffes seigr de Maignye et du Bois de Maine conseiller et chambellan du roy et son gouverneur a bethune.

XCII.

La Chronique de Pise, traduite de l'italien en françois. Grand in-folio, relié en m. r., autrefois couvert en velours noir, n° 8376.

Très beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, en ancienne grosse bâtarde, sur 2 colonnes, de 29 lignes chacune; contenant 214 feuillets, cotés depuis i—ccxiiij. Les sept premiers renferment la table des chapitres et le

prologue du traducteur, adressé à Charles-le-Hardi, duc de Bourgogne. Il est enrichi d'initiales peintes en or et en couleurs, et de cinq grandes et belles miniatures, qui ont 176 m. (6 p. 6 l.) de haut, sur 169 m. (6 p. 3 l.) de large. Les pages où sont peintes ces miniatures ont des bordures en arabesques, au bas desquelles on voit les armes de la Gruthuyse recouvertes. Les miniatures se trouvent aux fol. viij, xlviij, iiiij^{xx} xix, cxxix, clviij. La devise *Plus est en vous* se lit, en partie effacée, dans les deux dernières bordures.

Le texte commence ainsi, au recto du 8^e feuillet :

Pour tant que les fais et histoires des anchiens doit len volentiers voir lire.

Il finit ainsi au recto, seconde colonne, du dernier :

Cy fine les chronicques des pifans jadiz moult renommez par terre et par mer.

Cette chronique de Pise, qui paroît être celle de Philippe Brunacchi, dont le manuscrit se trouve dans la bibliothèque Marrucelli à Florence, finit à la mort du pape Martin V, et à l'élévation du pape Eugène IV en 1431.

Ni l'original, ni la traduction françoise, n'ont été imprimés. Il existe un manuscrit de la traduction dans la bibliothèque des rois d'Angleterre (Casley, p. 290), et un autre très riche d'ornemens, mais qui ne va que jusqu'en 1430, dans celle de Bruxelles.

XCIII.

Chroniques de Jean Froissart. Quatre grands vol. in-folio, reliés en m. r. et m. jaune, autrefois couverts de velours bleu, nos 6320, 21, 22 et 23.

Manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, en ancienne grosse bâtarde, à 2 colonnes, de 38 lignes chacune, enrichi de superbes miniatures, d'initiales, d'ornemens et d'encadremens en or et en couleurs.

Tom. I. Prél. 9 feuillets, contenant la table des chapitres, qui porte cette inscription, en rouge :

Cy commence la table des rubriques des croniques sire iehan froiffart de la guerre et loccasion dieelle qui fut longuement eptre le Roy de france et le Roy Edouart dangleterre et plusieurs aultres leurs successeurs.

Texte, fol. i — ccccxxxiiij. On y compte vingt grandes miniatures, qui ont, la plupart, 180 m. (6 p. 8 l.) de haut, sur 207 m. (7 p. 8 l.) de large, et vingt-huit petites, de 99 m. (3 p. 8 l.) de haut, sur 90 m. (3 p. 4 l.) de large. Les grandes sont distribuées ainsi qu'il suit :

Tom. I. Fol. i : dans l'encadrement, les armes et la bannière de Gruthuyse effacées, un mortier.

Fol. xviiij, recto, armes recouvertes et banderole effacée.

Fol. lx, recto : dans l'encadrement, mortier, deux trompettes, avec drapeau effacé.

Fol. lxxij, recto, fol. iiij^{xx} xvij, verso, armes recouvertes.

Fol. cxviiij, recto, mortier, armes recouvertes, devise effacée ; les initiales L M (Louis, Marguerite).

Fol. vij^{xx} xvij, verso, un trompette, dont le drapeau est effacé.

Fol. viij^{xx} v, verso, mortier, armes recouvertes.

Fol. viij^{xx} xiiij, recto, armes recouvertes, homme armé, portant les armes effacées, les initiales L M.

Fol. ix^{xx}, recto, trompette dont le drapeau est effacé.

Fol. ix^{xx} viij, mortier et trompette comme ci-dessus.

Fol. ccvij, recto, un singe qui tient les armes effacées.

Fol. ccxxvj, verso, bannière effacée.

Fol. cciiij iv, verso, armes recouvertes.

Fol. cc^{xx} iiij xij, recto, armes recouvertes, trompette dont le drapeau est effacé, un singe qui tient les armes non effacées.

Fol. ccxij, verso, mortier, et la devise.

Fol. ccxxvij, verso, une bannière effacée, et un homme qui tient les armes aussi effacées.

Fol. cc^{xx} iiij ij, recto, armes recouvertes, bannière effacée, un singe qui fouette un autre singe.

Fol. cciiiij xij, recto, devise non effacée.

Fol. cccvj, armes recouvertes, devise non effacée.

Tom. II. Prél. 10 feuillets, contenant la table. Texte, fol. i — ccclv, avec treize grandes miniatures aux :

Fol. i, armes recouvertes.

Fol. ix, *idem*.

Fol. iiij^{xx} j, verso, trompette, dont le drapeau effacé.

Fol. iiij^{xx} v, mortier, bannière.

Fol. vj^{xx} xv, recto, armes recouvertes.

Fol. vij^{xx} ij, recto, bannière effacée, singe qui fouette un homme.

Fol. vij^{xx} viij, verso, singes qui dansent.

Fol. vij^{xx} xix, verso.

Fol. viij^{xx} xj, recto, bannière effacée, les initiales L M

Fol. cclvj, recto, bannière effacée, mortier.

Fol. cclxv, recto, armes recouvertes.

Fol. cclxxv, verso.

Fol. ccclvj, recto, armes recouvertes.

Tom. III. Prél. 7 feuillets, contenant la table. Texte, fol. i — iij^c lxxix, avec neuf grandes miniatures et sept petites. Les grandes sont aux :

Fol. i, armes recouvertes.

Fol. lxij, verso.

Fol. iiiij^{xx} ij, verso.

Fol. cxvj, verso.

Fol. ij^c xj, verso.

Fol. ij^c xlij, recto.

Fol. ij^c iiiij^{xx} ij, verso.

Fol. iij^c xxj, verso.

Fol. iij^c lj, verso.

Tom. IV. Prél. 4 feuillets, contenant la table. Texte, fol. 6 — 341, chiffres modernes, avec huit grandes miniatures et quatorze petites. Les grandes sont aux :

Fol. 6, mortier.

Fol. 79, *idem*.

Fol. 141, recto, *idem*.

Fol. 153, verso, *idem*.

Fol. 176.

Fol. 220, *idem*.

Fol. 245, verso, *idem*.

Fol. 255, verso, *idem*.

Ce manuscrit est un des plus beaux de la bibliothèque de Gruthuyse et de ceux du Roi; les miniatures en sont de la plus parfaite exécution. Le P. de Montfaucon en a fait graver quelques unes pour ses *Monumens de la Monarchie françoise*, savoir : du tom. I, celles du folio cxviiij, recto : entrée d'Isabeau, reine d'Angleterre, à Paris. Tom. II, Pl. 42, p. 233.

Du fol. *iiij^{xx} vij*, recto : Jean de Montfort et sa femme, reçus à Nantes. Tom. II, Pl. 45, p. 256.

Fol. *cxviiij*, recto : Bataille navale de Grenesai. Tom. II, Pl. 46, p. 259.

Fol. *ccvij*, recto : la Bataille de Poitiers. Tom. II, Pl. 54, p. 298.

Fol. *cciiij^{xx} iiij*, verso : Couronnement du roi Charles V et de la Reine sa femme. Tom. III, Pl. 2, p. 2.

M. Johnes en a reproduit plusieurs autres parmi les soixante au simple trait dont il a enrichi la belle traduction anglaise qu'il a faite de Froissart.

Dans les arabesques qui ornent les bordures, le peintre a représenté des sujets bizarres et assez plaisans.

Chaque volume porte au commencement, sur un feuillet séparé :

Bloys. Des histoires et liures en francoys pult^e 4^e contre la muraille de devers la court.

Outre les nombreux manuscrits qui existent de Froissart, on doit principalement distinguer ceux du roi de France, des rois d'Angleterre (Casley, p. 294), et celui qui se trouvoit à Anet (le Cat., p. 6); mais aucune des parties de cette Chronique n'étoit dans la bibliothèque de Charles V, ni dans celle de son successeur; ce qui est fort étonnant.

XCIV.

Les Chroniques d'Enguerran de Monstrelet. In-fol. en sa reliure ancienne en veau tanné, n° 8344.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne grosse bâtarde, sur 2 colonnes, de 29 lignes chacune, et enrichi de six jolies miniatures, qui ont

180 m. (6 p. 8 l.) de haut, sur autant de large; de trente-quatre autres qui n'ont que 95 m. (3 p. 6 l.) de haut, sur 72 m. (2 p. 8 l.) de large; de bordures et d'ornemens.

Il y a six bordures, dans lesquelles on trouve les armes de Gruthuyse recouvertes, ainsi que son étendard ou sa bannière, qui a été effacée.

Les fol. chiffrés i à xxvj contiennent la table des chapitres; les fol. xxvij à cccvij renferment le texte, qui commence ainsi, au recto du fol. xxvij :

Premierement dît Enguerran de Monstrelet.

La table porte cette inscription, en rouge :

Cy commence la table des rubriques de ce present volume intitule Enguerran de Monstrelet commençant la ou honorable homme sire jehan froissart laissa a escrire des haulz faiz du noble Royaulme de france et commence cette hystoire en lan de grace mil cccc que les grans pardons feoient a Romme et pourfuit en lan xxvij.

Sur un feuillet séparé, au commencement du volume, on lit :

Des hystoires et liures en francoys pult^o 4^o contre la muraille de deuers la court.

Quoique ce volume vienne de la bibliothèque de Blois, il ne se trouve pas indiqué dans l'inventaire; il contient la *Chronique de Monstrelet* jusqu'à la mort du comte de Salisbury devant Rouen, assiégé par les Anglois en 1428, c'est-à-dire la presque totalité du premier volume.

Enguerrand, de Monstrelet en Picardie, mourut au mois de juillet 1453. Il commence sa chronique à l'année 1400, où celle de Froissart finit, et la conduit jusqu'en 1444. Tout ce que les manuscrits et les éditions contiennent de faits au-delà de cette dernière année, appar-

tient à des continuateurs, dont le plus moderne, dans l'édition de 1603, la termine en 1515.

Parmi les beaux manuscrits qui existent de *Monstrelet*, un des plus remarquables est celui qui appartenait au duc de la Vallière, et dont la Bibliothèque du Roi a fait l'acquisition en 1784. Cependant nous croyons qu'un autre manuscrit de la bibliothèque de Colbert, n° 8299, l'em-

porterait sur celui-ci, s'il étoit complet; malheureusement il n'en existe que le premier volume.

X C V.

Les anciennes Chroniques d'Angleterre, par Jean de Waurin. Douze grands volumes in-folio, m. r., reliés anciennement en 6 vol. en veau tanné.

Manuscrit de la plus grande beauté, du milieu du quinzième siècle, sur vélin, à 2 colonnes, de 38 lignes chacune, en ancienne grosse bâtarde. Il est enrichi d'un grand nombre de miniatures très curieuses et de la plus belle exécution, et de beaucoup d'autres ornemens.

Tom. I, Part. 1, n° 6748. Prél. 14 feuillets, contenant la table des chapitres. Le prologue occupe le 15^e. Le texte commence au fol. i, et finit au fol. ciiiij^{xx} i; il est accompagné de treize miniatures, qui ont 217 m. (4 p.) de haut, sur 108 m. (7 p.) de large, et de quatorze petites, de 113 m. (4 p. 2 l.) de haut, sur 54 m. (2 p. 2 l.) de large. Les pages où se trouvent les grandes sont ornées de larges bordures en arabesques entremêlées de fleurs et de fruits. Dans le bas de la première sont les armes de Gruthuyse recouvertes. Le texte, précédé d'un sommaire, commence ainsi :

Cy commence le premier volume des anciennes cronicques d'angle-

terre lequel contient en foy six liures particuliers desquelz le premier prent son commencement a dame Albine et dure ce present volume jusques au vaillant Roy Edouard de Windfore auquel Roy le second volume se commence comme vous orez en pourfuiuant ceste matere et premiers ensieult un petit prologue pour plus clerement donner a entendre ceste euure sequestre premier chapitre.

Or doncques pour ceste matere plaissant entammer et mettre a effect il est a scauoir que ce premier liure qui contient en foy V chapitres est comme ung preambule et prologue pour l'entendement et instruction de toute ceste presente euure.

Cest a entendre des quatre volumes de croniques dangleterre jadis appelee la basse Hibernie et depuis par diuerses guerres et conquestes de gens elle a forty plusieurs noms cest a scauoir Albion pour dame Albine et ses seurs filles du Roy Diodicias desquelles est faite mention en ce present liure pour ce quelles y habiterent premierement comme vous orez et lui dura ce non d'Albion jusques au temps dun prince appelle Bructus qui la conquist sur les geans qui furent procreez et issus de la ville ditte Albine et ses seurs lequel l'appella Bretagne la grant doultre mer a la difference de basse Bretagne et depuis un grand prince de Saxone nomme Englif et acointance a Vortigier conte de Vincestre lequel fist morir par traifon Constance filz de Constantin pour estre Roy et succeder au royaume apres lui et espouza la seur dudit Englif lequel le secourut de xj^m hommes contre ses ennemis et pour ceste cause le Roy Vortigier lui donna la terre de kent et la feignourie de tout le pays entierement dont il le fist Roy et nomma fondit royaume de son non lequel non cest a scauoir engleterre lui dure encoires jusques aujourd'hui comme il est euident.

Tom. I, Part. II, n° 6749, contenant fol. ciiij^{xx} ij au fol. cccxxxix, et dix-sept grandes miniatures, et seize petites.

Ce volume finit à l'arrivée en Angleterre de Robert, comte d'Artois, banni de France en 1332.

Tom. II, Part. I, n° 6750. Prél. 3 feuillets pour la table des chapitres; pour texte, fol. iiij au fol. ccxix; seize grandes miniatures avec bordures, et une petite.

Dans la bordure du fol. iiij sont les armes de Gruthuyse effacées, ainsi que dans celle du fol. xx, verso, et de plus un étendard, sur lequel on lit *Plus est en vous*; du

fol. xxxiiij, recto, de même, la devise effacée; du fol. xlv, verso, avec les armes effacées; du fol. lxj, de même; du fol. lxix, verso, de même, et l'étendard avec la devise; du fol. iiij^{xx}, de même; du fol. iiij^{xx} x, de même; du fol. cj, avec les armes et l'étendard effacés; du fol. cxv, de même; du fol. cxxxj, avec les armes effacées; du fol. cxliij, avec les armes et la bannière effacées; du fol. cliij, avec armes effacées, et bannière avec la devise; du fol. clxviiij, avec les armes et la bannière effacées; du fol. clxxviiij, avec armes effacées, et la devise conservée sur la bannière; du fol. ciiij^{xx} vj, avec deux bannières; du fol. ciiij^{xx} xix, avec des étendards armoriés; du fol. ccx, avec les armes et la devise effacées.

Tom. II, Part. II, n° 6751, fol. ccxx, finissant au fol. ccccxxv; douze grandes miniatures et trois petites.

Dans la bordure du fol. ccxx, les armes effacées; du fol. ccxliij, les armes et l'étendard, avec la devise, effacés; du fol. ccliij, de même; du fol. cclxix, armes effacées; du fol. cciiij^{xx} xiiij, les armes et la bannière effacées de même; du fol. cccxx, de même; du fol. cccxxix, de même; du fol. cccxlv, les armes effacées, la devise conservée sur une bannière; du fol. ccclxxj, les armes et la bannière effacées; du fol. ccciiij^{xx} vj, de même; du fol. cccciij, de même; du fol. ccccxiiij, de deux étendards, dont un effacé.

Ce volume finit à la mort d'Édouard, roi d'Angleterre, en 1377.

Tom. III, Part. I, n° 6752. Prél. 8 feuillets, contenant la table des chapitres. Texte non chiffré, contenant 191 feuillets et six grandes miniatures. Dans la bordure de

la première sont les armes de France substituées à celles de la Gruthuyse.

Tom. III, Part. II, n° 6753, contenant 156 feuillets non chiffrés, cinq grandes miniatures et une petite.

C'est par le récit de l'ambassade envoyée par Charles VII au duc de Bretagne, que l'auteur termine ce tom. III.

Tom. IV, Part. I, n° 6754. Pour la table, 9 feuillets; pour le texte, fol. i — cxxxvj. Aux fol. i et lxxvj deux grandes miniatures, avec les armes recouvertes dans la bordure de la première.

Tom. IV, Part. II, n° 6755, contenant fol. cxxxvij — cccxxvj. Quatre grandes miniatures : fol. cxxxv, recto; cciiij, recto; cclxij, recto; cciiij^{xx} iij, recto.

Il finit à l'année 1413, à la mort de Henri IV, roi d'Angleterre.

Tom. V, Part. I, n° 6756. Table, 14 feuillets. Texte, fol. i — clx; trois grandes miniatures : au fol. i, dans la bordure, étoient seize blasons des alliances de Gruthuyse; ils ont été effacés, à l'exception de ceux de Vander Aa et de Ghistelles, que l'on aperçoit encore; aux feuillets lix, recto, et iiij^{xx} xviiij, recto, avec les deux mortiers à côté des armes effacées.

Tom. V, Part. II, n° 6757. Fol. clxj — cccij; trois grandes miniatures : au fol. clxj, recto, où sont les armes effacées et un mortier dans la première lettre initiale; au fol. ccv, les armes effacées et les mortiers; au fol. cclxix, recto, les armes effacées, au-dessus la devise *Plus est en vous* : à côté les mortiers.

Ce volume est terminé par les secours qu'envoie Charles VII, en 1443, à la ville de Dieppe, assiégée par les Anglois.

Tom. VI, Part. I, n° 6758. La table, 12 feuillets; le texte, fol. i — clxiiij; trois grandes miniatures, avec encadrement. Au fol. i, dans le bas de la bordure, sont les armes effacées, à côté les deux mortiers; autour, trois banderoles portant la devise; une est effacée; au fol. lvj, recto, les armes effacées, deux mortiers, trois banderoles avec la devise, une effacée; la lettre initiale renferme un autre mortier avec la devise.

Tom. VI, Part. II, n° 6759. Fol. clxv — ccciiij^{xx} j; deux grandes miniatures avec bordures, et cadre; au fol. ccciiij^{xx} j, les armes sont effacées, et accompagnées des deux mortiers; il y a trois banderoles avec la devise, dont une effacée; au fol. cclxxvij, les mêmes armes effacées, avec les mortiers, et quatre banderoles, sur lesquelles on lit la devise; une seule est effacée.

Ce volume finit par la lettre qu'Édouard IV, roi d'Angleterre, écrivit aux habitans de Bruges, pour les remercier de la bonne réception qu'ils lui avoient faite; elle est datée du 29 mai 1471. Nous la rapportons dans la note (34).

Le père de Jean de Waurin, auteur de cette chronique, fut tué à la bataille d'Azincourt, en 1415. Il avoit épousé Jeanne de Créquy. (Voyez l'*Histoire généalogique*, etc., par le P. Anselme, tom. VI, p. 702.)

Son petit-fils, Philippe de Waurin, à qui elle est dédiée (de l'Espinoy, p. 145, et le P. Anselme, tom. VI, p. 705), étoit, suivant un compte de Jean de Vison, de 1444, « capitaine, gouverneur et conducteur general de
« quatre galees, que le duc de Bourgogne mit au port de
« Venise, pour, avec le grand nave et autres galees que
« ledit seigneur duc avoit audit port et fait armer, aller

« contre les infidèles et mescreans ». par lettres patentes données à Bruges en avril 1444. (*Mém. pour servir à l'Histoire de France et de Bourgogne*, tom. II, p. 205.)

Jean de Waurin dit, dans un prologue qui est très curieux, qu'il a commencé sa chronique d'Angleterre vers 1455, et qu'il la termina au couronnement d'Édouard IV, en 1461. Tout ce qui suit cette époque, et qui est renfermé dans la seconde moitié du sixième volume, est tiré de Monstrelet, avec quelques additions et retranchemens, jusqu'à la mort de Philippe-le-Bon, où il en est resté. La nouvelle de cette mort parvint à l'auteur lorsqu'il étoit à Londres avec Antoine, bâtard de Bourgogne. La continuation jusqu'en 1471 a été écrite, par le même auteur, sur des renseignemens que lui fournit le comte de Warwick à son débarquement à Calais, en 1469. Et il ajoute ensuite, au fol. cclxxiv, verso, du vol. n° 6759 :

Et moy acteur de ces croniques desirant scavoir et auoir en matieres veritables pour le parfait de mon euure prins congie au duc de Bourgogne adfin de aller jusques a Callaix lequel il me ottroya pour ce quil estoit bien aduerty que ledit comte de Warewic mauoit promis fe ie le venoie veoir a Callaix quil me feroit bonne chiere et me bailleroit homme qui madrescheroit a touz ce que ie vouldroie demander touchant ces matieres si fut vers lui ou il me tint ix jours en me faisant grant chiere et honneur mais de ce que ie queroie me fist bien peu dadresse combien quil me promist que fe au bout de deux mois ie retournoie vers luy il me fourniroit partie de ce que requeroie et au congie prendre de luy il me dessrea de tous poins et me donna une belle haquenee ie veoie bien quil estoit embefongnie daulcunes grosses matieres et cestoit le mariage qui se traitoit de sa fille au duc de Clarence frere du Roy Edouard lesqueles se parfurent v ou vj jours apres mon partement dedens le chastel de Callaix.

Parmi quelques faits curieux et intéressans que nous avons extraits de cette chronique, relatifs à Gruthuyse,

et que nous avons rapportés dans nos recherches sur ce seigneur, on y trouve, au fol. cclj, verso, l'histoire du ménestrel qui découvrit la prison de Richard Cœur-de-Lion, que l'empereur d'Allemagne, Henri VI, avoit fait arrêter à son passage par ses États, lorsqu'il retournoit en Angleterre. La voici différemment racontée que dans Fauchet (*Recueil de l'Origine de la Langue françoise*, page 92) :

Raison est que je vous die du Roy Richard que le duc d'otterice tenoit en prison de quoy nul ne fauoit nouvelle ou il estoit fors lui et son plus secret conseil. Or estoit ainfy que le Roy auoit nourry ung menestrel denfance qui auoit nom Blondeau sy se pensa quil le querroit par toutes terres sans arrester sans quil oit aucunes nouvelles du Roy sy erra tant par estranges contrees bien an et demy que onc quil nen ouy nulles certaines nouvelles mais enfin ainfy comme daenture le menoit il entra en terre en oterice sy vint au chastel ou le Roy estoit en prison ouquel se herbreg sur une vesue a laquelle il demanda a qui ce chastel estoit lequel tant estoit beaulz et fort son ostesse lui dist que cestoit au duc d'otterice et le menestrel dist lors belle ostesse na il ores nulz prisonniers dedans ce chastel. Certes dist la dame il y a ung passe quatre ans mais nous ne pouuons scauoir quil est lequel on garde bien songneusement par quoy nous croions bien quil soit grand seigneur.

Quant Blondeau oy ces parolles il fut a merueilles lyes et lui sembla en son cuer quil auoit trouue ce quil queroit ne oncques ne fut sy lies mais oncques nen fist nul semblant ainsi sen ala dormir jusques au jour puis se leua et sen ala au moustier prier dieu quil lui aydaist et ce fait sen ala au chastel sy facointa du chastelain de ceans auquel il dist quil estoit menestrel sy lui souuint dune chanson quil auoit eut fini le Roy oi lui laquelle il se prist a jouer aupre dune tour et le Roy recongnissant la chanson se prist a respondre en chantant. Car il chantoit moult bien. Le menestrel Blondeau oyant le Roy chanter sceut veritablement que cestoit son seigneur dont il eult la grigneur joye du monde sy se parti du vergier a tant et vint en sa chambre ou il commença a violer de sa vielle en quoy grandement se delitoit pour ce que au son dicelle son seigneur trouue auoit et ainfy demoura illec jusques a la Penthecouste sans ce que nul sapperceust de son fait puis dist au chastelain quil se vouloit partir de la pour retourner en son pays. Car passe longtems ny auoit este Blondeau. Beau sire dist le

chastelain ce ne feres pas se men croyes. Ains demoures encoires avecq moy et je vous ferai gran bien. Certes dist Blondeau fire pardones moy je ne demouroye en nulle maniere et lors le chastelain voyant que retenir nē le pourroit il luy ottroya se parti Blondeau du chastelain et tant ala quil vint en angleterre. Sy dist quil auoit trouue Richard leur seigneur en ung chastel dotherice quil nomma ou le duc le faisoit secretement garder par le commandement de lempereur dallempereur qui le chargeoit d'aucun cas mais on ne pouoit scauoir quoy.

Quant les amys du Roy Richard sceurent ces nouuelles ilz en furent moult joyeulz fy ordonnerent entre eulz labbe de clugny et guillaume Euefque de Ely chancelier dangleterre yroient deuers lempereur pour impeterer la deliurance de leur seigneur se faire le pouoient lesquelz eulz venus en allemagne firent tant deuers lempereur que en la presence de ses prelaz et Barons il fist amener le Roy Richard y lencusa des articles qui sensuiuent. Mais tant ce fut par l'aduertence du Roy de france lequel enuoya a lempereur une grande somme dor affin quil detinst plus longuement le Roy dangleterre prifonnier en dementiers que a son pouoir il lui tolloit Northmandye.

Au fol. clxvij du sixième volume, on raconte ainsi la mort du comte d'Oxford :

Le comte doxford fi estoit en voullence de faire morir le Roy d'une dolloreuse mort mais a dieu ne pleut pas car la chose fut descouuerte par quoy ledit comte fut prins et execute. Si fut sa mort tele quil senficut et fut mis hault sur un eschaffault adfin que chascun le veist si fut assis en une chayre puis deuant lui fut fait ung grant feu demprez lequel il fut loyez et attachies roidement et la deuant tout le peuple on lui fendy le ventre et furent tirez de son corps toutes ses entrailles puis luy couppa son humanite et fut tout geste dedens le feu et apres lui fut efrachie son cuyr jus du dos et liure a deux freres mineurs qui le recheurent en un drap linge lequel ilz emporterent et enseuelirent en une chapelle puis fut son corps esquartele et ses membres pendus aux portes de Londres.

Aucun historien anglois, pas même Fabyan, ne parle de ce supplice barbare qu'on fit éprouver à Jean, comte d'Oxford, un des chefs du parti du duc de Lancastre. Dugdale (Baron., tom. I, p. 197) dit simplement qu'ayant été atteint et convaincu, il fut décapité avec son fils Aubery, dans la première année du règne d'Édouard IV.

XCVI.

Chronique des Guerres advenues en France, en Angleterre et en Bourgogne, depuis l'année 1444 jusqu'en 1471. Grand in-folio, en m. r., autrefois relié en velours, n° 6762.

Très beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, en ancienne grosse bâtarde, à 2 colonnes, de 37 lignes chacune.

Les dix premiers feuillets contiennent la table des chapitres, qui porte cette inscription, en rouge :

Cy commence la table des rubriques de ce present volume qui traite des guerres et advenues qui ont este depuis lan mil iiij^e xliiij jusques a lan mil iiij^e soixante onze es royaulmes de france et dangleterre et en tous les pays du duc de Bourgogne.

On lit au verso du onzième feuillet :

Cy commence le premier chapitre de ce present volume qui parle des treues qui furent faittes entre les francois et anglois lan mil iiij^e xliiij puis dist coment durant les treues le daulphin mena les francois et anglois en allemagne et comment le roy dangleterre espoufa la fille du Roy de Sezille.

Le douzième feuillet commence ainsi :

Lan mil iiij^e xliiij a la fin du mois dapuril aprez pasques les anglois prirent treues pour xvij mois et fiancierent la fille du Roy Renier Roy de Sezille pour estre femme du Roy Henri dangleterre en esperance que paix feroit entre les deux roys.

En tête de ce manuscrit est une grande et très belle miniature, de 230 m. (8 p. 6 l.) de haut, sur 217 m. (8 p.) de large; elle représente une ville assiégée. Les instrumens de guerre employés à ce siège sont le canon, l'arc et l'arbalète. La bordure qui entoure cette miniature

offre, avec des arabesques, les armes de Gruthuyse recouvertes, et supportées par deux licornes. Elles étoient entourées du collier de l'ordre de la Toison-d'Or. On y voyoit deux banderoles et la devise *Plus est en vous*, mais une a été effacée.

Le dernier chapitre a pour sommaire :

Cy fait mention d'aucunes villes prinſes par le Roy de Portugal sur les Sarafins et d'autres besongnes aduenues entre le Roy de Portugal et les sarrafins le jeudi xvj^e jour dudit mois daoust de lan dessusdit (1471).

Et il finit, au fol. cclxj, par ces mots :

Puis aprez enuoya le Roy saisir la ville de Tangere que les sarafins auoient laissie la ou ilz trouuerent beaucoup de biens et d'artillerie et si conqueſta le Roy plusieurs places oudit pays d'affrican.

Explicit.

Sur un feuillet séparé, au commencement du volume, on lit :

Des histoires et liures en francoys Pult^e 6^e contre la muraille devers la court. Bloys.

C'est la suite des chroniques de Monstrelet, commençant à l'année 1444, et finissant par la mort de Philippe-le-Bon en 1467, avec la continuation par un autre jusqu'en 1471.

XC VII.

Chroniques de Charles VII, roi de France, par Alain Charetier. Grand in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours bleu, n^o 8350.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne grosse bâtarde, sur 2 colonnes, de 29 lignes

chacune ; il est enrichi de huit belles miniatures avec autant de bordures, de 180 m. (6 p. 8 l.) de haut, sur autant de large, et de vingt-deux petites, ayant 95 m. (3 p. 6 l.) de haut, sur 104 m. (3 p. 10 l.) de large.

Les dix premiers feuillets contiennent la table des chapitres, avec cette inscription :

Cy commence la table des rubriques de ce present traitie des chroniques de tres excellent et puissant roy charles septiefme de ce nom Roy de france et premier commence le prologue.

Ensuite vient le texte au onzième feuillet, qui est décoré d'une miniature et d'un encadrement, dans lequel sont les armes de Gruthuyse entre deux mortiers, et recouvertes de celles de France. La devise *Plus est en vous* y est deux fois répétée.

Voici le début de l'ouvrage :

Au nom du Pere et du filz et du saint esperit de, la glorieuse vierge marie de monseigneur saint Denis Patron de france et de la beatitude celeste sy commence la cronicque du temps de tres chrestien roy Charles septieme de ce nom Roy de france faite et compillee par moy jehan charetier chantre de leglise monseigneur saint denis en france et cronicqueur dudit royaume ad ce commis ordonne et deppute de par le Roy mon fouverain seigneur combien que a ycelle faire suis et men reputte moindre de tous et entre les aultres plus indigne lequel seigneur commença a regner et prendre le gouvernement de son dit royaume incontinent et tantost apres le doloireux trespas de feu de bonne memoire son Pere.

Et il finit, fol. cciiij^{xx} xvij, verso, de cette manière :

Et par especial commencerent les pages tres fort a plourer.

Cy fine la cronicque du tres vitorieux et excellent prince Charles vij^e de ce nom Roy de france.

On lit sur un feuillet séparé, au commencement du volume :

Des histoires et liures en francoys pult^o 4^o contre la muraille de devers la court. Bloys.

Cette chronique a été imprimée pour la première fois par François Regnault, à Paris, en 1528, in-folio.

XCVIII.

Examen des Droits que prétendent avoir les Anglois sur la Possession du royaume de France. In-fol. relié en carton, avec un dos de maroquin, autrefois couvert de velours vert, n^o 9680.

Manuscrit sur vélin, du quinzisième siècle, en ancienne bâtarde, à longues lignes, au nombre de 28 sur les pages entières; contenant 64 feuillets. Le premier est orné d'une miniature, qui a 126 m. (4 p. 8 l.) de haut, sur autant de large, et d'une bordure dans laquelle sont les armes de Gruthuyse recouvertes; il commence ainsi :

Pour ce que plusieurs a la relation de la verite dautrui sans auoir certaine congnoissance de la verite des matieres ou a lappetit des parties aufquelles ilz font plus affectionez parlent des questions et debas qui ia par longz temps ont este et aincoires durent entre les roys et royaumes de france et dangleterre tant a cause des droits pretendus et que chascune des dites parties querele et maintient auoir a la couronne et totalite dudit royaume de france en aucunes terres et feignouries auffi particulieres dicellui et particulierement au fait de la rupture des treues qui fut lan mil quatre cent quarante neuf foubz timbre et confiance desquelles les anglois se dient auoir perdu et leur auoir este ofte par le feu roy Charles le vij^e les duches de Normandie et de Guienne.

Ce traité est divisé en trois parties :

La premiere traite des *drois* que lesdis Anglois pretendent a la couronne et a la totalite du Royaume de france et les moyens par lesquelz ilz dient quilz leur competent et appartiennent.

La seconde si est es fingulieres terres et feignouries du Royaume que

a titre hereditales des Anglois pretendent a eulx appartenir et estre leur vray et droit heritage.

La tierce est touchant le fait des treues aux anglois moyens destat declairiez et que icy deffoubz font aincores plus amplement specifiez.

Sur un feuillet séparé, au commencement du volume, on lit :

Des hystoires et liures en francoys Pult° 3° contre la muraille devers la court. Bloys.

XCIX.

Le Tournoi de Jean de la Gruthuyse en 1393 (n. s.). Grand in-folio.

On trouvera ci-après l'histoire de ce tournoi, et la description du manuscrit, p. 265.

C.

Le même Tournoi de Jean de la Gruthuyse. In-folio.

Ce manuscrit sera également décrit ci-après, à la suite du précédent.

CI.

Opuscula varia historica. In-folio; ancien n° 9985; nouveau, 6049, des manuscrits latins.

Manuscrit sur vélin, du quatorzième siècle, en ancienne bâtarde, à longues lignes, composé de 98 feuillets. Au bas du premier sont les armes de Gruthuyse recouvertes.

Ce manuscrit est composé de pièces importantes pour l'histoire de France et d'Angleterre. En voici le détail :

- 1°. Proceffus factus ad coronacionem Regis Riã post conquestum.
- 2°. Modus tenendi Parlamentum in anglia.

3°. Chronica bona et compendiosa de regibus Angliæ tantum a noe usque ad annum christi 1377.

4°. Modus faciendi duellum coram Rege.

5°. Ceux sont les estatutz ordenances ⁊ costumes a tenir en loft orde-
nez et faitz p bone auifement ⁊ deliberacion de nre tres excellent soüerin
feign le Roy Richard ⁊ johñ duc de Lancastre feneschall dengleterre
Thomas conte deffex ⁊ de Bukynghm conestable dengleterre ⁊ Thom̃s
de Montbray conte de Notynghm Marefchall dengleterre ⁊ des autres
fs's (feigneurs) contes barons a duresme le xvij jor de moys de Juill.
lan du regne nre fs. le Roy Richard second noefisme.

6°. Ceux sont les ordonnances de les troys batailles ⁊ de les deux
eles du bataille du Roy a son p̃ml viage en E scoce lan de son regne
noefisme.

7°. Journal de le expedition du Roy Edouard III en Ecoffe lan xxiv
de son regne.

8°. Recueil de piéces où se trouvent le traité de Bretigny et différens
actes faits en conséquence tant de la part du Roi de France que de celle
du Roi d'Angleterre. 76 piéces dont plusieurs sont imprimées dans les
actes de Rymer.

9°. Quedam relaxacio feã p Regem jspanie Regi anglie de Vasconia.

10°. De treugis scoocie captis anno dñi millo ccc^{mo} lvij^o apud Berewi-
cum sup twedam.

11°. These ben the names of worthi gentilmen that comeñ out of
Normandye with king Willm̃ conquerour the yerē of our lord Mll.
fixti and six into Englund.

Ces honorables hommes normands qui suivirent Guil-
laume en Angleterre, sont au nombre de deux cent qua-
rante-trois. La plupart se trouvent compris dans une
autre liste ; tirée d'un manuscrit de Battail Abbay en
Angleterre, qu'a publiée Duchesne dans son *Historia
normanorum scriptores*, p. 1023, et où l'on en compte
trois cent quatre-vingt dix-huit.

On lisoit autrefois sur un feuillet séparé, au commen-
cement du volume :

Des histoires et liures en francoys Pult^o 3^o contre la muraille de
deuers la court. Blois.

C II.

Chroniques de Flandre. Grand in-folio, en m. r., autrefois couvert en velours bleu, n° 8380.

Superbe manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, en ancienne bâtarde, sur 2 colonnes, de 22 lignes chacune. Il est enrichi de vingt-neuf miniatures en camaïeu gris, rehaussé d'or, de la plus belle exécution, et dont vingt et une ont environ 108 m. (4 p.) de haut, sur 162 m. (6 p.) de large; les autres sont de moindre dimension.

Les 14 premiers feuillets contiennent la table des chapitres; le texte commence au 15^e, qui est coté i. La première page est décorée d'une grande miniature, qui, seule, est peinte en couleurs; elle représente Charlemagne debout sous un dais semé de fleurs de lis, revêtu du manteau royal; il remet à Liederic de Harlebeque, premier forestier de Flandre, qui a un genou en terre et la tête découverte, les anciennes armes de ce pays. Derrière lui sont des espèces de moines, au nombre de quatre. La suite de Liederic est composée de six personnes. Cette cérémonie se passe dans une salle au fond de laquelle se trouve la porte d'entrée, au-dessus de laquelle on lit la devise *Plus est en vous*. La bordure qui entoure cette même page offre les armes de Gruthuyse recouvertes; elles ont pour supports deux hommes nus affublés d'un capuchon et armés d'un bâton. On y voit encore la devise, peinte en gros caractères, deux mortiers sur leur affût, d'où partent des bombes enflammées; un singe portant une bannière, et les initiales L M et e—l. Les deux premières lettres sont les initiales du nom de Louis et de celui de Marguerite, femme de Louis.

Les miniatures les plus curieuses sont celles du fol. xij, recto, où est représenté l'assassinat de Charles-le-Bon, comte de Flandre. La scène se passe dans la galerie de la cathédrale de Saint-Donas, à Bruges. Ce comte est assailli par sept hommes, ayant à leur tête Bouchart, qui fond sur lui l'épée à la main, au moment où il donne l'aumône à une pauvre femme.

Du fol. lij, verso. Elle représente la bataille de Bovines.

Du fol. iiij^{xx} j. Le débarquement de Saint-Louis à Damiette.

Du fol. cxliiij. La bataille de Mons en Puelle.

Du fol. ccxxiij, recto. La bataille de Crécy.

Du fol. cclxxiiij. L'armée des Gantois retranchée, en 1381, dans un bois entouré de larges fossés, devant lesquels ils avoient *affusté leurs ribaudequins* (canons) *et aultres engins et trait à main*. Vis-à-vis est l'armée du comte de Flandre.

Du fol. cciiij^{xx}, recto. La bataille de Rosebeke.

Cette chronique est celle qu'a publiée, en 1562, Denis Sauvage, qui a jugé à propos d'en rajeunir le langage et d'en supprimer quelques détails intéressans, tels que la description des obsèques de Louis de Male, et la relation de la mort de François Ackerman, en 1387, et de celle d'un de ses domestiques, par où elle finit ainsi :

Et lui miz a torture congneu que au commandement francois acreman il auoit semé les paroles a gand lorsque len traittoit de la paix a Lille pour seduire le peuple a rebellion si en fut decapite et quartele et mis sa teste sur une lance.

Cy finissent les croniques de flandres.

Cette chronique se termine précisément avec les derniers événemens racontés dans l'ouvrage intitulé *Histoire*

de Flandre, depuis le comte Gui de Dampierre, c'est-à-dire depuis 1280 jusqu'en 1383, publiée par Jules Van Praet, en 2 vol. in-8°, à Bruxelles, en 1828.

Récit des Obsèques de Louis de Male, tiré du manuscrit ci-dessus.

Premièrement les cheualliers qui estoient armez de guerre messire jehan de halewin pour le prochain du corps et fut mene par Engueran de le walle et Rogier despire escuiers. Monfeigneur de Marcque deuant ledit messire jehan fut mene par Henry de la belle et iehan gonier escuiers. Monfeigneur de Mamynes deuant le feigneur de Marcque fut mene par jehan de la pierre et faufet de fresin escuiers. Monfeigneur iehan du moulin deuant le feigneur de Mamynes fut mene par Godefroy de noielle et henry de la Vacquerie escuiers.

Deuant ceulx de guerre alerent les cheualliers qui portoient les armes du tournoy messire Pierre de bailleul deuant monfeigneur iehan du moulin lequel fut mene par iehan de loyeghem et lammequin le mareschal escuiers. Messire sohier de gand deuant mess. pierre bailleul mene par staffart de wanes et par guyot de longpre escuiers le feigneur de leuthencourt deuant messire sohier mene de gand et mene par gerard de loieghem et par Roland de yfeghem escuiers mess. hugues daraines dit le chenu deuant luy le feigneur de leuthencourt mene par huart de loyeghem et par michel de la barre escuiers.

Senfuiuent ceulx qui porterent les banieres de guerre. Premièrement messire franchois de haefquerque deuant messire iehan de laigle dit le borgne de brymeu. Messire goffuin le sauage deuant celluy messire franchois messire lancetot de la personne deuant ledit messire goffuin messire iehan Belle deuant ledit messire lancetot.

Senfuiuent les cheualliers qui porterent banieres de tournoy. Premièrement messire mathieu de humieres deuant messire iehan de Laille le feigneur desabiaux deuant messire thierry de la barre deuant le feigneur desabiaux et messire iehan de Paris deuant messire thierry de la Barre.

Senfuiuent les noms des feigneurs qui aidierent a porter le corps dudit conte. Premièrement admiral de france au destre coste deuant le feigneur de guistelle a fenestre monfeigneur Walleran de Rayneual apres a dextre le chafteillon de disquemude a fenestre messire ansel de falins apres a dextre le feigneur de drueul a fenestre.

Après senfieuent les noms des cheualliers qui aydierent a porter le corps de la contesse de flandres depuis la porte des malades a Lille jusques a leglise collegiale de Saint Pierre. Premièrement le seigneur de fully au destre coste deuant le seigneur de chastillon a fenestre apres le mareschal de Bourgoingne a destre et messire gerard de guistelle a fenestre en apres derriere messire henry danthoing a destre et messire iehan de la Houardie chastellain de furnes.

Senfieut loffertoire du jour de lendemain et premierement les escus de guerre le duc Philippe de Bourgoingne le premier escu et fut porte son escu par les seigneurs de la gruthuse et de Raynneual lequel escu fut tenu par Lammequin de la contree et par iehan de pontaille escuiers le seigneur d'Eu et monseigneur Philippe de Bar leur escu fut tenu par Gille de le Bieft et Robert de Florigny escuiers. Monseigneur de la Marche et monseigneur Philippe d'artois leur escu fut tenu par guillaume de le Harfele et le borgne dennequin escuiers. Monseigneur guillaume de Namur les escuiers tenant leurs escus furent alleamme de Cambrenart et gerardin de la mandise. Les escus de tournoy le seigneur d'Enghien et monseigneur iehan de namur si fut leur escu tenu par engueran de Pouques et par henry de Misly escuiers. Monseigneur jacques de Chaalon et messire jehan daubigny seigneur de la fere leur escu tindrent jehan de hallewin et oudinet de chazeron escuiers le seigneur danthoing et le seigneur de guistelle leur escu tenoient jehan de fresinghen et danyel de Bourgeroles escuiers le seigneur de Sully leur escu tenoient tristan de Lambrei et jehan le Combiart escuiers.

Senfient ceulx quy offrirent les destriers de guerre premierement monseigneur le grant bailly de haynnau et monseigneur iehan de Chastillon le premier destrier monseigneur de walleran de Rameru et le chastellain de disquemude. Le second monseigneur dauxi le tiers le seigneur de Bristoul et le seigneur de brymeu le quart. Senfieuent les destriers de tournoy premierement monseigneur henry et monseigneur gerard de guistelle le premier monseigneur jehan de montigny et mess. gerard de Raifeghem le second le seigneur de la hamaide et le chastellain de furnes le tiers le seigneur de faigneul le quart.

Senfieuent ceulx qui offrirent les glayues de guerre lamiral de france pour le premier le seigneur de Ray le second le mareschal de Bourgoingne le tiers le seigneur de Sempy le quart.

Senfieuent ceulx qui offrirent les heaulmes de guerre le seigneur de Villers et le seigneur de Mailly pour le premier monseigneur Anseau de Salines le second messire jehan de opinghem et le chastellain de

saint omer le tiers meff. guyon de guistelle et meff. legallois dannoy le quart.

Sensieuent ceulx qui offrirent les beaulmes de tournoy. Monseigneur joffe de halewin et monseigneur oliuier le huissier le premier le seigneur de la chapelle et messire iehan de mournay second le seigneur de Blebeque et le seigneur de lalain tiers messire iehan de jeumond et messire tristan du bois iiij^e.

Sensieuent ceulx qui offrirent les banieres de guerre. Messire gerard de hallewin et messire Lionnel dauaynes le premier messire iehan de blasf et messire gheldolf de la gruthuse le second Messire orignois de ligney et messire iehan de disquemude et messire guillement de la elite quatriesme.

Sensieuent les noms des seigneurs quy misrent le corps du conte loys en terre ladmiral de france le seigneur de ghistelle meff. walleran de Rayneual le chastellain de disquemude le seigneur de Ray et messire anel de salines.

Sensieuent les noms de ceulx qui misrent le corps de la conteffe en terre. Premièrement le seigneur de fully le seigneur de chastillon le mareschal de bourgoingne messire gerard de guistelle messire henry danthoing et le chastellain de furnes.

CIII.

Chronique de Hollande, de Zeelande et de Frise, par Jean de Beeke. Grand in-folio, couvert de velours tanné, n° 8385.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne grosse bâtarde, sur 2 colonnes, de 29 lignes chacune. Il est orné de grandes miniatures, de 180 m. (6 p. 8 l.) de haut, sur 176 m. (6 p. 6 l.) de large, et d'autant de bordures, et de seize petites miniatures, de 95 m. (3 p. 6 l.) de haut, sur 77 m. (2 p. 10 l.) de large.

Prél. 7 f. de table, avec cette inscription, en rouge :

Cy commencent les rubriques des chapitres de ce present volume intitule de hollande de zeelande et de frise tant des evesques comme des comtes dyceulx pays.

Texte, fol. i — clxj. Le premier est enrichi d'une grande miniature, et d'une bordure où l'on voit les armes de Gruthuyse sous celles de France.

Le texte commence ainsi :

Reuerens Peres et tres excellens princes et feigneurs messeigneurs jehan euesque de leglise de uutrech et guillaume duc Palatin ou prince de Hollande jehan de Beeke cleric safois ce que indigne paix joye et falut nous desirons les presentes cróniques compiler et descripre declairons et faisons scauoir a vous magnificens et comme les presens gestes et vies des fains Peres euesques de leglise de uutrech et les corageux et eureux Princes de hollande lesquelz jadis auons quis et cueillie de plusieurs histoires croniques liures priuileges dittiers et epistres Aegmond par grant estude et deligence et desia y auons vacque presque par continuelle solitude aucunesfoiz assez laborieuse lespasse de sept ans et ce auons volentiers fait affin que par disfaulte et nonchallence des Cronographes cest a dire de ceulx qui se meslent descripre les croniques la memoire de si excellens princes ne fut reduicte et foubzmise a oubliance. Jeusse peu ces gestes diuiser ou descripre en deux parties affauoir les gestes des ecclesiastiques dune part et les gestes des princes seculiers de lautre pour ce quilz font tellement entremeslez que nullement ne se peuuent desioindre que en faisant mention des ungs on ne mentionne les autres nous auons la presente histoire en brief et legier stille compile et descript des faiz des ungs et des autres.

Comment granis consul et antoine tribun pour escheuer la tyrannye de l'Empereur Neron vindrent arriuer ou pays quon dist maintenant hollande.

Cette chronique finit au fol. 161, verso, par ces mots :

Et le meisme an leuesque florent morut (en 1393).

Sur un feuillet séparé on lit :

Des histoires et liures en francoys Pult° 4° contre la muraille de devers la court.

L'auteur, Jean Van Beek, issu d'une famille noble d'Amersfort, et chanoine d'Utrecht, vivoit dans le quatorzième siècle. Son ouvrage a été imprimé deux fois

en langue latine. Il en existe une ancienne traduction hollandoise par un auteur inconnu, qui l'a continuée jusqu'en 1426. Matthæus l'a imprimée dans le tom. III, p. 1 — 407, de ses *Analecta veteris ævi*. La traduction françoise est également anonyme, mais elle n'a point vu le jour.

Il y en a un second manuscrit avec miniatures à la Bibliothèque du Roi.

CIV.

Voyage de Jean de Mandeville, Anglois, en Asie, etc., tel qu'il l'a décrit à Liège en langue gauloise, l'an 1355, sur vélin, avec les armes de M^{re} Louys de Bruges, seigneur de la Gruthuse, au bas de la première page. In-4°.

Ce manuscrit, annoncé comme ci-dessus, se trouvoit chez Meerman. (*Bibl. Meerman.*, tom. IV, p. 152, n° 885; vendu 40 fl.)

Le voyage de Mandeville a été d'abord composé en françois, et traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. La première édition françoise est de Lyon, faite à la requête de Bartholomieu Buyer, le 8 février 1480, in-folio.

CV.

Le Livre de Jean Boccace, du Déchiet des nobles hommes, traduit en françois. Grand in-folio, relié en mar. r., autrefois couvert en velours rouge, n° 6800.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, sur

2 colonnes, de 44 lignes chacune. Il est enrichi d'une grande et belle miniature, qui a 217 m. (8 p.) de haut, sur 162 m. (6 p.) de large, et de neuf petites, de 90 m. (3 p. 4 l.) de haut, sur 95 m. (3 p. 6 l.) de large.

On voit dans la bordure de la première page les armes de Gruthuyse recouvertes.

Il contient ciiij^{xx} iij feuillets chiffrés. Le premier commence ainsi :

Aprens cheualier cest euure empreinte de mon engin en quoy font traittiez les malheureuses fortunes et fins des nobles hommes et femmes en especial cest euure a este longuement deuers moy oysseuse car il ne pouoye accorder avec moy affin quil donnaft aucune beaulte a son nom.....

Le texte commence ainsi, au fol. iij :

Quant ie discours en ma penfee les plourables maleuretez de nos premiers Peres affin que ie preuiffe de la multitude les tresbuschiez.

Et il finit de cette manière :

Et se aduient que vous cheyez que len ne voye que ce nest mye par vostre disfaulte mais par la Rudeffe de fortune que toutes choses tourne.

Cy fine bocace son liure du dechiet des nobles hommes. Deo gracias.

Cette traduction est de Laurent de Premierfait; il la dédia à Jean, duc de Berry, fils de Jean, roi de France, le 15 avril 1409. L'épître dont il accompagna l'hommage qu'il en fit ne se trouve point dans ce manuscrit ni dans les éditions qui en ont été faites, et dont la première est de Paris, Jean Dupré, le 16 avril 1483.

L'édition que Colard Mansion a donnée de cet ouvrage, à Bruges, en 1476, l'a été d'après une traduction qui diffère d'autant plus de celle-ci, qu'elle a été très abrégée par le nouveau traducteur. (Voyez la *Notice sur Colard Mansion*, p. 27.)

Parmi la grande quantité de manuscrits qui ont été faits de la traduction de Laurent de Premierfait, et qui sont au nombre de plus de quatorze à la Bibliothèque du Roi, on doit distinguer ceux des rois d'Angleterre (Casley, p. 304), du château d'Anet (le Cat., p. 12), les deux du duc de la Vallière (le Cat., tom. III, p. 369, n^{os} 5601 et 5602), de Mac-Carthy (le Cat., tom. II, p. 135, n^o 5395) et plusieurs de la Bibliothèque du Roi et des ducs de Bourgogne, à Bruxelles.

Dans celui de la maison de Condé, qui est orné de grandes et belles miniatures, on lit :

Et est ce present liure fait et contrescript a loriginal dudit Laurent tranfateur dicelluy liure de latin en francoys fait par moy iacob Teneyken lan mil cccc lxxv. Fait et accompli le mercredi le v^e iour de feurier. Deo gracias.

A la fin :

Ce liure de boccace des cas des nobles hōmes maleureux est au duc de Nemours conte de Lamarche.

Signe Jagries pour Lamarche.

CVI.

Plusieurs Remontrances par manière de Consolation adressées à la Reine, fille du roi de Naples. Petit in-folio, relié en m. r., autrefois couvert de velours, n^o 7427.

Beau manuscrit sur vélin, du quinzième siècle, écrit en ancienne grosse bâtarde, à longues lignes, au nombre de 20 sur les pages entières, et enrichi de deux miniatures, qui ont environ 142 m^m (5 p. 3 l.) de haut, sur 122 m. (4 p. 6 l.) de large.

Table des chapitres, fol. i — vj, ayant pour sommaire :

Cy commence la table des rubriques de ce present traittie intitule de plusieurs remonstrances selon le stile de jehan Bocace par maniere de consolation adreschans a la Roynes d'engleterre fille a Regnier Roy de Naples de Cecille et de Jherusalem.

Texte, fol. vij — lxxv. Le premier feuillet, au bas duquel sont les armes de Gruthuyse recouvertes, commence ainsi :

Une dame nagueres demenant grant duel en foy complaignant a moy de fortune que dure et paruerse lui auoit procure se difoit importable annui et donne non en son estat confuse morsure.

A la fin :

Cy fine ung moult autenticque traittie selon le stile de Jehan Bocace pour par lettres remonstrances redressier par le cas et de plusieurs maleureux nobles et aultres une defolee royne d'engleterre exillee.

Sur un feuillet séparé on lit :

Des histoyres et liures en francoys pult^o 2^o contre la muraille de deuers la court.

M. Buchon (*Collection de Chroniques*, chronique de J. Lalain, p. xij de la Notice) a parlé de ce manuscrit.

C'est l'ouvrage de Georges Chastelain, intitulé *le Temple de Jean Boccace, de la Ruine d'aucuns nobles malheureux*. Il le composa pour consoler dans son malheur Marguerite d'Anjou, femme de Henri VI, roi d'Angleterre, qui fut chassée par la faction de Warwick, et contrainte de fuir, en 1471, avec son fils Édouard IV, à la cour du duc de Bourgogne.

Ce traité a été imprimé pour Galiot Dupré, en 1517, in-folio.

DESCRIPTION DU TOURNOI

DE JEAN DE LA GRUTHUYSE,

ET DU MANUSCRIT QUI LE CONTIENT.

Ce tournoi fut fait à Bruges, le 11 mars 1393 (n. s.), par Jean, seigneur de la Gruthuyse, tenant, et par le seigneur de Ghistelles, assaillant. Ils arrivèrent au lieu du combat, sur le Grand-Marché de la ville, l'un, accompagné de quarante-neuf chevaliers; l'autre, de quarante-huit, tous issus des premières familles du pays.

Rien ne nous apprend quel étoit ce seigneur de Ghistelles, adversaire de la Gruthuyse, et dont la famille ancienne, puissante et illustre, étoit alliée à cette dernière maison. Sanderus (*Fland.*, tom. II, p. 251) et l'auteur des *Annales de Bruges* (tom. I, p. 471) l'appellent Wolfart. Est-ce Jean, sixième du nom, qui se trouva à la bataille de Poitiers en 1356, soutint le siège d'Audenarde en 1379, suivit Charles VI, roi de France, dans son expédition contre les Flamands conduits par Jean d'Artevelde, combattit à la bataille de Roosebeke, le 27 mai 1382 (*Ann. de la Belgique*, p. 173), et qui mourut en 1405, ou bien son fils, dit *le Grand*, septième du nom, tué à la bataille d'Azincourt en 1415, ou enfin Jean, fils de celui-ci, grand-veneur de Flandre, mort avant son père?

Si c'est un Wolfart dont le blason est avec ceux des

chevaliers qui combattirent contre Gruthuyse, on n'est pas moins embarrassé de savoir qui il étoit; dans les deux généalogies de Ghistelles qu'on a été à portée de consulter, on n'en trouve que deux de ce nom, mais existant à une époque trop antérieure au temps du tournoi pour qu'on puisse identifier l'un ou l'autre avec celui dont il est question.

L'un étoit second fils, suivant le manuscrit d'Hozier, de Jean, sire de Ghistelles et de la Woestine, grand-chambellan de Flandre, mort en 1316, et qui épousa, en 1289, Marie de Luxembourg, morte en 1337. Ce Wolfart, au rapport de Meyer (*Ann.*, fol. 140, recto), étoit un des seigneurs flamands qui se joignirent, avec le duc de Brabant, à Édouard III, roi d'Angleterre, et s'engagèrent, en 1339, dans l'alliance des Flamands et de ce monarque contre la France. Il étoit échevin du franc de Bruges en 1357. (Sanderus, tom. II, p. 185.)

L'autre Wolfart de Ghistelles étoit seigneur de Wandrupel, et troisième fils de Jean III du nom, mort en 1280 ou 1295, et dont la sœur Marguerite épousa Guldolphe de Bruges, seigneur de la Gruthuyse. (*Rec. généalogique de Familles des Pays-Bas*, tom. I, p. 156.)

Dans la généalogie de Ghistelles donnée par Butkens, il n'est question d'aucun seigneur du nom de Wolfart. (*Troph. du Brabant*, tom. II, p. v des *Add.*)

Ce fut d'après l'ordre et les formes observées dans ce tournoi, et généralement suivies à cette époque en Flandre, en Allemagne et en France, que René d'Anjou, roi de Sicile, grand amateur de spectacles et de fêtes, composa par la suite un *Traité des Tournois*, dans lequel il réunit les lois, réglemens, usages, cérémonies et détails

observés dans ces exercices, qui avoient l'avantage d'accoutumer de bonne heure la jeunesse au métier des armes. Il l'adressa à son frère Charles d'Anjou, comte du Maine. Comme tout ce qui s'étoit passé au tournoi de 1393 (n. s.) étoit rapporté dans l'ouvrage de René, Louis de la Gruthuyse, pour honorer la mémoire de son père, et entretenir parmi les chevaliers de son temps l'habitude des armes et des combats, en fit faire une copie avec des peintures, et il y ajouta les noms ainsi que les blasons de tous les combattans. Et afin qu'aucun honneur ne manquât à un aussi beau travail, il conçut le projet de l'offrir au roi Charles VIII; projet qu'il eut bientôt occasion de réaliser, ayant été, en 1489, compris dans le nombre des députés envoyés par les États de Flandre à ce monarque, qui s'étoit rendu médiateur, d'après les articles de la paix conclue le 22 juillet de la même année, entre Maximilien et les Flamands. Cette députation étoit composée de vingt-six personnes; voici leurs noms :

L'abbé de Saint-Bavon, de Gand, et celui d'Oudenbourg; Pierre van Houtte, prévôt de Ronse, et chanoine de Saint-Donas de Bruges; Lieven de Jonckheere, chanoine de Cassel; mess. Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse; mess. Wouter, seigneur vander Gracht; mess. Jean van Stavele, seigneur d'Ysegem; mess. de Baenst, seigneur de Lembeke; Arnaud vander Beke, docteur en droit canon et civil; maître Jean de Beer; mess. Adrien Vilain, seigneur de Rassegem; Jean Coppenolle; Lieven de Moor; Jean van de Walle; maître Lieven Zoete, pensionnaire de Gand; mess. Jean van Nieuwenhove; Jean de Keyt-le-Vieux; Corneille van Halewyn; Pierre van Riemslede; Pierre van Bassevelde; pensionnaire de Bruges;

mess. Colard van Halewyn ; seigneur van Boesingen ; Antoine vander Fonteyne ; maître Jean van Ravecourt , et maître Jean de Coene , pensionnaire d'Ypres.

La députation partit de Bruges le 20 du mois d'août. En arrivant en France elle apprit que le Roi s'étoit rendu à son château de Plessis, au Montilz-lès-Tours ; elle ne tarda pas à s'y transporter, ainsi que les négociateurs de Maximilien. Elle resta en France plus de trois mois et demi, et ce ne fut que le 5 décembre qu'elle revint à Bruges, accompagnée de l'évêque de Paris, de l'abbé de Saint-Denis, et de plusieurs seigneurs françois.

Le seigneur de la Gruthuyse profita de son séjour en France, et de l'accès que sa qualité de député lui donnoit auprès du Roi, pour lui faire hommage de son manuscrit, auquel il fit ajouter, en forme de frontispice, une peinture où se voit la cérémonie de cette présentation.

Première Miniature, au fol. 1, recto.

Le roi Charles VIII, avec l'air de jeunesse qu'il devoit avoir à l'âge de dix-sept ans, est représenté assis sur son trône, revêtu d'un manteau bleu semé de fleurs de lis, doublé et garni d'hermine. Il est décoré du collier de l'ordre de Saint-Michel, et porte sur la tête une couronne d'or. Il tient de la main droite un long sceptre doré ; de l'autre il reçoit des mains de Louis de la Gruthuyse le volume du tournoi, couvert en velours noir, et garni de clous et de fermoirs de cuivre doré. Louis de la Gruthuyse est à genoux, et vêtu d'une longue robe de velours noir garnie de marte. Le collier de l'ordre de la Toison-d'Or est passé autour de son cou ; son bonnet ou chapeyron noir, orné d'un diamant, est placé devant lui, sur

les marches du trône. Ses traits annoncent un vieillard (il pouvoit avoir soixante-dix ans à cette époque); ses cheveux, comme ceux du Roi, tombent sur ses épaules. Les quinze personnages richement habillés, qui sont debout derrière lui, paroissent être une partie de la députation qui l'a accompagné.

A la droite du trône sont également debout, au nombre de neuf, les officiers et les seigneurs de la cour de Charles VIII. Celui qui est sur le devant tient un faucon sur le poing de la main gauche, et dans la main droite une patte d'oiseau; il est ceint d'une épée, et porte en écharpe une grosse chaîne d'or. On voit à ses côtés un lévrier blanc avec un collier rouge orné; c'est peut-être Jacques Odard, alors grand-fauconnier de France, que l'on a voulu représenter.

Le trône du Roi, dont le fond est bleu, est parsemé de fleurs de lis. Les montans, en rouge, sont chargés de son chiffre, formé d'un K couronné d'or; au-dessus du dais sont les armes de France, supportées par deux anges peints en or. Sur le tapis, pareillement bleu, qui couvre les marches, est couché un autre lévrier. Un second tapis étendu par terre offre, dans des compartimens, les armes de Flandre, qui sont d'or au lion de sable. Au travers des croisées de l'appartement où se passe cette cérémonie, et sur les lambris duquel on lit les mots *viue Le Roy*, on aperçoit dans le lointain un vaste et beau château: sans doute celui de Plessis-lès-Tours.

Au bas de la miniature qu'on vient de décrire, et qui a 288 m. (14 p. 8 l.) de haut, sur 262 m. (9 p. 8 l.) de large, on lit les vers suivans, écrits en ancienne bâtarde :

Pour exemple aulx nobles et gens darmes
 Qui appetent les faitz darmes hanter
 Le fire de Gruuthuuse duyts es armes
 Volut au roy ce liure presenter.

*Deuxième et troisième Miniatures, aux fol. iij, verso,
 et iiij, recto.*

Elles représentent les seigneurs de la Gruthuyse et de Ghistelles armés de pied en cap, couverts de leur cote d'armes : le premier, monté sur un cheval blanc ; le second, sur un cheval brun ; lesquels sont caparaçonnés des armes de ces seigneurs, qui s'élancent l'un sur l'autre pour se frapper de leur épée. L'heaume de Gruthuyse, qui est baissé, a pour cimier une tête et col de bélier d'argent, accorné d'or entre un vol d'hermine de trois rangs d'argent, avec achement et bourrelet d'argent et de gueules. Sa lance est pendue à son côté ; son cheval porte sur sa tête le même cimier. L'heaume de Ghistelles a une tête et col de chèvre d'hermine, accornée d'or, entre deux pennes d'hermine, avec achement de gueules et d'hermine, bourrelet d'or, d'argent et de gueules.

*Quatrième et cinquième Miniatures, aux fol. vj, verso,
 et vij, recto.*

Ces deux miniatures représentent le roi d'armes de Gruthuyse et celui de Ghistelles, revêtus de la cote d'armes, armoriée de l'écu de leur seigneur ; ils sont, l'un, sur un cheval brun ; l'autre, sur un cheval blanc, et proclament, à cri, chacun de son côté, à l'entrée de la barrière, le tournoi qui doit être frappé.

Le roi d'armes de Gruthuyse porte la devise de ce seigneur, *Plus est en vous*. Derrière chacun d'eux est un

trompette : celui de Gruthuyse est sur un cheval brun ; celui de Ghistelles sur un cheval blanc. Ils annoncent au son de cet instrument, orné de l'étendard des deux combattans, la même fête.

Sixième Miniature, fol. üij, verso, et fol. v, recto.

On y voit représenté les blasons des chevaliers du côté de la Gruthuyse.

Septième Miniature, fol. v, verso, et fol. vj, recto.

Elle offre les blasons des combattans du côté du sire de Ghistelles.

Au fol. iii, recto, on lit ce qui suit :

N lan de nōtre feigneur mil trois cens
E quatre vingz et douze le onzieme jour
 du mois de mars fut faiz ung tour-
 noy en la ville de bruges. Par tres hault
 et puiffant feigneur Monfeigneur de la gruthuse
 appellant dune part. Et tres hault et puiffant
 feigneur monfeigneur de ghistelle deffendant
 dautre part lesquelz tournoyeurs ont en ensuiuāt
 lordre et maniere des tournoys accoustumez cy des-
 soulz mis leurs armes tymbres et leurs noms
 tant feullement comme len pourra veoir. Pour
 ce que toutes les ordonnances appartenans Ung
 tournoy font cy dedens pourtraictes et figurees
 pourquoy ie me tais quant a present de ne plus
 parler.

Dans l'initiale E est la devise *Plus est en vous, Meer
 es in hu.*

Les armes des combattans sont peintes sur un champ d'or ; chaque écu est surmonté de son cimier, composé du timbre, du capuchon de l'écu et d'une banderole, sur laquelle on lit le nom du tournoyeur. Cette bande-

role est en or du côté de la Gruthuyse, et en argent du côté de Ghistelles. Plusieurs écussons sont accolés de la bannière armoriée des armes du seigneur qui étoit chevalier banneret, c'est-à-dire qui avoit obtenu de son souverain la permission de lever bannière, sous laquelle étoient obligés de se ranger ses vassaux appelés au ban de guerre. Les écussons de ceux qui ont combattu sous le seigneur de la Gruthuyse sont disposés sur cinq lignes horizontales; ils forment un tableau en deux feuillets, qui sont placés, dans le manuscrit, en regard l'un de l'autre. Ils ont ensemble 469 m. (17 p. 4 l.) de large, sur 638 m. (2 p. 7 l.) de haut.

Les blasons des chevaliers qui combattoient avec le seigneur de Ghistelles sont rangés de la même manière.

Les seigneurs dont on va lire les noms étoient tous parens, alliés ou amis, et non pour la plupart vassaux, comme l'assure Sanderus (*Fland. ill.*, tom. II, p. 251), de Gruthuyse et de Ghistelles, sous lesquels ils tournoyèrent. Cet historien a commis une erreur plus grave en fixant l'époque de ce tournoi au 11 mars 1382, dix ans plus tôt qu'il n'eut lieu.

CE SONT CEULX QUI ONT TOURNOYÉS SOUBZ LE
SEIGNEUR DE LA GRUTHUSE.

Première ligne.

1. DE BASTAERT PARYS.

Fascé d'argent et de gueules, chargé de quatre sautoirs d'or, au bâton de sinople, posé en barre.

2. WOUTERS VAN WELDENE.

D'or, au canton de gueules, au sautoir d'or.

3. JAN VAN BRANDEGHEM.
D'or semé de larmes de sable, au lion rampant de gueules, lampassé d'or.
4. JAN VAN ROKEGHEM.
D'or, à la croix de gueules, chargée en cœur d'une étoile d'argent.
5. MER ROBREGHT VAN LEVERGHEM.
D'azur semé de billettes d'or, au lion rampant de même, couronné de gueules, et chargé d'une fleur de lis de même, accolé de sa bannière.
6. H. VAN BERGHEM B. (Bastaert).
De sinople, à 3 mâcles 2 et 1 d'argent, au chef d'or chargé de 3 pals de gueules, au bâton d'argent brochant sur le tout.
7. WOUTER VAN RANST.
D'or à 3 pals de gueules, celui du milieu chargé (dans l'autre manuscrit n° C, p. 258) d'un croissant d'or.
8. RASSE VAN GODEGONT (OU GODEGOUT).
De gueules, à 5 fleurs de lis d'or, 1 et 2, accostées d'une coquille de même.
9. WILLEM VAN HERSELE.
Au 1 et 4 d'argent, à la bande fuzelée de gueules, au 2 et 3 d'or, à la fasce d'azur, chargée d'un lion issant de gueules.
10. MER HEINRIC VAN BERGHEM.
Comme au n° 6, mais sans bâton. Pour cimier tête de cheval et col d'un âne sauvage de sable, le museau et le bout d'oreilles de sable et d'hermine, accosté d'une bannière de l'écu.

Seconde ligne.

1. MER RASSE VAN RENTY.
D'or engrêlé de sinople, à 3 dooloires de gueules, les deux au chef adossées à une molette de sable en abîme, et une bordure dentelée.
2. ROBRECHT DE RONC (OU ROUC).
Au 1 et 4 vairé d'or et de sinople, à 2 chevrons de gueules, au 2 et 3 d'or, à trois corbeaux de sable, 2 et 1, accolés de la bannière de l'écu.
3. JAN GHEROLF.
De gueules, au chevron de sinople, chargé d'un autre chevron d'or, et en pointe d'un fermail de même, et accompagné de 3 étoiles d'or.
4. HECTOR VANDER GRACHT, BASTAERT.
De sable, au canton d'argent, chargé d'un chevron de gueules, accompagné de 3 merlettes de sable.
5. ARNOUD VAN ZWEVEGHEM.
D'or, au lion de sable, à 3 bandes d'azur brochant sur le tout, à la bordure composée de gueules et d'hermine. Cimier un capuchon d'or, achemens d'or et d'argent.
6. GHIDOLF VANDEN GRUTUSE.
Porte comme ci-dessous, brisé d'une étoile d'or sur la croix du premier quartier.
7. DE HEERE VAN STEENHUSE.
Mêmes armes que celles de Zweveghem.
8. JAN VANDEN GRUTHUSE.
Au 1 et 4 d'or à la croix de sable, qui est *Vander Aa*, au 2 et 3 de gueules, au sautoir d'argent, accom-

pagné, dans le manuscrit n° C, p. 258, d'un croissant d'or en chef, qui est *Gruthuse*, avec sa bannière; il a pour cimier une tête de bélier d'argent accosté de gueules, bordé d'or entre un vol d'hermine et de gueules, accosté de la bannière de Gruthuyse.

9. JAN VANDER HAGHE.

Bandé d'or et de gueules de six pièces, la première chargée, dans le manuscrit n° C, p. 258, de 3 merlettes de sable.

Troisième ligne.

1. PHILIPS VANDER COUDERBUERCH.

D'or, au chevron de gueules, chargé de 3 merlettes d'argent.

2. WOUTER VAN WUÏGHENE.

D'azur, à 3 mâcles d'or, au chef de même, à 3 pals de gueules, comme Berghen.

3. MER HEINRIC ERAENHALS.

Au 1 et 4 de gueules, au lion rampant d'or, au 2 et 3 d'azur, à 3 lis d'or, cimier un fruit d'or.

4. LOUIS VANDEN BERGHE.

D'or, au sautoir de gueules, chargé de cinq anneaux d'or, et accompagné en chef d'une rosette d'azur.

5. LIEVIN VAN STEELANT.

De gueules, à la fasce d'or, accompagnée en chef de 3 étoiles d'or. Capuchon, hachemens de gueules et d'argent.

6. YWEIN VAN STRATEN.

De gueules, à 3 épées d'argent, rangées en bandes.

7. JAN VAN BOCHOUT.

D'azur, à un écusson d'or, chargé d'une fasce fuzelée de gueules, et accompagné de 3 arcs d'argent.

8. MER LOUIS VAN MOERKERKE.

D'or, au sautoir de gueules, chargé de cinq coquilles d'or, et accompagné en chef d'un écusson chevronné d'or et de gueules de 6 pièces.

9. MER JAN VAN DUDZEELE.

Au 1 et 4 de gueules, au chevron d'argent, au 2 et 3 d'argent, au chevron de gueules, qui est *Dudzeele*, accosté de son étendard. Il a pour cimier une tête de bouc d'argent dans un vol.

10. GUYOT VAN CAUMONT.

D'argent, à 3 étoiles d'azur, 2 et 1.

Quatrième ligne.

1. JORIS HOSTE.

D'or, à la bande de gueules, chargée de 3 fouines d'argent. Il a pour cimier une fouine d'argent dans un vol.

2. JACOB BREIDEL.

De gueules, à 3 têtes et col de cheval d'argent, bridées de sable, avec sa bannière.

3. BALTAZAR LANGHERAED, ZONE.

Mi-parti de gueules, à 3 tours d'or, 2 et 1, et d'argent à l'aigle éployé de sable, à la bordure engrenée de sinople.

4. EVERAERT RINVISCH.

D'or, à 6 dauphins d'azur couronnés d'or, 3, 2 et 1. Cimier un dauphin d'azur.

5. **LODEWIC VAN AERTRIKE.**
D'or, à 6 pots de sable au cœur, à l'écusson d'or à la croix de gueules, cantonnée de 12 merlettes de même.
6. **PHILIPS VAN AERTRIKE.**
D'or, à 6 pots de sable.
7. **DE BASTAERT UTEN ZWANE.**
De gueules, au lion rampant d'or, chargé sur la poitrine d'un fer de cheval d'argent, au bâton d'azur, brochant sur le tout.
8. **DE BASTARD UTEN ZWANE.**
Comme ci-dessus.
9. **GALOYS VAN MASSEMEYN ; BASTAERT.**
D'azur, au lion rampant d'or, au bâton de sable, brochant sur le tout.
10. **REYNIER VAN HERSELE.**
Au 1 et 4 d'argent, à la bande fuzelée de gueules, au 2 et 3 d'or, à la fasce d'azur, au lion issant de gueules.

Cinquième ligne.

1. **JAN CAERLIER.**
De sable, au chevron vairé d'or et d'azur, accompagné de trois haches d'or.
2. **ACHARD VAN DORNEKE.**
D'azur, à 3 maillets d'or, accosté de son étendard.
3. **JAN DE CROMBEKE.**
D'azur, au sautoir d'or, chargé de 5 étoiles de gueules, et accompagné de 4 mâcles d'argent.
4. **JACOB DE CROMBEKE.**
Comme ci-dessus.
5. **WILLEM DE CROMBEKE.**
Comme ci-dessus.

6. JAN VAN TEMSEKE.

D'or, à 3 têtes et col de cheval bridé de sable, au bâton de sable, brochant sur le tout.

7. RUUSCHAERT BONĪ (ou BOUĪ) BASTAERT.

D'azur, au canton de gueules, chargé d'un bâton noueux mis en sautoir d'or, accompagné de 4 gerbes de même.

8. LODEWIC METTENEYE.

De gueules, au chevron d'or, chargé en pointe d'une étoile d'azur, et accompagné de 3 tours d'or.

9. JACOB BROOLOR.

D'or, à la fasce de gueules, chargée de 3 besans d'or. Il a pour cimier 2 cornes de taureau de sable garnies d'un anneau d'or.

10. PIETER METTENEYE.

De gueules, au chevron d'or, accompagné de 3 tours de même, au lambel de 3 pendans d'azur. Il a pour cimier un col de cygne d'argent.

CE SONT CEULX QUI ONT TOURNOYÉS SOUBZ LE
SEIGNEUR DE GHISTELE.

Première ligne.

1. MER WILLEM VAN HALEWYN.

D'argent, à 3 lions rampans de sable et lampassés d'or, qui est *Halewyn*, au cœur un écusson d'argent, à la croix de sable, chargée de 5 coquilles d'or, qui est *Uythercke*, accosté de sa bannière. Il a pour cimier une tête de lion d'argent dans un vol d'hermine, sortant d'une cuvette de même.

2. MER PERCHEVAEL VAN HALEWYN.
D'argent, à 3 lions rampans de sable, au cœur un écusson d'or, à la croix de sable, qui est *Mortagne*.
3. MER OLIVIER VAN HALEWYN.
D'argent, à 3 lions rampans de sable, autour un croissant d'or.
4. MER WILLEM VAN NEVELE.
D'or, à la croix de gueules.
5. MER JAN BLANKAERT.
D'azur semé de France, au chevron d'or.
6. MER JAN VAN LEMBEKE.
D'or, à la fasce de gueules, au lambel de 3 pendans d'azur.
7. DANIEL VAN HALEWYN.
D'argent, à 3 lions rampans de sable, au lambel de 3 pendans de gueules.
8. WULFAERT VAN GHISTELE.
Au 1 et 4 fascé d'argent et d'azur de 10 pièces, au lion rampant de gueules, brochant sur le tout, qui est *Luxembourg*, au 2 et 3 de gueules, au chevron d'hermine, qui est *Ghistelles*.
9. OSTELET VAN DEN CASTEELE.
D'argent, à 3 lions rampans de sable, au cœur une tour d'or.
10. JAN VAN REGAERSVLIETE.
D'azur, à la croix engresnée de sable, au lambel de 3 pendans de gueules.

Seconde ligne.

1. JAN SCONE JANS.
D'argent, à 3 lions rampans de sable, au cœur un écusson de même, à 3 tours d'or.
2. JAN VAN VARSENARE.
De sable, à 3 épées d'argent les pointes en bas, rangées en bandes.
3. TRISTRAM VAN MESSEEM.
D'or, au chevron de gueules, chargé en pointe d'un anneau d'or, et accompagné de 3 croissants de gueules.
4. VICTOR VAN YABEKE.
D'or, à 4 chevrons d'azur.
5. JAN VANDER BEERST.
D'azur, à 3 chevrons d'or, au canton de même.
6. BOUDIN DE MARESCALT.
D'or, à la bande d'azur, chargée de 3 fers à cheval d'argent, au canton d'azur, à 3 gerbes d'or.
7. HOSTIN FAUCKET VAN DORNEKE.
D'or, au chevron d'azur, accompagné de 10 roses de gueules, 6 en chef et 4 en pointe.
8. PAUWELS DELE BASSECORT.
D'or, à une roue de gueules, au bâton d'azur, brochant sur le tout.
9. MER JORIS VAN BRADERIC.
De gueules, à 3 poissons rangés en bande d'or. Il a pour cimier un dauphin d'or dans un vol de gueules.
10. JACOB VAN AERTRIKE.
De sable, à 6 pots d'or, trois et trois, à la bordure de gueules.

Troisième ligne.

1. JORIS VAN RYSELE.

De sinople, au sautoir d'or, chargé de 5 coquilles de gueules. Il a pour cimier une tête de léopard de sable dans un vol d'argent et de sable.

2. JAN VANDER BUERSE.

D'or, à la bande de gueules, chargée de 3 goussets d'argent. Il a pour cimier une tête et col d'aigle d'argent, becqué d'or, tenant un anneau de même.

3. JACOB VLAMYNG.

D'azur, au sautoir d'or, engrélé de sable, cantonné de 3 croix au pied fiché de même. Il a pour cimier une tête de nègre de sable, la fasce brune, les cheveux noirs, la tête liée d'argent, habillé d'azur, boutoné d'or.

4. PIETER VANDER STOVE.

D'or, à 3 maillets d'azur, posés 2 et 1. Il a pour cimier un dragon d'argent.

5. GODSCALE PERKELMOES.

Au 1 et 4 d'argent, au chevron de sable accompagné, au 2 et 3, de 3 merlettes de même, qui est *vander Gracht*. Dans l'autre manuscrit n° C, p. 258, d'argent à une fleur de lis d'or.

6. ZEGER VANDEN WALLE.

De gueules, au lion rampant d'or, chargé d'un écusson d'argent, au chevron d'or, accompagné de 3 coquilles de même. Il a pour cimier une tête de lion d'or, lampassé de gueules, couronné dans un vol d'or.

7. GILLIS BRADERIC.

De gueules, à 3 poissons d'or mis en bandes, à la bordure engrêlée d'or, accosté de sa bannière.

8. JAN VANDER BRUEGHE.

D'argent, à 3 fleurs de lis d'azur, posées 2 et 1, au filet de gueules.

9. JAN DE MAETSENAERE.

De sinople, au chevron vairé d'or et de gueules, accompagné de 3 fermaux d'or.

Quatrième ligne.

1. RIVIN VAN RYSELE.

De sinople, au sautoir d'or, chargé de 5 coquilles de gueules, accompagné en chef d'un croissant d'or.

2. JACOB VAN MELANT.

D'argent, au chevron d'azur, chargé de 3 étoiles d'or, accosté de sa bannière. Cimier, un dragon d'or, entre un vol de 3 rangs d'argent.

3. RUBRECHT SCOTELAERE.

De gueules, au chef d'or, chargé de 3 mâcles d'azur.

4. LIEVEN SCOTELAERE.

Comme Rubrecht. Cimier, tête et écu d'aigle d'or entre un vol.

5. EVERAED GOEDEVE.

D'azur, au lion rampant d'or, chargé au cœur d'un écusson d'azur, à 3 fleurs de lis d'or. Cimier, un lion naissant de l'écu, couronné de gueules, et un bourrelet d'or et de gueules.

6. PHILIPS DE VUL.

D'argent, à la bande d'azur, chargée de 3 coquilles du champs, et accompagnée de 2 mâcles de sable.

7. **HOSTIN FAUCHET VAN DORNEKE.**
D'or, au chevron d'azur, accompagné de 10 roses de gueules, 6 en chef et 4 en pointe.
8. **PAUWELS DELE BASSECORT.**
D'or, à une roue de gueules, au bâton d'azur, brochant sur le tout.
9. **MICHEL VAN ASSENEDE.**
De sable, au chevron d'or, chargé en pointe d'une étoile de gueules, et accompagné de 3 hures de sanglier d'or.

Cinquième ligne.

1. **MICHEL VAN DERLEKE.**
D'azur, à 3 pals vairés d'or et de gueules.
2. **FRANSE SLINGER.**
D'azur, à un double aigle éployé d'argent, aux col et pattes d'or, avec sa bannière. Il a pour cimier une tête de lion d'argent, lampassé de gueules.
3. **MER JAN BELLE.**
D'or, à 6 clochettes d'azur, les battans d'argent, posées 3, 2 et 1, au lambel de 3 pendans de gueules. Il a pour cimier un col de cygne de sinople, becqué d'argent.
4. **MER CLAIS BELLE.**
D'or, à la bande de gueules, accompagnée de 6 clochettes d'azur, posées en chef 2 et 1, et en pointe posées en bande. Il a pour cimier comme Jean.
5. **MER CORNELIS VANDE HEECHOUTE.**
D'azur, à la bande d'or, chargée de 3 merlettes de

sable, et accompagnée de 6 billettes d'or, posées en chef 2 et 1, en pointe, posées en bande.

6. **FRANSE VAN DIXMUDE.**

Fascé d'or et d'azur de 8 pièces, au bâton dentelé de gueules, mis en abîme.

7. **ROELANT VAN LEVENDEGHEM.**

D'azur, au chevron d'or, chargé de 3 coquilles de gueules, avec sa hannièrè.

8. **WILLEM VAN RAVENSCOTE.**

D'or, à 3 corbeaux de sable, au lambel de 3 pendans de gueules.

9. **SIMOEN VANDEN HOLE.**

D'or, à 3 aigles éployés d'azur, becqués et armés de gueules.

10. **JAN VANDEN HOLE.**

Comme Simon.

 LISTE ALPHABÉTIQUE

 DES CHEVALIERS QUI ENTRÈRENT EN LICE AU TOURNOI
 DE LA GRUTHUYSE,

AVEC DES ÉCLAIRCISSEMENS SUR LEURS FAMILLES.

A.

AERTRIKE (Jacob van), seigneur d'Aertrike, à deux lieues et demie de Bruges; du côté de Ghistelles, 2^e ligne, n^o 10.

Étoit un des commandans des arbalétriers de la confrérie de Saint-Georges, de Bruges, qui se portèrent contre les Gantois en 1380 (*Jaerbouck der Gilde van Sint Jooris*, 1786, in-12, p. 10). Il fut doyen de la même confrérie, et partit le 9 mai; il marcha de nouveau contre les Gantois, qui furent battus à Nivelle (*id.*, *ibid.*), et il se porta bientôt après (le 29 juin) sur Dense et sur Gherardtsbergen, dont il s'empara de vive force (*id.*, p. 12). Le 9 décembre il marcha sur Male, et le 3 mai 1382, contre les Gantois, à Beverhout, où les Brugeois furent défaits (*id.*, p. 16 et 17). Il fut roi de la confrérie en 1383 (*id.*, p. 22).

AERTRIKE (Lodewic van); du côté de Gruthuyse, 4^e ligne, n^o 5.

AERTRIKE (Philips van); Gruthuyse, 4^e ligne, n^o 6.

Bourguemestre de la commune de Bruges. Il devint chef-homme de la confrérie de Saint-Georges en 1411, entra en campagne avec Jean, duc de Bourgogne, pour Ham en Vermandois, accompagné de quatre-vingts

arbalétriers divisés en quatre compagnies, commandées chacune par un chef-homme de la même confrérie. (*Id.*, p. 28.)

Cette famille tiroit son nom du village d'Aertrike, qui est à deux lieues et demie de Bruges; elle étoit ancienne. Un Gilles van Aertrike étoit échevin de Bruges en 1335 (*Sand.*, *Fl.*, tom. II, p. 22), et un Simon en 1350, 1360, 1361 (*id.*, *ibid.*, et p. 22 et 23). Un Jean épousa Élisabeth de Steelandt, famille considérable, fille de Robert, et fut échevin de Bruges depuis 1361 jusqu'en 1371. (*Sand.*, tom. II, p. 23.)

Marguerite van Aertrike, veuve de Gilles van Loo, épousa Nicolas Belle, chevalier, fils de Nicolas, mort en 1376. (*Rec. gén.*, tom. I, p. 25, et tom. III, p. 253.)

Jean van Aertrike figura dans les joutes annuelles de Bruges, en 1418 (*Jaerb.*, tom. I, p. 495), et fut un des seigneurs qui accompagnèrent Philippe-le-Bon, qui entroit en France avec une nombreuse armée pour venger la mort de son père, assassiné à Montreau. (*Idem*, tom. II, p. 4.)

Simon van Aertrike prit part aux joutes annuelles de 1423, 1424, 1427, 1429 et 1431 (*id.*, tom. II, p. 6, 8, 9, 10, 15), et fut forestier dans celles de 1424, où tournoyèrent Philippe-le-Bon et le seigneur de Lille-Adam.

Jean van Aertrike, seigneur de Tillegem, assista à celles de 1472. (*Id.*, tom. II, p. 164.)

ASSENEDE (Michiel van); Ghistelles, 4^e ligne, n^o 9.

Seigneurie près le Sas-de-Gand. Il étoit échevin de Bruges en 1381. (*Sand.*, *Fl.*, tom. II, p. 23.)

B.

BASSECORT (Pauwels dele); Ghistelles, 2^e ligne, n^o 8.

Le Carpentier (*Hist. de Cambrai*, tom. II, p. 171) fait mention de trois familles du nom de Bassecourt, dont une portoit les mêmes armes que Paul.

BEERST (Jan vander); Ghistelles, 2^e ligne, n^o 5.

Un Richard vander Beerst étoit bailli de Bruges en 1377, et un Jacques vander Beerst échevin d'Ypres en 1380. (*Sand.*, tom. II, p. 23 et 274.)

Le village de Beerst est à trois quarts de lieue de Dixmude.

BELLE (Mer Jan); Ghistelles, 5^e ligne, n^o 3.

Famille ancienne, dont on trouve, dans les généalogies de quelques familles, 1774, in-8^o, tom. I, p. 246, un Salomon Belle, fils de Jourdain, qui vivoit en 1241; un Baudouin van Belle étoit bailli de Bruges en 1230 et 1234. (*Sand.*, tom. II, p. 18.)

Jean Belle ou van Belle étoit fils de Nicolas, avoué de l'hôpital d'Ypres en 1376, et de Catherine, fille de Jean de Bonin, morte le 5 mai 1355. Il étoit échevin d'Ypres en 1400, et grand-bailli en 1413 (de l'Espino, p. 229). Il mourut le 11 septembre 1430 (*Sand.*, tom. II, p. 274). Antoine van Belle fut fait prisonnier par les François à la bataille de Guinegate. Belle, en françois Bailleul, est un village à une lieue trois quarts de Tournay.

BONIN (Ruuschaert) bastaert; Gruth., 5^e ligne, n^o 7.

D'une famille ancienne, dont on trouve le nom écrit de trois différentes manières : Bonin, Bonyn et Bovyn.

On voit un Pierre Bonyn parmi les échevins de Bruges en 1333. (Sand., tom. II, p. 22.)

Un Jean en 1351, 1363, 1366, 1368, 1369, 1370, 1371, 1374, 1376 et 1377.

Un Pierre en 1392.

Catherine, fille de Jean Bonin, morte en 1355, épousa Nicolas de Belle, mort en 1376. (*Généalogies*, tom. III, p. 252.)

Isabeau Bonin, autrement Bovin, fille de Jacques, morte en 1421, épousa Gérard vander Zype, seigneur de Dentreghem, village à une lieue trois quarts de Deynse, mort en 1400. (*Id.*, tom. II, p. 332.)

Un Jacques Boonin parut dans les joutes annuelles de Bruges en 1418, 1419 et 1421. (*Jaerb.*, tom. I, p. 494, 496, et tom. II, p. 3.)

Un Jean dans celles de 1421, 1422 et 1431. (*Id.*, tom. II, p. 5.)

Un Adrien dans celles de 1422.

Un Tredeman dans celles de 1423.

Un Joos dans celles de 1424, 1427 et 1428.

Un Martin dans celles de 1427, 1428 et 1429.

Un Joris dans celles de 1476. (*Id.*, tom. II, p. 168.)

Suivant le P. Anselme, Marguerite Bonin de Bruges épousa Guillaume de Halewyn, fils d'Antoine et de Marguerite de Gruthuyse.

BRADERIC (Mer Joris van); Ghistelles, 2^e ligne, n^o 9.

Ce Georges Braderic fut échevin de Bruges en 1396, 1401 et 1404. (Sand., *Fland.*, tom. II, p. 23 et 24.)

Son fils Jacques étoit roi de la confrérie de Saint-Georges en 1413. (*Jaerb. van S. Jooris*, p. 175.)

Un Jacques Braderick fut échevin de Bruges en 1382 et 1383. (Sand., tom. II, p. 24.)

Un autre du même nom, fils de Henri, parut dans les joutes de 1421, 1422, 1424, 1427, 1431. (Jaerb., tom. II, p. 3, 5, 7, 9, 15.)

BRADERIC (Gillis); Ghistelles, 3^e ligne, n^o 7.

Il étoit de la même famille que le précédent.

BRANDEGHEM (Jan van); Gruthuyse, 1^{re} ligne, n^o 3.

BREIDEL (Jacob); Gruthuyse, 4^e ligne, n^o 2.

Il prit part aux joutes de 1414, 1419 et 1421 (Jaerb., tom. I, p. 95 et 496; tom. II, p. 3). Il combat au tournoi de l'Épinette, à Lille, en 1425 (tom. I, p. 8).

Son fils Jean fut roi de la confrérie de Saint-Georges en 1413. (Jaerb., tom. I, p. 175.)

BROOLOR (Jacob); Gruthuyse, 5^e ligne, n^o 9.

C'étoit vraisemblablement Jacques Broolose ou Brooloes, échevin de la ville de Bruges en 1412, 1417, 1420 et 1423. (Sand., *Fl.*, tom. II, p. 24 et 25.)

BRUEGHE (Jan vander); Ghistelles, 3^e ligne, n^o 8.

On trouve un Loys vander Brugge parmi les confrères de la confrérie de Saint-Georges. (Jaerb., p. 208.)

BUERSE (Jan vander); Ghistelles, 3^e ligne, n^o 2.

Il étoit échevin de la ville de Bruges en 1386, 1387, 1389, 1390 et 1395. (Sand., tom. II, p. 23.)

Jacques vander Buerse, probablement son fils, parut dans les joutes de 1424 et 1427 (Jaerb., tom. II, p. 7 et 9). Trésorier de la ville de Bruges, il devint chef-homme de la confrérie de Saint-Georges en 1436. (Jaerb., tom. II, p. 171.)

C.

CAERLIER (Jan de); Gruthuyse, 5^e ligne, n^o 1.

CASTEELE (Ostelet van den); Ghist., 1^{re} ligne, n^o 9.

Portoit les armes d'Halewyn, avec une brisure.

On lit, dans la copie de M. van Huere : Hostel van Halewyn, gheseyt van Castele.

CAUMONT (Guyot van); Gruthuyse, 3^e ligne, n^o 10.

COUDERBUERCH (Philips vander), Gruth., 3^e ligne, n^o 1.

Terre et seigneurie au pays de Waes.

Philippe de Cauderborch, fils de Simon de Cauderborch, chevalier, seigneur d'Oplintere en 1356, châtelain de Rupelmonde en 1365, fut aussi châtelain de la même ville en 1385. De l'Espinoy a fait graver ses armes (*Voyez* p. 235, 236, 262 et 407; *voyez* aussi Sanderus, tom. III, p. 219). Il épousa Isabelle, dame héritière de Moere, veuve de Gérard de Ghistelles, fille de Guy, qui épousa Catherine de Bruges de la Gruthuse. (*Rec. gééal. de Famill.*, tom. II, p. 161.)

CROMBEKE (Jacob de); Gruthuyse, 5^e ligne, n^o 4.

CROMBEKE (Willem de); Gruthuyse, 5^e ligne, n^o 5.

CROMBEKE (Jan de); Gruthuyse, 5^e ligne, n^o 3.

Un Gérard de Crombeke, seigneurie près de Furnes, fut fait prisonnier avec d'autres seigneurs flamands à la bataille de Bovines, en 1214.

Un autre Jean Crombeke, probablement le fils de Jean, figura dans les joutes de 1468. (*Jaerb.*, tom. II, p. 138.)

D.

DERLEKE (Michiel van); Ghistelles, 5^e ligne, n^o 1.

Un Michel van Derleke, du nom d'un village à une lieue et demie de Courtrai, est peut-être le même qui parut dans les joutes de 1418, 1419, 1421 et 1422. (Jaerb., tom. I; p. 495 et 496; tom. II, p. 4 et 5.)

DERLEKE (Jacob van).

De l'Espinoy parle d'une famille de Derleke qui portoit d'autres armes (p. 294).

DIXMUDE (Franse van); Ghistelles, 5^e ligne, n^o 6.

Il portoit les armes de la ville de Dixmude, telles que les ont fait graver, sans brisure, de l'Espinoy, p. 753, et Sanderus, tom. III, p. 346.

La famille de Dixmude est illustre, et a possédé de belles terres et contracté de grandes et nombreuses alliances.

Une Denise van Dixmude, fille de Jean, épousa Jean Belle, deuxième du nom, avoué de l'hôpital d'Ypres, en 1384. (*Rec. généal.*, tom. III, p. 254.)

DORNEKE (Achard van); Gruthuyse, 5^e ligne, n^o 2.

De l'Espinoy (p. 354 et 372) fait mention d'un Jean van Dornyke ou de Tournay, échevin du deuxième banc de Gand, en 1303 et 1308, dont les armes étoient différentes. Il portoit de gueules à la croix d'or.

DUDZEELE (Mer Jan van); Gruthuyse, 3^e ligne, n^o 9.

Dudzeele, terre et seigneurie du Franc de Bruges.

Ce Jean de Dudzeele étoit Jean de Ghistelles, chevalier, seigneur de Dudzeele et de Straeten, dont le père, Roger (Gautier, suivant de l'Espinoy, p. 289) de Ghis-

telles, avoit épousé en premières noces Marguerite ou Anne, héritière de Dudzeele, en 1357.

Il épousa Jacqueline, fille de Craon, seigneur de Domart, et de Marie de Châtillon. Il fut tué à Bovines, en 1430, en combattant contre les Liégeois. (*Généal.*, tom. I, p. 167.)

Son petit-fils, Jacques de Ghistelles, fut décapité à Bruges le 17 mars 1488. (*Jaerb.*, tom. II, p. 368.)

E.

ERAENHALS (Mer Heinric); Gruthuyse, 3^e ligne, n° 3.

G.

GHEROLF (Jan); Gruthuyse, 2^e ligne, n° 3.

Beaucourt (*Jaerb. van 't Vryen*, tom. II, p. 80) le met au nombre des grands-baillis de Bruges qui ont rempli cette charge depuis 1423 jusqu'en 1467. On le trouve aussi parmi les confrères de la confrérie de S.-Georges. (*Jaerb.*, p. 204.)

Un Guillaume Geerolf parut aux joûtes de 1419, 1423, 1425 et 1427 (*Jaerb.*, tom. I, p. 496; tom. II, p. 6, 8 et 9). Meyer (*Ann.*, fol. 292, verso) le cite comme un des hommes les plus pacifiques de Bruges qui furent envoyés, en 1437, vers Philippe-le-Bon.

Un Jacques Geerolf prit part aux joûtes de Bruges en 1421, 1422, 1423 et 1425 (*Jaerb.*, tom. II, p. 2, 5 et 8.)

GHISTELE (Wulfaert van); Ghistelles, 1^{re} ligne, n° 8.

Il étoit, dans ce tournoi, l'antagoniste de Jean de Bruges. On ignore de qui il étoit fils. Le manuscrit d'Hozier rapporte l'alliance d'un Wulfart de Ghistelles,

qui ne peut être le nôtre; car celui-là étoit second fils de Jean, sire de Ghistelles et de la Woestyne, grand-chambellan de Flandre, mort en 1316, lequel épousa, en 1289, Marie de Luxembourg, morte en 1337. Il fut, suivant Meyer (fol. 140, verso), un des seigneurs flamands qui se joignirent au duc de Brabant, et à Édouard III, roi d'Angleterre, et signèrent, en 1339, l'alliance des Flamands avec ce monarque contre la France. Il étoit, en 1357, échevin du Franc de Bruges. (Sand., tom. II, p. 185.)

Un autre Wulfart de Ghistelles, seigneur Wandrupel, est dit, par l'auteur des *Généalogies des Pays-Bas* (tom. I, p. 156), troisième fils de Jean, troisième du nom, mort en 1280 ou 1295, et dont la sœur Marguerite avoit épousé Geldolphe de Bruges, seigneur de la Gruthuyse.

Le village et seigneurie de Ghistelles est à deux lieues d'Ostende.

GODEGOUT (Rasse van); Gruthuyse, 1^{re} ligne, n° 8.

GOEDEVE (Éveraed); Ghistelles, 4^e ligne, n° 5.

La copie de M. van Huerne porte Goderick.

GRACHT (Hector vander) Bastart; Gruth., 2^e ligne, n° 4.

Il portoit les mêmes armes que les vander Gracht ou Desfosses, qui possédoient la terre et seigneurie de ce nom dans la châtellenie de Courtrai.

On ne le trouve nommé ni parmi ceux de cette famille, alliée dès 1352 aux premières familles de la Flandre, aux Halwijn et aux Ghistelles, rapportés par de l'Espinoy (p. 288), ni dans la généalogie qu'en a donnée Bulkens (*Troph. du Brabant*, tom. II, p. 101.)

Il est probable qu'il étoit fils naturel de Gautier vander Gracht, de Morseele, mort en 1369, et qui avoit épousé Marie de Moerkerke. Il ne laissa, selon Le Carpentier (tom. II, p. 585), que des bâtards.

Un Arnout vander Gracht étoit roi de la confrérie de Saint-Georges en 1392. (Jaerb., p. 174.)

GRUTUSE (Ghidolf vanden); Gruthuyse, 2^e ligne, n° 6.

Il étoit probablement frère de Jean de la Gruthuyse; c'étoit celui-là qui portoit la bannière de guerre aux obsèques de Louis de Male, comte de Flandre, en 1383.

Aucune généalogie n'en parle. Meyer (fol. 168, v°) en fait mention sous l'année 1377; et de l'Espinoy dit (p. 216) qu'un noble chevalier, nommé *messire Guydolf de la Gruthuse*, étoit bailli d'Alost en 1385.

GRUTUSE (Jan vanden); Gruthuyse, 2^e ligne, n° 8.

Il en a été question dans la généalogie de sa famille.

H.

HAGHE (Jan vander); Gruthuyse, 2^e ligne, n° 9.

Un Jacques vander HAEGEN, fils de Gilles, étoit, en 1309, le sixième échevin du deuxième banc de Gand (de l'Espinoy, p. 376). Le même ajoute qu'il s'en trouve plusieurs de ce nom qui ont été chevaliers, et entre autres messire Jacques vander Haegen, allié à dame Catherine Nemps (Cremps), laquelle épousa en secondes noces Guydolf de la Gruuthuse, peut-être celui qui parut au tournoi de 1391.

HALEWYN (Mer Willem van); Ghistelles, 1^{re} ligne, n° 1.

Il étoit second fils de Roland de Halewyn et de Marguerite de Bruges de la Gruthuyse, fille de Jean vander

Aa, premier du nom (le P. Anselme, tom. III, p. 908). Il étoit par conséquent oncle de Jean IV de la Gruthuyse. Il épousa Marguerite Bonin de Bruges, et fut, suivant Le Carpentier (tom. II, p. 640), seigneur d'Uytkercke. Étant écoute de Bruges, en 1383, il fit décapiter un riche habitant nommé *Jacques vander Colve*, condamné par un conseil comme chef de mutins (Jaerb., tom. I, p. 441). Il assista en 1391, avec Perceval et Olivier, ses deux frères, qui suivent, aux obsèques de Gérard de Mortagne, beau-frère de Jean de la Gruthuyse.

En 1399 il étoit bailli d'Alost (de l'Espinoy, p. 216).

Il brisoit ses armes d'Halewyn de celles d'Uytkercke.

Le P. Anselme (tom. III, p. 917) les a fait graver. Halewyn étoit une seigneurie et village considérable près de Menin.

HALEWYN (Daniel van); Ghistelles, 1^{re} ligne, n° 7.

Il étoit fils de Wautier, deuxième du nom, de la branche de Gavre, seigneur de Halewyn et de Tronchiene, qui fut un des otages du roi Jean en 1360, et mourut après l'année 1383, et de Péronne de Saint-Omer, dame de Piennes, Labarre, Bugenhout, Baserode et Beaurepaire (le P. Anselme, tom. III, p. 908). Daniel soutint le siège d'Audenaerde contre les Gantois en 1381. Il mourut sans enfans.

HALEWYN (Mer Olivier van); Ghistelles, 1^{re} ligne, n° 3.

Il étoit troisième fils de Roland, et seigneur de Laeken et d'Hemserode. Il épousa, suivant le manuscrit d'Hozier, Marguerite, fille de Colard, seigneur de la Clyte, de Reneghem et de Praines (*id.*, tom. III, p. 919). Il étoit bailli de Termonde, en 1382 (Sand.,

tom. III, p. 234); et d'Alost, en 1385 (de l'Espinoy, p. 216).

HALEWYN (Mer Perchevaet van); Ghist., 1^{re} ligne, n° 2.

Il étoit quatrième fils de Roland, et seigneur de Hanaples. Il mourut sans enfans. (Le P. Anselme, tom. III, p. 908, et le manuscrit d'Hozier.)

HEECHOUTE (Mer Cornelis vande); Ghist., 5^e ligne, n° 5.

C'est le même sans doute que Cornille vanden Eechoute, chevalier, qui, en 1402, fut sous-bailli de Gand, et ensuite grand-bailli. Il épousa une fille bâtarde du comte de Flandre (de l'Espinoy, p. 189). Le même auteur parle d'un autre Cornille vander Eechoute, existant en 1449, et qui eut pour femme Catherine de Haveskercke.

HERSELE (Willem van); Gruthuyse, 1^{re} ligne, n° 9.

Il est nommé Guillaume de le Harsele dans une relation des obsèques du comte Louis de Male, faites en 1383; il y porta l'écu du seigneur de la Marche. Il avoit d'autres armes que celles de la famille van Hersele dont fait mention de l'Espinoy (p. 272).

Un Jean van Hersele signe l'alliance des Flamands avec Édouard, roi d'Angleterre, en 1339. (Meyer, fol. 140, verso.)

On trouve un grand-bailli de Bruges, en 1351, portant le nom de Bernard van Herzele, chevalier, seigneur de Ronsele (Sand., tom. II, p. 18). Beaucourt le place sous l'année 1352, et le qualifie de seigneur de Rousssele. (Jaer-boeken vanden Lande vanden Vryen, in-8°, tom. III, p. 148.)

Sanderus (tom. III, Liv. 1v, fig. n° 5) a fait graver

le château de Herssele, seigneurie à deux lieues et demie d'Alost.

HERSELE (Reynier van); Gruthuyse, 4^e ligne, n^o 10.

Un Daniel van Herzelle se trouve au nombre des prisonniers faits par les François à la bataille de Guinegate.

Un Rasse van Hersele est nommé, en 1399, un des chefs des chaperons. (*Hist. de la Flandre*, par Jules van Praet, tom. II, p. 98 et 105.)

HOLE (Simeon vanden); Ghistelles, 5^e ligne, n^o 9.

HOLE (Jan vanden); Ghistelles, 5^e ligne, n^o 10.

De l'Espinoy (p. 500) fait mention d'un Lieven vander Hole qui étoit dixième échevin du premier banc de Gand, en 1357, et ajoute que cette famille, qui portoit d'argent à 3 aigles d'azur, membrés de gueules, étoit alliée aux plus riches familles de Flandre, nominativement à celles d'Artevelde, de Belle, de Raveschoot, de van Huuse, d'Ydeghem.

Un Louis de le Hole étoit bailli d'Alost en 1417 (*id.*, p. 216), et premier échevin de la Keure de Gand, en 1430 (*id.*, p. 637; et Meyer, fol. 291, recto, et 292, verso).

Il fonda, en 1431, un monastère de chanoines réguliers de Saint-Augustin ter Hole, dans le village de Melle, près d'Alost. Sanderus (tom. III, p. 153) a donné la vue de ce monastère.

HOSTE (Joris); Gruthuyse, 4^e ligne, n^o 1.

Les armes de Georges Hoste sont différentes de celles d'un Hoste, prince et seigneur de Steenhuyse, qui, en 1377, partagea, avec ses sœurs Agnès et Marguerite, les biens de Gérard de Steenhuyse.

Un Gilles Hoste épousa, vers 1376, Jeanne de la Gruthuyse, fille de Jean d'Aa, premier du nom, sire de la Gruthuyse.

On trouve un Jean Hoste, échevin de la ville de Bruges, en 1345, 1398 et 1399 (Sand., tom. II, p. 22 et 24); c'est le même sans doute que celui qui se trouve au nombre des confrères de la confrérie de Saint Georges, reçus depuis l'an 1321. (Jaerb., p. 203.)

Un autre Jean Hoste parut dans les joutes de 1414, 1419, 1423 et 1424. (Custis, tom. I, p. 495, 496; et tom. II, p. 6 et 7.)

Et un Jacques Hoste dans celles de 1425 et 1427. (*Id.*, tom. II, p. 8 et 9.)

L.

LANGHERAED, zone (Baltazar); Gruth., 4^e ligne, n° 3.

LEMBEKE (Jan van); Ghistelles, 1^{re} ligne, n° 6.

Terre et seigneurie de Flandre, à deux lieues et demie du Sas-de-Gand.

Un Jean van Lembeke, fils de messire Roger van Lembeke, vivant en 1321, et de dame Isabelle vander Moere, chevalier, partagea les biens de sa mère en 1372 (de l'Espinoy, p. 440 et 507, qui en a fait graver les armes). Beaucourt le met au nombre des échevins du Franc-de-Bruges. (Jaer-boeken van 't Vrye, p. 17.)

Un Hugues van Lembeke étoit, en 1334, douzième échevin du premier banc de Gand, et, en 1359, premier échevin du deuxième banc.

LEVENDEGHEM (Roelant van); Ghist., 5^e ligne, n° 7.

Terre et seigneurie considérable à une lieue trois quarts de Gand.

Robert de Levedeghem partagea en 1362, avec son frère et sa sœur Catherine, les biens de leur père Olivier de Levedeghem, et de leur mère dame Catherine vander Moere. Il fut fait chevalier, et épousa dame Marguerite van Praet. (De l'Espinoy, p. 246.)

LEVERGHEM (Mer Robrecht van); Gruth., 1^{re} lig., n° 5.

Lewerghem ou Leeuwerghem, terre et seigneurie considérable près Alost. (Van Ghistel, *Hist. mechel.*, 1725, tom. II, p. 283.)

Robrecht ou Robert de Lewerghem épousa Jeanne, fille de Roger de Ghistelles et de Marguerite ou Anne, dame héritière de Dudzeele, en 1357. (*Généal.*, tom. I, p. 166; et Sand., tom. II, p. 161.)

Il étoit grand-bailli d'Alost en 1405, et grand-bailli de Courtrai en 1407 (de l'Espinoy, p. 84 et 216). Sa fille unique épousa Robert, baron de Masmynes.

M.

MAETSENAERE (Jan de); Ghistelles, 3^e ligne, n° 9.

MARESCALT (Boudin de); Ghistelles, 2^e ligne, n° 6.

Il étoit échevin de Bruges en 1416 et 1427. Sanderus (tom. II, p. 24 et 25) écrit son nom Maerscalk.

Le Carpentier (tom. II, p. 761) parle d'un Guillaume Mareschal, bienfaiteur des chanoines d'Amiens en 1291, qui portoit les mêmes armes.

Une Pasquine de Marescall épousa Josse de Halewyn, mort en 1455. (Sand., tom. II, p. 24, et le manuscrit d'Hozier.)

MASSEMEYN (Galloys van), Bastaert; Gruth., 4^e lig., n° 9.

Massemeyn, seigneurie de Flandre, à deux lieues et demie de Gand.

La famille ancienne des Massemeyn ou Masmines étoit alliée à celles de Maldeghem, Ghistelles, vander Aa. (Butkens, tom. II, p. 85, et le Ms. d'Hozier.)

MELANT (Jacob van); Ghistelles, 4^e ligne, n^o 2.

Jacques van Milaenen le jeune ou de Milan parut dans les joutes de Bruges de 1418, où il remporta le prix de la corne. Il reparut dans celles de 1419, 1421, 1422 et 1423. (Jaerb., tom. I, p. 495, 496; et tom. II, p. 3, 5 et 6.)

MESSEENE (Tristram van); Ghistelles, 2^e ligne, n^o 3.

La terre et seigneurie de Messenine ou Meersines, à deux lieues d'Ypres, étoit, selon d'Espinoy (p. 133), qui en a fait graver les armes, ancienne bannière et ancien comté de Flandre, dont celui qui en portoit le nom étoit un des douze pairs de Flandre, et prenoit séance aux États. (Voyez, dans de l'Espinoy, la planche où sont représentés les États, p. 70).

METTENEYE (Lodewic); Gruthuyse, 5^e ligne, n^o 8.

Famille ancienne de Bruges.

Un Jean de Metteneye étoit, en 1350, châtelain de Furnes (Sand., tom. III, p. 223), et un Jacques Metteneye étoit échevin de Bruges en 1357. (*Id.*, tom. II, p. 22.)

Trois autres Metteneye, Jacques, Antoine, Gilles, parurent dans les joutes de 1418, 1421, 1423, 1429, 1432, 1434 et 1435. (Jaerb., tom. I et II.)

En 1467 le jeune Pierre Metteneye partit pour Liège à la tête des arbalétriers de la confrérie de Saint-Georges, et revint victorieux avec le Péron de Liège. (Jaerb., p. 60.)

Le même porta la bannière de l'armée qui se mit en campagne, en 1477, contre Louis XI. (Jaerb., tom. II, p. 180.)

METTENEYE (Pieter); Gruthuyse, 5^e ligne, n^o 10.

On trouve un Pierre Metteneye parmi les écoutètes de la ville de Bruges. (De l'Espinoy, p. 224, et Sand., tom. II, p. 20.)

MOERKERKE (Mer Louis van); Gruth., 3^e ligne, n^o 8.

Terre et seigneurie considérable à deux lieues et un quart de Bruges.

N.

NEVELE (Mer Willem van); Ghist., 1^{re} ligne, n^o 4.

La terre et seigneurie de Nevele, au quartier de Gand, appartenait anciennement, selon de l'Espinoy (p. 101), aux châtelains de Courtrai, et passa successivement à ceux de Tournai, aux seigneurs de Mortaigne, de Boulers, etc.

Guillaume de Nevele, sire de Lichtervelde, fils de Guillaume, mort en 1330, et de Wilhelmine ou Guillemette de Halewyn, dame de Lichtervelde, fille de Gérard, vivant en 1387, et de N. de la Gruthuyse, épousa Marguerite de Halewyn, fille de Daniel, mort en 1385. (Le P. Anselme, tom. III, p. 905, 920; et Butkens, tom. II, *Suppl. add.*, p. 1.)

Il assista, en 1391, à l'enterrement de Gérard de Mortaigne. De l'Espinoy a fait graver ses armes.

P.

PARYS (de Bastaert); Gruthuyse, 1^{re} ligne, n° 1.

Une famille noble et ancienne de la ville de Gand, du nom de Paris, occupoit les premières places de Magistrat de cette ville en 1390. Un Simon Paris y remplit celle d'amman; un Jean Parys, chevalier, s'allia à la famille de Masmines (Butkens, tom. II, *Suppl. add.*, p. 2 et p. ix), et porta en 1384, aux obsèques de Louis de Male, comte de Flandre, la bannière de Tournai.

La famille de Parys, selon de l'Espinoy (p. 192), portoit de gueules à la fasce d'or, chargée de trois fleurs de lis et de 6 merles d'or, armes qui sont différentes de celles du Bastard de Paris ci-dessus.

PERKELMOES (Godscale); Ghistelles, 3^e ligne, n° 5.

R.

RANST (Wouter van); Gruthuyse, 1^{re} ligne, n° 7.

Un Gauthier (Wouter) de Berckem, qui avoit les mêmes armes, mourut, suivant le manuscrit d'Hozier, en 1280. Son fils, du même nom, épousa la dame de Ranst, et mourut en 1238.

Un troisième Gauthier, fils de celui-ci, épousa la sœur du sire de Bouchant, et mourut en 1363.

RAVENSCOT (Willem van); Ghistelles, 5^e ligne, n° 8.

Terre et seigneurie considérable près Gand.

Guillaume de Ravescoot épousa Marguerite Borluut, fille de Jean, et de Jeanne Sesanders. Ils vendirent leur maison à Gand, en 1406, à messire Walrave, sire de Masminès. (De l'Espinoy, p. 243.)

Son père étoit Baudouin de Ravescoot, mort en 1360, et sa mère Catherine, fille de Baudouin de Steelandt, morte en 1366. (Le manuscrit d'Hozier, et de l'Espinoy, qui a fait graver ses armes, p. 243, 380, et *Rec. généal.*, tom. I, p. 26.)

REYGAERSVLIETE (Jan van); Ghistelles, 1^{re} ligne, n° 10.

En 1351 un messire Guillaume de Reygaersvliet devint bailli d'Alost.

Le même fut chargé, le 8 octobre 1363, par Louis de Nevers, comte de Flandre, du gouvernement de la Flandre, conjointement avec les seigneurs de Maldeghem et de Dudzeele. Ce fut lui probablement qui fut un des seigneurs flamands qui suivirent le roi Charles VI en 1382, et assista à la bataille de Roosebeke. (*Ann. belg.*, Brux., 1830, p. 173.)

Henri de Reyngersvliete, chevalier, seigneur de Hembrone et de Hoomelede, fut fait bailli de Bruges et du Franc, le 26 septembre 1404. (De l'Espinoy, p. 78 et 215; Sanderus, tom. II, p. 19; et Beaucourt, *Hist. du Franc*, tom. III, p. 150.)

Un autre Henri de Reyngersvliete étoit doyen de l'église d'Harlebeque, en 1394. (Sand., tom. III, p. 25.)

Anne de Rigeitsvliet, morte en 1340, épousa Wautier de Halewyn, mort en 1338 (le P. Anselme, tom. III, p. 905), et Marguerite de Reygersvliet eut pour mari Antoine de Ghistelles, mort à la bataille d'Azincourt. (Butkens, tom. II, *Suppl. add.*, p. 5, et *Rec. généal.*, tom. I, p. 160.)

RENTY (Mer Rasse van); Gruthuyse, 2^e ligne, n° 1.

Il n'est pas nommé dans la généalogie des Renty qui

se trouve dans le Ms. d'Hozier, et dans *Le Carpentier* (tom. II, p. 941).

RINVISCH (Everaert); Gruthuyse, 4^e ligne, n^o 4.

Famille ancienne de Flandre, alliée à celles de Rym, Adeghem, Vaernewyck, Borluut, etc. (De l'Espinoy, p. 388.)

Un Guyselbrecht Rynvisch étoit échevin de la Keure de Gand, en 1313 et 1331.

Un Everaed Rynvisch étoit échevin de Bruges en 1325 et 1328. (Sand., tom. II, p. 22.)

Un Jacques Rinsvisch étoit premier échevin du deuxième banc de Gand, en 1349. (De l'Espinoy, p. 479.)

Un Gilles Rinsvichs, doyen des tondeurs de draps de Gand, étoit premier échevin du premier banc en 1350. (*Id.*, p. 481.)

Un Philippe Rynvisch étoit échevin de Bruges en 1356. (Sand., tom. II, p. 22.)

Marie Rynsvich épousa Baudouin de Rym, créé chevalier par Louis de Male, comte de Flandre, en 1356, et mourut en 1387. (*Généal.*, tom. III, p. 206.)

De l'Espinoy, qui a fait graver les armes de cette famille (p. 389), dit qu'elle portoit de gueules, à trois truites de poissons d'argent, armes qui diffèrent en émaux et en nombre de poissons de celles d'Everaert Rynvisch.

ROCKEGHEM (Jan van); Gruthuyse, 1^{re} ligne, n^o 4.

Seigneurie ancienne, située près d'Audenaerde.

Il existoit un Ulric de Rockeghem en 1167 (Sand., tom. III, p. 281). Il signa, sous cette date, avec d'autres seigneurs flamands, les lettres de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, par lesquelles ce prince confirmoit

à ceux du cloître de Ninove la possession de leurs biens.

(De l'Espinoy, p. 285.)

Un Jean de Rocqueghem, qui est vraisemblablement le nôtre, vendit, en 1416, un bois à Lancelot vander Meersch (*id.*, *ibid.*). De l'Espinoy dit qu'il n'a pas pu voir les armes de cette famille.

RONC (Robrecht de); Gruthuyse, 2^e ligne, n^o 2.

Le village de Roncq est à une lieue de Menin.

On trouve un Jean Ronck van Bemmelen partant pour la Terre Sainte, en 1437, avec Jean de Berghe et Claes Noris. (*Nederlandschen Herauld*, fol. 318.)

RYSELE (Gilles van).

Ses armes sont différentes de celles de Georges et Rivin de Lille, qui suivent.

RYSELE (Joris van); Ghistelles, 3^e ligne, n^o 1.

En 1380, étant chef-homme de la confrérie de Saint-Georges, il partit pour Courtrai avec dix-neuf arbalétriers de la même confrérie (*Jaerb.*, p. 15). Il étoit encore chef-homme, commandant cinquante arbalétriers, en 1382 (*id.*, p. 21), et conseiller de la ville de Bruges en 1386 (*id.*, p. 13).

Un Jean van Rysele étoit châtelain et bailli de la Mote-au-Bois de Niepe (de l'Espinoy, p. 234), et, en 1350, grand-bailli de Bruges (*id.*, p. 222), et bailli de Furnes en 1357.

RYSELE (Rivin van); Ghistelles, 4^e ligne, n^o 1.

S.

SCONE JANS (Jan); Ghistelles, 2^e ligne, n^o 1.

Jean Schoon Jans étoit amman de la ville de Gand en 1411 (de l'Espinoy, p. 193); il portoit les armes de

la famille de Halewyn, et il est probable qu'il étoit ce Jean de Halewyn surnommé *Beau Jean*.

SCOTELARE (Lieven); Ghistelles, 4^e ligne, n^o 4.

Il étoit échevin de Bruges en 1404 (Sand., tom. II, p. 24), et sortoit d'une noble et ancienne famille de cette ville; les armes en sont gravées dans de l'Espinoy, p. 168.

Un Jean Scoutelaere se trouve parmi les échevins de la même ville en 1333.

Un Jacques de Schotelaere étoit grand-bailli de Gand en 1384 (*id.*, *ibid.*), et chef-homme de la confrérie de Saint-Georges en 1411. (Jaerb., p. 28.)

Un Vincent Scotelaere parut dans les joutes de 1427, 1430, 1431, 1432, 1433 et 1434 (Jaerb., tom. II, p. 9, 14, 15, 16, 17). Il remplaça, en 1436, Jean de la Gruthuyse, qui se démettoit de la place de gouverneur de Bruges (de l'Espinoy, p. 168, et Jaerb., tom. II, p. 32). Il fut décapité pour crime de rébellion, le 3^e avril 1438. (Meyer, fol. 294, verso; et Jaerb., tom. II, p. 84.)

Sa sœur Gertrude, et Louis van de Walle, son mari, bourguemestre de la commune de Bruges, éprouvèrent le même sort. (*Id.*, tom. II, p. 56 et 85.)

Une Jacqueline de Scheutelaere épousa en premières noces Guy de Steelandt, mort en 1438; et en secondes noces, Olivier vander Gracht. (*Gén.*, tom. I, p. 29.)

Un Jacques de Scutelaere étoit, en 1411, chef d'une compagnie de trente hommes de la confrérie des arbalétriers de Saint-Georges, et marcha sur la ville de Ham, avec Philippe-le-Hardi, duc de Bourgogne. (Jaerb., p. 28.)

SCOTELAERE (Rubrecht); Ghistelles, 4^e ligne, n^o 3.

SLINGER (Franse); Ghistelles, 5^e ligne, n^o 2.

La copie de M. van Heurne porte Slynghere.

STEELANT (Lievin van); Gruthuyse, 3^e ligne, n^o 5.

Ancienne famille de Flandre, dont la seigneurie, près d'Axel, a été submergée. (Sand., tom. III, p. 260.)

Ce Lieven van Steelant est probablement Lieven van Steelandt vivant encore en 1452, et fils de Guillaume, et d'Avezante van Belle. (*Généal.*, tom. I, p. 26.)

Beaucourt (Jaer-boek. vanden Vrye, tom. II, p. 17 et 18) fait mention d'un échevin de Bruges de ce nom.

Hellin van Steeland, seigneur de Winvelde, étoit bourguemestre et échevin de Bruges en 1415 et 1428, et mourut en 1435. (*Généal.*, tom. I, p. 29.)

Jean van Steelandt étoit bourguemestre du Franc-de-Bruges en 1357. (Sand., tom. II, p. 185.)

De l'Espinoy, qui donne les armes de cette famille (p. 251), dit qu'elles sont de gueules à la fasce d'argent, au sautoir d'azur.

STEENHUSE (de Heere van); Gruth., 2^e ligne, n^o 7.

Seigneurie du pays d'Alost. De l'Espinoy en a fait graver les armes (p. 86), bandées de 6 pièces d'or et d'azur, à la bordure componnée d'argent et de gueules.

Le seigneur de Steenhuyse dont il est ici question doit être ou Félix de Steenhuyse et d'Avelghem, ou Gérard de Steenhuyse, seigneur de Sweveghem.

Le premier étoit le beau-père de Jean de la Gruthuyse, et seigneur de Tournai en 1391. Il étoit grand-bailli de Flandre lorsqu'il fut choisi pour un des commissaires qui, en 1409 et 1424, renouvelèrent le Magistrat de Bruges (Sand., tom. II, p. 24). Le second

tua dans une révolte, en 1383, deux notables bourgeois du Magistrat de Gand. (De l'Espinoy, p. 86.)

STOVE (Pieter vander); Ghistelles, 3^e ligne, n^o 4.

Un Guillaume van de Stove fut bourguemestre de Bruges en 1329, 1331, et échevin en 1332, 1334, 1335 et 1336.

Un Walterus (Gautier) remplit la même fonction en 1334, ainsi qu'un autre du nom de Jean en 1336. (Sand., tom. II, p. 22.)

STRATEN (Ywein van); Gruthuyse, 3^e ligne, n^o 6.

Il fut échevin du Franc-de-Bruges. (Beaucourt, Jaer-boek. vanden Vrye, tom. II, p. 17 et 18.)

On trouve un Richard van Straaten, bourguemestre de Bruges en 1357. (Sand., tom. II, p. 185.)

T.

TEMSEKE (Jan van); Gruthuyse, 5^e ligne, n^o 6.

Terre et seigneurie au pays de Waes, dont Sanderus (tom. II, p. 219, fig. 3, V^e Liv.) a fait graver le château.

Un Jean, fils de Yvain de Themseke, existoit en 1262. (De l'Espinoy, p. 261, et Sand., tom. II, p. 219.)

Celui qui assista au tournoi de 1392 épousa Catharine de Schietere, fille de Jacques, et dont la sœur Isabeau se maria, le 2 décembre 1412, à Guillaume van Themseke. (*Généal.*, tom. I, p. 207.)

Un Adrien van Themseke, un Lodewyk, un Daniel, un Christofle, un Gelein van Temseke, figurèrent dans les joutes annuelles de Bruges, des années 1418, 1421, 1422, 1423, 1424, 1425, 1427, 1430, 1431, 1433 et 1448. (Jaerb., tom. I, p. 498; tom. II, p. 5, 6, 7, 8, 9, 10, 14, 15, 16, 17 et 531.)

Marguerite de Themseke, fille d'un Nicolas Themseke, épousa Pierre Adornes, receveur général de Flandre et d'Artois du temps de Philippe-le-Hardi. (*Généal.*, tom. I, p. 357.)

V.

VARSENAERE (Jan van); Ghistelles, 2^e ligne, n^o 2.

C'est le nom d'une terre et seigneurie à cinq quarts de lieue de Bruges.

Jean van Vassenaere étoit fils d'Yvain. Il étoit conseiller du duc de Bourgogne, et fut fait prisonnier par les Turcs, avec Jean de Bourgogne, alors comte de Nevers, en 1396, et délivré la même année. (Meyer, fol. 299, verso.)

Il étoit un des seigneurs de Bruges qui accompagnèrent Philippe, duc de Bourgogne, lorsqu'il alla venger la mort de son père. (Jaerb., tom. II, p. 5.)

Il fut aussi échevin de la ville de Bruges (Beaucourt, Jaerb. van 't Vrye, tom. II, p. 80), et mourut en 1443. Il avoit épousé Catherine, fille de Nicolas Barbasaen, laquelle mourut en 1443. Tous les deux furent enterrés dans leur seigneurie de Varsenaere. (Meyer, ci-dessus.)

Mauritius van Varsenaere, de la même famille, bourguemestre de Bruges, et son frère Jacques, chef-homme de la ville, furent massacrés le 18 août 1437, dans une émeute populaire. (Jaerb., tom. II, p. 55.)

Maurice avoit été échevin en 1428, 1431 et 1436 (Sand., tom. II, p. 25). Il parut dans les joutes annuelles de 1434 et 1435. (Jaerb., tom. II, p. 17 et 20.)

Un Joos van Vassenaere prit part à celle de 1488. (*Id.*, p. 136.)

Dans le village de Vassenaere étoit le château de Provene, appartenant à la famille de Ghistelles. Sanderus (tom. II, p. 224) l'a fait graver.

VLAMYNG (Jacob); Ghistelles, 3^e ligne, n^o 3.

On ignore s'il étoit de la famille de Raoul le Flamenc, seigneur de Cany, qui épousa une fille de Baudouin de Créquy, lequel vivoit dans le treizième siècle. (*Généal.*, tom. II, p. 178.)

Jean Vlaeminck, dixième échevin du deuxième banc de Gand, année 1420, portoit d'autres armes. (De l'Espinoy, p. 619.)

VTEN ZWANE (de Bastaert); Gruth., 4^e ligne, n^o 7.

Un Geerein Wyten Zwane, seigneur de Wacquene (Wacken, village à trois lieues trois quarts de Courtrai), de Miromez, de Herdissem (Herdersem) et de Lembeke (Zonnebeke), vers 1350, épousa la seconde fille de messire Simon de Mirabello, chevalier, seigneur et baron de Perawes (Perwez) et de Berverene (Beveren), et d'Élisabeth, fille bâtarde de Louis de Nevers, comte de Flandre.

Il en eut Catherine, qui épousa Philippe de Masseur, seigneur d'Eecke, et Hundelgem (Herdergem), bailli de Dendermonde. (De l'Espinoy, p. 66, et Sand., tom. III, p. 234.)

Catherine Vuter Zwané, dite Mirabelli, épousa Jean Sersanders, qui vivoit vers la fin du quinzième siècle. (*Généal.*, tom. I, p. 62.)

VTEN ZWANE (de Bastard); Gruth., 4^e ligne, n^o 8.

VUL (Philips de); Ghistelles, 4^e ligne, n^o 6.

La copie de M. van Huerne porte *Bul.*

W.

WALLE (Zeger vanden); Ghistelles, 3^e ligne, n^o 6.

Famille ancienne, alliée aux premières de la Flandre. De l'Espinoy (p. 297 et 413), qui en a fait graver les armes, fait mention d'un grand nombre de personnes de ce même nom.

La terre et seigneurie de vander Walle tenoit en fief de la châtellenie de Courtrai.

Zegher vanden Walle étoit échevin de la ville de Bruges en 1396. (Sand., tom. II, p. 23.)

Un Lambert vanden Walle remplit la même fonction en 1329; un Gilles, en 1331, 1332 et 1334; un Jacques, en 1351 et 1357; un Jean, en 1352, 1354 et 1355; et un Pierre, en 1353. (Sand., tom. II, p. 22.)

Un autre Jacques prit part aux joutes de 1418, 1419, 1421, 1422 et 1423 (Jaerb., tom. I, p. 495 et 496; et tom. II, p. 3, 5 et 6), et un Joas à celles de 1433 et 1435. (*Id.*, tom. II, p. 17 et 20.)

Marie van de Walle, fille de Daniel et d'Ide Vilain, épousa Jean de Steenlandt, haut échevin du pays de Waes en 1414, qui eut la tête tranchée par les Gantois en 1451. (*Généal.*, tom. II, p. 32.)

Isabeau van de Walle, fille de Jean, épousa Tristan de Halewyn. (Le P. Anselme, tom. III, p. 99.)

WELDENE (Wouters van); Gruthuyse, 1^{re} ligne, n^o 2.

Welden, terre et seigneurie à une lieue et un quart d'Audenaerde.

WINGHENE (Wouter van); Gruthuyse, 3^e ligne, n^o 2.

Terre et seigneurie considérable à trois lieues de Bruges.

Gauthier van Winghene étoit ; selon toute probabilité, fils de Wautier, dit *de Winghene*, second fils de Henri III, sire de Bautreshem en 1223, 1224 et 1232. (Butkens, tom. II, *Suppl.*, p. 211.)

Il portoit les armes de Berghes ; de l'Espinoy (p. 301) les a fait graver.

On trouve parmi les confrères de la confrérie des arbalétriers de Bruges, un Arnaud van Whynghene. (Jaerb., p. 282.)

Y.

YABEKE (Victor van) ; Ghistelles, 2^e ligne, n^o 4.

Jabeke, terre et seigneurie à deux lieues et un quart de Bruges.

Z.

ZWEVEGHEM (Arnoud van) ; Gruthuyse ; 2^e ligne, n^o 5.

Terre et seigneurie près d'Harlebeke. Sanderus en a fait représenter le château (tom. III, p. 32).

Arnoud van Zweveghem assista à l'enterrement de Gérard de Mortaigne en 1391.

Un Hallard, seigneur de Steenbuyse, étoit aussi seigneur de Zweveghem vers 1300. Il portoit les mêmes armes qu'Arnoud. (Van Ghistel, *Hist. Mech.*, tom. II, p. 229.)

De l'Espinoy (p. 272) fait mention d'un seigneur de Zweveghem qui fut d'un duel, en 1364, avec Rasse van Herselles, qui y fut tué, entre Jean de Ghistelles, seigneur de la Woestyne, et de Nevele et les siens.

SUJETS DES MINIATURES**DONT LE MANUSCRIT DE RENÉ D'ANJOU EST ENRICHÉ.**

(Voyez ci-dessus, p. 265.)

*Miniatures du Texte.***Fol. ix, recto.**

Quand un seigneur se proposoit de faire un tournoi, il envoyoit son héraut d'armes à celui qu'il vouloit combattre.

Ici le héraut d'armes reçoit à genoux l'épée des mains du duc de Bretagne, assis sous un daïs, pour la porter au duc de Bourbon.

Sujet composé de neuf personnages.

Fol. xj, recto.

Le roi d'armes s'acquitte des ordres de son seigneur ; il est devant le duc de Bourbon, à qui il offre, à genoux, l'épée du duc de Bretagne, qu'il lui présente par la garde.

Huit personnages.

Fol. xiiij, recto.

Le duc de Bourbon a accepté le défi ; le héraut d'armes lui présente un rouleau où sont peints huit quartiers d'armes des chevaliers proposés pour être juges diseurs : il en choisit quatre.

Huit figures.

Fol. xiiij, verso.

Les quatre juges étant choisis, le héraut d'armes va

leur demander, de la part de son seigneur, s'ils acceptent cet office.

Sept figures.

Fol. xvij.

Le héraut d'armes publie le tournoi; un des deux poursuivans d'armes distribue les armes aux tournoyeurs.

Neuf figures.

Fol. xx, recto.

Deux formes de heaumes; celle du heaume avec timbre; le tout posé sur le lambrequin armorié.

Fol. xxj, verso.

La cuirasse.

Fol. xxiiij, recto.

Forme de trois gantelets.

Fol. xxiiij.

Forme des garde-bras et avant-bras.

Fol. xxv, recto.

L'épée et la masse.

Fol. xxviiij, verso.

Le sac pour mettre le hourt.

Fol. xxix, verso.

Le hourt à l'envers.

Fol. xxx, recto.

Le hourt à l'endroit.

Fol. xxxj.

La couverture du hourt.

Fol. xxxij, verso, et xxxiiij, recto.

Le duc de Bretagne et le duc de Bourbon combattant comme Gruthuyse et Ghistelles dans les miniatures 2 et 3, p. 270.

Fol. xxxiiij, verso, et xxxv, recto.

Grande miniature représentant la lice remplie d'une multitude de chevaliers. On y voit deux tribunes destinées, l'une, aux juges du combat, et l'autre, aux dames.

Fol. xxxvj, verso, et fol. xxxvij, recto.

L'entrée des tournoyeurs en ville.
Douze personnages à cheval.

Fol. xxxix, verso, et fol. xl, recto.

Les loges des tournoyeurs, aux fenêtres desquelles sont placées leurs armes et leur bannière, au nombre de vingt-deux.

Fol. xlij, verso, et xliij, recto.

L'entrée des juges du tournoi dans la ville, avec une suite de plus de vingt personnages à cheval.

Fol. xliiij, recto.

Un héraut d'armes tient les bannières des quatre juges.

Fol. xlvi, verso, et xlviij, recto.

La lice où se trouvent réunis tous les combattans, rangés en ordre et prêts à en venir aux mains. Trois tribunes, dont celle du milieu est occupée par les juges; les deux autres, par les dames.

Fol. xlviij, verso, et xlviii, recto.

Visite des heaumes, timbres et bannières des combattans, par les juges, les dames et les seigneurs.

Fol. liij, verso, et liij, recto.

Prestation du serment par le seigneur appelant et le seigneur défendant. Deux tribunes, sur lesquelles on lit la devise *Plus est en vous*; l'une est occupée par les juges; l'autre, par les dames.

Fol. xlij, verso, et xlij, recto.

Le seigneur appelant et le seigneur défendant assemblent le tournoi en dedans de la barrière. Trois tribunes : une pour les juges, deux pour les dames.

Fol. lxvij, recto, et lxvij, recto.

Une multitude de tournoyeurs dans la lice, combattant par bandes. Sur deux tribunes on lit, en grosses lettres d'or, la devise *Plus est en vous*, plusieurs fois répétée.

Fol. lxx, verso.

La distribution des prix par la dame, le chevalier d'honneur et les juges.

DESCRIPTION

D'UN AUTRE MANUSCRIT

DU TOURNOI DE JEAN DE LA GRUTHUYSE.

N° C. (p. 255.)

Ce manuscrit, coté 835₁, se trouve aussi à la Bibliothèque du Roi. Il est un peu moins bien exécuté que le précédent, auquel il paroît avoir servi de modèle; néanmoins il a appartenu au même seigneur, car au fol. coté 1 sa devise *Plus est en vous, meer es in u*, se voit écrite dans la première initiale.

Les armes de France, peintes au bas du récit rapporté ci-dessus, page 271, et qui indique l'époque à laquelle ce tournoi eut lieu, recouvrent celles de la Gruthuyse; ce qui prouve que ce manuscrit resta dans sa bibliothèque jusqu'au moment où il passa, avec tous les autres, dans celle de Louis XII.

Le premier feuillet est enrichi de la miniature qui représente l'hommage que Gruthuyse fit à Charles VIII; mais cette miniature est moderne, et faite d'après la peinture originale, pour un des possesseurs qu'a eus ce manuscrit, et dont les noms sont rapportés dans des notes écrites au commencement du volume. Il y est dit que, le 6 novembre 1616, Le Breton le reçut de son père, Hector Le Breton, sieur de la Doinetrie, roi d'armes de France,

qui a fait dorer son nom et ses armes sur les deux plats de la couverture, en maroquin rouge.

Le 29 avril 1707, un nommé Lehay l'acquit 150 livres, de M. d'Omonville, qui s'en défit ensuite par besoin d'argent; mais il reste à savoir comment il devint la propriété d'Hector Le Breton. L'avoit-il obtenu en sa qualité de héraut d'armes, comme étant double à la Bibliothèque du Roi, où se trouvoit déjà l'original, et pouvant lui être utile dans l'exercice de ses fonctions de roi d'armes? Il appartient plus tard à M. de Gaignières, et revint à la Bibliothèque du Roi avec tous les livres de cet amateur, lesquels furent acquis en 1715.

Gaignières en fit changer le dos pour y faire dorer son chiffre, et peut-être est-ce également lui qui y ajouta la première miniature, qui n'y étoit point, et ne devoit être que dans le manuscrit original. Au moins est-il certain qu'il s'en procura une autre copie pour l'insérer dans son grand recueil de monumens françois, portefeuille 8, n° 56, et c'est d'après cette dernière qu'a été faite la gravure de ce sujet, laquelle se trouve dans le tom. IV, Pl. IV, p. 58, des *Monumens de la Monarchie françoise*, du P. de Montfaucon.

En tête de ce second manuscrit du tournoi de la Gru-thuyse, sont six feuillets, y compris celui qui offre la peinture de la présentation; ces six feuillets contiennent les figures relatives au tournoi de 1392.

Suit l'ouvrage de René, dont les feuillets sont chiffrés depuis i jusqu'à lxxvij, et sur le premier desquels on lit, au recto, l'historique du tournoi.

La Bibliothèque du Roi possède encore deux autres manuscrits de l'ouvrage de René d'Anjou, sans aucune

des miniatures que la Gruthuyse fit faire pour le sien. Ils sont l'un et l'autre du quinzième siècle, et sur papier. Le plus ancien vient aussi de Gaignières; il est relié en veau fauve, à son chiffre. Le second, couvert de maroquin noir, après avoir appartenu au prince de Conti et au duc de la Vallière, fut acquis en 1766. (*Essai hist. sur la Bibl. du Roi*, p. 106.)

Il est très douteux que ce dernier manuscrit soit celui qui fut exécuté par l'auteur lui-même, ainsi que l'assure le duc de la Vallière, qui, en le vendant à Louis XV, employa peut-être ce moyen, soit pour en relever l'importance, soit aussi pour justifier le haut prix qu'il en demandoit, sans doute. René peignoit très bien, comme le prouvent plusieurs manuscrits qu'il nous a laissés; et certainement un ouvrage composé par ce Roi seroit sorti de ses mains avec les emblèmes, les devises et les initiales de son nom; en un mot, tous les ornemens dont il se plaisoit à enrichir ses manuscrits. L'auteur de l'*Essai historique sur la Bibliothèque du Roi* (p. 106), et M. de Villeneuve, dans son *Histoire de René d'Anjou* (tom. II, p. 300 — 304), et d'autres qui en ont parlé, se sont contentés de répéter l'assertion de ce noble amateur, sans s'appuyer de preuves. M. de Villeneuve, en décrivant le tournoi de 1392, le place à l'année 1491, et au lieu d'en faire honneur à Jean de la Gruthuyse, il l'attribue à Louis, son fils, qui n'a fait qu'ordonner l'exécution du manuscrit.

On trouve encore à la Bibliothèque du Roi deux autres manuscrits très modernes, copiés d'après les anciens.

L'un, composé de 102 feuillets, coté n° 8351, est un grand in-folio sur papier. Il vient de la Bibliothèque de

Colbert, n° 4 du Catalogue de ses Manuscrits, et il paroît avoir été exécuté par ordre de ce ministre, probablement pour donner à Louis XIV une idée des anciens spectacles de ce genre, et l'engager à les introduire dans les fêtes de la cour. En effet, les carrousels, les joutes, les courses de têtes et de bagues, les divertissemens de 1662 et des années suivantes, en offrent quelque image. Le manuscrit de Colbert est écrit en lettres rondes; les miniatures dont il est enrichi ont été faites avec le plus grand soin, d'après le manuscrit original. Celles qui ont rapport au tournoi de la Gruthuyse précèdent l'ouvrage de René, qui commence au fol. 12.

Le premier feuillet offre un frontispice peint, où on lit :

Portraits du tournoi de Monseigneur de la Gruthuse appellant et de Monseigneur de Ghiftelle deffendant 1392.

L'ordre et la maniere comment les Tournois doivent estre faicts et conduis par m^{re} René daniou Roy de Sicile duc de Lorraine.

L'autre manuscrit est aussi sur papier, et de la même époque : il a appartenu à Gaignières. On y trouve toutes les armes blasonnées, ainsi que les noms en françois des chevaliers. Le titre porte :

Noms et armes de ceulx qui furent a ung tournois tenu au marché de la ville de Bruges lan de nostre seigneur 1392 le 11^e jour du mois de mars par monseigr Jean seigneur de la Gruthuse contre monseigr Jean seigneur de Ghiftelle.

Smallegang, auteur d'une chronique de Zeelande, en hollandois, dit qu'étant à Paris, en 1651, il eut occasion de voir le manuscrit du tournoi de la Gruthuyse, que lui montra Pierre Dupuy, garde de la Bibliothèque du Roi, et qu'il en fit une courte description, qu'il a insérée depuis dans son histoire, p. 726. Il avoit le projet de faire

graver les miniatures où sont les armes et les noms des chevaliers qui figurèrent dans ce tournoi, et d'en enrichir son ouvrage, pensant, avec raison, que beaucoup de familles nobles de la Hollande seroient flattées, de même qu'aujourd'hui, d'y trouver plusieurs de leurs ancêtres.

Dans sa vie de Peyrecs (p. 181), Gassendi nous apprend que cet illustre protecteur des lettres avoit eu, avant Smallegang, qui l'ignoroit, l'intention de faire imprimer une édition de l'ouvrage de René d'Anjou, et qu'il avoit même commencé à en faire graver les figures d'après le manuscrit de la Bibliothèque du Roi, n° 8351, le seul qui y existât alors, et celui-là même que Gruthuyse avoit présenté au roi Charles VIII. On ignore ce qui a pu empêcher l'exécution de ce projet.

A l'exception de la miniature qui représente la cérémonie de l'hommage au Roi, des deux où Gruthuyse et Ghisteltes s'élancent l'un sur l'autre, et des deux suivantes, et dans lesquelles les hérauts d'armes de ces seigneurs proclament le jour et le lieu où doit se faire le tournoi, Peyrecs a fait exécuter au burin toutes les autres, au nombre de seize.

Cette suite de figures est devenue tellement rare, qu'on ne la connoît aujourd'hui qu'à la Bibliothèque du Roi, où il s'en trouve deux exemplaires. Dans celui qui est au Cabinet des Estampes il manque les deux figures des blasons des combattans, qui sont néanmoins dans l'exemplaire qui est au dépôt des livres imprimés, relié, assez mal à propos, à la fin de l'ouvrage intitulé : *Pompeuse et magnifique Description du Sacre de Louis XIV.* Paris, 1655, in-folio.

Dans cette seconde suite, plus complète que la pre-

mière, il manque cependant la figure III, qui se voit dans l'autre, et qui représente le héraut d'armes tenant le rôle des blasons de huit chevaliers et écuyers, parmi lesquels on doit choisir quatre juges diseurs.

Götze (*die Merckwürdigkeiten der Königl. Bibl. zu Dresden*, tom. I, p. 121), Wilken (*Studien herausgeg. von Carl. Daub.*, in-8°, tom. II, p. 168), et M. Ébert (*Gesch. der Königl. Bibl. zu Dresden*, in-8°, p. 344), donnent d'assez amples détails d'un beau manuscrit de la bibliothèque de Dresde, dans lequel se trouvent réunis trois différens ouvrages, dont le premier offre une très belle copie du même livre de tournoi, enluminée magnifiquement, et enrichie de trente-trois miniatures; mais où rien n'indique qu'elle soit de la main de René.

Le second est intitulé : *Traictie de la droicte Ordonnance du Gaige de Bataille par tout le royaume de France*, et c'est l'ouvrage dont M. Crapelet nous a donné récemment un exact et curieux *fac-simile*, vrai chef-d'œuvre de typographie et d'enluminure.

Le troisième contient une chronique abrégée des *Faictz de France : depuis l'an de grace mil quatre cens jusqu'à l'an Mil iij^e soixante sept inclus*, par Regnier d'Anjou.

Quelques personnes ont fait faire, en différens temps, des copies modernes des noms et des blasons seulement des chevaliers qui parurent dans ce tournoi. Il en est parvenu cinq à notre connoissance.

La première de ces copies a appartenu à François-Joseph de Castro y Toledo, premier échevin du pays de Waes. Il l'avoit acquise à la vente des effets de Ferdinand-Philippe, baron de Boneen, grand-bailli du même pays de Waes, mort le 12 février 1728.

La seconde étoit, en 1639, à G. de Steenhuyse de Flers; elle passoit pour avoir été faite par Alexandre Leblanc, seigneur van Aleurchin et Bailleul, ou par son frère Guillaume Leblanc, vers 1550, parce que sur le second feuillet se trouvoient peints quatre de ses quartiers : Leblanc, Loz, Ruffault et Carlin.

Les blasons n'étoient point exécutés à la manière ancienne, mais ornés de fleurons. La plupart avoient pour cimier un timbre et un capuchon peint en or et en argent.

La troisième a été acquise par la Bibliothèque du Roi, à la vente des Livres de M. Neuwens, à Bruxelles; elle est de la main de Corneille Gaillard, roi d'armes, et écrite en 1540. Outre les armes des chevaliers, elle contient des notes historiques sur l'ancienne chevalerie de Flandre.

La quatrième nous appartient; elle est sur 18 feuillets de papier, avec les armes dessinées et décrites, et avec les noms des tournoyeurs. A la suite sont les épitaphes que l'on lit dans les églises de Bruges.

La cinquième, en deux feuillets d'un mètre 922 millim. (49 p. 11 l.) de haut, sur 650 millim. (24 p.) de large, se conserve dans le riche et curieux cabinet d'antiquités nationales de M. van Heurne, à Bruges.

On y lit à la fin :

Int jaer ons heeren duufent drye hondert ende twee entneghentich op den xj dach van Maerte was dit ghespel ende tournoy ghehouden te Brugghe up de maert by den zeer Edelen heere vanden Gruuthuuse beroepen jehens den moghende heere van Ghistelle vermeerdere elc met de voors' perfoonen te weten up de rechter zyde mer Gruuthuuse ende up de slynker zyde mer Ghystelle ende weder vernieut hier ter plaetse up twintichsten dach van Meye vyfthier hondert ende twee' tneghentich.

Wilson de La Colombière, qui a donné, en 1648, dans le tom. I, p. 49, de son *Vray Théâtre d'Honneur*, le texte de l'ouvrage de René, renfermé dans le manuscrit de Gruthuyse, l'a accompagné de tous les sujets des miniatures qu'il a réunis sur deux planches gravées en taille-douce, et qui sont placées aux pages 49 et 81 de son ouvrage.

MM. Gassier (*Hist. de la Chevalerie française*, 1814, in-8°, p. 290 à 332), Wilken, à qui nous devons une histoire curieuse des tournois en général, et Champollion-Figeac, dans son beau volume intitulé *les Tournois du roi René*, d'après le manuscrit original et les dessins originaux de la Bibliothèque royale, ont aussi reproduit l'ouvrage de René.

M. Champollion l'a enrichi de divers monumens que ce Roi nous a laissés de son talent pour la peinture.

NOTES.

(1) Beaucourt, *Historie van 't Vrye*, tom. I, p. 146.

(2) Custis, *Jaer-Boecken der stadt Brugge*. Brugge, J. van Praet, 1765, 3 vol. in-12, tom. I, p. 496.

(3) *Idem*, tom. II, p. 102.

Le jeune de Gruthuyse pouvoit alors avoir seize à dix-sept ans; c'étoit l'âge ordinaire où les jeunes gens nobles commençoient à s'exercer dans les tournois au maniement de la lance et de l'épée. Le comte de Charolois, fils de Philippe-le-Bon, n'avoit guère que cet âge lorsqu'il jouâta pour la première fois en 1451, contre Jacques de Lalain. (*Hist. de Jacq. de Lalain*, par Georges Chastellain, in-4°, p. 23.)

(4) Custis, tom. II, p. 106.

(5) *Idem*, tom. II, p. 108.

(6) *Idem*, tom. II, p. 110.

(7) *Mém. pour servir à l'Hist. de Bourgogne*, in-4°, tom. II, p. 230. Dans un compte de Vison, de l'année 1449, il porte cette même qualité d'échanson.

(8) Almanach de Cambrai, année 1764, in-12, p. xx.

(9) *Hist. de Lalain*, p. 229 et 298; *Hist. de Charles VII*, par Math. de Coucy, publ. par Godefroy. Paris, 1661, p. 638.

(10) *Meyeri Ann. Antverpiæ*, 1516, in-fol., fol. 306, verso, et *Chronike van Vlaenderen*. Brugge, 1727 — 1737, 4 vol. in-fol., tom. II, p. 295.

(11) Maurice, *Hist. de la Toison-d'Or*, 1665, in-fol., p. 65; *Chronike van Vlaenderen*, tom. II, p. 317.

(12) *Hist. de Charles VII*, p. 654.

(13) *Ordonnance du Banquet*, manuscrit in-4°, original, qui se trouve dans la Bibliothèque du Roi.

(14) *Hist. de Charles VII*, p. 667.

(15) *Idem*, p. 666.

(16) *Ferwerda, nederland Stamboek*, tom. I, in-folio, au mot BORSSELE.

(17) *Cat. des Rôles gascons*, par Th. Carte, 1743, in-folio, tom. II, p. 352; *Mém. de J. du Clercq*, publiés par M. le baron de Reiffenberg. Bruxelles, 1823, 4 vol. in-8°; tom. III, p. 130; Monstrelet, Paris, 1595, 3 vol. in-fol., tom. III, fol. 84, verso. Le manuscrit du Roi, n° 6759, contenant les anciennes chroniques d'Angleterre, par Jean de Waurin, tom. VI, fol. clxviii, décrites ci-dessus page 24, rend ainsi compte de cette mission :

Le duc Philippe de Bourgoingne doncques ainsi infourme et requis comme vous auez oy desirant de complaire au Roy Edouard et ycelluy exaulchier en la joiffance du Regne anglois enuoya hastiuement deuers fadite niepce d'Escoce par fourme dambaffade le seigneur de la Gruthuse Prince de Steenhufe ung noble et puiffant baron de la nacion de flandres sage et prudent lequel ayant receu le commandement du duc son seigneur sappareilla et mist en point moult notablement et puis honnourablement accompagnie de cheualliers et escuyers tant de lordonnance du duc comme de son hostel entra sur mer a lescluse et tant naga quil vint en escoce auquel lieu luy arrive fist enquerire ou estoit la royne puis tyra celle part ou il cuidoit trouuer et quant il approcha le lieu la royne luy alla au deuant en sa propre personne laquelle apres les saluemens et bien viegnans lui enquist la fante et estat du duc son oncle de son filz le comte de charollois et sa belle ante la ducheffe a quoy le seigneur de la gruthuse luy respondy courtoisement et a point comme bien pourueu de sens et beau langage si fut recheu et festoie moult honnourablement de la royne et des dames de sa court premierement et puis des princes et haulz barons descoee tant pour amour du bon leal prince duquel il portoit lordre de sa toison comme aussi pour lhonneur et recommandation de sa personne a tous reuerente et agreable.

Après tous les festoimens et recoeillutes quant ledit seigneur de la

gruthufe vey le temps oportun en moult bel estat et meure contenance se trait par deuers la royne et ses consaulz ou il monstra et explicqua les articles et poins de sa legation tant arzeement prolyxement et viuement en honneur reuerence que volentiers fut oy de tous et telement proceda que auant son partement par laigreur de son sens et dilligence les traities et dillacions de alyances nouvellement faites entre les deux Roynes dangleterre et descoce furent rompues et adnichillees mettant ycelles du tout au neant lesquelles choses adcomptees le seigneur de la gruthufe moult joyeux de son bel exploit aprez congie prins a la royne et aux seigneurs et dames de sa court il se party descoce et revint en flandres deuers le duc de Bourgogne son seigneur auquel il raconta tout au long la maniere de son expedition ainfi que cy-dessus est contenu de quoi le duc et ses consaulz furent moult contentz.

(18) Maurice, *Hist. de la Toison-d'Or*, p. 65; *Historia de la insigne orden del Toyson de Oro*, por don Julian de Pinedo, 1787, in-fol., tom. I, p. 74.

(19) *Mém. de J. du Clercq*, in-8°, tom. III, p. 162 et 174.

(20) Joseph van Praet, *Jaerboek der gilde van Sint-Joris*. Brugge, 1786, in-12, p. 60.

(21) De Wree, *Généalogies des Comtes de Flandre*. Bruges, 1642, in-fol., tom. II, p. 362.

(22) Hoyneck van Papendrecht, *Annalecta Belgica*, 1743, in-4°, tom. II, Part. I, p. 30 *des Preuves*. Dans la nomenclature des objets d'entretien laissés à la charge de Gruthuyse, on trouve les ustensiles d'hôtel, c'est-à-dire les meubles, les battelages (les bateaux), la belle chère ou dépense de la table. Le mot *chère*, indiqué par abréviation par celui de *chre*, n'a pas été compris par Hoyneck, qui rapporte en entier les lettres patentes de Philippe-le-Bon, datées de Bruges le 14 mai 1463, qui contiennent la nomination de Gruthuyse, réforment les conseillers en Hollande, et ordonnent le transport de la Chambre des Comptes, qui étoit à La Haye, dans la ville de Bruxelles.

(23) Monstrelet, tom. III, fol. 120, verso; du Clercq, tom. IV, p. 267.

(24) Du Clercq, tom. IV, p. 267.

(25) Monstrelet, tom. III, fol. 121, verso; *Excellente Chronyke van Vlaenderen*, Antwerpen, fol. lxxviii, verso; *Rôles gascons*, tom. II, p. 356; Rapin Thoyras, *Hist. d'Angleterre*, in-4°, 1749, tom. V, p. 31.

(26) *Chronique de Georges Chastellain*, Paris, 1827, in-8°, p. 314; *Chronique van Vlaend.*, tom. II, p. 388 et 389.

(27) *Excellente Chron van Vlaend.*, fol. ccxxiiij, verso.

(28) *Idem*, fol. cxxxix — cxlv, verso.

(29) *Custis*, tom. II, p. 154.

(30) *Aub. Miræi opera Diplom. et historica*, Bruxellis, 1723, in-fol., tom. IV, p. 3 et 626. L'endroit où ils établirent ce couvent étoit appelé *Gruuthof*; c'étoit sans doute une ancienne demeure de la famille de Gruthuyse, située près la porte Sainte-Catherine.

(31) Smallegang, *Nieuwe Chron. van Zeelandt*, Middelburg, 1696, in-fol., p. 687; *Mém. de Philippe de Comines*, Bruxelles, 1706, in-8°, tom. I, p. 167; Rapin Thoyras, in-4°, 1749, tom. V, p. 51 et 82, et le manuscrit du Roi, n° 6759, qui a appartenu à Gruthuyse, et qui contient les anciennes chroniques d'Angleterre, 12 vol. in-fol., décrits p. 241. On y lit, fol. cciiij^{xx} vij, verso :

(Vers le mois de mai 1470) le duc de Bourgoigne dautre part adcertene des chofes dites fe party de Lille et fen alla a lesclufe adfin de mettre une grant puiffance sur la mer pour aller combattre ledit comte de Warewic ouquel navirre entrèrent hollandois zeelandois et flamands qui font vaillans gens marins avec aulcuns de lhostel du duc de laquelle flotte furent conducteurs le feigneur de la Verre admiral de la mer le feigneur de la gruthufe lors gouverneur de hollande le feigneur de Halleuin et autres jusques au nombre de xxxvj navires contendans a combattre le comte de Warewic mais il avoit colloque son navire en si fort lieu quil estoit mal possible de le grever.

(32) Manuscrit n° 6759, fol. cciiij^{rs}, recto, de la *Chronique d'Angleterre*, de Jean de Waurin, décrit p. 241 :

(Édouard) confiderant comment lefdits feigneurs freres de Warewic le trahiffoient villainement en prenant party contraire se tyra hafivement en la ville de Hephuye (Ipfwich) ou il trouva d'aventure navire fi passa en hollandes luy accompagnie de fon frere duc de Gloceftre du comte de Riviere feigneur de Scalles fon ferouge (beau-frère) le feigneur de Haftings le feigneur de Duras et autres fi vint arriver a la haye duquel lieu fut envoye par le duc de Bourgoigne le feigneur de la Gruthufe prince de Steenhufe pour lors gouverneur dudit pays de Hollande qui honnourablement le receut comme bien faire le fcavoit et la le feftoia bonne epace de temps parmy ledit pays de Hollande et fi au gre dudit Roy le conduifi que grandement depuis fen loa comme bien y parat car il luy eflargy ainfi que digne de plus grant honneur et preeminence la comtee de Winceftre en Angleterre.

(33) *Excell. Chron. van Vlaend.*, fol. cliij, recto; *Chron. van Flaend.*, tom. II, p. 418 et 421; *Custis, Jearb.*, tom. II, p. 156, et le manuscrit n° 6759, où on lit, fol. cciiij, verso :

En lan mil quatre cens lxxj le fecond jour de mars le noble Roy Edouard quatrieme de ce nom par la grace de dieu Roy dangleterre et de france fyre djrlande apréz quil eut longtems fejourne en la ville de Bruges ou il fut feftoye et affifte de plusieurs gens en especial du feigneur de la gruthufe fist preparer les habillemens de guerre et affembla grant compagnie de gens darmes tant des pays du duc de Bourgoigne comme d'Angleterre puis vint en Zeelande au port de Flefchine avec luy fon frere le duc de Gloceftre le comte de Riviere le feign. de Sage (Scales) le fr de Duras et aultres adcompagnie denviron xij^c combattans bien prins.

(34) *Excellente Chron.*, fol. cliij, recto, tom. II, p. 160, et le manuscrit du Roi, n° 6759, où on lit :

Toutes les befongnes ainfi faites et achevees que oy auez cy deffus le Roy Edouard efcripuit une lettres moult amiables a ceulx de Bruges dont la teneur fenfieult :

Edouard par la grace de dieu Roy dangleterre et de france feigneur djrlande a nos tres chiers et efpeciaux amis les nobles hommes efcouette Burgmaiftres et Echevins et Conseil de la ville de Bruges et a chacun deulz falut et dillection tres chiers et bien efpeciaulx amis nous

vous mercyons tant et si cordialement que faire povons de la bonne chiere et grande courtoisie que votre tres beguivolente affection vous a pleu de nous faire et demonstrier gracieusement et largement au bien et confollation de nous et de nos gens pendant le temps que nous estions en vostre ville. Nous nous en tenons grandement tenus a vous ce que nous reconnoisserons par effet se chose est que iamais puissions faire bonnement pour le bien de vous et de ladite ville vous signifiant quil a pleu a nostre benoist createur de sa grace nous donner depuis que partismes de ladite ville et arrivames en cestui nostre Royaulme si bonne prosperite et gracieuse fortune que nous avons obtenu la victoire de tous nos annemies et rebelles de pardecha et fommes paifiblement refaisiz et possédez de nostre Royaulme couronne et regalite et bien duement obey comme par le porteur de cestres en porrez estre adcertenez plus amplement dont nous rendons tres singulieres graces et mercis a nostre redempteur lequel tres chiers et especiaux amis prious vous avoir toujours en sa sainte garde. Donne soubz nostre signe en nostre cite de Cantorbery le xxix^e jour de may lan mil iiij^e lxxj. Ainfi signe
Edouard.

Cette lettre se trouve traduite en flamand dans le tome II, page 160, des *Ann. de Custis*.

(34 bis) Casley rapporte ainsi les titres de deux de ces manuscrits.

Le premier est intitulé :

« Le quart volume de lhistoire scolastique contenant le livre de « Tobie jusqua les faiz des apostres avec plusieurs belles miniatures « lequel livre fut fait a Bruges par commandement du Roy Edouard 4 « lan 1470. Escrit par J. du Rees. »

L'autre porte pour titre :

« La grande histoire de Cesar tiree de Lucain Suetone Orose etc. « faite a Bruges du commandement du R. Ed. 4 lan 1479 avec pein- « tures. »

(35) *Chron. van Vlaend.*, tom. II, p. 422.

(36) *Id.*, *ibid.*

(37) Jaer-boek vander Hoofd-Gilde van Sint-Jooris, door Joseph van Praet, Brugge, Joseph van Praet, 1786, in-12, p. 62.

(38) Beaucourt, *Hist. de l'Église de Notre-Dame à Bruges*, Bruges, 1773, in-4°, p. 108.

Cette tribune, construite en bois de chêne du Rhin, qu'on voit encore dans toute son intégrité, a trois faces, et communique de l'hôtel de Gruthuyse à l'église de Notre-Dame. Elle se trouve pratiquée dans la nef septentrionale du chœur, vis-à-vis la sépulture de la famille, ayant vue au travers de deux piliers du chœur sur le maître-autel. Elle est composée de deux étages. Au bas du premier sont artistement sculptées en bois les armes de Gruthuyse, entourées du collier de la Toison-d'Or. Elles ont pour supports deux licornes, et sont surmontées de son timbre. On lit au-dessous sa devise *PLUS EST EN VOUS*, précédée et suivie des initiales *L. M.*, qui sont celles de son nom Louis et de celui de Marguerite sa femme. Entre les mots *Plus est*, et après ceux *en vous*, est un mortier enflammé d'où vient de partir une bombe.

La porte donnant dans la nef, que M. de Rudd a représentée dans la Planche 20 de sa description des Plans de Bruges, est aussi sculptée en bois. Les panneaux de cette porte offrent, dans la partie supérieure, les armes de Gruthuyse et d'Aa, et dans la partie inférieure, les armes seules d'Aa, à la croix cantonnée au 1 et 3 d'un mortier, lançant deux bombes qui sont au 2. Au 4 il y a les initiales enlacées de Louis et de Marguerite : à côté est l'étendard de Gruthuyse.

Nous en avons reproduit, p. 13, la gravure réduite.

(39) *Id.*, p. 67.

(40) *Id.*, p. 109.

(41) Stow, *Annales of a general Chronicle of England*, 1631, in-fol., p. 426, année 1472.

(42) *Id.*, *ibid.*

(43) Dugdale, *Baronage of England*, London, 1675 et 1676, tom. II, p. 283; *Rymer, acta*, Lond., tom. II, p. 765.

(44) *Id.*, *ibid.*

(45) Carte, *Rôles gascons*, tom. II, p. 198.

(46) D'Outreman, *Histoire de Valenciennes*, 1639, in-fol., p. 198.

(46 bis.) L'original de ce testament se conservoit, avant 1792, dans les archives de l'église de Notre-Dame de Bruges; il se trouve maintenant en la possession d'un habitant de cette ville.

Une copie moderne appartient à l'auteur de ces Recherches; voici l'extrait et les principales dispositions du testament.

Il est précédé de lettres patentes délivrées à Valenciennes en mai 1473, par Charles, duc de Bourgogne, en vertu desquelles il est accordé, sur la demande de messire Loys de Bruges, comte de Wincestre et seigneur de la Gruthuyse, et de dame Marguerite de Borsele, comtesse et dame desdits lieux, sa compagne, que le seigneur de Gruthuyse tiendra en fief du duc de Bourgogne l'amortissement et le transport en faveur de l'église de Notre-Dame de Bruges, de la communauté des tailleurs ou d'autres, à la condition,

1°. D'une dîme de 15 livres de gros par an, tenue en fief près Roulers, du seigneur de Wackene, et appartenant à Marguerite de Borsele.

2°. D'une sous-rente de 16 livres de gros, assise sur la seigneurie d'Assébroucke près Bruges.

3°. De 9 livres de gros à acheter sur le produit de chaque manne de poissons qui est apportée au marché de Bruges.

Pour le tout ensemble faire 40 livres de gros, laquelle somme devant servir à fonder deux messes perpétuelles par chaque jour et 40 obits, et à l'habillement et l'entretien annuel de treize pauvres vieillards.

Dans ces lettres Charles qualifie le seigneur de Gruthuyse de féal chevalier, de son conseiller, chambellan et lieutenant général de Hollande, Zeelande et Frise, et les lui accorde en considération des bons, notables et agréables services qu'il lui a faits par ci-devant, fait chaque jour, et qu'il espère encore faire doye de bien en veulx au temps à venir.

Ce testament, fait le 18 mai à quatre heures après dîner, dans l'hôtel et oratoire du seigneur de Gruthuyse, devant deux notaires publics et neuf témoins, à savoir, un chanoine et trois chapelains de Notre-Dame, Jean de Hallewyn, prêtre, Jean de Blaesere, Louis Cotthoff, Martin vanden Grave et Michel Knupe, porte les dispositions suivantes :

1°. L'acquittement entier des dettes que les testateurs pourroient laisser.

2°. La fondation de quatre services annuels dans le chœur de Notre-Dame de Bruges : au 1^{er} mars, 1^{er} juin, 2 septembre et 10 décembre, avec vigiles et neuf leçons la veille, et auxquels assisteront un prêtre jacobin, un frère mineur, un augustin et un carme, les treize pauvres vieillards, et la communauté des tailleurs.

3°. Celle de deux messes basses perpétuelles qui seront dites tous les jours derrière le maître-autel, près la sépulture des testateurs, sur laquelle le prêtre ira chaque fois lire le *de Profundis*.

4°. Les seigneur et dame de Gruthuyse, et leurs descendants, sont chargés d'habiller chaque an, à perpétuité, treize pauvres vieillards, dont dix choisis par eux, deux par la communauté des tailleurs parmi ceux de leur métier, et un par les poissonniers de la confrérie de l'hospice de Saint-Josse, et auxquels il sera donné une chemise, un habit de dessous, un pourpoint doublé de drap ou de futaine, deux bas doublés, deux souliers, un chapeau de feutre, une robe appelée *tabard*, un bonnet et des patenôtres de bois.

5°. Les deux prêtres chargés de dire les deux messes journalières sont tenus, tous les ans, le jeudi saint, l'un, de laver les mains et les pieds des treize pauvres vieillards, qui seront assis sur un banc devant l'oratoire ; l'autre, de les essuyer, et de leur donner ensuite à chacun d'eux cinq gros. Ils seront assistés dans cette cérémonie du bedeau, qui leur apportera tout ce qui sera nécessaire à cet acte d'humilité.

6°. Tous les ans, aux quatre anniversaires susdits, il y aura une distribution de soixante pains, faite dans l'intérieur du palais de Gruthuyse, au prévôt de Notre-Dame ou à son vicaire, aux deux bourguemestres de la ville de Bruges, aux quatre ordres mendiants, aux pauvres de la communauté des tailleurs, aux neuf grands métiers, aux susdits treize pauvres vieillards, aux prisonniers de la Chambre noire, aux Insensés et aux Orphelins, au doyen de l'hospice de Saint-Josse, pour deux pauvres poissonniers. En tout quarante-cinq pains : le restant des pains, pour compléter le nombre de soixante, est laissé à la disposition de la famille.

7°. Pour subvenir à la dépense et aux frais que doivent occasionner les dispositions précédentes, les deux testateurs consacrent, outre la dîme de 15 livres de gros et la sous-rente de 16 livres, mentionnés dans les lettres patentes du duc, une ferme nommée *le Cooldorp*, de 100 mesures, 25 mesures de marais, avec habitations et arbres, situées à Erkeghem; la terre de la dame d'Oguemont, de 21 mesures 2 lignes 90 verges; le Driesmeersch, ayant appartenu à feu Adrien Keersmeesters; 18 mesures 1 ligne 22 verges dans la paroisse d'Oostcamp. Le tout produisant par an 6 liv. 7 esc. 3 gros. Ce qui forme en tout une somme amortisée de 37 liv. 17 esc. 3 gros, laissée en don à la communauté des tailleurs de Bruges, pour l'entière exécution des dispositions testamentaires ci-dessus, dont elle reste perpétuellement chargée.

8°. Des deux blocs de marbre que Gruthuyse a acquis, et qui sont prêts à être sculptés, il sera fait deux statues en pied, suivant le modèle qu'il a fait faire : l'une, de son père, et l'autre, de sa mère, avec leur épitaphe, leurs armoiries, et avec des rayures en cuivre, lesquelles statues devront être placées debout derrière le maître-autel, à chaque colonne, à l'endroit où se conserve la châsse de Saint-Boniface.

9°. La construction d'un tombeau en cuivre et en pierre polie, pour lui et sa femme, d'après le modèle qu'il en a fait

exécuter, à la place où se trouve celui de son père, tombeau qui servira à tous ses descendants, les seigneurs et dames de Gruthuyse.

10°. Ils nomment pour exécuteurs testamentaires le prévôt de Notre-Dame, Arnaut de Lalaing, docteur en théologie et en droit, Jacques de Ghistelles, chevalier, seigneur de Dudzeele ; un troisième, pour leur être adjoint, sera choisi par le commun de ladite église. A chacune des deux premières personnes il accorde en don six mares d'argent, et à la troisième six livres de gros.

11°. En cas d'empêchement dans l'exécution des clauses de ce testament, de la part d'un de leurs héritiers et de leurs descendants, ils veulent qu'ils soient tenus de payer 3000 couronnes, dont un tiers au duc de Bourgogne, un tiers à l'évêque de Tournay, et le dernier à la fabrique de l'église de Notre-Dame.

A la suite du testament on trouve la copie de plusieurs pièces qui y sont relatives, savoir :

1°. De la constitution d'une rente héréditaire de 16 livres de gros, assise sur divers endroits de la seigneurie d'Aessebroucke, avec l'octroi de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne, comme seigneur suzerain, en date du 3 janvier 1464.

2°. De l'acte de transfert de ladite rente fait par Stassin de Melles et dame Marie Heulaerd, fille de Claerout sa femme, au seigneur de Gruthuyse, en date du 30 juin 1468.

3°. D'un autre acte passé entre le sire Adrien van Claerhout, chevalier et seigneur de Pithem, de Coolscamp et d'Arsem-brouck, et le seigneur de Gruthuyse, concernant le rachat de ladite rente, daté du 11 août 1475.

4°. De l'acte d'abandon de ladite rente, fait par les seigneur et dame de Gruthuyse, au profit de la communauté des tailleurs de Bruges.

5°. De l'acte de donation de 6 livres de gros 7 escalins 3 gros par an, en une rente héréditaire, sur des biens situés à Oostcamp,

faite par lesdits seigneur et dame, à la même communauté, du 10 août 1475.

6°. De l'acte de transport de la dîme tenue du seigneur de Wachene, fait par lesdits seigneur et dame, au profit de la même communauté, du 21 septembre 1475.

7°. D'un acte d'obligation juridiquement fait devant les bourguemestres et échevins de la ville de Bruges, par les doyen, officiers et notables de la communauté des tailleurs, envers les seigneur et dame de Gruthuyse et leurs descendants, concernant les fondations religieuses ordonnées par eux, en date du 14 septembre 1475.

8°. D'un acte de pareille obligation pour ce qui les concerne dans les mêmes fondations, des quatre ordres mendiants, daté du 26 novembre 1474.

9°. D'un acte de semblable obligation du chapitre de l'église collégiale de Notre-Dame, en date du 28 novembre 1475.

10°. D'une lettre scellée du sceau de la communauté des tailleurs, contenant la déclaration que le seigneur de Gruthuyse ou autres, ses héritiers et descendants, pourront racheter la rente de 6 livres de gros 7 esc. 3 gros, sur certains biens dans la paroisse d'Oostcamp, du 14 septembre 1475.

(47) Don Plancher, *Hist. de Bourgogne*, Paris, 1739 — 1781, 4 vol. in-fol., tom. IV, p. 435.

L'auteur paroît avoir confondu Gruthuyse avec Reynaldus Bruchusius, qui eut ce commandement, au rapport de Meyer. (*Annales*, fol. 361, verso.)

(48) Beaucourt, *Hist. de Notre-Dame*, in-4°, p. 49.

(49) *Chron. van Vlaend.*, tom. II, p. 515.

(50) *Id.*, *ibid.*; *Hist. de Bourgogne*, in-fol., tom. IV, p. 472; Ducloux, *Hist. de Louis XI*, in-12, tom. III, p. 526.

(51) *Chron. van Vlaend.*, tom. II, p. 526.

(52) *Idem*, tom. II, p. 525 et 526; Gouthoeven, *d'Oude Chron. van Hollandt*, in-fol., p. 100.

- (53) *Custis*, tom. II, p. 170.
 (54) *Idem*, tom. II, p. 178.
 (55) *Excell. Chron.*, fol. clxxxv, verso; *Chron. van Vlaend.*, tom. II, p. 537.
 (56) *Id.*, fol. clxxxvii, verso; *Chron. van Vlaend.*, tom. II, p. 539.
 (57) *Excell. Chron.*, fol. cciiij, verso, et fol. ccv, verso.
 (58) *Chron. van Vlaend.*, tom. II, p. 550.
 (59) *Excell. Chron.*, fol. ccxvij, verso.
 (60) *Chron. van Vlaend.*, tom. II, p. 550.
 (61) *Miræus, Opera Dipl. et Hist.* Bruxellis, 1723 — 1748, tom. IV, p. 73 et 626.
 (62) *Chron. van Vlaend.*, tom. II, p. 553.
 (63) *Custis*, tom. II, p. 185.
 (64) *Excell. Chron.*, fol. ccxviiij, recto.
 (65) *Custis*, tom. II, p. 192; *Chronique de Molinet*, in-8°, tom. II, p. 119.
 (66) La même *Chronique*, tom. II, p. 126.
 (67) *Mélanges du Prince de Ligne*, tom. XXX, p. 92.
 (68) L'original de cette quittance est conservé à la Bibliothèque du Roi; elle est conçue en ces termes :

Nous Loys seigneur de la Gruthuuse conte de Wicestre prince de Steenhuuse chevalier donneur de ma tres redoubtee dame madame duchesse daustriche de Bourgogne confessons auoir receu de maistre Thibault Barradot conseiller et maistre de la chambre aux deniers de madicte dame la s^{me} de trois cens quatre vins dix liures quatre folz du pris de xv gros monnoie de Flandres la liure qui deue nous estoit a cause de nos gaiges et plat et dont de semblable somme Jaques douce nagaires maistre de la chambre aux deniers de madame la duchesse de bourgogne de brabant a present douairiere et de madicte dame la duchesse daustriche et de bourg^{ne} heritiere nous a mis en reste en la chambre des comptes a malines avec aultres parties des debtes dicelle

dame contenue en deux quarres de parchemin attachez a la fin de son deuxieme et dernier compte f° xj ainfi que par l'extrait de ladicte chambre cy attachie appart plus aplain de laquelle femme de iij^e iij^{xx} x liv. iij^e dicte monnoie nous sommes contens et en quittent madicte dame ledict maistre Thibault et tous autres. Tesmoing nre nom cy mis le viij^e jour de mars lan mil quatre cens foixante dix huit.

Signé Loys, avec paraphe.

(69) *Chron. van Vlaend.*, tom. II, p. 569. C'est par erreur que cet accouchement y est mis au 22 juin. *Chron. de Molinet*, tom. II, p. 156 et suiv.

(70) *Custis*, tom. II, p. 198.

(71) *Mélanges du Prince de Ligne*, tom. XXX, p. 98.

(72) *Chron. van Vlaend.*, tom. II, p. 604.

(73) *Idem*, p. 607.

(74) Dumont, *Corps dipl.*, tom. I, p. 704; Godefroy, *Histoire de Charles VIII*, p. 346.

(75) *Custis*, tom. II, p. 216; Beaucourt, *Hist. de Notre-Dame*, p. 39.

(76) Cet inventaire se conserve dans les archives de la ville de Lille.

(77) Les comptes de l'hôpital, de 1484 à 1485, fol. 47, portent :

Betaelen mynheer vanden Gruuthuuse voor xxxvj brauten van ij stuvers parifis 3 l. 16 sch. 16 ft.

(78) Beaucourt, *Tableau fidèle des Troubles et Révolutions arrivés en Flandre*, Bruges, 1792, in-8°, tom. I, p. 155; Olivier de la Marche, *Mém.*, 1695, in-4°, p. 629; *Chron. de Molinet*, tom. II, p. 444.

(79) *Chron. van Vlaend.*, tom. III, p. 35 et 36; *Chron. de Molinet*, tom. II, p. 448.

(80) *Chron. van Vlaend.*, tom. III, p. 33 et 38; Beaucourt, *Tableau*, p. 160; *Histoire de l'Ordre de la Toison-d'Or*, par M. le baron de Reiffenberg. Bruxelles, 1830, in-4°, p. 170 — 184.

Lorsque nous mîmes sous presse nos *Recherches sur Gruthuyse*, l'ouvrage de M. le baron de Reiffenberg, quoique déjà imprimé, ne paroissoit pas, parce que l'édition entière, qui avoit été faite aux frais et par ordre du gouvernement belge, fut séquestrée pendant la révolution de 1830, et resta plusieurs mois sous les scellés; mais l'auteur heureusement avoit entre ses mains la vingt-troisième feuillette (p. 179 — 182), celle qui renferme le plus de particularités concernant Gruthuyse, et il a eu la complaisance de nous la communiquer. Il se trouve quelques autres faits aux pages 189 à 198, 205, 207, 211, 236 et 254, que nous n'avons pu connoître que postérieurement à la publication de cet ouvrage, qui n'a paru qu'en août de cette année 1831.

(81) *Chron. van Vlaend.*, tom. III, p. 35; Olivier de la Marche, *Mém.*, 1695, in-4°, p. 631.

(82) *Chron. van Vlaend.*, tom. III, p. 38.

(83) *Idem, ibid.*

(84) Beaucourt, *Tableau*, p. 211.

(85) Dumont, *Corps dipl.*, tom. III, Part. II, p. 203.

La Bibliothèque du Roi possède un exemplaire de cet acte de paix, imprimé l'année de la date qu'il porte, et, selon toute apparence, par Arend de Keyser, imprimeur, à Gand, qui y a employé les mêmes caractères dont il s'étoit servi pour exécuter son *Boëce flamand* de 1485. On y trouve une de ses grosses initiales en bois, si singulièrement historiées.

C'est un petit in-folio, en ancienne bâtarde, sans chiffres, réclames ni signatures, à longues lignes, au nombre de 38 sur les pages entières; contenant 6 feuillets. Le premier commence,

au recto, par ces lignes, dont la première lettre est gravée en bois :

Ilen den ghenen die deze prefente letteren zul
 len zien oft horen lesen Wy Gooffin Abt
 van affelghē Martin Abt vā sente bernaerts
 Maere Abt van grimberghe Diederic Abt
 van parke Antheunis van hrabant Ruddere
 Arend van huerne heere van brimeu wil-
 lem van fontaines heere van Milam Jan vā
 gaure, Pieter vā herbais Jan bernaige hee-
 re van perke Ruddereren Daneel buxoren beurgmeestere Jan pinnoc
 Ruddere

- (86) *Chron. van Vlaend.*, tom. III, p. 93.
 (87) Beaucourt, *Tableau*, tom. I, p. 247.
 (88) *Chron. van Vlaend.*, tom. III, p. 107.
 (89) Beaucourt, *Tableau*, tom. I, p. 247.
 (90) *Idem*, *ibid.*
 (91) *Chron. van Vlaend.*, tom. III, p. 101; *Custis*, tom. II, p. 438.
 (92) *Idem*, tom. III, p. 103; Beaucourt, *Tableau*, p. 242.
 (93) *Chron. van Vlaend.*, tom. III, p. 108 et 110; *Custis*, tom. II, p. 450.
 (94) *Excell. Chron.*, fol. ccliij, recto; *Chron. van Vlaend.*, tom. III, p. 113; *Tableau*, p. 258.
 (95) *Chron. van Vlaend.*, tom. III, p. 114; *Tableau*, p. 260.
 (96) *Hist. de la Toison-d'Or*, par M. le baron de Reiffenberg, in-4°, p. 182; *Mélanges du Prince de Ligne*, t. XXX, p. 103.
 (97) *Hist. de la insigne orden del Toyson de Oro*, tom. II, p. 405.
 (98) *Chron. de Molinet*, tom. V, p. 141.
 (99) *Id.*, *ibid.*
 (100) En lui donnant soixante-dix ans, on suppose qu'il avoit

environ dix-huit ans lorsqu'il parut, en mars 1443, pour la première fois, dans un tournoi.

(101) *Excell. Chron.*, fol. cclxxvij, recto.

(102) *Dierix*, continuation des Mémoires sur la ville de Gand. Gand, 1815, in-8°, p. 230.

(103) Colard Mansion l'appelle son compère dans la dédicace qu'il lui a faite de sa traduction de la *Pénitence d'Adam*, entreprise par ses ordres. (Voyez *Notice sur Colard Mansion*, page 17.)

(104) Sanderus, *Fl. ill.*, tom. II, p. 148.

(105) Chastelain, *Chronique de Bourgogne*. Paris, 1826, tom. I, in-8°, p. 314.

(106) Il est aussi représenté dans la miniature du manuscrit de la *Pénitence d'Adam*. (Voyez *Notice sur Colard Mansion*, page 13.)

On le voit encore dans une autre miniature du manuscrit n° 7383 déjà cité ci-dessus, p. 165, contenant le *Débat de Félicité*, par Soillot; dans deux de l'*Horloge de Sapience*, par Jean Souhau, n°s 7041 et 7042, p. 105; dans celle qui décore la *Somme rurale* de Bouthillier, n° 6857, p. 133; enfin, dans une de celles du beau manuscrit de la version latine de la géographie de Ptolémée, qui lui a appartenu, et qui malheureusement a été endommagé. (Voy. ci-dessus, p. 201.)

(106 bis) Lorsque Gruthuyse fit son testament, en 1474, ces deux statues n'étoient point encore sculptées, mais les blocs de marbre se trouvoient déjà préparés pour l'être. (Voy. p. 334.)

(107) *Custis*, tom. I, p. 204.

(108) Sanderus, *Fl. ill.*, tom. III, p. 281, planche 9.

(109) *Idem*, *Fl. ill.*, tom. II, fig. n° 20.

(110) Nous avons fait faire un trait de cette tribune Voyez page 13.

(111) *Mémorial de la Chambre des Comptes*, registre V.

Dñs Joan. de la Gruthufe mil. conful. et cambnri dñi Regis D. Compendie 9 junii 1498, receptus fuit ad officiũ sençli. Andegavensis, fol. 14.

(112) Les lettres patentes se conservent à la Bibliothèque du Roi, au *Cabinet des Généalogies*.

(113) Cette bannière, de 947 m. (2 p. 11 p.) de haut, sur 758 m. (2 p. 4 p.) de large, est d'un travail médiocre, et peinte à l'huile sur une toile, dont l'un et l'autre côté représentent le même sujet avec quelques différences.

Sous un grand portique cintré, on voit debout la Vierge Marie tenant dans ses bras l'Enfant Jésus. Devant elle est également debout saint Lâdre, patron des lépreux. La tête de celui-ci est ceinte d'une auréole; ses jambes, à demi nues, couvertes de lèpre, sont léchées par son chien. Il a dans une main un long bourdon, et dans l'autre une cliquette ou tartarelle, que, suivant les anciennes ordonnances, et principalement selon la Charte de Hainaut, tout homme jugé atteint de la lèpre étoit tenu de porter lorsqu'il sortoit de la borde où il étoit séquestré. Cet instrument étoit formé de trois petites lattes de bois, réunies de manière qu'en les secouant on pût, par le bruit qu'elles faisoient, être averti qu'un lépreux approchoit. Un manteau, et un chapeau gris qu'il a sur la tête, forment tout le costume du saint.

Plus bas sont à genoux, en adoration, le maître et la religieuse de l'hospice. A l'entour du grand portique règnent six autres plus petits, sous lesquels sont représentés :

Un ange avec ses ailes étendues;

L'intérieur d'un appartement, où, devant une table servie de toutes sortes de mets annonçant l'abondance qui règne dans l'hospice, on voit un homme, probablement l'économe, et deux femmes chargées sans doute du soin des malades. A la porte de cet appartement un valet en refuse l'entrée à un lépreux qui se présente pour y être admis, tenant son bourdon et ses cliquettes

à la main : deux chiens lèchent les plaies dont ses jambes sont couvertes ;

Une autre chambre, dans laquelle un malade étendu sur son lit, expire, assisté du maître de l'hospice, qui est à genoux, d'un récollet et d'une religieuse. Son âme sortant par sa bouche, et représentée sous une forme humaine de petite proportion, est emportée par le diable. A côté on le voit tenant un verre à la main, pour faire entendre apparemment que l'ivrognerie, à laquelle il s'étoit livré dès son jeune âge, étoit la cause de sa perte. Enfin, et plus loin, il est au milieu des flammes de l'enfer.

Pour pendant à ces trois sujets on a peint, en regard, un autre Ange, la Résurrection du Lazare opérée par Jésus-Christ, et un Lépreux étendu sur l'herbe, rendant le dernier soupir, et dont l'âme est recueillie et portée au ciel par un ange.

Le pourtour de ce tableau, plus curieux que bien exécuté, est composé d'une bordure de fleurs, de quatre cliquettes, et de divers quartiers des armes de Jean de la Gruthuyse, avec les attributs des quatre Évangélistes aux quatre coins. Au bas on lit cette date : M. v^e. ij.

(114) Cette chronique de Saint-Riquier se conserve à la Bibliothèque du Roi, sous le n^o 532, Mss. de Saint-Germain-des-Prés. Elle est intitulée : *Chronici centulensis, seu sancti Richarii continuatio. Studio et opera domini Victoris Cotron, monachi congregationis sancti Mauri ejusdemque abbatix centulensis seu sancti Richarii ejusdem Abbatix Prioris*. In-folio, manuscrit du seizième siècle.

(115) Même chronique.

(116) Même chronique.

(117) A la fin de l'inventaire qui en fut dressé, les 11, 12, 14 et 15 avril 1423, et dont le P. du Molinet a vu l'original le 4 mars 1686, comme le porte une note de la main de ce savant religieux, au commencement de la copie qu'il en a fait faire,

et qui existe à la bibliothèque de Sainte - Geneviève , étoit écrit :

Le vendredy xxij jour de juin mil cccc xxv mon tres puissant prince et mon tres redoubte seigneur mons' Jehan regent du Royaume de France duc de Bedford demoure content de tous les Livres cy-dessus designez et specifiez montant par prisee a la somme de deux mil trois cent vingt et trois livres quatre fols parisis lesquels il a recus de Garnier de St' Yon jadis garde desdits livres et en acquitte et decharge ledit Garnier et en temoïn de ce jay par son ordonnance et commandement escript cest present article et signe de mon feing manuel lan et jour deffusdits. Signé Petmel, avec paraphe.

Depuis la quittance et decharge deffusdite mondit sieur le Regent a baille en garde tous les livres en ce present papier escriptz et designez lequel garnier la tenu et oblige de luy en rendre compte bon et loyal. Escrip de ma main led' xxij jour de juin Mil cccc xxv sous mon feing manuel. Signé Petmel, avec paraphe.

Et tout à la fin est escript ce qui en suit : Le samedy xv^e jour doctobre lan Mil cccc xxix tres hault et puissant prince Mon^s le Regent du Royaume de France duc de Bedford se teint comptant de tous les livres designez et declarez cy devant en cet present inventaire et en quitta en ma presence Garnier de St' Yon et veüt quil en fut et demeurat quitte et decharge en temoing de laquelle chose jay par lordonnance et mandement de Monseigneur le Regent escript cest present article de ma main et signe de mon feing manuel lan et jour deffusdits.

Signé J. Saluain, avec paraphe.

Ce Jean Salvain, et non Lulain, comme a lu le copiste en transcrivant cet inventaire, étoit maître-d'hôtel du duc de Bedford, et en même temps gardien de tout ce que renfermoit le château de la Bastille en 1430. (Voyez l'*Auditeur des Comptes*, page 79.)

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.

A.

- ABUSÉ (P) en cour, ms., p. 169.
ALAIN de Lille. L'Anti-Claudius, ms., p. 161.
ALAIN. Voy. CHARTIER.
ALCABITIUS. Introductorium, ms., p. 150.
Ambassade envoyée par Édouard IV à Charles, duc de Bourgogne, p. 13.
Anseis de Carthage, ms., p. 158.
Anti-Claudianus, ms., p. 160.
Antiquités des Juifs, par Josèphe, ms., p. 210.
Apocalypse (P) représentée par figures, ms., p. 93.
Artus le Retoré, roman, ms., p. 184.
Atis et Prophelias, roman, ms., p. 158.
Avertissement adressé à Charles, duc de Bourgogne, ms., p. 148.

B.

- BAUDOIN de Condé. Dit, ms., p. 161.
BEDFORD (le duc de) enlève les manuscrits de la Tour du Louvre, p. 89.
BERKE (Jean de). Chronique, ms., p. 259.
BERCHOIRE (Pierre). Tite Live, ms., p. 224.
Bible françoise manuscrite de Charles V, p. 86.
— françoise, ms., p. 92.
— historiée en françois, ms., p. 83.
Bibliothèque de Louis de la Gruithuyse, p. 82.
Bibliothèques de Charles V et de Charles VI, par qui enlevées, p. 89.
Bibliothèques enlevées par les vainqueurs, p. 89.
BLONDEAU ou BLONDEL, ménestrel, p. 247.
BOCCACE (Jean). Du Dechiet des nobles Hommes, ms., p. 261.
BOËCE. De la Consolation, en flamand, ms., p. 35.
BORSSELE (Marguerite de), épouse Louis de Bruges, p. 5.
BRUGES (Jean de). V. GRUTHUYSE.
BRUNACCHI (Philippe). Chronique de Pise, ms., p. 235.
BRUNETTO LATINI. Trésor, ms., p. 197.
BRUNI. Voyez LÉONARD DE ARETIO.
BUEIL (Jean de). Le Jouvencel, ms., p. 187.

C.

- CALLIOT (Jacques). Siège de Rhodes, ms., p. 224.
CAOURSIN (Guill.). Description du Siège de Rhodes, ms., p. 225.
CÉSAR (Jules). Commentaires, ms., p. 228, 232 et 233.
CHAMPOLLION-FIGEAC. Tournoi de René d'Anjou, p. 234.

- CHARTIER (*Alain*). Livre des Quatre Dames, ms., p. 164.
 — Chronique, ms., p. 250.
 CHASTELLAIN (*Georges*). Les Douze Dames de Rhétorique, ms., p. 170.
 — Chronique, ms., p. 263.
 CHATELAIN de Vergy (la), ms., p. 157.
 CHRISTINE DE PISAN. Othea, ms., p. 146.
 Chronique des Evêques de Liège, ms., p. 163.
 — des Guerres advenues en Bourgogne, ms., p. 249.
 — de Flandre, ms., p. 255.
 — de la Bouquechardièrre, p. 207.
 — de Pise, ms., p. 234.
 Comment on doit penser à la mort, ms., p. 109.
 Complainte à Notre Seigneur, ms., p. 109.
 Confrérie des Arbalétriers de Bruges, p. 12.
 Constitutions (les) et Ordonnances de Gage de Bataille, ms., p. 189.
 Conte (le) davarise, ms., p. 162.
 — du Dragon, ms., *ibid.*
 — du Garde Cors, p. 161.
 — de l'Éléphant, ms., p. 162.
 — du Bachelier, ms., *ibid.*
 — de Gentillece, ms., *ibid.*
 — du Mantiel, ms., *ibid.*
 — du Preudomme, ms., *ibid.*
 COURCY (*Jean de*). Chronique, ms., p. 209.
 Couvent des riches Claires, fondé par Gruthuyse, p. 9.
 CURCE (*Quinte*). Histoire d'Alexandre, ms., p. 220.

D.

- Danse (la) aux Aveugles, ms., p. 168 et 169.
 Débat de Félicité, ms., p. 164.
 Députation des États de Flandre à Charles VIII, 27.
 Description du Siège de Rhodes, ms., p. 223.
 Des grands Biens qui sont en paradis, ms., p. 109.
 Des quatre Douaires du Corps, ms., p. 110.
 Des trois Douaires de l'Âme, ms., p. 109.
 Dévôte Méditation sur la Passion, ms., p. 109.
 Dit d'Amour, ms., p. 163.
 — du Corps, ms., *ibid.*
 Dits (les) des Philosophes, ms., p. 145.
 Dolopathos, ms., p. 172 et 173.
 Douze (les) Dames de Rhétorique, ms., p. 170.
 DUCHESNE (*Jean*), écrivain, p. 197 et 232.
 DUMOLINET. Copie de l'inventaire des Livres de Charles VI, p. 345.
 DUQUESNE (*Jean*), écrivain. Voyez DUCHESNE.
 Dyalogue des Créatures. Voyez MANSION, p. 198.

E.

- ÉBERT. Description d'un Manuscrit du Tournoi de René d'Anjou, p. 322.
 ÉDOUARD IV. Sa lettre aux habitants de Bruges, p. 11.
 Épitres et Évangiles, ms., p. 92.
 ÉRACLES traitant de la conquête de la Terre Sainte, ms., p. 222.
 Examen des Droits des Anglois sur la France, ms., p. 252.

F.

- Fabliaux (plusieurs), ms., p. 161.
 Faits de France jusqu'en 1467, ms., p. 322.
 Fêtes données à Bruges à l'occasion du mariage de Charles-le-Hardi, p. 8.
 — à l'occasion du mariage de Marie de Bourgogne, p. 19.
 — données à Paris à l'occasion du sacre de Louis XI, p. 6.
- Figures gravées du tournoi de la Gruthuyse, p. 321.
 FILATRE (*Guillaume*). Histoire de la Toison-d'Or, ms., p. 177.
 Fleurs (les) de toutes Vertus, ms., p. 110.
 Forestiers de Flandre, p. 2.
 FROISSART (*Jean*). Chronique, ms., p. 255.

G.

- GARNIER DE SAINT-YON. Remet au duc de Bedford les manuscrits de la Tour du Louvre, p. 89.
 Gavre (journée de), p. 4.
 Généalogie des seigneurs de la Gruthuyse et de vander Aa, p. 45.
 GLOCESTER (*Th.*, duc de), p. 192.
 GOETZE. Sa description d'un manuscrit du tournoi de René, p. 322.
 GRUTHUYSE (*Jean* de la). Son tournoi, p. 1.
 — Reconnu par Louis de Male pour un loyal chevalier, p. 55.
 — Porte le pennon de l'armée envoyée au secours du roi de Hongrie, p. 58.
 GRUTHUYSE (*Louis* de la). Ses premières armes, p. 2.
 — Joute en présence d'Isabelle de Portugal, *ibid.*
 — Échanson de Philippe-le-Bon, *ibid.*
 — Empêche la révolte des Gantois, p. 3.
 — Est nommé commandant d'Audenarde et de Bruges, *ibid.*
- GRUTHUYSE (*Louis* de la). Est nommé chevalier à la journée de Gavre, p. 4.
 — Son vœu dans l'assemblée du Vœu du Faisan, *ibid.*
 — Conduit contre les Liégeois une colonne de l'armée du duc, *ibid.*
 — Est envoyé en Angleterre, p. 5.
 — Son mariage, *ibid.*
 — Fait les honneurs de Paris à Louis XI, p. 6.
 — Est fait chevalier de la Toison-d'Or, *ibid.*
 — Est nommé lieutenant général de Hollande, p. 7.
 — Devient chambellan du duc de Bourgogne, *ibid.*
 — Est chargé de régler les conditions du mariage du comte de Charolois avec Marguerite, sœur du roi d'Angleterre, *ibid.*
 — Reçoit le serment de fidélité des Zeelandois, p. 8.
 — Calme l'effervescence des Gantois, *ibid.*
 — Fonde le couvent des riches Claires, *ibid.*

- GRUTHUYSE (*Louis de la*). Sauve Edouard IV, roi d'Angleterre, p. 9.
- Le loge dans son hôtel, p. 10.
 - Est créé comte de Winchester, p. 11, 14.
 - Devient chef-homme de la confrérie des Arbalétriers de Bruges, p. 12.
 - Ornaments qu'il donne à l'église de Notre-Dame de Bruges, p. 13.
 - Son oratoire, p. 13.
 - La Hanse lui confie ses intérêts, p. 15.
 - Son testament, *ibid.*
 - Reçoit dans son château d'Oostcamp Maximilien et sa femme, p. 20.
 - Est chevalier d'honneur de la duchesse Marie, p. 20.
 - Assiste au chapitre de la Toison-d'Or tenu par Maximilien en 1478, *ibid.*
 - Est fait chambellan de Philippe, p. 21.
 - Sa signature gravée, *ibid.*
 - Est nommé exécuteur testamentaire de Marie, p. 23.
 - Assiste à l'enterrement de Marie, *ibid.*
 - Ses démêlés avec Maximilien, p. 24.
 - Est un des députés vers Charles VIII, au château de Montilz-lès-Tours, p. 27.
 - Offre à Charles VIII le manuscrit du tournoi de son père, p. 28.
 - Jugement porté contre lui par les chevaliers de la Toison-d'Or, p. 32.
 - Sa mort, p. 33.
 - Ses obsèques, *ibid.*
 - Son hôtel, p. 34.
 - Différens portraits de lui, p. 35.
- GRUTHUYSE (*Louis de la*). Fait faire les statues de son père et de sa mère, *ibid.*
- Ses seigneuries, p. 36.
 - Ses châteaux, p. 37.
 - Son tombeau et celui de sa femme, 38 et 41.
 - Son épitaphe et celle de sa femme, p. 39.
 - Sa devise, 40.
 - Emblème qu'il prend, p. 41.
 - Ses armoiries, *ibid.*
 - Sa généalogie, p. 43.
 - Sa bibliothèque, 81.
- GRUTHUYSE (*Jean de la*), fils de Louis, p. 64 et suiv.
- Est fait prisonnier à la bataille de Guinegate, 18 et 65.
 - Est gouverneur de Bruges, p. 58.
 - Commande l'armée contre Louis XI, p. 64.
 - Est créé chevalier, p. 65.
 - Épouse en premières nocces Marie d'Auxy, p. 75.
 - En secondes nocces, Renée de Bueil, petite-fille d'Agnès Sorel, p. 65.
 - En troisièmes nocces, Marie de Melun, p. 76.
 - Est grand-veneur de Flandre, p. 66.
 - Sa signature, p. 67.
 - Est sénéchal d'Anjou, *ibid.*
 - Est gouverneur du Louvre, p. 69.
 - Don que lui fait Louis XII, *ibid.*
 - Est grand-maître des Arbalétriers de France, *ibid.*
 - Donne une bannière à l'hôpital des lépreux de Bruges, p. 70.
 - Est capitaine de cent lances, *ibid.*
 - Est gouverneur et lieutenant du Roi en Picardie, *ibid.*

- GRUTHUYSE (*Jean de la*). Meurt à Abbeville, dont il étoit gouverneur, p. 71.
 — Son tombeau à Saint-Riquier, *ibid.*
 — Son épitaphe, *ibid.*
 — Son hôtel à Abbeville, *ibid.*
 — Fonde plusieurs messes à St.-Riquier, p. 72.
 — Donne à l'église de Saint-Riquier son collier de Saint-Michel, p. 72.
 — Son portrait et ses armes en vitreaux, *ibid.*
 Gruyte (droit de), p. 35.
 GUILLAUME DE TYR. Histoire, ms., p. 223.
 Guinegate (bataille de), p. 18.
 GYRON-LE-COURTOIS (roman de), ms., p. 178 et 179.

H.

- HALY. Glose sur le Quadripartite de Ptolémée, ms., p. 150.
 HARRIS de Loon. Le Dit des Hyraus, ms., p. 162.
 Histoire de la Conquête de la Toison-d'Or, ms., p. 175.
 Histoire de la Toison-d'Or, ms., p. 176.
 — du saint Greaal, ms., p. 182.
 Histoires troyennes (recueil des), ms., p. 173.
 Horloge de Sapience (l'), trad. du latin, ms., p. 105.

I et J.

- JACQUES DE VORAGINE. Légende, ms., p. 216.
 Jardin (le) de vertueuse Conso- lation, ms., p. 107.
 Instruction d'un jeune Prince, ms., p. 147.
 JOSÈPHE. Histoire des Juifs, ms., p. 210.
 Journée de Gavre, p. 4.
 Joutes annuelles de Bruges, p. 1.
 Jouvencel (le), ms., p. 187.

K.

- KRIEKENBORCH, écrivain de Gand, p. 142 et 202.

L.

- LANCELOT DU LAC. Roman, ms., p. 182.
 LAURENT DE PREMIERFAIT. Boccace, du Dechiet des nobles Hommes, ms., p. 261.
 LEFÈVRE (*Raoul*). Recueil des Histoires troyennes, ms., p. 173.
 — Histoire de Jason, ms., p. 175.
 LEGRAND (*Jacques*). Le Livre des bonnes Mœurs, ms., p. 149.
 Légende dorée (la), ms., p. 215.
 — de sainte Catherine, ms., p. 219.
 Légende de saint Hubert, ms., p. 217.
 LEONARD de Aretio. Guerre Punique, ms., p. 207.
 LEVESGUE (*Jean*). Sa traduction de la Guerre Punique, ms., p. 228.
 LIVRE (*Tite*). Histoire, ms., p. 224.
 Livre de Merveilles (le), ms., p. 171.
 Livre des bonnes Mœurs, ms., p. 149.
 Lucain, en françois, ms., p. 251.

M.

- MAMEROT (*Sébastien*). Orose en françois, ms., p. 204.
 MANDEVILLE (*Jean*). Voyage, ms., p. 261.
 MANSION (*Colard*), premier imprimeur de Bruges, p. 12.
 — La Pénitence d'Adam, trad., ms., p. 94.
 — Dialogue des Créatures, trad., ms., p. 198.
 MAXIMILIEN. Fêtes à l'occasion de la naissance d'un de ses enfans, p. 21.
 — Sa paix avec les États de Flandre, p. 25.
 Méditation à midy, ms., p. 109.
 — à nonne, ms., *ibid.*
 — à primes, ms., *ibid.*
 — à tierce, ms., *ibid.*
- MICHAULT. La Danse aux Aveugles, ms., p. 168.
 MIELOT (*Jean*). Miroir de l'humaine Salvation, trad., ms., p. 105.
 Miniatures du livre du tournoi de René d'Anjou, p. 313.
 Miroir (le) de l'humaine Salvation, ms., p. 104.
 — historial de Vincent de Beauvais, ms., p. 205.
 Modus et Ratio, ms., p. 153.
 MONSTRELET (*Enguerrand* de). Chronique, ms., p. 239.
 Mort et obsèques de Marie de Bourgogne, p. 25.
 MORTAGNE (*Gérard* de). Son épitaphe et son tombeau, p. 193.

N.

- Noms des tournoyeurs du côté de Gruthuyse, p. 272. Noms des tournoyeurs du côté de Ghisteltes, p. 278.

O.

- Obsèques de Gérard de Mortagne, ms., p. 193.
 — de Louis de la Gruthuyse, p. 33.
 — de Louis de Male, comte de Flandre, p. 257.
 Opuscula varia, ms., p. 253.
- Oraisons à la Vierge, ms., p. 110.
 OROSE. Histoire traduite en françois, ms., p. 203.
 OTHÉA. *Voy.* CHRISTINE DE PISAN.
 OVIDE. Métamorphoses, p. 155.
 OXFORD (le comte d'). Son supplice, p. 248.

P.

- PARADIS (*Jean*), écrivain, p. 209.
 PARISON (*M.*). Sa bibliothèque, p. 88.
 Parole de l'homme à son âme, ms., p. 109.
 PEIRESC. A l'intention de publier le tournoi de René, p. 321.
- Pénitence d'Adam (la). *Voyez* MANSION, ms., p. 95.
 PERCEFORÊT (chronique de). Ms., p. 186.
 PETMEL. Signe la décharge donnée à Garnier de Saint-Yon des livres de Charles VI, p. 544.

- PHÉBUS, des Déduits de la Chasse, ms., p. 152.
 PHILIPPE-LE-BON. Sa mort, p. 7.
 Pièces de vers et de prose chrétienne, ms., p. 160.
 Piteuse complainte, ms., p. 109.
 PREUVOST (*Hubert le*). Légende de saint Hubert, ms., p. 217.
 PTOLEMÆUS (*Claudius*). Géographie, lat., ms., p. 259.

Q.

- Quatre Dames (les), ms., p. 163.

R.

- RENÉ D'ANJOU. Abrégé des Faits de France, p. 322.
 — Son livre des Tournois, ms., p. 265.
 Retour (le) du Cœur perdu, ms., p. 108.
 RICHARD CŒUR-DE-LION. Sa prison, p. 247.
 RUTEBEUF. La Voie d'Enfer, ms., p. 162.

S.

- Salluste, en franç., ms., p. 251.
 Salvain (*J. de*). Enlève, par ordre du duc de Bedford, les livres de Charles VI, p. 344.
 SALVE (*Hugues de*). Traité de Noblesse de Jacq. de Valère, ms., p. 190.
 Secret des Philosophes, ms., p. 145.
 Sept (les) Sages de Rome, p. 171 et 173.
 SEWS (*H. de*). L'Horloge de Sapiance, trad. en français, ms., p. 105.
 SEYSSEL (*Claude*). Antiquités des Juifs, de Josèphe, ms., p. 214.
 SMALLEGANG. Description qu'il donne du tournoi de la Gru-thuyse, p. 320.
 SOILLOT (*Charles*). Débat de Félicité, ms., p. 164.
 Suétone, en français, ms., p. 231.

T.

- TIGNONVILLE (*Guillaume de*). Dits des Philosophes, ms., p. 145.
 Traité de Noblesse, ms., p. 190.
 — du Gaige de Bataille, ms., p. 322.
 Trésor de Brunetto Latini, ms., p. 197.
 Tristan et Yseult, roman, ms., p. 185.

V.

- VALÈRE (*Jacques de*). Traité de Noblesse, ms., p. 190.
 VAUDETAR. Sa Bible manuscrite, p. 86.
 Végèce, en françois, ms., p. 154.
 VENDÔME (*François de*). Banquet donné par la ville de Bruges, p. 26.
 Vertu (la) du Sacrement de Mariage, ms., p. 112.
 Vie et Miracles de Saint-Louis, ms., p. 118.
- VILLIERS (*Jean de*). Constitutions de Gage de Batailles, ms., p. 189.
 VINCENT DE BEAUVAIS. Miroir historial, ms., p. 205.
 Vita Adæ, editio vetus, in-4°, p. 103.
 Vœu du Faisan, p. 4.
 Vœu du Pan, roman, ms., p. 156 et 158.

W.

- WAURIN (*Jean*). Chronique, ms., p. 241.
 WILKEN Description d'un Manuscrit du tournoi de René, p. 322.
- WILSON DE LA COLOMBIÈRE. Vrai Théâtre d'Honneur, p. 324.

TABLE DES PLANCHES.

Porte de la tribune.	Page 13
Tribune de Gruthuyse.	<i>ibid.</i>
Tombeau de Louis de Bruges.	38
Fenêtre en verre peint.	72
Miniature du manuscrit.	94

ERRATA.

- Page 9, ligne 12, 1466; *lisez*, 1464.
Page 39, ligne 24; *supprimez*, et.
Page 87, ligne 22, ILLUSTRY; *lisez*, ILLUSTRY.
Page 142, ligne 19, la première initiale; *lisez*, la lettre initiale.

16





